

Petit de Julleville

---

Morceaux Choisis  
des  
Auteurs Français

---

Moyen-Age  
et Seizième Siècle

U d/of OTTAWA



39003002285939

Paris  
Masson & C<sup>ie</sup> Editeurs

L  
59  
8



MORCEAUX CHOISIS  
DES AUTEURS FRANÇAIS

---

MOYEN AGE ET SEIZIÈME SIÈCLE

## DU MÊME AUTEUR

A LA MÊME LIBRAIRIE

---

**Histoire de la Littérature française, des origines à nos jours.**  
Un fort volume in-16, cartonné toile . . . . . 4 fr. »

On vend séparément :

- I. *Des origines à Corneille*, 1 volume in-16, cartonné. 2 fr. »
- II. *De Corneille à nos jours*, 1 volume in-16, cartonné. 2 fr. »

110

MORCEAUX CHOISIS  
DES AUTEURS FRANÇAIS

POÈTES ET PROSATEURS

AVEC NOTES ET NOTICES

PAR

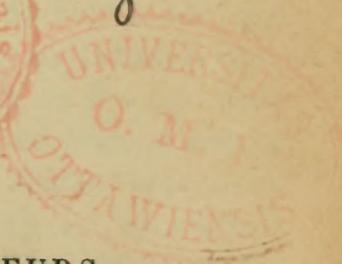
L. PETIT DE JULLEVILLE,

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

MOYEN AGE ET SEIZIÈME SIÈCLE



L  
59  
8

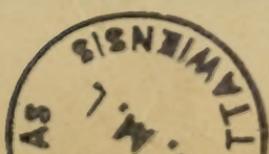


PARIS

MASSON ET C<sup>ie</sup>, ÉDITEURS

120, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

Tous droits réservés



Les *Morceaux choisis des auteurs français* (Poètes et Prosateurs) sont divisés en trois parties qui forment chacune un volume séparé.

- I. Moyen âge et seizième siècle . . . . . 2 fr. »
- II. Dix-septième siècle . . . . . 2 fr. »
- III. Dix-huitième et dix-neuvième siècles . . . . . 2 fr. »

Ils sont également vendus réunis en un fort volume in-18 cartonné à l'anglaise . . . . . 5 fr. »

PQ  
1109  
.P4  
M6  
1908  
m



## MOYEN AGE ET SEIZIEME SIÈCLE

---

Ce premier volume de nos *Morceaux choisis des auteurs français* renferme une centaine de fragments, extraits des prosateurs et des poètes qui ont écrit dans notre langue, depuis les origines de notre littérature jusqu'à la fin du xvi<sup>e</sup> siècle. Il n'y a guère plus de quinze ans qu'on a commencé de faire étudier, dans les classes, quelques pages des auteurs antérieurs à notre époque classique. Cette tentative nouvelle, qui avait d'abord éveillé quelques scrupules chez des lettrés délicats, mais un peu timides, a pleinement réussi : nos écoliers ont appris que la France possédait une littérature originale, très riche et très variée, depuis plus de cinq cents ans, lorsqu'*en fin Malherbe vint* ; ils n'ont rien désappris du respect et de l'admiration traditionnelle dus à ces chefs-d'œuvre du xvii<sup>e</sup> siècle, qui resteront longtemps encore (nous l'espérons) la base ferme, et le plus solide aliment de l'éducation en France. Mais nous croyons que l'on goûte et que l'on comprend d'autant mieux le xvii<sup>e</sup> siècle, lorsqu'au lieu de l'étudier seul, dans un isolement majestueux, mais très artificiel, on connaît au moins les grandes lignes de l'histoire littéraire des siècles précédents. Au reste, nous ne nous abusons pas sur la valeur scientifique des notions très abrégées que comporte la connaissance du moyen âge et du xvi<sup>e</sup> siècle, dans notre enseignement secondaire ; le maître le plus zélé ne pourra inculquer que de purs éléments à ses élèves les

plus laborieux ; il n'aura jamais la prétention de faire d'eux des érudits, parce qu'il aura lu avec eux quelques vers de la *Chanson de Roland*, ou quelques pages de Joinville. Mais des notions même très générales peuvent être fort utiles, à condition qu'elles soient justes ; elles suffisent à élargir l'horizon des jeunes esprits, et à leur laisser entrevoir la variété presque infinie des œuvres que l'esprit humain peut produire, selon la différence des génies, des époques, des civilisations.

Dans tout ce volume, nous avons conservé l'orthographe capricieuse et souvent contradictoire des manuscrits et des éditions originales. Tenter de régulariser ou seulement de simplifier la *graphie* presque arbitraire du moyen âge et du xvi<sup>e</sup> siècle, c'eût été prêter à nos anciens une idée qui leur était absolument étrangère. Souvent encore, au xvi<sup>e</sup> siècle, le même mot répété plusieurs fois dans la même page s'écrit de plusieurs façons différentes. Cette sorte de fluidité des formes choque un peu nos tendances modernes et notre goût déclaré pour une grammaire despotique ; mais il faut la respecter comme un trait caractéristique de notre langue en sa première jeunesse.

Nous avons joint à chaque fragment de très courtes notices d'histoire littéraire, tirées de nos *Leçons de littérature française*, où l'on pourra trouver des renseignements un peu plus abondants sur les hommes et sur les œuvres.

Aucun texte français antérieur au xi<sup>e</sup> siècle, n'a de valeur littéraire : mais pour donner aux écoliers quelque idée de l'état de notre langue avant l'an mil, nous reproduisons le texte des *Serments de Strasbourg* prononcés en 842, et de la *Cantilène de Sainte Eulalie* composée probablement vers le milieu du x<sup>e</sup> siècle.

---

## TEXTES FRANÇAIS ANTÉRIEURS AU XI<sup>e</sup> SIÈCLE

---

### I. — Serments de Strasbourg (842).

En 842, Louis le Germanique et Charles le Chauve, ayant fait alliance à Strasbourg contre leur frère Lothaire, ils se prêtèrent serment l'un à l'autre en roman et en tudesque. Voici le texte roman du serment :

« Pro deo amur et pro christian poblo et nostro commun salva-  
ment, d'ist di in avant, in quant Deus savir et podir me dunat, si  
« salvarai io cist meon frade Karlo et in aiudha et in cadhuna cosa,  
« si cum om per dreit son frada salvar dist, in o quid il mi altresi  
« fazet, et ab Ludher nul plaid nunquam prindrai qui meon vol cist  
« meon frade Karle in damno sit. »

L'armée de Charles prêta le serment suivant :

« Si Lodhuvigs sagrament, quæ son frade Karlo jurat, conservat,  
« et Karlus meos sendra de sua part non lostanit, si io returnar non  
« l'int pois, ne io ne neuis cui eo returnar int pois, in nulla ajudha  
« contra Lodhuvig nun li iv er. »

#### TRADUCTION LITTÉRALE :

« Pour (l) amour (de) Dieu et pour (le) chrétien peuple et notre commun salut,  
de ce jour en avant, en tant que Dieu savoir et pouvoir me donne, si sauverai-je ce  
mien frère Charles, et en aide et en chacune chose, ainsi comme homme par droit  
son frère sauver doit, en ce qu'il (*c'est-à-dire à condition qu'il*) me fasse autant, et  
avec Lothaire nul plaid ne jamais prendrai qui (à) mon vouloir (à) ce mien frère  
Charles à dam soit.

« Si Louis conserve (le) serment qu'(à) son frère Charles (il) jure et (si) Charles  
mon seigneur de sa part ne le tient, si je ne l'en puis détourner, ni moi, ni nul  
que détourner (j') en puis, en nulle aide contre Louis ne lui y serai. »

### II. — Cantilène de sainte Eulalie (X<sup>e</sup> siècle).

Buona pulcella fut Eulalia;  
Bel avret corps, bellezour anima.  
Voldrent la veintre li Deo inimi;  
Voldrent la faire diavle servir.  
Elle non eskoltet les mals conselliers,  
Qu'elle Deo raneiet chi maent sus en ciel  
Ne por or ned argent ne paramenz,

Por manatce régiel, ne preiement,  
 Neule cose non la povret omque pleier  
 La polle sempre non amast lo Deo menestier  
 Et por o fut presentede Maximien.  
 Chi rex eret a cels dis sovre pagiens.  
 Et li enortet, dont lei nonq chielt,  
 Qued elle fuiet lo nom christiiien.  
 Ell' ent adunet lo suon element.  
 Melz sostendreiet les empedementz  
 Qu'elle perdesse sa virginitet  
 Por o s'furet morte a grand honestet,  
 Enz en l'fou la getterent, com arde tost.  
 Elle colpes non avret, por o no s'coist.  
 Aczo no s'voldret concreidre li rex pagiens;  
 Ad une sepede li roveret tolir lo chief.  
 La domnizelle celle kose non contredist,  
 Volt lo seule lazsier, si ruovet Krist.  
 In figure de colomb volat a ciel.  
 Tuit oram que por nos degnet preier,  
 Qued avuisset de nos Christus mercit  
 Post la mort, et a lui nos laist venir  
 Par souue clementia.

TRADUCTION LITTÉRALE :

Bonne jeune fille fut Eulalie; bel avait (le) corps, plus belle (l') âme. Voulurent la vaincre les ennemis (de) Dieu; voulurent la faire diable servir. Elle n'écoute les mauvais conseillers, (pour) qu'elle renie Dieu qui demeure haut au ciel. Ni pour or, ni argent, ni parures, pour menaces royales ni prières, nulle chose ne la pouvait jamais plier, la fillette (à ce que) toujours n'aimât le service (de) Dieu. Et pour ce fut présentée (à) Maximien, qui roi était à ces jours sur les païens. Il l'exhorte, dont jamais ne lui soucie, qu'elle fuie le nom chrétien. Elle en rassemble les siennes forces. Mieux soutiendrait les tortures qu'elle ne perdrait sa virginité. Pour (ce) elle fut morte à grand honneur. Dedans le feu la jetèrent de façon qu'elle brûlât tôt. Elle n'avait péchés, pour ce ne cuisit. A cela ne voulut croire le roi, païen; avec une épée ordonna lui ôter le chef. La demoiselle cette chose ne contredit: (elle) veut le siècle laisser, si (l') ordonne Christ. En figure de colombe vola au ciel. Tous prions que pour nous daigne prier. Que de nous Christ ait merci après la mort, et à lui nous laisse venir par sa clémence.

# MORCEAUX CHOISIS

DES

## AUTEURS FRANÇAIS

---

### ONZIÈME ET DOUZIÈME SIÈCLES.

---

#### 1. LA CHANSON DE ROLAND.

(Vers 1080.)

C'est la plus ancienne et la plus belle parmi nos *Chansons de gestes* <sup>1</sup>, ces épopées nationales de la France du moyen âge. Elle raconte, en quatre mille deux vers, la défaite et la mort de Roland, neveu de Charlemagne, à Roncevaux dans une gorge des Pyrénées; puis la vengeance que l'empereur tira de ce désastre. L'auteur de la *Chanson de Roland* est inconnu; le plus ancien texte connu fut rédigé vers 1080.

Voir sur les *Chansons de gestes* et sur la *Chanson de Roland* nos *Leçons de littérature française*, tome 1<sup>er</sup>, p. 17-36.)

1. *Gestes* (latin *gesta*) signifie *exploits*, puis chronique où sont racontés les exploits; et par extension, famille héroïque qui les accomplit.

## Le Cor.

Les Sarrasins, au nombre de quatre cent mille, surprennent à Roncevaux les vingt mille hommes qui forment l'arrière-garde française. Olivier, compagnon de Roland, le supplie de sonner du cor pour appeler Charlemagne à leur secours.

Oliviers est desur un pui<sup>1</sup> tauntez<sup>2</sup>,  
 Or veit il bien d'Espagne le regnet,  
 E Sarrazins ki tant sunt assemblet.  
 Luisent cil helme<sup>3</sup>, ki ad or sunt gemmel<sup>4</sup>,  
 E cil escut<sup>5</sup> e cil osberc<sup>6</sup> safret,  
 E cil espiet, cil gonfanun fermet.  
 Sulz les eschieles ne poet il acunter :  
 Tant en i ad que mesure n'en set.  
 En lui meïsmes en est mult esguarez ;  
 Cum il einz pout de l'pui est avalez :  
 Vint as Franceis, tut iur ad acuntet.

Dist Oliviers : « Jo ai païens veüz<sup>7</sup> ;  
 Une mais nuls hum en tere n'en vit plus.

Olivier est monté sur une hauteur ; or voit-il bien le royaume d'Espagne et les Sarrasins qui sont rassemblés si nombreux ; et ces heaumes qui luisent, tout gemmés d'or, et ces écus, et ces hauberts brodés, et ces épieux, et ces gonfanons fixés (aux lances) ; seul il ne peut compter les colonnes ; tant il y en a, qu'il n'en sait la mesure. En lui-même Olivier en est tout égaré. Comme il a pu, de la hauteur il est descendu ; vint aux Français, leur a tout raconté.

Olivier dit : « J'ai vu les païens. Jamais nul homme sur terre n'en vit plus. Les voici devant nous, cent mille hommes, avec

1. Pui ou puy, montagne (latin, *podium*) ; le puy de Dôme.

2. Le poème est divisé en *laissez*, ou couplets inégaux. Dans chaque couplet les vers présentent la même *assonnance*, c'est-à-dire que la dernière voyelle accentuée est la même. Les vers sont de dix syllabes ; la syllabe muette qui suit la césure ne compte pas dans la mesure du vers.

3. Heaumes, casques.

4. Gemmé, orné de pierreries.

5. Écus, boucliers.

6. Hauberts, cuirasses.

7. Les auteurs de nos chansons de gestes ont toujours confondu les musulmans et les païens.

Cil devant sunt cent milie, ad escuz,  
 Helmes lacies <sup>1</sup> e blancs osbercs vestuz,  
 Dreites cez hanstes, luisanz cez espiez bruns <sup>2</sup>.  
 Bataille avrez, unkes mais tel ne fut.  
 Seignurs Franceis, de Deu aiez vertut :  
 El camp estez, que ne seium vencent. »  
 Dient Franceis : « Dehet ait ki s'en fuit!  
 Ja pur murir ne vus en faldrat uns. »

Dist Oliviers : « Païen unt grant esforz,  
 De noz Franceis m'i semblet avoir mult poi.  
 Cumpainz Rollanz, kar sunez vostre corn :  
 Si l'orrat Carles, si retournerat l'oz. »  
 Respunt Rollanz : « Jo fereie que fols <sup>3</sup> ;  
 En dulce France en perdreie mun los.  
 Sempres ferrai de Durendal <sup>4</sup> granz colps ;  
 Sanglenz en iert li branz entresqu'a l'or.  
 Felun païen mar <sup>5</sup> i vindrent as porz <sup>6</sup> ;  
 Jo vus plevis, tuit sunt jugiet a mort. »

éous, heaumes lacés, blancs hauberts revêtus, lances droites, bruns épieux luisants. Vous aurez bataille telle qu'il n'en fut jamais. Seigneurs Français, que Dieu vous donne sa force. Tenez ferme ici, pour que nous ne soyons pas vaincus. » Les Français disent : « Malheur à qui s'enfuit ! Pour mourir ici nul ne vous manquera ! »

Olivier dit : « Païens ont grandes forces ; et nos Français, me semble, sont bien peu. Compagnon Roland, sonnez donc votre cor. Charles entendra ; l'armée reviendra en arrière. » Roland répond : « Je serais bien fou ! En douce France je perdrais ma gloire. Je vais frapper de grands coups de Durendal ; le fer en sera sanglant jusqu'à la garde d'or. Félons païens, c'est pour leur malheur qu'ils vinrent dans ces défilés. Je vous le jure, ils sont tous condamnés à mort. — « Compagnon Roland, sonnez

1. Le heaume ou casque s'attachait par des lacs au haubert.

2. *Hanste* désigne le manche ; *espier* le fer de la lance fait d'acier brun.

3. Je ferais ce qu'un fou (ferait).

4. Nom de l'épée de Roland.

5. Mar (qui vient peut-être du latin *mala hora*) signifie à la *male heure*.

6. *Port*, passage dans les montagnes (Saint-Jean Pied-de-Port).

— Cumpainz Rollanz, l'olifant <sup>1</sup> kar sunez.  
 Si l'orrat Carles, fera l'ost retourner :  
 Succurrat nus li reis od sun barnet. »  
 Respunt Rollanz : « Ne placet Damne Deu  
 Que mi parent pur mei seient blasmet,  
 Ne France dulce ja cheet en viltet.  
 Einz i ferrai de Durendal asez,  
 Ma bone espee que ai ceint a l'costet ;  
 Tut en verrez le brant ensanglantet.  
 Felun païen mar i sunt asemblet ;  
 Jo vus plevis, tuit sunt a mort livret <sup>2</sup>. »

— Cumpainz Rollanz, sunez vostre olifant :  
 Si l'orrat Carles ki est as porz passant ;  
 Jo vus plevis, ja retournerunt Franc  
 — Ne placet Deu, ço li respunt Rollanz,  
 Que ço seit dit de nul hume vivant,  
 Ne pur païen que ja seie cornant !  
 Ja n'en avrunt reproece mi parent.

votre cor d'ivoire. Charles entendra ; il fera retourner l'armée. Le roi et ses barons viendront nous secourir. » Roland répond : « Ne plaise au Seigneur Dieu que mes parents pour moi soient blâmés, ni que douce France tombe en vileté. Avant je frapperai fort de Durendal, ma bonne épée que j'ai ceinte au côté. Vous en verrez tout le fer ensanglanté. Félons païens sont ici rassemblés pour leur malheur. Je vous le jure, tous à la mort sont voués. »

— Compagnon Roland, sonnez votre cor d'ivoire. Charles l'entendra, aux défilés qu'il traverse. Je vous le jure, les Francs reviendront sur leurs pas. — Ne plaise à Dieu, répond Roland, que ce soit dit de nul homme vivant, que j'aie sonné du cor à cause des païens. Jamais on n'en fera reproche à mes parents !

1. *L'olifant*, c'est un cor d'ivoire ; le même mot désigne l'éléphant, l'ivoire et le cor fait d'ivoire.

2. Ces répétitions de laisses qui présentent plusieurs fois de suite les mêmes sentiments dans une expression différente, sont très fréquentes dans nos chansons de gestes. Quelquefois elles résultent de la fusion maladroite de plusieurs rédactions différentes d'un poème. Souvent, et c'est ici le cas, elles répondent à une intention marquée du poète, et sont un des caractères saillants de la poésie primitive et populaire.

Quant jo serai en la bataille grant  
 E jo ferrai e mil colps e set cenz,  
 De Durendal verrez l'acier sanglent.  
 Franceis sunt bon, si ferrunt vassalment,  
 Ja cil d'Espagne n'avrunt de mort guarant. »

Rollanz est pruz e Oliviers est sages :  
 Ambedui unt merveillus vasselage.  
 Pois que il sunt as chevaux e as armes,  
 Ja pur murir n'eschiveront bataille.  
 Bon sunt li cunte e lur paroles haltes.  
 Felun païen par grant irur chevalchent.

Quant Rollanz veit que bataille serat,  
 Plus se fait fiers que leün ne leuparz ;  
 Franceis escriet, Olivier apelat :  
 « Sire cumpainz, amis, ne l'dire ja.  
 Li Emperere ki Franceis nus laissat,  
 Itels vint milie <sup>1</sup> en mist a une part,  
 Sun escientre nen i out un cuard.  
 Pur sun seignur deit hum souffrir granz mals,  
 E endurer e forz freiz et granz calz.

Quand je serai en la grande bataille, je frapperai mille coups et sept cents ; de Durendal vous verrez le fer sanglant. Français sont bons ; ils frapperont bravement ; et ces gens d'Espagne n'échapperont pas à la mort. »

Roland est preux et Olivier est sage ; tous deux ont merveilleux courage ; puisqu'ils sont à cheval et en armes, ils ne voudront pas esquiver la bataille, même s'il faut mourir. Les deux comtes sont braves et leurs paroles hautes. Félons païens en grand'fureur chevauchent.

Quand Roland voit qu'il y aura bataille, plus se fait fier que lion ni léopard : crie aux Français, interpelle Olivier : « Sire compagnon, ami, ne parlez plus ainsi. L'empereur, qui nous laissa ses Français, a mis à part ces vingt mille, tels qu'il sait bien que pas un n'est couard. Pour son seigneur on doit souffrir grands maux, et endurer et grand froid et grand chaud ;

1. Prononcez *mille*.

Si'n deit hum perdre de l'sanc e de la carn.  
 Fier de ta lance e jo de Durendal,  
 Ma bone espee que li reis me dunat.  
 Se jo i moerc, dire poet ki l'avrat,  
 Que ele fut a nobilie <sup>1</sup> vassal <sup>2</sup>. »

### Mort de Roland.

Tous les Français ont péri ; Roland est demeuré seul, mais vainqueur et maître du champ de bataille ; car les Sarrasins, avertis de l'approche de Charlemagne, ont pris la fuite. Roland est sans blessure, mais il est mourant ; épuisé par la fatigue du combat et l'effort qu'il a fait en sonnant du cor pour appeler, trop tard, le roi à son secours.

Ço sent Rollanz que la mort li est près ;  
 Prist l'olifant, que reproece n'en ait,  
 E Durendal s'espee en l'altre main.  
 Plus qu'arcbaleste ne poet traire un quarrel,  
 Devers Espagne en vait en un guaret.  
 En sum un tertre, desuz dous arbres bels,  
 Quatre perruns i ad de marbre faiz.  
 Sur l'herbe verte si est caiz envers.

Ço sent Rollanz la veüe ad perdue :  
 Met sei sur piez, quanqu'il poet s'esvertuet ;

on doit perdre de son sang et de sa chair. Frappe de ta lance, et moi de Durendal, ma bonne épée que le Roi me donna. Si je meurs, peut dire, qui l'aura, qu'elle fut à noble vassal. »

Roland sent que sa mort approche ; prend l'olifant, pour n'en avoir reproche, et son épée Durendal en l'autre main. Plus loin qu'une arbalète ne peut lancer un carreau, du côté de l'Espagne il s'avance en un champ ; au sommet d'un tertre, sous deux beaux arbres il y a quatre perrons de marbre. Sur l'herbe verte Roland tomba à l'envers.

Roland sent que sa vue se perd ; il se met sur pieds, et, tant

1. Prononcez *nobille*.

2. Le texte suivi est celui de l'édition L. Gautier, Tours, Mame, 1875.

En sun visage sa culur ad perdue.  
 Dedevant lui ad une pierre brune ;  
 Dis colps i fiert par doel e par rancure :  
 Cruist li aciers, ne freint ne ne s'esgruniet <sup>1</sup>,  
 E dist li quens : Sainte Marie, aiue !  
 E ! Durendal, bone, si mare fustes !  
 Quant jo n'ai prod, de vus nen ai meins cure.  
 Tantes batailles en camp en ai vencues,  
 E tantes teres larges escumbatues,  
 Que Carles tient, ki la barbe ad canue !  
 Ne vus ait hum ki pur altre s'en fuiet !  
 Mult bons vassals vus ad lung tens tenue :  
 Jamais n'iert tels en France l'asolue. »

Rollanz ferit el perrun de sardanie <sup>2</sup> ;  
 Cruist li aciers, ne briset ne s'esgraniet <sup>3</sup>.  
 Quant il ço vit que n'en pout mie fraindre,  
 A sei meïsmes la cumencet a plaindre :  
 « E ! Durendal, cum ies e clere e blanche !  
 Cuntre soleil si luis e si reflambes !

qu'il peut, s'évertue. Son visage a perdu la couleur. Par devant lui est une pierre brune ; il y frappe dix coups, de douleur et de colère. L'acier grince, mais ne se rompt ni ne s'ébrèche. Le comte dit : « Sainte Marie, à l'aide. Ah ! Durendal, ma bonne épée, quel malheur ! Vous ne m'êtes plus utile, mais je n'ai pas moins souci de vous. Avec vous j'ai gagné tant de batailles rangées et conquis tant de larges terres, que Charles tient qui a la barbe blanche. Puisse ne jamais vous avoir homme qui fuie devant un autre ! Trop bon vassal vous a longtemps tenue. Tel n'y aura jamais en libre France. »

Roland frappe au perron de sardoine ; l'acier grince, il ne se brise ni ne s'ébrèche. Quand Roland voit qu'il ne peut la rompre, en soi-même il commence à la plaindre : « Hé ! Durendal, comme tu es claire et blanche ! Comme au soleil tu luis et tu

1. Prononcez *s'esgrune*.

2. Quartz-agate, d'une couleur brune, dans une nuance orangée ; prononcez *sardane*.

3. Prononcez *s'esgrans*.

Carles esteit es vals de Moriane,  
 Quant Deus de l'ciel li mandat par sun angle  
 Qu'il te dunast a un cunte catanie <sup>1</sup> ;  
 Dunc la me ceinst li gentilz reis, li magnes.  
 Jo l'en cunquis e Anjou e Bretaigne ;  
 Jo l'en cunquis e Peitou e le Maine ;  
 Jo l'en cunquis Normendie la franche,  
 Si l'en cunquis Provence et Aquitaine  
 E Lombardie e trestute Romanie :  
 Jo l'en cunquis Baviere e tute Flandre,  
 E la Burguigne e trestuste Puillanie <sup>2</sup>,  
 Costentinnoble, dunt il out la fiance :  
 E en Saisunie <sup>3</sup> fait il ço qu'il demandet.  
 Jo l'en cunquis Escoce, Guale, Islande  
 E Engleterre que il teneit sa cambre.  
 Cunquis l'en ai païs e teres tantes,  
 Que Carles tient ki ad la barbe blanche !  
 Pur ceste espee ai dulur e pesance :  
 Mielz voeill murir qu'entre païens remaignet.  
 Damne Deus pere, n'en laissier hunir France ! »

flamboies ! Charles était au val de Maurienne, quand Dieu du ciel lui manda par son ange qu'il te donnât à un comte capitaine. Donc il me la ceignit, le grand, le gentil roi : avec elle je lui conquis et Anjou, et Bretagne ; je lui conquis et Poitou et le Maine ; je lui conquis la libre Normandie, je lui conquis Provence et Aquitaine, et Lombardie et toute la Romagne, et la Bourgogne, et toute la Pologne, Constantinople, dont il eut l'hommage ; et en Saxe, Charles fait tout ce qu'il veut. Je lui conquis Écosse, Galles, Islande et l'Angleterre dont il fit son domaine. Je lui conquis tant de pays, tant de terres que Charles tient qui a la barbe blanche. Pour cette épée j'ai pesante douleur. Plutôt mourir que l'abandonner aux païens. Seigneur Dieu le Père, ne laissez pas ainsi honnir la France ! »

1. Prononcez *catane*.

2. La *Puillanie* (prononcez *Puillane*), est-ce la Pouille ? est-ce la Pologne ?

3. Prononcez *saisoune*.

Rollanz ferit en une pierre bise :  
 Plus en abat que jo ne vus sai dire.  
 L'espee cruist, ne fruisset ne ne briset.  
 Cuntre le ciel amunt est resortie.  
 Quant veit li quens que ne la freindra mie,  
 Mult dulcement la pleinst a sei meïsmes :  
 « E ! Durendal, cum ies bele e seintisme !  
 En l'oret punt asez i ad reliques.  
 La dent seint Pierre et de l'sanc seint Basile <sup>1</sup>,  
 E des chevels mun Seignur seint Denise,  
 De l'vestment i ad seinte Marie ;  
 Il n'en est dreiz que païen te baillisent ;  
 De chrestiens devez estre servie.  
 Ne vus ait hum qui facet cuardie !

Ço sent Rollanz que la mort le tresprent ;  
 Devers la teste sur le coer li descent.  
 Desuz un pin i est alez curant,  
 Sur l'herbe verte s'i est culchiez adenz <sup>2</sup> ;  
 Desuz lui met s'espee e l'olifant.  
 Turnat sa teste vers la païene gent :  
 Pur ço l'ad fait que il voelt veirement

Roland frappa sur une pierre bise ; plus en abat que je ne vous puis dire. L'épée grince, ne se brise ni ne s'ébrèche ; mais vers le ciel le fer a rebondi. Quand le comte voit qu'il ne la brisera jamais, très doucement il la plaint en lui-même : « Hé ! Durendal, que tu es belle et sainte ! En ta garde dorée il y a beaucoup de reliques ; une dent de saint Pierre, du sang de saint Basile et des cheveux de monseigneur saint Denis, du vêtement de la Vierge Marie. Il n'est pas juste que les païens te possèdent. Par des chrétiens tu dois être tenue. Qu'homme ne t'ait jamais qui soit un lâche ! »

Roland sent que la mort le saisit, et de la tête au cœur lui descend. Sous un pin il s'en va courant ; sur l'herbe verte il s'est couché la face contre terre ; il met sous lui l'épée et le cor ; tourne sa tête vers la gent païenne ; pour ce l'a fait qu'il veut

1. Prononcez *Basile*.

2. Du côté des dents, c'est-à-dire la face contre terre.

Que Carles diet e trestute sa gent,  
Li gentilz quens, qu'il fut morz cunquerant.

Li quens Rollanz se jut desuz un pin :  
Envers Espagne en ad turnet sun vis.  
De plusurs choses a remembrer li prist :  
De tanz païs que li ber ad cunquis,  
De dulce France, des humes de sun lign,  
De Carlemagne, sun seignur, ki l'nurrit.  
Ne poet muer n'en plurt e ne suspirt.  
Mais lui meïsmes ne voelt metre en ubli ;  
Cleimet sa culpe <sup>1</sup>, si priet Deu mercit :  
« Veire paterne, ki unkes ne mentis,  
Seint Lazarun de mort resurrexis,  
Et Daniel des leüns guaresis,  
Guaris de mei l'anme de tuz perilz,  
Pur les pechiez que en ma vie fis ! »  
Sun destre guant a Deu en puroffrit <sup>2</sup>,  
E de sa main seinz Gabriel l'ad pris.  
Desur sun braz teneit le chief enclin :  
Juintes ses mains est alez a sa fin.

vraiment que Charles dise et toute son armée, le gentil comte, qu'il est mort conquérant!

Le comte Roland est gisant sous un pin; vers l'Espagne il a tourné son visage. De plusieurs choses il se prit à se souvenir : de tant de pays que le baron a conquis, de douce France, des hommes de son lignage; de Charlemagne son seigneur, qui l'a nourri. Il ne peut s'empêcher qu'il n'en pleure et soupire! mais lui-même ne veut se mettre en oubli; il bat sa poitrine, il prie Dieu de lui faire merci : « Vrai père, qui jamais ne mentis, qui ressuscitas Lazare de la mort et sauvas Daniel des lions, sauve mon âme de tous périls à cause des péchés que je fis en ma vie ! » Il offre à Dieu le gant de sa main droite, et de sa main saint Gabriel l'a pris. Sur son bras il inclina sa tête; les deux mains jointes, est allé à sa fin. Dieu lui envoya son ange ché-

1. Clamer sa coulpe, c'est battre sa poitrine en disant : *mea culpa*, c'est ma faute, et en accusant ses péchés (*coulpes*).

2. En signe d'hommage.

Deus li tramist sun angle cherubin  
 E seint Michiel de la mer del Peril.  
 Ensemble od els seinz Gabriel i vint.  
 L'anme de l'eunte portent en pareis.

### Mort d'Aude <sup>1</sup>.

Li Emperere est repairez d'Espagne  
 E vient ad Ais a l'meillur sied de France.  
 Muntet <sup>2</sup> el palais, est venuz en la sale.  
 As li venue Alde, une bele dame.  
 Ço dist a l' rei : « U est Rollanz li catanies <sup>3</sup>,  
 Ki me jurat cume sa per a prendre ? »  
 Carles en ad e dulur e pesance,  
 Pluret des oilz, turet sa barbe blanche :  
 « Soer, chere amie, d'hume mort me demandes.  
 Jo t'en durrai mult esforciet escange :  
 C'est Loewis, mielz ne sai jo qu'en parle :  
 Il est mis filz e si tiendrat mes marches <sup>4</sup>. »  
 Alde respunt : « Cist mot mei est estranges.  
 Ne placet Deu, ne ses seinz, ne ses angles

rubin et saint Michel du Péril de la Mer. Avec eux vint saint Gabriel. Ils emportent l'âme du comte au paradis.

L'empereur est revenu d'Espagne et vient à Aix au meilleur lieu de France, monte au palais, est venu en la salle. Voici venir à lui Aude, une belle dame, qui dit au roi : « Où est Roland, le capitaine, qui me jura de me prendre pour femme ? » Charles en a une douleur pesante; pleure des yeux, tire sa barbe blanche: « Sœur, chère amie, celui que tu demandes est mort; je t'en donnerai un beaucoup plus grand en échange; c'est Louis, que puis-je dire de plus? il est mon fils, et il tiendra mes marches. » Aude répond : « Cette parole m'est étrange; ne plaise à Dieu, à

1. Aude était la sœur d'Olivier, fiancée de Roland.

2. Le *t* final s'élide ici : *Monte el palais*; ailleurs il ne s'élide pas. Voy. vers 23.

3. Prononcez *cataine*.

4. Mes *marches*, mes frontières, c'est-à-dire mon empire. Ici la *part* est nommée pour le tout.

Après Rollant que jo vive remaigne ! »  
 Perd la culur, chiet as piez Carlemagne,  
 Sempres est morte. Deus ait mercit de l'anme !  
 Franceis barun en plurent ; si la pleignent.

## 2. ALISCANS.

*Aliscans* est une chanson de geste du douzième siècle, qui appartient au cycle de Guillaume d'Orange. Nous citerons un très beau fragment de ce poème, la reconnaissance du comte Guillaume et de Guibor, sa femme.

Le comte Guillaume d'Orange, vaincu à Aliscans, reparaît devant les murs de sa ville d'Orange, seul, fugitif, et caché sous l'armure d'un Sarrasin qu'il a dépouillé.

Vient a la porte, s'apela le portier ;  
 A haute vois commença a huchier :  
 « Ouvre la porte, lai jus le pont glacier ;  
 Haste-toi, frere, molt en ai grant mestier. »  
 Quant li portiers l'oï ensi coitier,  
 Sor la tornele s'est alés apoier ;  
 Ne connut mie son auferrant <sup>1</sup> corsier  
 Ne de l'ensengne ke i vit baloier,  
 Ne le vert elme, ne l'escut de quartier ;  
 Quida que fust de la gent l'aversier.  
 Ki les vausist traïr et enginnier.

ses saints, à ses anges, qu'après Roland je demeure vivante ! » Elle perd la couleur, elle tombe aux pieds de Charlemagne ; soudain elle est morte. Dieu ait merci de l'âme ! Les barons français la plaignent en pleurant !

Vient à la porte, appela le portier — à haute voix commença de crier : — « Ouvre la porte, laisse le pont tomber (glisser à bas). — Hâte-toi, frère ; j'en ai très grand besoin. — Quand le portier l'ouït ainsi presser — sur la tournelle est allé s'appuyer — ne connut pas son coursier gris — ni son enseigne qu'il voyait balayer (flotter) ni le vert heaume ni l'écu à quartiers — pensa qu'il fût de la gent ennemie — qui les voulût trahir et

1. Auferrant, couleur de fer.

Dist a Guillaume : « Or vos traiés arrier,  
 S'un seul petit vos voi plus aprocier  
 Tel vous donrai sor cel elme vergier  
 Que del cheval vos feré trebuchier.  
 Alés vos ent, traîtres losengier ;  
 Guillames deit de l'Archant <sup>1</sup> repairier.  
 Quidiés vos ore ke soiemes bergier ? »  
 Et dist li quens : Amis, ne t'esmaier ;  
 Je sui Guillames, li marchis au vis fier,  
 Mort sont mi home, n'i ai nul recovrier ;  
 Ochis sont a haschie <sup>2</sup>.

Dist li portiers : « Un petit vos souffrés. »  
 De la tornele est molt tost avalés,  
 Vint a Guiborc, si haut est escriés :  
 Gentiex contesse, dist-il, car vos hastés,  
 La defors est uns chevaliers armés.  
 D'armes païenes est ses cors conraés,  
 Et dist k'il est Guillames au cort nés <sup>3</sup>. »  
 Ot le Guibors, li sans li est mués ;

tromper. — Dit à Guillaume : Or vous tirés arrière ; — si un seul pas vous vois plus approcher — tel coup vous donnerai sur ce heaume vergé — que du cheval vous ferai trébucher. — Allez-vous-en, traître trompeur. — Guillaume doit d'Aliscans revenir. — Pensez-vous donc que nous sommes bergers (niais) ? » Et dit le comte : « Ami, ne t'émeus pas. — Je suis Guillaume le marquis au front fier. — Morts sont mes hommes, il n'y a nul remède. — Occis sont et hachés. »

Dit le portier : « Un moment attendez. » De la tournelle est vite descendu. — Vint à Guibor, et s'est haut écrié : — Noble comtesse, a-t-il dit, hâtez-vous. — Là dehors est un chevalier armé. — D'armes païennes son corps est équipé, — et dit qu'il est Guillaume-au-court-nez. » — Guibor l'entend, tout son sang est

1. L'Archant paraît désigner le même lieu qu'Aliscans ; c'est la plaine autour d'Arles.

2. Dans plusieurs chansons de gestes le couplet, ou *laisse*, se termine ainsi par un petit vers de six syllabes qui ne rime pas avec les autres.

3. Au-court-nez, surnom donné au comte d'Orange, à la suite d'une blessure qui l'avait mutilé.

Ele descent dou palais segnorés.  
 Vient as crestiaus amont sor les fossés.  
 Dist à Guillaume : « Vasal, ke demandés ? »  
 Li quens respent : « Dame, la porte ovrés  
 Isnelement et le pont avalés ;  
 Car chi m'encauce Baudus et Desramés <sup>1</sup>,  
 Et vint mil Turs a vers elmes gemmés ;  
 Se chi m'ataignent, je sui a mort livrés.  
 Gentiex contesse, por Dieu, car vos hastés. »  
 Et dist Guibors : « Vasal, n'i enterrés  
 Toute sui seule, n'ai ot moi home nés  
 Fors cest portier, et un cleric ordenés,  
 Petis enfans, n'ont pas dis ans passés,  
 Et de nos dames, ki le cuer ont irés  
 Por leur maris, ne sai ou sont allés,  
 K'aveuc Guillaume alerent au cort nés  
 En Aliscans, sor païens desfaés. »  
 Ot le Guillames, s'est vers terre clinés  
 De pitié pleure li marchis au cort nés,  
 L'aige li cort fil a fil sor le nés.  
 Guibors rapele quant fu amont levés,

tourné. — Elle descend du palais seigneurial — vient aux créneaux, en haut sur les fossés. — Dit à Guillaume : « Vassal, que demandez ? » — Le comte répond : « Dame, la porte ouvrez — rapidement et le pont descendez ; — car me poursuivent Baudus et Desramé — vingt mille Turcs à verts heaumes gemmés — et s'ils m'atteignent, je suis à mort livré. — Noble comtesse, donc, par Dieu, hâtez-vous. » — Et dit Guibor : « Vassal, vous n'entrerez — suis toute seule, n'ai pas avec moi homme né, — hors ce portier et un cleric ordonné — petits enfants, qui n'ont dix ans passés — et de nos dames dont le cœur est fâché — pour leurs maris : ne sais où sont allés — avec Guillaume-au-court-nez sont allés — en Aliscans contre païens maudits. » Guillaume entend ; s'est à terre incliné — de pitié pleure le marquis-au-court-nez ; — et l'eau lui court par filets sur le nez. — Guibor rappelle quand se fut

1. Chefs de l'armée sarrasine.

« Ce sui je, dame, molt grant tort en avés,  
 Molt m'esmervel ke desconu m'avés :  
 Je sui Guillames, ja mar le meskerrés. »  
 Et dist Guibors : « Paien, vos i mentés,  
 Anchois sera vostre ciés desarmés  
 Ke vos ovre la porte. »

« France contesse, dist Guillames li ber,  
 Trop longuement me faites demorer.  
 Vez de païens toz ces tertres raser.  
 — Voir, dist Guibors, bien oi a vo parler  
 Ke mal doiés Guillaume resambler :  
 Unc por païen nel vi espaonter... »  
 Ot le li quens, lait la ventaille <sup>1</sup> aler,  
 Puis haut leva le vert elme gemé.  
 « Dame, dist-il, or poés esgarder :  
 Je sui Guillames, car me laisiés entrer. »  
 Si com Guibors le prent a raviser,  
 Parmi le camp veit cent païens aler.  
 Corsu d'Urastes les fist de l'ost torner ;  
 Par aus faisoit Desramé presenter

relevé. — « Dame, c'est moi, très grand tort en avez. — Fort m'émerville que méconnu m'avez. — Je suis Guillaume, à tort le mécroirez. » — Et Guibor dit : Païen, vous y mentez — avant sera votre chef désarmé — que vous ouvre la porte. »

« Franche comtesse, dit Guillaume le preux — trop longuement me faites demeurer. — Voyez païens tous ces tertres raser. — Vrai, dit Guibor, bien vois à ce parler — que mal devez ressembler à Guillaume. — Onc pour païens ne le vis s'effrayer. » — Le comte entend, laisse aller la ventaille — puis releva le vert heaume gemé. — « Dame, dit-il, vous pouvez regarder. — Je suis Guillaume ; donc me laissez entrer. » — Comme Guibor va pour le regarder — parmi la plaine voit cent païens aller. — Corsu d'Urastes les détacha de l'ost (armée) ; à Desramé par

1. Partie supérieure du *haubert*, ou tunique de maille ; elle se relevait pour couvrir le menton et la levre intérieure.

Deus cens chaitis, ki tot sont baceler<sup>1</sup>,  
 Et trente dames od les viaires clers.  
 De grans chaienes les eurent fait noer,  
 Païen les batent, qui Diex puist mal doner  
 Dame Guibors les a oï crier  
 Et hautement Damledeu reclamer ;  
 Dist a Guillaume : « Or puis-je bien prover  
 Que tu n'ies mie dan Guillames le ber,  
 La fiere brace qu'en soloit tant loer ;  
 Ja n'en lessastes païens noz gens mener  
 Ne a tel honte batre ne devorer. »  
 — Dex, dist li quens, com me velt esprover !  
 Je ne leroie por la teste a coper  
 Que devant li ne veise ore joster.  
 Por soe amer me doi je bien grever. »

Il s'élançe sur l'escorte païenne, la détruit tout entière et délivre les prisonniers. A ces coups merveilleux, Guibor a reconnu enfin le preux Guillaume, et maintenant elle se désespère de l'avoir exposé à ce nouveau péril.

Voit le Guibors, si commence a plorer ;  
 A haute voiz comença a crier :  
 « Venez, biau sire, or i poez entrer. »

eux fit présenter — deux cents captifs qui tous sont bacheliers — et trente dames, aux clairs visages. — De grandes chaînes les firent enchaîner. — Païens les battent ; Dieu puisse les maudire ! — Dame Guibor les a ouïs crier — et hautement Seigneur Dieu réclamer. — Dit à Guillaume : « Or puis-je bien prouver — que tu n'es pas dom Guillaume le preux — le bras si fier et toujours tant loué. — Onc n'a laissé payens nos gens mener — honteusement les battre et dévorer. — Dieu, dit le comte, elle veut m'éprouver. — Ne laisserais, pour la tête à couper — que devant elle je n'aille bien jouter. — Pour l'amour d'elle, me dois-je bien grever (peiner). »

Le voit Guibor, et commence à pleurer — à haute voix commence de crier : — « Venez, beau sire ; or vous pouvez entrer. »

1. Bacheliers, jeunes hommes libres, non encore chevaliers.

La porte s'ouvre, le pont s'abaisse, Guillaume entre dans la ville avec les prisonniers qu'il vient de délivrer. Guibor lui enlève ses armes et panse ses plaies ; et demande en tremblant le sort de tous ses compagnons d'armes :

« Sire, fait ele, ou est remés Bertrants,  
Et Guielins, et Guichars li aidans,  
Gautiers de Termes, Gerars et Guinemans,  
Gaudins li bruns et li preus Joserans,  
Et Viviens, li gentiz combatans,  
Et li barnages de la terre des Frans ?  
Rendés les moi sains et saus et vivans.  
— Dame, dist-il, mort sont en Alischans. »

### 3. LA BELLE DOETTE, chanson.

Les plus anciennes chansons du douzième siècle ont un caractère narratif. Ce sont des romances héroïques où le poète raconte en quatre ou cinq couplets une aventure de guerre ou d'amour. Telle est la *Belle Doette*. Elle attend son époux ; il ne reviendra pas. Il a péri dans un tournoi. (Sur les *Chansons*, voy. nos *Leçons de littérature française*, I, p. 36 à 42.)

Bele Doette as fenestres se siet,  
Lit en un livre, mais au cuer ne l'en tient ;  
De son ami Doon li ressovient,  
Qu'en autres terres est alez tornoier.  
E or en ai dol <sup>1</sup>.

— Sire, fait-elle, où est resté Bertrand — et Guielin, et Guichard le vaillant ? — Gautier de Termes, Gérard, et Guinemant, Gaudin le Brun et le preux Joseran ? — et Vivien, le gentil combattant ? — tous les barons de la terre des Francs ? — Rendez-les-moi, sains et saufs et vivants. — Dame, dit-il, sont morts en Aliscans. »

Belle Doette à la fenêtre est assise ; lit en un livre, mais son cœur est ailleurs. De son ami Doon lui ressovient, qui est allé au tournoi en autre terre. Et maintenant j'en ai deuil.

1. Le refrain ne rime pas, dans les premières strophes. Dans les trois dernières, il rime avec un vers de douze syllabes, qui s'y ajoute. (Nous avons retranché deux strophes à la fin de la romance.) Cet allongement inattendu du refrain est d'un effet très heureux.

Un escuiers az degrés de la sale  
 Est dessenduz, s'est destrossé sa male.  
 Bele Doette les degrez en avale <sup>1</sup>,  
 Ne cuide pas oïr novele male.

E or en ai dol.

Bele Doette tantost li demanda :  
 « Ou est mes sires que ne vi tel pieça <sup>2?</sup> »  
 Cil ot tel duel que de pitié plora.  
 Bele Doette maintenant se pasma.

E or en ai dol.

Bele Doette s'est en estant drecie,  
 Voit l'escuier, vers lui s'est adrecie,  
 En son cuer est dolante et correcie,  
 Por son seignor dont ele ne voit mie.

E or en ai dol.

Bele Doette li prist a demander :  
 « Ou est mes sires cui je doi tant amer ?  
 — En non Deu, dame, nel vos quier mais celer :  
 Morz est mes sires, ocis fu al joster.

E or en ai dol.

Un écuyer devant les degrés de la salle est descendu, a détaché sa valise. Belle Doette descend les degrés; elle ne croit pas oïr mauvaise nouvelle. Et maintenant j'en ai deuil.

Belle Doette aussitôt lui demanda : « Où est mon seigneur que je n'ai vu depuis si longtemps ? » Lui eut telle douleur que de pitié pleura. Belle Doette aussitôt se pâma. Et maintenant j'en ai deuil.

Belle Doette s'est dressée tout debout, voit l'écuyer, vers lui s'est dirigée; en son cœur est dolente et courroucée pour son seigneur, qu'elle ne voit pas. Et maintenant j'en ai deuil.

Belle Doette se prit à lui demander : « Où est mon seigneur, que je dois tant aimer ? — Au nom de Dieu, dame, je ne veux pas vous le cacher. Mon seigneur est mort, tué au tournoi. Et maintenant j'en ai deuil. »

1. *Avaler* (*ad vallem*), c'est proprement descendre ou faire descendre.

2. *Pieça* (pièce-a), c'est-à-dire il y a pièce, morceau, espace de temps.

Bele Doette a pris son duel a faire.

« Tant mar <sup>1</sup> i fustes, cuens Do, frans debonaire <sup>2</sup>.

Por vostre amor vestirai-je la haire,

Ne sor mon cors n'avra pelice vaire <sup>3</sup>.

E or en ai dol :

Por vos devenrai nonne en l'eglyse Saint Pol. »

#### 4. APPEL A LA CROISADE, c'tanson.

Vos ki ameis de vraie amor,

Esveilliez vos, ne dormeis pais ;

L'aluete nos trait lou jor,

Et si nos dist an ses refrais :

Ke venus est li jors de pais,

Ke Deus par sa tres grand doucor

Promet a ceuz ki por s'amor

Panront la creus, et por lor fais

Sofferont poinne nuit et jor ;

Dont verra il ses amans vrais.

Belle Doette a commencé son deuil. « Ah ! pour votre malheur vous y fûtes, comte Doon, loyal et de bonne race. Pour l'amour de vous je vêtirai la haire ; ni sur mon corps n'y aura plus de pelisse fourrée de vair. Et maintenant j'en ai deuil. Pour vous je deviendrai nonne en l'église Saint-Paul. »

Vous qui aimez de vrai amour, éveillez-vous, ne dormez pas ; l'alouette nous ramène le jour, et nous dit, en ses refrains, qu'il est venu le jour de paix, que Dieu par sa très grande douceur, promet à ceux qui pour l'amour de lui prendront la croix, et pour leurs péchés souffriront peine nuit et jour. Ainsi verra-t-il ses vrais amis.

1. Voy. ci-dessus, p. 7.

2. Debonaire, c'est-à-dire de bonne aire, ou de bon lieu, de bonne extraction ; c'est le sens primitif. On a aussi expliqué autrement la locution : *de bon air* (visage).

3. *Vair* (latin, *varius*) désigne cette fourrure de teinte variée qu'on nomme aujourd'hui *petit-gris*.

Cil doit bien estre forjugiez  
 Ki a besoing son seignor lait,  
 Si sera il, bien lou sachiez ;  
 Asez avra et poinne et lait,  
 A jor de nostre dairien plait,  
 Ke Deus costeis, pames, et picz  
 Mosterra sanglans et plaiez :  
 Car cil ki plus avra bien fait  
 Sera si tres fort esmaiez,  
 K'il tremblera keil greit k'il ait.

Cil ki por nos fut an creus mis  
 Ne nos ama pas faintement,  
 Ains nos ama com fins amis,  
 Et por nos amiablement  
 La sainte crox mult doucement  
 Antre ses bras, an mi son pis,  
 Con agnials dous et simples, prist,  
 Et l'astraing angoisement ;  
 Puis i fut a trois clos clofis,  
 Par piés, par mains, estroitement.

##### 5. QUESNES DE BÉTHUNE.

Quesnes de Béthune, d'une famille illustre (celle qui quatre cents ans plus tard donna le jour à Sully), fut bon poète et bon soldat

Celui-là doit bien estre condamné, qui au besoin laisse son seigneur ; il le sera, sachez-le bien ; il aura grand'peine et grand'honte au jour de notre dernier jugement, quand Dieu de son côté, de ses mains, de ses pieds montrera les sanglantes plaies ; car celui qui aura fait le mieux sera si fort épouvanté qu'il tremblera, quels que soient ses mérites.

Celui qui pour nous fut mis en croix ne nous aima pas par feinte, mais nous aima comme un vrai ami, et pour nous amoureuxment prit la sainte croix très doucement entre ses bras, contre sa poitrine, comme un agneau simple et doux, et l'étreignit avec angoisse : puis y fut à trois clous cloué, par pieds, par mains, étroitement.

Il se croisa deux fois et eut part, en 1204, à la prise de Constantinople. Il mourut déjà vieux en 1224 ; ses chansons appartiennent à la fin du siècle précédent.

Ahi, amours, com dure departie  
 Me convendra faire de la meillour  
 Ki onques fust amee ne servie !  
 Dex me ramaint a li par sa douçour  
 Si voirement que m'en part a dolour.  
 Las, qu'ai-je dit ! ja ne m'en part e mie.  
 Se li cors vait servir Nostre Seignour.  
 Li cuers remaint del tout en sa baillie.

Pour li m'en vois souspirant en Surie,  
 Car je ne doi faillir mon creatour.  
 Qui li faudra a cest besoing d'aie  
 Sachiez que il li faudra a greignour.  
 Et sachent bien li grant et li menour  
 Que la doit on faire chevalerie  
 U on conquiert paradis et honour,  
 Et pris et los et l'amour de s'amie.

Dex est assis en son saint hiretage :  
 Or i parra se cil le secorront  
 Qui il jeta de la prison ombrage,  
 Quant il fu mors en la crois que Turc ont.

Hélas, amour, combien dure départie (séparation) me conviendra faire de la meilleure qui jamais fut aimée ni servie ! Dieu me ramène à lui par sa douceur ! Aussi vraiment qu'il m'en sépare avec douleur ! Las ! qu'ai-je dit ? non, je ne m'en sépare pas ; si le corps va servir Notre-Seigneur, le cœur reste tout entier en puissance d'elle.

Pour lui m'en vais soupirant en Syrie ; car je ne dois faillir a mon créateur. Qui lui fera défaut dans ce besoin d'aide, sachez qu'il lui manquera en plus grand besoin. Et sachent bien les grands et les moindres que là doit-on faire chevalerie, où on conquiert paradis et honneur, et prix, et louange, et l'amour de son amie.

Dieu est assis en son saint héritage. Or y paraîtra si ceux-là le secourront qu'il jeta hors de la prison sombre quand il mourut

Sachiez cil sont trop honi qui n'iront,  
 S'il n'ont poverte ou vieillece ou malage  
 Et cil qui sain et joene et riche sont  
 Ne pueent pas demourer sans hontage.

Qui ci ne veut avoir vie anuieuse  
 Si voist pour Dieu morir liés et joieus.  
 Que cele mort est douce et savereuse,  
 Dont on conquiert le regne precieux !  
 Ne ja de mort n'en i morra uns seus,  
 Ains naisteront en vie glorieuse.  
 Je n'i sai plus qui ne fust amoreus,  
 Trop fust la voie et bone et deliteuse.

Dex, tant avom esté preu par huiseuse :  
 Or i parra qui a certes iert preus,  
 S'irom vengier la honte dolereuse,  
 Dont chascuns doit estre iriez et honteus,  
 Qu'a nostre tans est perduz li sains leus  
 U Deus soufri pour nous mort glorieuse.  
 S'or i laissom nos enemis morteus,  
 A tous jours mais iert no vie honteuse.

en la croix que Turcs possèdent. Sachez-le, ceux-là sont trop honnis qui n'iront, s'ils n'ont pauvreté, ou vieillesse ou maladie ; et ceux qui sains et jeunes et riches sont, ne peuvent pas demeurer sans honte.

Qui ne veut avoir ici vie ennuyeuse, aille pour Dieu mourir gai et joyeux. Que cette mort est douce et savoureuse, dont on conquiert le royaume précieux ! ni déjà de mort n'y en mourra un seul ; mais naitront en vie glorieuse. Je n'y sais plus qui ne fût amoureux (de cette mort) ; trop fut la voie et bonne et délicateuse.

Dieu ! tant avons été preux par amusement. Or y paraîtra qui certes sera preux ; nous irons venger la honte douloureuse dont chacun doit être irrité et honteux. Car en notre temps fut perdu le saint lieu où Dieu souffrit pour nous mort glorieuse. Si maintenant nous y laissons nos ennemis mortels, à tout jamais sera notre vie honteuse.

## 6. WACE.

Wace, né à Jersey, élevé à Caen, fut protégé par Henri II, roi d'Angleterre, duc de Normandie. Il composa pour lui plaire le *Roman de Brut*, histoire légendaire des origines de la Grande-Bretagne ; et le *Roman de Rou* (Rollon), histoire des ducs de Normandie au dixième et au onzième siècle. Le *Brut* parut vers 1155 ; le *Rou* vers 1170. Voici un extrait de ce dernier poème ; Wace y peint avec énergie une insurrection des paysans normands qui avait éclaté vers 997, peu après l'avènement du duc Richard II dit le Bon. (Sur les poèmes historiques, voyez nos *Leçons de littérature française*, pages 42 à 44.)

## La Révolte des paysans.

N'aveit uncor gaires regné  
 Ne gaires n'aveit duc esté,  
 Quant el païz surst une guerre  
 Ki dut grant mal fere a la terre.  
 Li païsan e li vilain,  
 Cil del boschage e cil del plain,  
 Ne sai par kel entichement <sup>1</sup>  
 Ne ki les meu primierement,  
 Par vinz, par trentaines, par cenz  
 Unt tenuz plusurs parlemenz.  
 Tel parole vunt conseillant,  
 Se il la poent metre avant,  
 E il la puissent a chief traire,  
 Ki a plus haut sera cuntraire.  
 Priveement unt purparlé,

(Il) n'avait encore guères régné, ni guères n'avait été duc, quand au pays surgit une guerre qui dut faire grand mal à la terre. Les paysans et les vilains, ceux du bocage et ceux de la plaine (ne sais par quelle instigation, ni qui les mut premièrement), par vingt, par trente, par cent ont tenu plusieurs conciliabules. Telle parole ils vont proposant qui, s'ils peuvent l'exécuter, s'ils peuvent en venir à bout, sera dangereuse aux plus grands. Secrètement ils ont pourparlé, et plusieurs ont entre

1. *Entichement* ou *enticement*, d'*enticier*, exciter, n'est pas le même mot que le néologisme *enticement*, formé sur *enticier*, qui n'est qu'une autre forme d'entacher.

Et plusurs l'ont entr' els juré  
 Ke jamez par leur volenté  
 N'arunt seingnur ne avoé.  
 Seingnur ne lur funt se mal nun;  
 Ne poent aveir od els raisun,  
 Ne lur gaainz ne lur laburs.  
 Chescun jur vunt a grant dolurs,  
 En peine sunt et en anhan.  
 Antan fu mal e pis cel an.  
 Tute jur sunt lur bestes prises  
 Pur aïes e pur servises ;  
 Tant i a plaintes e quereles  
 E custumes viez e nuvels.  
 Ne poent une heure aveir paiz.  
 Tuz en jur sunt semuns <sup>1</sup> de plaiz :  
 Plaiz de forez, plaiz de moneies,  
 Plaiz de purprises, plaiz de veies,  
 Plaiz de biés <sup>2</sup>, et plaiz de moutes,  
 Plaiz de faütez <sup>3</sup>, plaiz de toutes <sup>4</sup>,  
 Plaiz d'aguaiz, plaiz de graveries,

eux juré que jamais par leur volonté n'auront seigneurs ni *avoués* <sup>5</sup>. Les seigneurs ne leur font que du mal. D'eux on ne peut avoir raison, ni obtenir son gain ni son travail. Chaque jour, ils vont à grand' douleur, ils sont en peine et haletants. L'an passé ce fut mal et cette année c'est pis. Tous les jours leurs bêtes sont prises pour les aides, pour les services. Tant y a plaintes et querelles, et coutumes, vieilles et nouvelles qu'ils ne peuvent une heure avoir paix. Toujours ils sont appelés en justice ; procès de forêt ; procès de monnaie ; procès de limites ; procès de routes ; procès de biefs ; procès de mouture ; procès de féauté ; procès d'impôts ; procès d'aguets ; procès de corvées ;

1. Participe passé de *seondre*, d'où *semonce*.

2. Le *biez* est le bras qu'on détache d'une rivière pour mouvoir une roue de moulin, de scierie, etc.

3. *Féauté*, ou fidélité due par le vassal au seigneur.

4. D'où *maltôte*, impôt levé à tort et illégal.

5. En droit féodal, personnage laïque, ordinairement noble, chargé de défendre les droits des églises et des abbayes.

Plaiz de medlees, plaiz de aïes.  
 « Pur kei nus laissum damagier?  
 Metum nus fors de lor dangier;  
 Nus sumes homes cum il sunt;  
 Tex membres avum cum il unt,  
 Et altresì granz cors avum,  
 Et altretant sofrir poüm;  
 Ne nus faut, fors cuer sulement.  
 Alium nus par serement,  
 Nos aveir e nus defendum,  
 E tuit ensemble nus tenum;  
 E se nus voilent guerreier  
 Bien avum cuntre un chevalier  
 Trente u quarante païzans,  
 Maniables e cumbatans.  
 Malveis seront se vint u trente  
 Bacheler de bele juvente,  
 Ki d'un ne se porrunt defendre,  
 S'il le volent ensemble prendre.  
 A machues e a grant peus,  
 A sajetes et a tineus,  
 A arcs, a haches, a gisarmes,

procès de batailles; procès d'aides : « Pour quoi nous laissons-nous maltraiter? Mettons-nous hors de leur domination. Nous sommes hommes comme ils sont; tels membres avons comme ils ont, et aussi grands corps nous avons, et autant souffrir nous pouvons. Rien ne nous manque, hors le cœur seulement. Allions-nous par serment, défendons notre avoir et nous-mêmes, et tous ensemble nous tenons; et s'ils nous veulent guerroyer, bien avons contre un chevalier trente ou quarante paysans agiles et bons au combat; ils seraient bien mauvais si vingt ou trente jeunes gens de belle jeunesse ne se pouvaient défendre d'un seul homme, s'ils veulent le prendre tous ensemble, avec les massues, avec les grands pieux, avec les flèches, avec les cognées, avec les arcs, avec les haches, avec les guisarmes <sup>1</sup>;

1. Sorte de hache à deux tranchants.

Et a pierres ki n'ara armes.  
 Od la grant gent ke nus avum,  
 Des chevaliers nus defendum.  
 Einsi porum aler as bois,  
 Abres trenchier e prendre a chois  
 Es viviers prendre li peissuns,  
 Et as forez li veneisuns;  
 De tut ferum nos volentez,  
 De bois, de ewes e de prez. »  
 Par cels ditz e par cels paroles,  
 E par altres encor plus foles,  
 Unt tuit cel conseil graanté  
 E sunt entre serementé  
 Ke tuit ensemble se tendrunt  
 Et ensemble se defendrunt.  
 Esliz unt ne sai kels ne kanz  
 Des plus kuint e des miex parlanz,  
 Ki par tuit li païz irunt,  
 E li seremenz rechevrunt.  
 Ne pot estre lunges celee  
 Parole a tantes genz portee;  
 Fust par hume, fust par serjant,  
 Fust par fame, fust par enfant,

à coups de pierres, si l'on n'a d'autre arme. Des chevaliers défendons-nous. Ainsi pourrons aller aux bois, couper les arbres, et prendre à notre choix ; aux viviers prendre les poissons, et aux forêts les venaisons. De tout ferons nos volontés, des bois, des eaux, et des prés. » Par ces dits et par ces paroles, et par autres encore plus folles, tous ont approuvé ce projet, et se sont entre eux promis par serment que tous ensemble ils se tiendront, et ensemble se défendront. Ils ont élu ne sais qui ni quels, des plus habiles, des mieux parlants, qui par tout le pays iront et recevront le serment. Ne put être longtemps céléee parole à tant de gens portée ; soit par homme, soit par sergent <sup>1</sup>, soit par femme, soit par enfant, soit par l'ivresse ou la colère, assez

1. *Sergent* (latin, *servientem*) signifie primitivement *serviteur*.

Fust par ivresce, fust par ire,  
 Asez tost oï Richard dire  
 Ke vilain cumune faseient <sup>1</sup>.

### 7. ADAM.

Voici le plus ancien drame écrit en français, qui nous soit parvenu. C'est l'histoire de la chute de l'homme, et le plus vieux modèle de ces pièces sacrées qui s'appelleront plus tard des *mystères*. La scène suivante offre une réelle valeur de style et de conduite. (Sur le théâtre au XII<sup>e</sup> siècle, voyez nos *Leçons de littérature française*, pages 44 à 47.)

#### La Tentation.

SATAN.

Eva, ça sui venuz a toi.

EVE.

Di moi, Sathan, e tu purquoi ?

SATAN.

Je veis querant tun pru, t'honor.

EVE.

Ço dunge Deu !

SATAN.

N'aiez poür.

Mult a grant tens que j'ai appris

Toz les conseils de Parais.

Une partie t'en dirrai.

vite Richard ouit dire que les vilains faisaient une commune.

*Satan.* Eve, je suis venu ici pour toi. — *Eve.* Dis-moi, Satan, pourquoi es-tu venu ? — Je vais cherchant ton bien, ton honneur. — Que Dieu le donne ! — N'aie pas peur. Il y a très longtemps que j'ai appris tous les desseins du paradis. Je t'en dirai

1. La répression fut immédiate et très sanglante; et par l'épouvante des supplices « la cumune remest a tant », dit le vieil historien : la commune en resta là.

ADAM.

EVE.

Or le commence e jo l'orrai.

SATAN.

Jo vi Adam, mais trop est fols.

EVE.

Un poi est durs.

SATAN.

Il serra mols.

Il est plus durs que n'est enfers.

EVE.

Il est mult francs.

SATAN.

Ainz est mult sers.

Cure ne volt prendre de soi,  
 Car la prenge sevals de toi.  
 Tu es fieblette e tendre chose  
 E es plus fresche que n'est rose ;  
 Tu es plus blanche que cristal,  
 Que nief qui chiet sor glace en val.  
 Mal cuple en fist li criatur ;  
 Tu es trop tendre et il trop dur.  
 Mais neporquant tu es plus sage ;  
 En grant sens as mis tun corrage ;  
 Por ço fait bon traïre a tai.  
 Parler te voil.

une partie. — Or commence, et je l'entendrai. — J'ai vu Adam, mais il est trop fou. — Il est un peu dur. — Il s'amollira. Il est plus dur que n'est l'enfer. — Il est bien libre. — Il est plutôt bien serf. Il ne veut prendre soin de lui-même ; qu'il prenne soin au moins de toi. Tu es faiblette et tendre chose, et es plus fraîche que n'est rose ; tu es plus blanche que cristal, que neige qui tombe sur glace en un vallon ; le créateur en fit un mauvais couple ; tu es trop tendre, et lui trop dur. Mais cependant tu es plus sage ; tu as grand sens dans ton cœur ; aussi fait-il bon de s'adresser à toi, je te veux parler. — Fais-le maintenant. -- Que

EVE.

Or ja ce fai.

SATAN.

N'en sache nuls.

EVE.

Ki deit saveir ?

SATAN.

Neïs Adam.

EVE.

Nenil par mei.

SATAN.

Or te dirrai e tu m'ascote,  
 N'a que nus dous en ceste rote,  
 E Adam la qui ne nous ot.

EVE.

Parlez en halt, n'en savrat mot.

SATAN.

Jo vus acoint d'un grant engin  
 Qui vus est fait en cest jardin.  
 Le fruit que Deus vus ad doné  
 Nen a en soi gaires bonté :  
 Cil qu'il vus ad tant defendu  
 Il ad en soi mult grant vertu.  
 En celui est grace de vie  
 De poeste et de seignorie,  
 De tut saver, et bien et mal.

nul n'en sache rien. — Qui le peut savoir? — Non pas même Adam. — Nenni par moi. — Or te vais dire, écoute-moi; n'y a que nous deux en cette route et Adam là-bas qui ne nous entend pas. — Parles-en haut, il n'en saura mot. — Je vous avertis d'une grande ruse qui vous est faite en ce jardin. Le fruit que Dieu vous a donné n'a en soi guère de bonté. Celui qu'il vous a tant défendu a en soi très grande vertu. En celui-là est grâce de vie, de puissance et de seigneurie, de tout savoir, et

ADAM

EVE.

Quel savor a?

SATAN

Celestial !

A ton bel cors, a ta figure  
 Bien covendreit tel aventure,  
 Que tu fusses dame del mont,  
 Del souverain e del parfont,  
 E seüsez quanque a estre,  
 Que de tuit fuissez bone maistre.

EVE.

Est tel li fruiz?

SATAN.

• Oil, par ver.

EVE.

Ja me fait bien sol le veer.

bien et mal. — Quelle saveur a-t-il? — Céleste! à ton beau corps, à ta figure, bien conviendrait telle aventure, que tu fusses dame du monde, de celui d'en haut et de celui d'en bas, et que tu susses tout ce qui existe, que de tout tu fusses maîtresse. — Le fruit est tel? — Oui, en vérité. — Déjà, rien qu'à le voir, il me fait du bien.

## II. — TREIZIÈME SIÈCLE.

---

### 8. L'HISTOIRE DE GUILLAUME LE MARÉCHAL.

Ce poème<sup>1</sup>, dont l'auteur est inconnu, fut écrit vers 1225. Il raconte la vie de Guillaume le Maréchal, comte de Pembroke, régent d'Angleterre pendant les trois premières années du règne de Henri III (il mourut en 1219). Nous citerons les vers où le poète a décrit la mort douloureuse de Henri II. (Voyez nos *Leçons de littérature française*, tome I, p. 52-53.)

On sait que les fils du roi s'étaient révoltés contre leur père. Philippe Auguste fit remettre à Henri II la liste de tous les rebelles : Henri II, déjà malade, demande à un serviteur de lui dire leurs noms :

E cil en suspirant li dist :  
« Sire, si m'aïst Jhesu Crit,  
Li premiers qui est ci escriz,  
C'est li quens Johan vostre fiz<sup>2</sup>. »  
Quant li reis Henris entendi  
Que la riens ou plus atendi  
A bien faire et qu'il plus amot  
Lé traïsseit, puis ne dist mot  
Fors tant : « Asez en avez dit. »  
Lors s'entorna devers son lit :

Et celui-ci en soupirant lui dit : « Sire, que Jésus-Christ me vienne en aide ! le premier qui est ci écrit, c'est le comte Jean votre fils. » Quand le roi Henri entendit que la chose que plus il s'appliqua à combler de bien, et qu'il aimait le plus, le trahissait, depuis il ne dit mot, hors seulement : « Asez en avez dit. » Lors il se retourna du côté de son lit ; le corps le brûle, son

1. Retrouvé récemment en Angleterre par M. Paul Meyer.

2. Plus tard roi et connu sous le nom de Jean-sans-Terre.

Li cors li frit, li sans le trouble,  
 Si qu'il out la color si trouble  
 Qu'el fu neire e persie e pale.  
 Por sa dolor qui si fu male,  
 Perdi sa memorie<sup>1</sup> trestote  
 Si qu'il n'oï ne ne vit gote.  
 En tel peine e en tel dolor  
 Fu travalliez tresque al terz jor.  
 Il parlout, mais nuls ne saveit  
 Prou entendre ke il diseit.  
 Li sanz li figa sur le cuer,  
 Si l'estut venir a tel fuer  
 Que la mort, sanz plus e sanz mains,  
 Li creva le cuer a ses mains.  
 Tuit cil qui entor lui esteient  
 Et qui son cors garder deveient  
 Quand il virent la mort le rei  
 Chascuns tira e traist a sei,  
 Ce ku'il ourent del suen en garde.  
 Por ce est fols qui ne s'i garde,  
 Quant il sent que mort le travaille,  
 Qui trop se fie en la kenaille  
 Del suen garder, einz le departe

sang se trouble, tant qu'il eut la couleur si trouble, qu'elle fut noire et violette et pâle. Pour sa douleur qui fut si cruelle, il perdit toute sa mémoire, tant qu'il n'entendit ni ne vit goutte. En telle peine et en telle douleur il fut travaillé jusqu'au troisième jour. Il parlait, mais nul ne savait bien entendre ce qu'il disait. Le sang lui figea sur le cœur. Il lui fallut venir à tel point que la mort, ni plus ni moins, lui creva le cœur de ses mains. Tous ceux qui autour de lui étaient et qui devaient garder son corps, quand ils virent la mort du roi, chacun tira et prit pour soi ce qu'ils eurent de son bien en garde. Pour ce est fou qui n'y prend garde, quand il sent que mort le travaille, qui trop se fie en la canaille pour garder son bien; que plutôt

1. Prononcez *mémoire*.

Si feitement ke Dex i parte  
 Ainz que la mort l'ait atrapé.  
 Quant li haspel ourent hapé  
 Ses dras, ses joiaus, son avoir,  
 Quant que chascuns en pout avoir,  
 Si remest li reis d'Engleterre  
 Si nuz comme il chaï sus tere.  
 Tele est Fortune, alas ! alas !  
 Qu'ele mist de si haut si bas  
 Si haut home, si onoré,  
 Si riche rei si redouté !

## 9. COLIN MUSSET.

C'était un joyeux ménestrel, qui courait de château en château en chantant ses vers et en sollicitant les seigneurs à se montrer généreux. Il a peint avec agrément sa vie errante dans la chanson qui suit. (Sur les chansonniers du XIII<sup>e</sup> siècle, voyez nos *Leçons de littérature française*, tome I, p. 55 à 62.)

Sire quens, j'ai vielé <sup>1</sup>  
 Devant vos en vostre osté ;  
 Si ne m'avés rien doné,  
 Ne mes gages acquité ;  
 C'est vilenie.  
 Foi que doi sainte Marie,

il le partage de telle façon que Dieu y ait part avant que la mort ne l'ait attrapé. Quand les pillards eurent happé ses draps, ses joyaux, son avoir, tant que chacun en put avoir, ainsi resta le roi d'Angieterre aussi nu qu'il tomba sur terre. Telle est Fortune, hélas ! hélas ! qu'elle mit de si haut si bas si haut personnage, si honoré, si riche roi, si redouté.

Sire comte, j'ai joué de la vielle devant vous, en votre hôtel ; et vous ne m'avez rien donné, ni acquitté mes gages. C'est vilenie. Foi que je dois à sainte Marie, jamais je ne vous suivrai.

1. La vielle n'était pas l'instrument qu'on désigne ainsi aujourd'hui, mais une sorte de violon.

Unc ne vos sievrai je mie ;  
 M'aumosniere est mal garnie,  
 Et ma malle mal farcie.

Sire quens, quar comandez  
 De moi vostre volenté.  
 Sire, s'il vos vient a gré,  
 Un beau don car me donez  
     Par cortoisie.

Talent ai, n'en doutez mie,  
 De raler a ma mesnie ;  
 Quant vois bourse desgarnie,  
 Ma feme ne me rit mie.

Ains me dist : Sire Engelé,  
 En quel terre avez esté,  
 Qui n'avez rien conquesté  
     Aval la ville ?

Vez com vostre malle plie,  
 Elle est bien de vent farcie.  
 Honiz soit qui a envie  
 D'estre en vostre compaignie.

Quant je vien a mon osté  
 Et ma feme a regardé  
 Derrier moi le sac enflé,

Mon aumônière est mal garnie, et ma malle est mal remplie.

Sire comte, commandez donc; faites de moi votre volonté. Sire, s'il vous vient à gré, donnez-moi donc un beau don, par courtoisie. J'ai envie, n'en doutez pas, de retourner à mon ménage; quand je vais, bourse dégarnie, ma femme ne me rit pas.

Mais me dit : « Sire Morfondu, en quelle terre avez vous été, que n'avez rien amassé à travers la ville? Voyez comme votre malle plie; elle est bien de vent farcie. Honni soit qui a envie d'être en votre compaignie. »

Quand je viens à ma maison et que ma femme a regarde derrière moi le sac enflé, et moi qui suis bien paré de robe

Et ge qui sui bien paré  
 De robe grise,  
 Sachiés qu'ele a tost jus mise  
 La quenoille, sans faintise,  
 Ele me rist par franchise,  
 Ses deux bras au col me lie.

Mes garçons va abriver  
 Mon cheval et conreer ;  
 Ma pucele va tuer  
 Deus chapons, por deporter  
 A sause aillie ;  
 Ma fille m'apporte un pigne  
 En sa main par cortoisie ;  
 Lors sui de mon ostel sire  
 Plus que nus ne porroit dire.

#### 10. L'ABSENT, chanson.

Voici une très belle chanson, qu'on peut dire anonyme, car les manuscrits l'attribuent à différents auteurs. C'est une jeune fille qui parle, séparée de son fiancé, lequel combat en Terre sainte.

Chanterai, por mon corage  
 Que je vueil reconforter,  
 Car avec mon grant damage  
 Ne vueil morir n'affoler,

grise; sachez qu'elle a vite mis bas la quenouille sans mentir; elle me rit bien franchement, et me lie ses deux bras au cou.

Mon garçon va abreuver mon cheval et le panser; ma servante va tuer deux chapons, pour les préparer à la sauce à l'ail; ma fille m'apporte un peigne en sa main courtoisement. Alors suis de ma maison maître plus que nul ne pourrait dire.

Je chanterai, pour mon cœur que je veux reconforter; car avec mon grand dommage, je ne veux mourir ni devenir folle,

Quant de la terre sauvage  
 Ne voi nului retorner,  
 Ou cil est qui m'assoage  
 Le cuer, quant j'en oi parler.

Dex, quant crieront : Outrée!  
 Sire, aidiés au pelerin,  
 Por cui sui espoantée,  
 Car felon sunt Sarrasin.

Je soufferrai mon damage  
 Tant que l'an verrai passer.  
 Il est en pelerinage  
 Dont Dex le laist retourner,  
 Et maugré tot mon lignage  
 Ne quier ochoison trover  
 D'autre faire mariage;  
 Fols est cui j'en oi parler.

Dex, quant, etc.

De ce sui en bone atente  
 Que je son homage pris;  
 Et quant la douce aure vente  
 Qui vient de cel dous païs,

quand de la terre sauvage je ne vois revenir personne, (de la terre) où est celui qui m'apaise le cœur, quand j'entends parler de lui.

Dieu! quand ils crieront: En avant! Seigneur, aidez au pèlerin pour qui je suis épouvantée; car félons sont les Sarrasins.

Je souffrirai mon dommage, tant que verrai l'an passer; il est en pèlerinage; que Dieu l'en laisse retourner; et malgré tout mon lignage, je ne veux trouver l'occasion de faire un autre mariage. Fol est celui que j'entends m'en parler.

Dieu, quand, etc.

Pour ceci je suis en bonne attente que j'ai reçu son homage; et quand la douce brise, vente, qui vient de ce dous

Ou cil est qui m'atalente,  
 Volentiers i tor mon vis,  
 Et lors m'estuet que la sente  
 Par desoz mon mantel gris.

Dex, quant, etc.

#### 11. MARIE DE FRANCE.

Marie de France, née, croit-on, à Compiègne, vécut en Angleterre sous le règne de Henri III (qui régna de 1216 à 1272). On a d'elle une centaine de fables et quinze *lais*, qui sont de courts récits, dans un goût mélancolique et sentimental, tirés des légendes celtiques. Nous citerons la fable *le Loup et l'Agneau*, qu'on pourra comparer avec celle de La Fontaine. (Voyez nos *Leçons de littérature française*, tome I, p. 62 à 64.)

Ce dist dou leu e dou aigne  
 Qui beveient a un rossel :  
 Li lox a la sorse beveit,  
 E li aigniaus aval esteit.  
 Irieement parla li lus  
 Ki mult esteit cuntralius ;  
 Par mautalent palla a lui :  
 « Tu m'as, dist-il, fet grant anui. »  
 Li aignez li ad respandu :  
 « Sire, eh quei ? — Dunc ne veis-tu ?  
 Tu m'as ci ceste aigue tourblée :

pays, où est celui qui me charme, volontiers j'y tourne mon visage, et lors me plaît que je la sente par dessous mon manteau gris.

Dieu ! quand ils crieront, etc.

(Esopé) dit ceci du loup et de l'agneau qui buvaient à un ruisseau : le loup à la source buvait, et l'agneau en aval était. Furieusement parla le loup, qui était fort querelleur. En colère il parla à lui : « Tu m'as, dit-il, fait grand ennui. » L'agneau lui a répondu : « Sire, eh ! quoi ? — Donc ne vois-tu ? Tu m'as cette eau-ci troublée ; je n'en puis boire tout mon soul ; aussi je

N'en puis beivre ma saolée.  
 Autresi m'en irai, ce crei,  
 Cum jeo ving, tut murant de sei. »  
 Li aignelez adunc respunt :  
 « Sire, ja bevez vus amunt ;  
 De vus me vient kankes j'ai beu  
 — Qoi, fist li lox, maldis me tu ? »  
 L'aigneus respunt : « N'en ai voleir. »  
 Li lous li dit : « Jeo sai de veir  
 Ce meïsmes me fist tes pere  
 A ceste surce u od lui ere,  
 Or ad sis meis, si cum jeo crei.  
 — Qu'en retraiez <sup>1</sup>, fist il, sor mei ?  
 N'ere pas nez, si cum jeo cuit.  
 — E cei pur ce, » li lus ad dit,  
 « Ja me fais tu ore cuntraire  
 Et chose ke tu ne deiz faire. »  
 Dunc prist li lox l'aignel petit,  
 As denz l'estrange, si l'ocit.  
 Ci funt li riche robeür,  
 Li vesconte e li jugeür,  
 De ceus k'il unt en lur justise,  
 Fausse aqoison par cuveitise

m'en irai, je crois, comme je vins, tout mourant de soif. »  
 L'agnelet donc répond : « Seigneur, vous buvez en amont. De  
 vous me vient tout ce que j'ai bu. — Quoi ! fit le loup, m'in-  
 sultes-tu ? » L'agneau répond : « Je n'en ai vouloir. » Le loup lui  
 dit : « Je sais de vrai ; ton père me fit même injure à cette source  
 où j'étais avec lui, il y a six mois à présent, comme je crois. —  
 Pourquoi vous en prendre à moi ? fit l'autre : je n'étais pas né,  
 je pense. — Et c'est pour cela, dit le loup ; vas-tu me démentir  
 à présent ; c'est chose que tu ne dois faire. » Donc le loup prit le  
 petit agneau, l'étrangle entre ses dents, et le tue.

Ainsi font les riches voleurs, les vicomtes et les juges, de  
 ceux qu'ils ont en leur juridiction ; ils trouvent bien pour les

1. Qu'en retirez-vous, c'est-à-dire qu'en faites-vous retomber sur moi ?

Truevent assez pur eus cunson bre.  
 Suvent les funt as plaiz semundre,  
 La char lur tolent e la pel,  
 Si cum li lox fist a l'aingnel.

## 12. GUILLAUME DE LORRIS et JEAN DE MEUN.

Guillaume de Lorris écrivit vers 1220 les quatre mille premiers vers du *Roman de la Rose*. Jean de Meun, soixante années plus tard environ, reprit l'œuvre interrompue et l'acheva en dix-huit mille vers), en y ajoutant des développements étrangers au plan primitif. Le poème est à la fois didactique, allégorique et surtout satirique ; c'est une sorte d'encyclopédie des mœurs et des idées du treizième siècle, le plus souvent tournées en raillerie. (Voyez nos *Leçons de littérature française*, t. I, p. 68.)

Voici une page intéressante qu'on pourrait intituler : Éloge de la pauvreté. On verra comment l'auteur assaisonne ce lieu commun d'une pointe de causticité.

### Eloge de la Pauvreté.

(Extrait du ROMAN DE LA ROSE.)

Si ne fait pas richesce riche  
 Celi qui en tresor la fiche :  
 Car sofisance solement  
 Fait homme vivre richement :  
 Car tex n'a pas vaillant dous miches  
 Qui est plus aese et plus riches  
 Que tex a cent muis de froment.  
 Si te puis bien dire comment...

condamner de faux prétextes par convoitise ; souvent ils les font citer à leurs plaids, et leur arrachent la chair et la peau, comme le loup fit à l'agneau.

Non, richesse ne fait pas riche celui qui la place en trésors. Car le contentement seul fait vivre l'homme richement. Car tel n'a pas vaillant deux miches qui est plus à l'aise et plus riche que tel avec cent muids de froment. Je te puis bien dire com-

Et si r'est voirs, cui qu'il desplese,  
 Nus marcheant ne vit aese :  
 Car son cuer a mis en tel guerre  
 Qu'il art tous jors de plus aquerre ;  
 Ne ja n'aura assés aquis  
 Si crient perdre l'avoir aquis,  
 Et queurt apres le remenant  
 Dont ja ne se verra tenant,  
 Car de riens desirier n'a tel  
 Comme d'aquerre autrui chatel.  
 Emprise a merveilleuse peine,  
 Il bee a boivre toute Saine,  
 Dont ja tant boivre ne porra,  
 Que tous jors plus en demorra.  
 C'est la destresce, c'est l'ardure,  
 C'est l'angoisse qui tous jors dure ;  
 C'est la dolor, c'est la bataille  
 Qui li destrenche la coraille,  
 Et le destraint en tel defaut,  
 Cum plus aquiert et plus li faut.  
 Advocat et phisicien  
 Sunt tuit lié de cest lien ;  
 Cil por deniers science vendent,

ment. Il est bien vrai (n'importe à qui cela déplaît) nul marchand ne vit à l'aise ; car il a mis son cœur en telle guerre qu'il brûle toujours d'acquérir davantage : ni jamais n'aura assez acquis s'il craint de perdre le bien acquis, et court après le bien qui lui manque, bien dont jamais il ne se verra possesseur, car de rien il n'a tel désir comme d'acquérir la richesse d'autrui. Ce qu'il a entrepris est merveilleusement pénible ; il ouvre la bouche pour boire toute la Seine, dont jamais ne pourra tant boire, que toujours n'en demeure encore plus. C'est la détresse, c'est la brûlure, c'est l'angoisse qui toujours dure ; c'est la douleur, c'est la bataille qui lui déchire le cœur et l'étreint en telle détresse que plus il acquiert, plus il lui manque. Avocats et médecins sont tous liés de ce lien. Ceux-là vendent la

Trestuit a ceste hart se pendent :  
 Tant ont le gaaing dous et sade,  
 Que cil vodroit por un malade  
 Qu'il a, qu'il en eüst quarente,  
 Et cil pour une cause, trente,  
 Voire deus cens, voire deus mile,  
 Tant les art convoitise et guile !..

Mais li autre qui ne se fie  
 Ne mes qu'il ait au jor la vie,  
 Et li soffit ce qu'il gaaingne,  
 Quant il se vit de sa gaaingne,  
 Ne ne cuide que riens li faille,  
 Tout n'ait il vaillant une maille,  
 Mes bien voit qu'il gaaingnera  
 Por mangier quant mestiers sera,  
 Et por recouvrer chauceüre  
 Et convenable vesteüre ;  
 Ou s'il avient qu'il soit malades,  
 Et trunist toutes viandes fades,  
 Si se porpense il toute voie  
 Por soi getier de male voie,  
 Et por issir hors de dangier,  
 Qu'il n'aura mestier de mangier ;

science à deniers comptants; tous à cette corde se pendent, tous ont le gain doux et savoureux: tant que l'un, pour un malade qu'il a, voudrait en avoir quarante; et l'autre pour une cause, trente, voire deux cents, voire deux mille; tant ils sont brûlés de convoitise et de tromperie.

Mais cet autre ne s'attache qu'à gagner sa vie au jour le jour: et ce qu'il gagne lui suffit, puisqu'il peut vivre de son gain: il ne craint pas que rien lui manque, bien qu'il n'ait vaillant une maille. Mais il voit bien qu'il gagnera de quoi manger, quand besoin sera et de quoi se procurer des chaussures et un vêtement convenable. Ou s'il advient qu'il soit malade, et trouve toutes viandes fades, il se figure toutefois, pour se jeter hors de mauvaise voie et pour échapper au danger, qu'il n'aura besoin

Ou que de petit de vitaille  
 Se passera, comment qu'il aille,  
 Ou iert a l'Ostel Dieu portés,  
 La sera moult reconfortés;  
 Ou, espoir, il ne pense point  
 Qu'il ja puist venir en ce point  
 Ou s'il croit que ce li aviengne,  
 Pense il, ains que li maus li tiengne,  
 Que tout a tens espargnera  
 Pour soi chevir quant la sera;  
 Ou se d'espargnier ne li chaut,  
 Ains viengnent li froit et li chaut  
 Ou la fain qui morir le face,  
 Pense il, espoir, et s'i solace,  
 Que quant plus tost definera,  
 Plus tost en paradis ira...  
 Car, si come dit nostre mestre,  
 Nus n'est chetis s'il ne l'cuide estre,  
 Soit rois, chevaliers ou ribaus.  
 Maint ribaus ont les cuers si baus,  
 Portans sas de charbon en Grieve;  
 Que la poine riens ne lor grieve :  
 Qu'il en pacience travaillent

de manger, ou que la moindre victuaille lui suffira, vaille que vaille; ou bien sera porté à l'Hôtel-Dieu, où il sera bien reconforté. Ou peut-être il ne pense point qu'il puisse en venir à ce point. Ou s'il craint que ce mal advienne, il croit, avant qu'il ne le tienne, que bien à temps il épargnera pour se soigner, quand il en sera là. Ou s'il ne se soucie d'épargner, viendront d'abord le froid, le chaud ou la faim, qui le feront mourir, pense-t-il, peut-être; et s'en console, car tant plus tôt il finira, plus tôt en paradis ira.

Ainsi, comme dit notre maître, nul n'est misérable, s'il ne croit l'être, soit roi, chevalier, ou ribaud. Maints ribauds ont le cœur si gaillard, en portant les sacs de charbon en place de Grève, que la peine en rien ne leur pèse; mais ils travaillent

Et balent et tripent et saillent,  
 Et vont a saint Marcel as tripes,  
 Ne ne prisent tresor deus pipes<sup>1</sup>;  
 Ains despendent en la taverne  
 Tout lor gaaing et lor espergne,  
 Puis revont porter les fardiaus  
 Par leesce, non pas par diaus,  
 Et loiaument lor pain gaaignent,  
 Quant embler ne tolir ne l'daignent;  
 Tuit cil sunt riche en habondance  
 S'il cuident avoir soffisance;  
 Plus (ce set Diex li droituriers)  
 Que s'il estoient usuriers !...

### 13. ROMAN DU RENARD.

Ce vaste poème, composé de plusieurs branches distinctes composées séparément par des auteurs différents, est une longue satire de la société féodale ; les animaux y figurent les hommes, leurs vices et leurs travers. Le héros du poème est le *goupil*, surnommé Renart ; le succès de l'œuvre a fait substituer le surnom du personnage à son nom générique. Nous citerons le récit d'un des bons tours que joue Renard, et des plus innocents. (Voyez nos *Leçons de littérature française*, t. I, p. 72.)

El chemin se croupi Renarz,  
 Si coloie de toutes parz ;  
 Et la fain li fet sovent guerre,

patiemment, et dansent, et gambadent, et sautent ; et vont à Saint-Marceau (acheter) des tripes, et ne prisent trésor deux pipes ; mais dépensent en la taverne tout leur gain, toute leur épargne ; puis revont porter les fardeaux, joyeusement, non en gémissant, et loyalement gagnent leur pain, qu'ils ne daignent voler ni ravir ; tous ceux-là sont riches en abondance, s'ils croient avoir leur suffisance, plus riches (Dieu juste le sait) que s'ils étaient usuriers !

Sur le chemin s'accroupit Renard, tendant le cou de toutes parts ; et la faim lui fait souvent la guerre ; il ne sait où cher-

1. Pipe a ici son sens primitif : *chalumeau*.

Ne set sa garison ou querre,  
 Ne set que fere; si s'esmaie.  
 Lors s'est couchiez lez une haie;  
 Illec atendra aventure.  
 Atant ez vos grant aleüre  
 Marcheanz qui poisson menoient  
 Et qui devers la mer venoient.  
 Harenz frès orent a plenté,  
 Que bise avoit auques venté  
 Trèstoute la semaine entiere;  
 Et bons poissons d'autre maniere  
 Orent assez, granz et petiz,  
 Dont lor paniers furent garniz.  
 Or oez comment les desvoie:  
 Lors s'est couchiez enmi la voie.  
 En un gazon s'est ventrilliez,  
 Et comme mort apareilliez.  
 Renarz, qui tot le monde engingne,  
 Les eulz clot et les denz rechingne.  
 Si tenoit s'alaine en prison.  
 Oïstes mes tel traïsun!  
 Illeques est remés gesanz.

cher guérison, il ne sait que faire, il est en grand émoi. Lors s'est couché le long d'une haie; là il attendra l'aventure. Justement voici venir à grande allure des marchands qui emmenaient du poisson, et qui venaient du côté de la mer.

Ils avaient des harengs frais en quantité, car la bise avait assez soufflé pendant toute la semaine entière; ils avaient aussi de bons poissons d'autre sorte, des grands et des petits, dont leurs paniers étaient remplis. Or oyez comment il les abuse: il s'est couché alors au milieu de la route, sur une touffe de gazon, s'est allongé sur le ventre, et arrangé comme un mort. Renard qui trompe tout le monde ferme les yeux et découvre les dents<sup>1</sup> en retenant son souffle prisonnier. Avez-vous jamais ouï telle trahison?

Là il est resté gisant. Alors voici venir les marchands. Ils ne

1. En desserrant les lèvres et tenant la bouche ouverte.

Atant es vos les marcheanz.  
 De ce ne se prencient garde.  
 Le premier le vit, si l'esgarde,  
 Si apela son compaignon :  
 « Vez la ou gorpil ou tesson. »  
 Li uns le vit, si s'escria :  
 « C'est un gorpil, va, se l'pren. va.  
 Ainz sortout gart que ne t'eschat. »  
 Or saura il trop de barat,  
 Renarz, s'il ne lesse l'escorce.  
 Li marchéanz d'aler s'esforce  
 Et ses compains venoit après.  
 Quant il furent de Renart près  
 Le gorpil trovent enversé ;  
 De toutes parz l'ont reversé,  
 Pinent le col et puis la coste,  
 Il n'ont pas peor de tel oste.  
 Li uns a dit : « Quatre sols vaut. »  
 Li autre a dit : « Assez plus vaut,  
 Ainz valt cinc sols a bon marchié.  
 Ne somes mie trop chargié,  
 Jetons le en nostre charete ;  
 Vez con la gorge a blanche et nete. »  
 A cest mot se sont avancié,  
 En la charete l'ont chargié,

prenaient pas garde à cela ; le premier qui le vit, regarda, puis appela son compaignon : « Voilà un goupil ou un taison. » L'autre le vit et s'écria : « C'est un goupil, va, prends-le, va, mais surtout prends garde qu'il ne t'échappe. » Vraiment Renard saura trop de ruses s'il n'y laisse sa peau. Le marchand s'efforce d'aller, et son compaignon venait après. Quand ils furent près de Renard, ils trouvent le goupil renversé ; ils l'ont de toutes parts retourné, pinent le cou et puis les côtes. Ils n'ont peur d'un tel hôte. L'un a dit : « Il vaut quatre sous. » L'autre a dit : « Il vaut un peu plus ; il vaut cinq sous, c'est bon marché. Nous ne sommes pas trop chargés ; jetons-le en notre charrette. Vois

Et puis se sont mis a la voie.  
 Li uns a l'autre en fait grant joie  
 Et dient, ja n'en feront el,  
 Mes enquenuit a lor ostel  
 Li reverseront la gonele.  
 Or ont il auques la favele;  
 Mes Renarz n'en fêt que sourire,  
 Que moult a entre fere et dire.  
 Sor les paniers se gist adenz<sup>1</sup>  
 Si en a un overt as denz,  
 Et si en a, bien le sachiez,  
 Plus de trente harenz sachiez.  
 Auques fu voidiez li paniers,  
 Qu'il en menja moult volentiers.  
 Onques n'i quist ne sel ne sauge  
 Encor ançois que il s'en sauge  
 Getera il son ameçon,  
 Il n'en ert mie en soupeçon.  
 L'autre panier a asailli,  
 Son groing i mist, n'a pas failli  
 Qu'il n'en traisist fors des anguiles,  
 Renarz qui sot de tantes guiles

comme il a la gorge blanche et nette. » A ces mots, se sont avancés sur la charrette, l'ont chargé, et puis se sont mis en route. L'un avec l'autre en font grand'joie et disent déjà qu'ils n'ont mieux à faire que cette nuit, dans leur maison, lui retourner la robe. Or ils se flattent bien un peu. Mais Renard ne fait qu'en sourire; il y a loin de dire à faire. Sur les paniers git, couché sur le ventre, et il en a, sachez-le bien, tiré plus de trente harengs. Un peu fut vidé le panier; il en mangea très volontiers; sans réclamer ni sel ni sauge. Encore avant qu'il ne s'en aille, il jettera son hameçon; il n'en sera pas en soupçon. Il a assailli l'autre panier; il y mit son groin, et n'a pas manqué d'en tirer dehors des anguilles. Renard qui sut tant de ruses,

1. Sur les dents. Nous exprimons la même position en disant sur le ventre. Voy. i-dessus, p. 9.

Troi hardiaus mist entor son col :  
 De ce ne fist il pas que fol.  
 Son col et sa teste passe outre,  
 Les hardeillons moult bien acoutre  
 Desor son dos que bien s'en cuevre :  
 Des or puet il bien lessier uevre.  
 Or li estuet enging porquerre  
 Comment il vendra jus a terre ;  
 N'i trove planche ne degré.  
 Agenoilliez s'est tot de gré  
 Por esgarder a son plaisir  
 Comment il puisse jus saillir :  
 Lors s'est un petit avanciez,  
 Des piez devant s'est tost lanciez  
 De la charete enmi la voie,  
 Entor son col porte sa proie.  
 Après quant il ot fet son saut  
 As marcheanz dist : « Diex vos saut ;  
 Cil hardel d'anguiles sunt nostre,  
 Et li remanant si est vostre. »  
 Et quant li marcheanz l'oïrent  
 A merveilles s'en esbaïrent,  
 Si escrient : « Vez ie gorpil. »

mit trois paquets autour de son cou, en cela ne fit pas le fou. Son cou et sa tête il passe outre. Les paquets d'anguilles il accoutre bien sur son dos et bien s'en couvre. Désormais il peut bien faire trêve. Il lui convient de chercher stratagème pour sauter en bas jusqu'à terre. Il n'y trouve planche ni degré ; il s'est agenouillé de bon gré pour regarder à son aise comment il pourrait bien sauter à bas. Lors s'est un peu avancé, des pieds de devant s'est lancé de la charrette au milieu de la route ; autour de son cou, il emporte sa proie. Après, quand il eut fait son saut, il dit aux marchands : « Dieu vous sauve ! ces paquets d'anguilles sont nôtres et le reste est pour vous. » Et quand les marchands l'ouïrent, émerveillés s'en ébahirent, puis s'écrient : « Voilà le goupil. » Ils s'élancent vers la charrette, en

Cil saillirent au charretil  
 Ou il cuiderent Renart prendre.  
 Mais il ne volt pas tant atendre...  
 Car il ot trop isnel cheval.

#### 14. LA HOUSSE PARTIE<sup>1</sup>, fabliau.

On désigne par le nom de *fabliaux* de courts récits en vers d'un caractère plaisant et satirique. La société du temps y est vivement dépeinte, mais dans une sorte de caricature, où l'auteur se plaît à tourner en dérision ce que la chanson de gestes avait célébré avec le plus d'enthousiasme. La plupart sont gâtés par beaucoup de grossièretés. Celui de la *Housse partie*, attribué au trouvère Bernier, offre au contraire une situation touchante et des traits assez délicats.

Un riche bourgeois, pour marier son fils à une fille noble, a cédé tout son avoir ; il vit chez ses enfants, qui sont ingrats, et trouvent enfin qu'il tarde trop à mourir. La bru exige que son beau-père soit chassé ; le mari consent à renvoyer le pauvre vieillard :

Cil qui sa fame doute et crient  
 Maintenant a son pere vient,  
 Ce li ad dit isnelement :  
 « Peres, peres, alés vous ent...  
 Alés vous aillors porchacier.  
 On vous a doné a mangier  
 En cest ostel douze ans ou plus.  
 Mes fetes tost, si levés sus... »  
 Li peres l'ot, durement pleure,

croyant prendre le Renard. Mais il ne veut pas les attendre ; car il a un trop bon cheval.

Lui qui redoute et craint sa femme maintenant vient à son père ; il lui a dit ceci rapidement : « Père, père, allez-vous-en. Allez vous promener ailleurs. On vous a donné à manger en cete maison douze ans, ou plus ; mais faites vite ; et haut le pied. » Le père entend, durement pleure, souvent maudit le

1. C'est-à-dire séparée. C'est le sens primitif du mot *partir* ; il subsiste dans l'expression *avoir maille à partir avec quelqu'un*. On disait au moyen âge : *se partir d'un lieu, c'est-à-dire s'en séparer*.

Sovent maudit le jor et l'eure  
 Qu'il a tant au siecle vescu :  
 « Ha, biaux dous fis, que me dis-tu ?  
 Por Dieu itant d'onor me porte  
 Que ci me lesses a ta porte.  
 Je me girrai en poi de leu.  
 Je ne te quier ne point de feu,  
 Ne coute pointe ne tapis,  
 Mes la fors sous cel apentis  
 Me fai baillier un pou d'estrain. »

Le fils est impitoyable ; le vieillard se lève et s'éloigne ; avant de sortir, il supplie qu'on lui donne au moins une couverture pour se garantir du froid.

Biaux dous fis, tos li cuers me tremble,  
 Et je redout tant la froidure.  
 Done moi une couverture  
 De quoi tu cuevres ton cheval,  
 Que li frois ne me face mal. »  
 Cil qui s'en bee a descombrer  
 Voit que ne s'en puet delivrer  
 S'aucune chose ne li baille.  
 Por ce que il veut qu'il s'en aille,  
 Commande son fil qu'il li baut.  
 Quant on le huche l'enfes saut :  
 « Que vous plest, sire ? dist l'enfant.

jour et l'heure qu'il a tant vécu dans le siècle. « Ah ! beau doux fils, que me dis-tu ? Pour Dieu ! fais moi l'honneur de me laisser ici à ta porte. J'occuperai si peu de place, je ne te demande ni feu, ni courte-pointe, ni tapis, mais la dehors sous cet apprentis fais-moi donner un peu de paille.... Beau doux fils, tout le cœur me tremble et je redoute tant le froid ; donne-moi une couverture dont tu couvres ton cheval, que le froid ne me fasse pas mal. » L'autre, qui a hâte d'être débarrassé, voit qu'il ne s'en peut délivrer s'il ne lui donne quelque chose. Comme il veut qu'il s'en aille, il commande à son fils de lui donner (la couverture). On appelle l'enfant ; il accourt : « Que vous plait,

« Biaux fis, fet-il, je te commant  
 Se tu trueves l'estable ouverte  
 Done mon pere la couverte  
 Qui est sus mon cheval morel... »

L'enfant descend à l'écurie, trouve la couverture, la coupe en deux moitiés, et en rapporte un morceau : « Pourquoi l'as-tu coupée ? dit le père irrité. Donne-lui au moins les deux parts. »

« Non ferai, dit l'enfes, sens doute .  
 De qoi seriés vous paiié ?  
 Je vous en estui la moitié,  
 Que ja de moi n'en avrés plus,  
 Si j'en puis venir au desus.  
 Je vous partirai autressi  
 Comme vous avés lui parti.  
 Si comme il vous dona l'avoir  
 Tout ausi je le vueil avoir.  
 Que ja de moi n'en porterés  
 Fors que tant com vous li donrés.  
 Se le laissiés morir chetif,  
 Si ferai je vos, se je vif. »  
 Li peres l'ot, parfont souspire,  
 Il se repense et se remire ;  
 Aus paroles que l'enfes dist,  
 Li peres grant exemple prist.

sire, dit-il ? — Beau fils, dit le père, je te commande, si tu trouves l'étable ouverte, donne à mon père la couverture qui est sur mon cheval noir. »

« Je n'en ferai rien, dit l'enfant, assurément. Avec quoi vous satisferais-je ? Je vous en garde la moitié ; car de moi vous n'aurez pas plus, si je puis être le maître un jour ; je vous ferai votre part ainsi que vous la lui aurez faite. Ainsi qu'il vous donna la fortune je la veux avoir aussi ; et de moi vous n'obtiendrez, qu'autant que vous lui donnerez. Si vous le laissez mourir misérable, ainsi je ferai de vous, si je vis. » Le père l'entend, profondément souspire ; il réfléchit, il rentre en lui-même. Des paroles que l'enfant a dites, le père tire une grande leçon.

Vers son pere torna sa chiere :  
 « Peres, fet-il, tornés arriere.  
 C'estoit enemis <sup>2</sup> et pechié  
 Qui me cuide avoir aguetié :  
 Mes se Dieu plect, ce ne puet estre  
 Or vous fas-je seignor et mestre  
 De mon ostel a tos jors mes..... »

## 15. RUTEBEUF.

Poète contemporain de saint Louis, Rutebeuf vecut pauvre à Paris, où il était né probablement. Ses poésies sont variées, sa langue est nette et précise ; il n'est nulle part mieux inspiré que quand il gémit sur sa misère. C'est le sujet de la pièce suivante adressée au roi saint Louis pendant la seconde croisade (1270)

**La. Pauvreté de Rutebeuf.**

Je ne sai par ou je coumançé  
 Tant ai de matyere abondance  
 Por parleir de ma povretei.  
 Por Dieu vos pri, frans rois de France,  
 Que me doneiz queilque chevance,  
 Si fereiz trop grant charitei.

J'ai vescu de l'autrui chatei  
 Que hon m'a creü et prestei ;

Vers son père il tourna son visage : « Père, fit-il, revenez sur vos pas. C'était l'ennemi, le péché, qui me pense avoir attrapé. Mais s'il plaît à Dieu cela ne peut être. Or je vous fais seigneur et maître de ma maison à tout jamais. »

Je ne sais par où commencer, tant la matière est abondante, pour parler de ma pauvreté. Pour Dieu vous prie, noble roi de France, que me donniez quelque chevance. Vous ferez trop grande charité !

J'ai vécu du bien d'autrui que l'on m'a prêté à crédit ; mais à

†. L'ennemi par excellence, le Démon.

Or me faut chascuns de creance ;  
 C'om me seit povre et endetei ;  
 Vos r'avez hors dou reigne este :  
 Ou toute avoie m'atendance.

Entre chier tens et ma mainie  
 Qui n'est malade ni fainie,  
 Ne m'ont laissié deniers ne gage.  
 Gent truis d'escondire arainie  
 Et de doneir mal enseignie :  
 Dou sien gardier est chacuns sages

Mors me r'a fait de granz damages  
 Et vos, boens rois, en deus voiaiges  
 M'avez bone gent esloigné,  
 Et li lointainz pelerinages  
 De Tunes qui est leuz sauvages,  
 Et la male gent renoié.

Granz rois, c'il avient qu'a vos faille,  
 A touz ai ge failli sans faille :  
 Vivres me faut et est failliz,  
 N'uns ne me tent, n'uns ne me baille ;

présent chacun me refuse créance ; car on me sait pauvre et endetté. Vous êtes retourné hors du royaume, vous où j'avais toute mon espérance.

La cherté du temps, mon ménage qui n'est malade, ni affaibli, ne m'ont laissé denier, ni rien à mettre en gage. Je ne trouve que gens accoutumés à refuser et mal instruits à donner. Pour garder son bien chacun est sage.

La mort m'a fait de grands dominages, et vous, bon roi, en deux voyages vous m'avez éloigné de bonnes gens ; et le lointain pèlerinage de Tunis, qui est lieu sauvage ; et la méchante nation qui renie Jésus.

Grand roi, s'il advient qu'à vous je faille, à tous j'ai failli sans faillir ; il me faut vivre, et tout me manque. Nul ne me tend

Je touz de froit, de fain baaille,  
Dont je suis mors et maubailliz.

Je suis sans coutes et sans liz  
N'a si povre jusqu'a Senliz.  
Sire, si ne sai quel part aille :  
Mes costreiz connoit le pailliz,  
Et liz de paille n'est pas liz,  
Et en mon lit n'a fors la paille.

Sire je vos fais a savoir  
Je n'ai de quoi do pain avoir :  
A Paris sui entre touz biens,  
Et n'i a nul qui i soit miens...

#### 16. JEAN BODEL.

Jean Bodel, d'Arras, a laissé des chansons, une chanson de gestes (les *Saisnes* ou Saxons) et un drame, *Saint Nicolas*, où il a mis en scène un miracle attribué au saint. Nous citerons ce magnifique tableau de la lutte suprême qu'une poignée de chrétiens soutient en Terre Sainte contre les infidèles.

#### La Mort des croisés.

##### TOUS LES CHRÉTIENS.

Sains sepulcres, aie ! segneur, or du bien faire !  
Sarrasin et païen viennent pour nous fourfaire.

rien, nul ne me donne rien ; je tousse de froid ; de faim je  
baille ; j'en suis mondu et maltraité.

Je suis sans couverture et sans lit. N'y a si pauvre jusqu'à  
Senlis ; Sire, je ne sais en quel lieu aller. Mon côté connaît la  
paille, et lit de paille n'est pas lit ; et en mon lit, n'y a que  
paille.

Sire, je vous fais à savoir que je n'ai pas de quoi avoir du pain ;  
a Paris suis entre tous biens et n'y a nul qui y soit mien.

— Saint-Sépulcre, à l'aide. Seigneurs, c'est l'heure de bien  
faire. Sarrasins et païens viennent pour nous détruire. Voyez les

Ves les armes reluire : tous li cuers m'en esclaire.  
 Or le faisons si bien que no prouèche i paire.  
 Contre chascun des nos sont bien cent par devise.

## UN CHRÉTIEN.

Segneur, n'en doutés ja, ves chi nostre juisse :  
 Bien sai tout i morrons el dame deu servise ;  
 Mais mout bien m'i vendrai, se m'espee ne brise.  
 Ja n'en garira un ne coiffe ne haubers.  
 Segneur, el dieu serviche soit hui chascuns offers !  
 Paradys sera nostres et eus sera ynfers.  
 Gardés al assanler qu'il encontrent no fers.

## UN CHRÉTIEN NOUVEAU CHEVALIER.

Segneur, se je sui jones, ne m'aiés en despit :  
 On a veü souvent grant cuer en cors petit.  
 Je ferrai cel forcheur, je l'ai piecha eslit ;  
 Sachiés je l'ochirai, s'il anchois ne m'ochist.

## UN ANGE.

Segneur, soiés tout asseür,  
 N'aiés doutanche ne peür.

armes reluire. Tout mon cœur s'en éclaire. A présent faisons si bien que notre prouesse y paraisse. Contre chacun des nôtres ils sont bien cent, je pense.

— Seigneurs, n'en doutez plus. Voici notre jugement. Je sais bien que tous nous y mourrons au service du Seigneur Dieu ; mais très bien m'y vendrai, si mon épée ne se brise. Déjà ni coiffe ni haubert n'en sauvera un seul. Seigneurs, au service de Dieu que chacun soit offert aujourd'hui. Paradis sera nôtre ; et pour eux sera l'enfer. Tâchez dans la mêlée qu'ils rencontrent nos fers.

— Seigneurs, si je suis jeune ne m'ayez pas en mépris. On a vu souvent grand cœur en petit corps. Je frapperai celui-là, le plus fort ; je l'ai dès longtemps choisi. Sachez que je le tuerai si d'abord il ne me tue.

— Seigneurs, soyez tout assurés. N'ayez ni doute ni peur. Je

Messagiers sui nostre segneur,  
 Qui vous metra fors de douleur.  
 Aiés vos cuers fers et creans  
 En Dieu ! Ja pour ches mescreans,  
 Qui chi vous viennent a bandon,  
 N'aiés les cuers se seürs non.  
 Metés hardiement vos cors  
 Pour Dieu, car chou est chi li mors  
 Dont tout li pules mourir doit  
 Qui Dieu aime de cuer et croit.

## LES CHRÉTIENS

Qui estes-vous, biau sire, qui si nous confortés,  
 Et si haute parole de Dieu nous aportés ?  
 Sachiés, se chou est voirs que chi nous recordés,  
 Asseür rechevrons nos anemis mortés.

## L'ANGE.

Angles sui a Dieu, biaux amis :  
 Pour vo confort m'a chi tramis.  
 Soiés seür, car ens es chiex  
 Vous a Diex fait sages esliex.  
 Alés, bien avés conmenchié ;

suis messenger de notre Seigneur qui vous mettra hors de douleur. Ayez vos cœurs fiers et croyants en Dieu. Déjà pour ces mécréants qui viennent ici se ruant sur vous, n'ayez vos cœurs autrement qu'assurés. Exposez hardiment vos corps pour Dieu, car c'est ici la mort dont tout le peuple doit mourir qui aime Dieu de cœur et croit.

— Qui êtes-vous, beau sire, qui ainsi nous réconfortez, et nous apportez de Dieu si haute parole ? Sachez-le, s'il est vrai ce que vous nous enseignez, nous recevrons avec assurance nos ennemis mortels.

— Je suis l'ange de Dieu, beaux amis. Pour vous réconforter il m'a ici envoyé. Soyez fermes, car dans les cieux, Dieu vous a faits ses élus. Allez, vous avez bien commencé. Pour Dieu

Pour Dieu serés tout detrenchié ;  
 Mais le haute couronne arés.  
 Je m'en vois ; a Dieu. Demourés.

La bataille s'engage ; tous les chrétiens périssent. L'Ange repa-  
 raît alors, et salue ainsi les morts :

A ! chevalier qui chi gisiés,  
 Com par estes bon eüré !  
 Comme or ches eures despisiés  
 Le mont ou tant avés duré !  
 Mais pour le mal k'eü avés,  
 Mien ensiant, très bien savés  
 Quels biens chou est de paradys,  
 Ou Diex met tous les siens amis.  
 A vous bien prendre garde doit  
 Tous li mons, et ensi morir,  
 Car Diex mout doucement rechoit  
 Chiaus qui o lui voelent venir.  
 Qui de bon cuer le servira  
 Ja se paine ne perdera,  
 Ains sera es chicus couronnés  
 De tel couronne comme avés.

vous serez tous taillés en pièces, mais vous aurez la haute couronne. Je m'en vais, adieu. Demeurez.

— Ah ! chevaliers qui ci gisez, comme vous êtes bien heureux ! Comme à cette heure vous méprisez le monde où vous avez tant duré ! Mais pour le mal que vous y avez eu, à mon escient, très bien vous savez quel bien c'est que le paradis, où Dieu met tous les siens amis. A vous tout le monde doit prendre garde, et ainsi mourir. Car Dieu très doucement reçoit ceux qui avec lui veulent venir. Qui de bon cœur le servira, déjà ne perdra pas sa peine, mais sera aux cieus couronné de cette couronne que vous avez.

## 17. VILLEHARDOUIN.

Geoffroy de Villehardouin, seigneur champenois (né vers 1169, mort en 1213), avait pris part à la quatrième croisade et à la prise de Constantinople par les Latins en 1204. Il a raconté cette conquête de l'empire d'Orient dans une *Chronique* qui est le plus ancien ouvrage ayant une valeur littéraire qu'ait produit la prose française. Le style de l'auteur est original, et rempli à la fois de verve et de précision. Le morceau suivant raconte l'ambassade de Quesnes de Béthune <sup>1</sup> et de Geoffroy de Villehardouin chargés d'aller porter à l'empereur le défi des croisés.

## Le défi des croisés.

Ensi monterent li message sor lox chevax, les espees caintes, et chevaucherent ensemble trosque al palais de Blaquerne. Et sachiez que il alerent en grant peril et en grant aventure selon la traïson as Grés. Ensi que descendirent a la porte et entrerent el palais, et troverent l'empereor Alexi et l'empereor Sursac son pere, seanz en deux chaires lez a lez. Et delez aus seoit l'empereris qui ere fame al pere, et marastre al fil, et ere suer al roi de Hungrie, bele dame et bone. Et furent a grant plenté de haltes genz, et mult sembla bien corz a riche prince. Par le conseil as autres messages mostra la parole Coenes de Betune qui mult ere sages et bien enparlez : « Sire, nos somes a toi

Ainsi montèrent les messagers sur leurs chevaux, les épées ceintes, et chevauchèrent ensemble jusqu'au palais de Blaquerne. Et sachez qu'ils allèrent en grand péril et en grande aventure, attendu la perfidie des Grecs. Ainsi qu'ils descendirent à la porte et entrèrent au palais et trouvèrent l'empereur Alexis et l'empereur Isaac son père, séants en deux chaires côte à côte. Et à côté d'eux seyait l'impératrice qui était femme du père et belle-mère du fils, et était sœur du roi de Hongrie, belle dame et bonne. Et (là) furent en abondance de hautes gens, et l'on voyait bien que c'était la cour d'un riche prince. Par le conseil des autres messagers, Quesnes de Béthune prit la parole et était fort sage et beau parleur : « Sire, nous sommes à toi venus de

1. Voy. ci dessus, p. 21.

v nu de par les barons de l'ost et de par le duc de Venise. Et saches tu que il te reprovent le grant servise que il t'ont fait, con la gens sevent et cum il est apparisant. Vos lor avez juré, vos et vostre peres, la convenance a tenir que vos lor avez convent ; et vos chartes en ont. Vos ne lor avez mie si bien tenue com vos deüssiez. Semont vos en ont fait maintes foiz, et nos vos en semonons, voiant toz voz barons, de par als, que vos lor taignoiz la convenance qui est entre vos et als. Se vos le faites, mult lor ert bel ; et se vos nel faites, sachiez que des hore en avant il ne vos tienent ne por seignor ne por ami ; ainz porchaceront que il avront le leur en totes les manieres que il porront. Et bien vos mandent il que il ne feroient ne vos ne altrui mal, tant que il l'aüssent desfié, que il ne firent onques traïson, ne en lor terre n'est il mie acostumé que il le facent. Vos avez bien oï que nos vos avons dit, et vos vos conseilleroiz si con vos plaira. » Mult tindrent li Gré a grant mervoille et a grant oltrage ceste desfiance ; et distrent que onques mais nus n'avoit estési ardiz qui ossast

la part des barons de l'armée et de la part du doge de Venise. Et sache toi qu'ils te reprochent le grand service qu'ils t'ont rendu comme les gens le savent et comme il est public. Vous leur avez juré, vous et votre père, l'exécution des conventions dont vous êtes convenus avec eux, et vos chartes en font foi. Vous ne les leur avez pas tenues ainsi que vous l'eussiez dû faire. Ils vous en ont averti maintes fois et nous vous avertissons en leur nom devant tous vos barons, que vous ayez à tenir les conventions qui existent entre vous et eux. Si vous le faites, tout sera bien ; et si vous ne le faites pas, sachez que dorénavant ils ne vous tiennent ni pour seigneur ni pour ami, mais poursuivront le moyen de rentrer dans leurs droits par toutes les manières possibles. Et bien vous mandent-ils qu'ils ne feraient de mal, ni à vous ni à autrui, tant qu'ils vous eussent défié ; car ils ne firent jamais trahison et en leur pays ce n'est pas la coutume d'en faire. Vous avez bien ouï ce que nous vous avons dit, et vous vous résoudrez comme il vous plaira. » Les Grecs tinrent à grand'merveille et à grand outrage ce défi, et dirent que jamais nul n'avait été si hardi qu'il

l'empereur de Constantinople desfier en sa chambre meismes. Mult fist as messages malvais semblant l'empereres Alexis et tuit li Grieu, qui maintes foiz lor avoient fait mult biel. Li bruiz fu mult granz par la dedenz ; et li message s'entornent et viennent a la porte et montent sor les chevaux. Quant il furent de fors la porte, n'i ot celui qui ne fust mult liez ; et ne fut mie granz mervoille, que il erent mult de grant peril eschampé, que mult se tint a pou que il ne furent tuit mort ou pris. Ensi s'en revindrent a l'ost et conterent as barons si con il avoient exploitié. Ensi comença la guerre et forfist qui forfaire pot, et par mer et par terre.

#### 18. JOINVILLE (1224-1319).

Joinville a écrit l'Histoire de saint Louis au commencement du quatorzième siècle, mais il avait alors plus de quatre-vingts ans, et, par le style comme par l'esprit, il appartient au siècle précédent. Il ne mourut qu'en 1319, âgé de quatre-vingt-quinze ans. Le texte original de ses *Mémoires* est perdu ; mais M. de Wailly a pu le restituer avec une grande vraisemblance d'après plusieurs chartes authentiques de la chancellerie de Joinville. (Voy. nos *Leçons de littérature française*, t. I, p. 88.)

#### Saint Louis devant Chypre.

Le samedi veimes l'ille de Cypre, et une montaigne qui est en Cypre, que on appelle la montaigne de la Croiz.

osât défiier l'empereur de Constantinople en sa propre chambre. L'empereur Alexis et tous les Grecs firent aux messagers très mauvais accueil, eux qui mainte fois leur avaient fait si bel accueil. Le bruit fut très grand par là dedans ; et les messagers s'en retournent et viennent à la porte, et montent sur les chevaux. Quand ils furent hors de la porte, n'y eut celui qui ne fût bien joyeux, et ne fut pas grand mervoille, vu qu'ils étaient échappés de grands périls et qu'il s'en fallut de bien peu qu'il ne fussent tous morts ou prisonniers. Ainsi s'en revinrent à l'armée et contèrent aux barons comment ils avaient agi. Ainsi commença la guerre et fit du mal qui put en faire et sur mer et sur terre.

Le samedi nous vimes l'île de Chypre, et une montagne

Celi samedi leva une bruine de la terre et descendi de la terre sur la mer ; et pour ce cuidierent nostre marinier que nous fussiens plus loing de l'ille de Cypre que nous n'estiens, pour ce que il veoient la montaigne par desus la bruine.

Et pour ce firent nagier habandonneement, dont il avint ainsi que nostre neis hurta a une queue de sablon qui estoit en la mer. Or avint ainsi que se nous n'eussions trouvei ce pou de sablon la ou nous hurtames, nous eussions hurtei a tout plein de roches qui estoient couvertes, la ou nostre neis eust estei toute esmiée et nous tuit perillié et noié.

Maintenant que nostre neis ot hurtei, li cris leva en la nef si grans, que chascuns crioit hélas ! et li marinier et li autre batoient lour paumes pour ce que chascuns avoit pour de noier. Quant je oy ce, je me levai de mon lit, la ou je gisoie, et alai ou chastel avec les mariniers. Quant je ving la, frere Remons, qui estoit Templiers et maistres desus les mariniers, dist a un de ses vallez : « Giete ta plommée ; » et si fist-il. Et maintenant que il l'ot getée, il

qui est en Chypre qu'on appelle la montagne de la Croix. Ce samedi-là s'éleva une brume de la terre, et descendit de la terre sur la mer, et pour cela crurent nos mariniers que nous fussions plus loin de l'île de Chypre que nous n'étions parce qu'ils voyaient la montagne par dessus la brume, et pour cela firent ramer à toute force ; dont il advint ainsi que notre nef heurta un banc de sable qui était en la mer. Or advint ainsi que si nous n'eussions trouvé ce peu de sable, là où nous heurtâmes, nous eussions heurté en plein les roches, qui étaient recouvertes ; et notre nef y eût été toute mise en pièces, et nous tous en grand péril et noyés. Aussitôt que notre nef eut heurté, le cri s'éleva en la nef si grand que chacun criait : Hélas ! et les matelots et les autres frappaient leurs mains, pour ce que chacun avait peur de se noyer. Quand j'ouïs ce bruit, je me levai de mon lit, où j'étais couché, et j'allai au château avec les matelots. Quand je vins là, frère Rémond, qui était templier et maître des matelots, dit à un de ses valets : « Jette ta sonde. » Ainsi fit l'autre. Et dès qu'il l'eut jetée il s'écria et dit : « Hélas ! nous

s'escria et dist : « Halas ! nous soumes a terre. » Quant freres Remons oy ce, il se dessira jusques a la courroie, et prist a arrachier sa barbe, et crier : « Ai mi, ai mi ! »

Li marinier escrierent : « Ça, la galie ! pour le roy requueillir. » Mais de quatre galies que li roys avoit la, il n'i ot onques galie qui de la s'aprochast : dont il firent mout que saige ; car il avoit bien huit cents persones en la nef qui tuit fussent sailli es galies pour lour cors garantir, et ainsi les eussent effondées.

Cil qui avoit la plommée geta la seconde foiz, et revint a frere Remont et li dist que la neis n'estoit mais a terre. Et lors frere Remons le ala dire au roy, qui estoit en croiz adenz sur le pont de la nef, touz deschaus, en pure cote et touz deschevelez, devant le cors Nostre Signour qui estoit en la nef, comme cil qui bien cuidoit noier. Si tost comme il fu jours, nous veimes la roche devant nous, la ou nous fussions hurtei se la neis ne fust adhurtée a la queue dou sablon.

L'endemain envoya li roys querre les maistres nothonniers des neis, liquel envoierent quatre plungeours en la

sommes à terre. » Quand frère Rémond ouït cela, il déchira sa robe jusqu'à la courroie, et se prit à arracher sa barbe en criant : « Malheur à moi ! malheur à moi ! » Les matelots crièrent : « Ça, la galère, pour recueillir le roi. » Mais de quatre galères que le roi avait là, il n'y en eut une seule qui s'approchât ; et firent sagement, car il y avait bien huit cents personnes sur la nef qui toutes eussent sauté dans les galères pour sauver leur corps et ainsi les eussent fait sombrer. Celui qui tenait la sonde la jeta une seconde fois et revint à frère Rémond et lui dit que la nef n'était plus à terre. Et lors frère Rémond l'alla dire au Roi, qui était les bras en croix, couché sur la poitrine, sur le pont de la nef, tout déchaussé, en simple cote, et tous les cheveux en désordre devant le corps de N.-S., qui était en la nef, comme homme qui bien croyait se noyer. Aussitôt qu'il fit jour, nous vîmes la roche devant nous, là où nous nous fussions heurtés si la nef ne se fût heurtée au banc de sable.

Le lendemain le roi envoya chercher les maîtres nautoniers des navires, lesquels envoyèrent quatre plongeurs au fond de

mer aval. Et plongierent en la mer et quant il revenoient li roys et li maistre nothonnier les oyoient l'un apres l'autre, en tel maniere que li uns des plongeours ne savoit ce que li autres avoit dit. Toutevoiz trouva l'on par les quatre plongeours que au froter que nostre neis avoit fait ou sablon, li sablons en avoit bien ostei quatre taises dou tyson sur quoy la neis estoit fondée.

Lors appela li roys les maistres nothonniers devant nous et lour demanda quel consoil il donroient dou cop que sa neis avoit receu. Il se conseillierent ensemble et loerent au roy que il se descendist de la nef la ou il estoit, et entrast en une autre. « Et ce consoil vous loons nous, car nous entendons de certain que tuit li ais de vostre nef sont tuit eslochié : par quoy nous doutons que quant vostre neis venra en la haute mer, que elle ne puisse souffrir les cos des ondes qu'elle ne se despiece. »

Lors dist li roys aus nothonniers : « Je vous demant sur vos loialtés, se la neis fust vostre et elle fust chargie de vos marchandises, se vous en descenderiés. » Et il res-

la mer. Et ils plongèrent en la mer, et quand ils reparaisaient, le roi et les maîtres nautoniers les écoutaient l'un après l'autre en telle manière que l'un des plongeours ne savait pas ce que l'autre avait dit. Toutefois trouva-t-on par le rapport des quatre plongeours que par le frottement de notre nef contre le sable, le sable avait bien ôté quatre toises de la quille sur laquelle la nef était établie.

Lors le roi appela les maîtres nautoniers devant nous et leur demanda quel conseil ils donneraient vu le coup que sa nef avait reçu. Ils se consultèrent ensemble et conseilèrent au roi de descendre de la nef où il était, et d'entrer dans une autre : « Et nous vous donnons ce conseil, car nous savons certainement que toutes les planches de votre nef sont toutes disloquées ; par quoi nous craignons, quand votre nef viendra en la haute mer qu'elle ne puisse résister aux coups des flots sans être mise en pièces.

Lors le roi dit aux nautoniers : « Je vous demande, sur votre loyauté, si la nef était vôtre, et qu'elle fût chargée de vos marchandises, en descendriez-vous ? » Et ils répondirent tous en-

pondirent tuit ensemble que nanin ; car il ameroient miex mettre lour cors en aventure de noier, que ce que il achetassent une nef quatre mille livres et plus. « Et pourquoy me loez vous donc que je descende ? — Pour ce, firent il, que ce n'est pas geus partis ; car ors ne argens ne puet esprier le cors de vous, de vostre femme et de vos enfans qui sont ceans et pour ce ne vous loons nous pas que vous metez ne vous ne aus en aventure. »

Lors dit li roys : « Signour, j'ai oy vostre avis et l'avis de ma gent <sup>1</sup> ; or vous redirai je le mien qui est teix, que se je descent de la nef, que il a ceans tiex cinc cens personnes et plus qui demorront en l'ille de Cypre, pour la pource dou peril de lour cors (car il n'i a celi qui autant n'aint sa vie comme je faiz la mienne) et qui jamais, par aventure, en lour país ne renterront. Dont j'aim miex mon cors et ma femme et mes enfans mettre en la main Dieu, que je feisse tel doumaige a si grant peuple comme il a ceans.

semble que non ; car ils aimeraient mieux mettre leurs corps en péril de se noyer que d'acheter une autre nef quatre mille livres et plus. « Et pourquoi me conseillez-vous donc de descendre ? — Parce que, firent-ils, le jeu n'est pas égal ; car ni or ni argent ne peut valoir le corps de vous, de votre femme et de vos enfans, qui sont céans ; et pour ce nous ne vous conseillons pas que vous mettiez ni vous ni eux en péril. »

Lors dit le roi : « Seigneurs, j'ai ouï votre avis et celui de mes gens ; à présent vous redirai-je le mien qui est tel que si je descends de la nef, il y a ici telles cinq cents personnes et plus qui demeureront en l'île de Chypre, par peur de mettre leur corps en péril (car il n'y a personne qui n'aime autant sa vie que je fais la mienne), et ces gens jamais peut-être ne rentreront dans leur pays. Donc j'aime mieux mettre en la main de Dieu mon corps et ma femme et mes enfans que de faire un tel dommage à tant de gens qui sont ici. »

1. Le roi avait aussi consulte son chambellan, le connétable de France, Joinville, et quelques autres parmi les principaux personnages dont il était accompagné. Tous avaient été d'avis qu'il fallait débarquer.

## 19. AUCASSIN ET NICOLETTE.

C'est un roman d'aventures, mêlé de prose et de vers ; *chante-fable*, ainsi que l'a nommé l'auteur, parce qu'une partie était *chantée*, une autre, écrite en prose, était racontée. En tête des morceaux de vers on lit : *Or se cante*. En tête des morceaux de prose : *Or dient, content et fabloient* (*A présent on dit, conte et récite*). Le comte de Beaucaire, pour empêcher Aucassin son fils d'épouser Nicolette qu'on croit une esclave sarrasine, a fait jeter Nicolette en prison. Elle réussit à s'échapper et à gagner un bois voisin de la ville. (Voy. nos *Leçons de littérature française*, t. I, p. 92.)

## L'évasion.

Li murs fu depeciés, et ele monta deseure, si fist tant qu'ele fu entre le mur et le fossé, et ele garda contrevail, si vit le fossé molt parfont et molt roide, s'ot molt grant poor.

« Hé Dix ! fait il, douce creature ! se je me lais caïr, je briserai le col ; et se je remain ci, on me prendra demain, si m'ardera on en un fu. Encor aime je mix que je muire ci que tos li pules me regardast demain a merveilles. »

Ele segna son cief, si se laissa glacier aval le fossé, et quant ele vint u fons, si bel pié et ses beles mains qui n'avoient mie apris c'on les bleçast, furent quaiissiés et escorciés, et li sans en sali bien en douze lius ; et ne porquant ele ne santi ne mal ne dolor por le grant paor qu'ele

Il y avait au mur une brèche et elle monta dessus ; et fit tant qu'elle fut entre le mur et le fossé ; et elle regarda en bas, et vit le fossé très profond, et très raide ; elle eut grand'peur. « Hé ! Dieu ! fit-elle, douce créature ! si je me laisse choir, je me briserai le cou, et si je reste ici, on me prendra demain et on me brûlera dans le feu. Encore aimé-je mieux mourir ici que de me donner demain en spectacle à tout le peuple. » Elle signa son visage, et se laissa glisser en bas du fossé, et quand elle vint au fond, ses beaux pieds et ses belles mains qui n'avaient pas accoutumé d'être blessées, étaient brisés et écorchés et le sang en jaillit bien en douze places ; et néanmoins elle ne sentit ni mal ni douleur pour la grand'peur qu'elle avait. Et si elle fut

avoit. Et se ele fu en paine del entrer, encor fu ele en forceur del iscir. Ele se pensa qu'ileuc ne faisoit mie bon demorer, e trova un pel aguisié que cil dedens avoient jeté por le castel deffendre. Si fist pas un avant l'autre, tant qu'ele si monta tout a grans paines qu'ele vint deseure. Or estoit li forés près a deus arbalestrées, qui bien duroit trente liues de lonc et de lé. Si i avoit bestes sauvages et serpentine. Ele ot paor que s'ele i entroit qu'eles ne l'ocessissent. Si se repensa que s'on le trovoit ileuc, c'on le remenroit en le vile por ardoir.

Nicolete o le vis cler  
 Fu montée le fossé,  
 Si se prent a dementer  
 Et Jhesum a reclamer :  
 « Peres, Rois de maïsté,  
 Or ne sai quel part aler :  
 Se je vois u gaut ramé,  
 Ja me mengeront li lé,  
 Li lion et li sengler,  
 Dont il i a grant plenté ;  
 Et se j'atent le jor cler  
 Que on me puist ci trover,

en peine pour entrer, encore fut elle en plus forte peine pour sortir. Elle pensa qu'il ne faisait pas bon demeurer là et trouva un pieu aiguisé que l'on avait jeté dedans pour défendre le château. Elle mit un pied devant l'autre, tant qu'elle monta à grand'peine et vint en haut. Or la forêt était près à deux portées d'arbalète, qui bien durait trente lieues en long et en large. Et il y avait la des bêtes sauvages et des serpents. Elle eut peur, si elle y entrait, qu'ils ne la tuassent. Puis elle réfléchit que si on la trouvait là, on la ramènerait dans la ville pour la brûler.

Nicolette au clair visage a gravi le fossé ; elle se prend à se désespérer et réclamer Jésus : « Père, Roi de majesté, maintenant je ne sais de quel côté aller ; si je vais au bois touffu, les loups m'y mangeront, les lions et les sangliers, dont il y a grande quantité ; et si j'attends le jour clair, qu'on me puisse ici

Li fus sera alumes  
 Dont mes cors iert embrasés.  
 Mais, par Diu de maïsté!  
 Encor aim jou mix assés  
 Que me menguent li lé,  
 Li lion et li sengler,  
 Que je voisse en la cité :  
 Je n'irai mie.

Nicolette se dementa molt, si com vos avés oï; ele se commanda a Diu, si erra tant qu'ele vint en le forest. Ele n'osa mie parfont entrer por les bestes sauvaces et por le serpentine. Si se quatist en un espés buisson, et soumax li prist, si s'endormi dusqu'au demain a haute prime, que li pastorel iscirent de la vile, et jeterent lor bestes entre le bos et la riviere. Si se traient d'une part a une molt bele fontaine qui estoit au cief de la forest. Si estendirent une cape, se missent lor pain sus. Entreus qu'il mengoient, et Nicolette s'esveille au cri des oisiâx et des pastoriâx, si s'enbati sor aus : « Bel enfant, fait ele, Dame Dix vos i ait — Dix vos benie ! » fait li uns qui plus fu enparlés des autres.

trouver, le feu sera allumé, dont mon corps sera embrasé; mais par le Dieu de majesté, encore aimé-je mieux beaucoup que les loups me mangent, les lions et les sangliers, que d'aller en la cité. Je n'irai pas. »

Nicolette se désespéra beaucoup comme vous avez oï, elle se recommanda à Dieu et marcha tant qu'elle vint en la forêt. Elle n'osa pas y entrer profondément à cause des bêtes sauvages et des serpents. Elle se blottit en un épais buisson, et le sommeil la prit, et elle s'endormit jusqu'au lendemain à la première heure, que les pastoureaux sortirent de la ville, et poussèrent leurs bêtes entre le bois et la rivière. Ils s'en allèrent à une belle fontaine à l'entrée de la forêt. Ils étendirent une cape, et mirent leur pain dessus. Tandis qu'ils mangeaient, Nicolette s'éveille aux cris des oiseaux et des pastoureaux, et s'avança vers eux : « Beaux enfants, fit-elle, le Seigneur Dieu vous assiste. — Dieu vous bénisse, » dit l'un d'eux qui fut plus beau parleur que les autres.

### III. — QUATORZIÈME SIÈCLE

---

#### 20. MIRACLES DE NOTRE-DAME.

Les *miracles* du quatorzième siècle étaient des pièces dramatiques où l'on mettait en scène un fait merveilleux attribué d'ordinaire à l'intercession de Notre-Dame. (Voy. nos *Leçons de littérature française*, t. I, p. 104.)

Voici un court extrait du *Miracle du roi Thierry*. Les trois fils du roi lui ont été enlevés aussitôt après leur naissance. Dix ou douze ans plus tard, le roi s'égare à la chasse au milieu d'une forêt ; il demande l'hospitalité dans la hutte d'un charbonnier. Il y voit trois enfants dont la beauté l'intéresse ; le charbonnier raconte qu'il les a trouvés dans le bois et nourris depuis leur enfance.

#### Miracle du roi Thierry.

De Sarragoce m'en venoie,  
Bien a douze ans, ou environ,  
Ou j'avoie vendu charbon.  
Quant un peu fu dedans ce bois,  
De ces enfants oï<sup>1</sup> les vois,  
Qui sus un po<sup>2</sup> d'erbe gisoient,  
Et tiens que nouveaux nez estoient.  
Je ne scay s'ilz ont nulz amis,  
Mais couchiez estoient, et mis  
L'un delez<sup>3</sup> l'autre, touz envers<sup>4</sup>,  
Et de fouchiere<sup>5</sup> assez couvers ;  
Et quant je les oï crier,  
Je m'en alay sans detrier

1. Fous. — 2. Sur un peu. — 3. A côté. — 4. C'est-à-dire couchés sur le dos.  
5. Fougère.

Par assens de leur voiz <sup>1</sup>, et ting  
 Le chemin, si qu'a eulz droit ving.  
 Si les trouvay com dit vous ay.  
 Par pitié les en apportay,  
 Si les fis tous trois baptisier,  
 Et puis tantost pour eulz aisier <sup>2</sup>  
 Quis <sup>3</sup> a chascun une nourrice,  
 Dont je ne me tien point a nice <sup>4</sup>.  
 Combien qu'il m'aient grant argent  
 Cousté, ce scevent <sup>5</sup> plusieurs gent;  
 Et depuis qu'il furent sevez,  
 Les ay norriz et alevéz.  
 Pour ce m'appellent il leur pere.  
 Diex <sup>6</sup> vueille que briement m'appere <sup>7</sup>  
 Que savoir puisse de certain  
 S'ilz ont pere, mere n'antain <sup>8</sup>,  
 Car se le pouoie <sup>9</sup> savoir,  
 Grant joie en aroye pour voir <sup>10</sup>.  
 Egar! sire, plorer vous voy.

(Cy s'agenouille.)

Pour Dieu merci, pardonnez moy  
 S'encontre vostre majesté  
 J'ay fait ne dit, qu'en verité  
 Nul mal n'y pense <sup>11</sup>.

#### LE ROY.

Nanil; mais j'ay en remembrance  
 Un fait qui pour ce temps advint  
 Duquel ains puis <sup>12</sup> ne me souvint  
 Que de pitié je ne plorasse.

1. Sans différer, du côté d'où venaient les cris. — 2. Les mettre à l'aise. —  
 3. Je cherchai. — 4. Niais. — 5. Savent. — 6. Dieu. — 7. M'apparaisse. — 8. Ni  
 tante. — 9. Pouvais. — 10. J'en aurais grand'joie pour vrai. — 11. Dans ces mi-  
 racles chaque couplet se termine par un petit vers de quatre syllabes. — 12. Dont  
 avant (ce moment) après (le fait) il ne me souvint sans pleurer.

Sa <sup>1</sup> je vueil que sanz pluz d'espace  
 Ces enfans soient avoiez <sup>2</sup>  
 Et qu'eulz et toy me convoiez  
 Tant que je soie en Sarragosse.

On revient à la ville, et les auteurs du rapt avouent leur crime. Les enfans sont reconnus fils du roi. Le brave charbonnier qui les avait recueillis se fait tout joyeux et tout fier de les avoir si bien soignés ; il les montre avec orgueil aux courtisans :

Certainement je puis bien dire,  
 Seigneurs, que vez les ci <sup>3</sup> touz trois,  
 Car je vous jur, par ceste croix,  
 Lorsque de terre les levay  
 Lez la houssoie <sup>4</sup> les trouvay.  
 Si les ay volu pourveoir,  
 Tant qu'enfans sont biaux a veoir.  
 Je n'en doy pas, si com me semble,  
 Pis valoir. Entre vous ensemble  
 Qu'en dites vous ?

#### Miracle de saint Guillaume.

Guillaume, duc d'Aquitaine, avant de se convertir et de devenir un saint, s'est rendu coupable d'un grand crime. Il a expulsé de son siège l'évêque de Poitiers. Saint Bernard se présente à lui pour lui reprocher l'énormité de sa faute <sup>1</sup>. Le duc reçoit l'abbé de Clairvaux avec mépris ; alors l'éloquence de Bernard grandit avec le péril. Saisissant une croix, il la montre au rebelle en lui parlant ainsi :

Guillaume, nous t'avons prié  
 Moult doucement, et supplié  
 Quant de ce que <sup>5</sup> touche la paix  
 De l'Eglise ; mais tu ne fais  
 Fors nous refuser et despire <sup>6</sup>.  
 Vez cy <sup>7</sup> ton Dieu, vez cy ton Sire,  
 Qui se vout <sup>8</sup> tout a Dieu offrir

1. Ca. — 2. Emmenés. — 3. Les voici. — 4. A côté de la houssaie. — 5. Quant à ce qui. — 6. Que nous refuser et mépriser. — 7. Voici. — 8. Voulut.

Et pour toy mort en croix souffrir,  
 Et qui te jugera, n'en doubtes,  
 Devant qui touz genouz, tous coutes  
 Et toute puissance s'incline ;  
 C'est cilz <sup>2</sup> qui par vertu divine  
 A fait le monde et toutes gens,  
 Qui cy vient, après ses sergens <sup>3</sup>,  
 Pour toy prier et supplier  
 Se <sup>4</sup> pourra ton dur cuer plier.  
 Di moi se tu le despiras,  
 Ne se tu le refuseras,  
     Con <sup>5</sup> fait as nous.

#### 21. JEAN FROISSART (1337-1410).

Froissart, né à Valenciennes en 1337, mort à Chimay (au delà de 1409), est le meilleur écrivain du quatorzième siècle et le plus grand historien du moyen âge. Sa *Chronique* composée au jour le jour, sous l'impression immédiate des événements, présente l'histoire animée, pittoresque de l'Europe occidentale entre les années 1328 et la fin du siècle. Il voyagea toute sa vie, en Angleterre, en Ecosse, en Flandre, en Allemagne, en Italie ; et changeant sans cesse de pays et de protecteurs, il dut reprendre et remanier plusieurs fois ses récits pour les accommoder au goût de son dernier maître. Il manque d'ordre et d'exactitude, mais il a bien saisi la physionomie de son époque et l'a rendue avec une vérité frappante. Il fut poète aussi ; mais sa prose excellente a fait tort à ses vers qui sont toutefois parmi les meilleurs et les plus gracieux que ce siècle nous ait laissés. (Voy. nos *Leçons de littérature française*, t. I, p. 111.)

#### La comtesse Jeanne de Monfort au siège de Hennebon (1342).

Encores fist ceste ditte contesse de Montfort une tres hardie emprise <sup>6</sup> qui ne fait mies a oublier, et c'on doit bien recorder <sup>7</sup> a hardit et outrageux fait d'armes. La contesse montoit en une tour, pour mieulz veoir comment ses

1. Coudes. — 2. Celui. — 3. Serviteurs. — 4. Si. — 5. Comme. — 6. Entreprise. — 7. Rappeler.

gens se maintenoient. Si regarda et vei <sup>1</sup> que tout cil de l'host <sup>2</sup>, signeur et aultre avoient laissiet leurs logeis, et estoient priès que tout alé veoir l'assaut <sup>3</sup>. Elle s'avisa d'un grant fait et remonta sus son coursier, ensi <sup>4</sup> armée comme elle estoit. Et fist monter environ trois cens hommes a cheval avoecques <sup>5</sup> lui qui gardoient une aultre porte la ou on n'assalloit <sup>6</sup> point. Si issi <sup>7</sup> de celle porte o <sup>8</sup> toute se <sup>9</sup> compagnie, et se feri <sup>10</sup> tres vassaument <sup>11</sup> en ces tentes et en ces logeis des signeurs de France qui tantos furent toutes arses <sup>12</sup>, tentes et toutes loges, qui n'estoient gardées fors de garçons et de varlès qui s'en fuirent, si tos comme il y veirent le feu bouler, et la contesse et ses gens entrer. Quant li signeur de France veirent leurs logeis ardoir et oïrent le hu <sup>13</sup> et le cri qui en venoit, il furent tout esbahi et coururent tout vers lor logeis, criant : « Trahi! trahi! » et ne demora adonc nulz a l'assaut.

Quant la contesse vei l'ost estourmir <sup>14</sup> et de toutes pars acourir, elle rassambla ses gens et vei bien que elle ne poroit rentrer en le ville sans trop grant perte ; si s'en ala le droit chemin par devers le chastiel de Brait qui siet a trois lieues <sup>15</sup> priès de la. Quant messires Loeis d'Espagne, qui estoit mareschus de toute l'ost, fu venus as logeis qui ardoient, et vei là contesse et ses gens qui s'en aloient tant qu'il pooient, il se mist a aler après pour raconsievir <sup>16</sup> se il peüst <sup>17</sup>, et grant fuison de gens d'armes avoecques lui. Si les encauca et caça <sup>18</sup> tant qu'il en tua et mehagna <sup>19</sup> aucuns qui estoient mal montet, et qui ne pooient sievir <sup>20</sup> les bien montés. Toutes fois, la ditte contesse chevauca tant et si bien que elle et li plus grant partie de ses gens vinrent assés a point au bon chastiel de Brait la ou elle fu receute

1. Vit. — 2. Tous ceux de l'armée ennemie. — 3. Et étaient presque tous allés voir l'assaut. — 4. Ainsi. — 5. Avec. — 6. Assaillait. — 7. Sortit. — 8. Avec. — 9. Sa. — 10. Se heurta. — 11. Vaillamment. — 12. Brûlées. — 13. Huée. — 14. S'agiter. — 15. Lieues. — 16. Rattraper. — 17. Pût. — 18. Pourchassa et chassa. — 19. Blessa. — 20. Suivre.

et festiie <sup>1</sup> a grant joie de chiaus <sup>2</sup> de le ville et dou chasteiel. Quant messires Loeis d'Espagne sceut, par les prisons <sup>3</sup> que pris avoit, que c'estoit la contesse qui tel fait avoit fait et qui escapée li estoit, il s'en retourna en l'ost et conta son aventure as signeurs et as aultres qui grant merveille en eurent. Ossi <sup>4</sup> eurent cil qui estoient dedens Haimbou <sup>5</sup>, et ne pooient apenser ne trop imaginer comment leur dame avoit che aviset <sup>6</sup> ne oset entreprendre. Mais il furent toute le nuit en grant quisençon <sup>7</sup> de çou <sup>8</sup> que la dame ne nulz de ses compagnons ne revenoit; si n'en savoient que penser ne que aviser, et ce n'estoit point trop grant merveille.

A l'endemain, li signeur de France, qui avoient perdu leurs tentes et leurs pourveances <sup>9</sup>, orent <sup>10</sup> conseil qu'il se logeroient d'arbres et de foellies plus priès de le ville, et qu'il se maintenroient <sup>11</sup> plus sagement. Si se alerent logier a grant painne plus priès de le ville, et disoient souvent ensi a chiaus <sup>12</sup> de le ville : « Alés, signeur, alés requerre vostre contesse. Certes elle est perdue, vous ne le trouverez en piece <sup>13</sup>. » Quant cil de le ville, gens d'armes et aultres, oïrent telz parolles, il furent esbahi et eurent grant paour que grans meschiés <sup>14</sup> ne fust avenues a leur dame. Si n'en savoient que croire, par tant que elle point ne revenoit ne n'en oient nulles nouvelles. Si demorerent en tel paour <sup>15</sup> par l'espasse de cinq jours. Et la contesse, qui bien pensoit que ses gens estoient a grant mesaise pour lui et en grant doubtance, se pourça tant que elle eut bien cinq cens compagnons armés et bien montés. Puis se parti de Brait entour le mienuit et se vint, droit au point que li solaus <sup>16</sup> se lieve, a chevaçant à l'un des costés de l'host,

1. Fête. — 2. Ceux. — 3. Prisonniers. — 4. Aussi. — 5. Hennebon. — 6. Avisé cela. — 7. Angoisse. — 8. Ce. — 9. Provisions. — 10. Eurent, tinrent conseil. — 11. Maintiendraient, conduiraient. — 12. Ceux. — 13. En nulle façon. — 14. Mécief. — 15. Peur. — 16. Soleil.

et fist ouvrir le porte et entra ens <sup>1</sup> a grant joie et a grant son de trompes et de nakaires <sup>2</sup>; de quoi li hos des François fu durement estourmie.

## 22. EUSTACHE DESCHAMPS (1340-1410).

Ce fécond versificateur, né en Champagne, vers 1340, mort au delà de 1410, n'a pas laissé moins de 1175 ballades, outre beaucoup d'autres poésies. Son œuvre est intéressante pour l'historien par les nombreux renseignements qu'elle renferme sur les faits, les hommes et les idées de son temps. Il n'est pas un très grand poète; mais il a de l'esprit et du trait. (Voy. nos *Leçons de littérature française*, t. I, p. 101.)

### Ballade du pauvre homme.

Rois, princes, ducs, chevaliers et barons,  
 Pape, clergié, legalz <sup>3</sup> et cardinaulx,  
 Ausquelz pueples communs obeissons  
 Ou temporel et en foy <sup>4</sup>, de noz maulx  
 Ont plus de mal que leurs povres vassaulx,  
 Et vivent moins; et dont puet <sup>5</sup> ce venir,  
 C'uns povres homs <sup>6</sup> qui maine ses chevaulx  
 Voit quatre roys et leur regne fenir <sup>7</sup>?

Je m'en merveil, car ilz ont tous leurs bons <sup>8</sup>,  
 Et se tiennent moistes, fourrez et chaulx;  
 Et un ouvrier <sup>9</sup> et uns povres chartons <sup>10</sup>  
 Va mauvestuz <sup>11</sup>, deschirez et deschaulx <sup>12</sup>;  
 Mais en ouvrant prant en gré ses travaulx  
 Et liement <sup>13</sup> fait son œuvre fenir,  
 Par nuit dort bien; pour ce, unz telz cuers loiaulx <sup>14</sup>  
 Voit quatre roys et leur regne fenir.

Les roys pensent plus que nous ne faisons,

1. Dedans. — 2. Sorte de trompette. — 3. Légats. — 4. Au temporel et en matière de foi. — 5. Peut. — 6. Pauvre homme. — 7. Finir. — 8. Toutes leurs aises. — 9. Dissyllabe jusqu'au dix-septième siècle. — 10. Charretier. — 11. Mal vêtu. — 12. Sans chaussure. — 13. Gaiement. — 14. Un tel cœur loyal.

Et les prelaz ont souvent moult d'assaulx  
 Pour leurs estaz, pour maintenir leurs noms.  
 Et leur convient avoir pluseurs consaulx <sup>1</sup>  
 Leurs grans avoires ne les font mie saulx <sup>2</sup>,  
 Ainçois <sup>3</sup> les font souventefoiz languir;  
 Et uns povres qui vit joyeus et baulx <sup>4</sup>  
 Voit quatre roys et leur regne fenir.

**Mieux vaut honneur que honteuse richesse** (*ballade*).

Qui puet vivre de son loial labour,  
 De l'art qu'il a, ou de sa revenue  
 Sans excéder, il vit a grand honour,  
 Car sa vie est de tous bonne tenue,  
 Puis qu'il ne toulit <sup>5</sup>, qu'il ne ravit ou tue  
 Et que tousjours a loyaulté s'adresce,  
 N'acquiere ja chevance malostrue <sup>6</sup> :  
 Mieux vault honeur que honteuse richesce.

Car riches faulx n'a fors que deshonour,  
 En un moment est sa terre perdue,  
 Et ses pechiez <sup>7</sup> fait muer <sup>8</sup> sa coulour,  
 Que l'en perçoit <sup>9</sup> sa grant desconvenue ;  
 Il n'ose aler teste levee et nue  
 Pour son meffait, ainz vers terre s'apresse,  
 Mas <sup>10</sup> et honteus comme une beste mue <sup>11</sup> :  
 Mieulx vault honnour que honteuse richesce.

Car puis qu'uns homs ara <sup>12</sup> fait un faulx tour,  
 Monstrez sera au doit parmi la rue ;  
 Et lors ne fait que querir un destour  
 Pour lui mucier <sup>13</sup>, car son pechié l'argue <sup>14</sup> ;

1. Conseils, conseillers. — 2. Saufs. — 3. Mais plutôt. — 4. Gaillard. — 5. Vole.  
 — 6. Avoir malhonnête. — 7. Son péché. — 8. Changer. — 9. L'on aperçoit. —  
 10. Mat. — 11. Qui vient de muer. — 12. Après qu'un homme aura. — 13. Pour se  
 cacher. — 14. L'accuse.

Povres loyaulx tient son chief vers la nue  
 Homme ne craint, car honte ne le blesce.  
 Ceste chose soit de tous retenue :  
 Mieulz vault honneur que honteuse richesse.

**Qui pendra la sonnette au chat** (*ballade*).

Je treuve qu'entre les souris  
 Ot <sup>1</sup> un merveilleux parlement  
 Contre les chas leurs ennemis,  
 A veoir maniere comment  
 Elles vesquissent seurement  
 Sanz demourer en tel debat ;  
 L'une dist lors en arguant :  
 Qui pendra la sonnette au chat ?

Cilz consaulz <sup>2</sup> fut conclus et prins <sup>3</sup> ;  
 Lors se partent <sup>4</sup> communement.  
 Une souris du plat païs  
 Les encontre et va demandant  
 Qu'om a fait : lors vont resp ndant  
 Que leur ennemi seront mat :  
 Sonnette aront ou coul <sup>5</sup> pendant.  
 Qui pendra la sonnette au chat ?

« C'est le plus fort <sup>6</sup>, » dist un rat gris.  
 Elle demande saigement  
 Par qui sera cilz fais fournis <sup>7</sup>.  
 Lors s'en va chascuns excusant ;  
 Il n'y ot point d'executant,  
 S'en va leur besongne de plat <sup>8</sup> ;  
 Bien fut dit, mais, au demourant,  
 Qui pendra la sonnette au chat ?

1. Eut. — 2. Ce conseil. — 3. Pris. — 4. Séparent. — 5. Au con. — 6. Le plus difficile. — 7. Ce fait fourni, exécuté. — 8. Tombe à plat.

Prince, on conseille bien souvent,  
 Mais on puet dire com <sup>1</sup> le rat,  
 Du conseil qui sa fin ne prant :  
 Qui pendra la sonnette au chat ?

23. CHRISTINE DE PISAN (1363?-1431?).

Christine de Pisan, fille de Thomas de Pisan, astrologue de Charles V, était née à Venise vers 1363 ; sa vie s'est prolongée jusque vers 1431, mais elle a écrit ses principaux ouvrages dans les dernières années du quatorzième siècle. Elle a beaucoup produit en prose et en vers ; le *Livre des faits et bonnes mœurs de Charles V* est son meilleur écrit, en prose. Ses vers ne sont pas excellents, mais ils sont souvent dictés par une émotion sincère et par des sentiments honorables. (Voy. nos *Leçons de littérature française*, t. I, p. 102.)

**La maladie du roi Charles VI**, ballade.

Nous devons bien sur tout autre dommage  
 Plaindre celui du royaume de France,  
 Qui fu et est le regne et heritage  
 Des crestiens de plus haulte puissance.  
 Mais Dieu le fiert adès de poingnant lance <sup>2</sup>,  
 Par quoy de joie et de soulas mendie <sup>3</sup> ;  
 Pour noz pechiez si porte la penance <sup>4</sup>  
 Nostre bon Roy qui est en maladie.

C'est grant pitié, car prince de son aage  
 Ou monde n'iert <sup>5</sup> de pareille vaillance,  
 Et de tous lieux princes de hault parage  
 Desiroient <sup>6</sup> s'amour et s'aliance <sup>7</sup>.  
 De tous amez <sup>8</sup> estoit tres <sup>9</sup> son enfance ;

1. Comme. — 2. Le frappe sans cesse de perçante lance. — 3. De consolation est dépourvue. — 4. Pénitence. — 5. Était (*erat*). — 6. Le mot est de quatre syllabes, *de-si-roi-ent* ; et la césure porte sur une syllabe muette, faute que les poètes ont trop souvent commise au moyen âge. — 7. Son amour et son alliance. Le solécisme moderne qui place l'adjectif possessif masculin devant les noms féminins commençant par une voyelle ou une *h* muette n'était pas encore accrédité. Amour était du féminin au moyen âge ; il est encore féminin au pluriel. — 8. Aimé. — 9. Depuis (*trans*, en passant par),

Encor n'est pas, Dieu merci, refroidie  
 Icelle amour, combien qu'ait grant grevance<sup>1</sup>  
 Nostre bon Roy qui est en maladie.

Si prions Dieu de tres humble courage<sup>2</sup>  
 Que au bon Roy soit escu<sup>3</sup> et defense  
 Contre tous maulz, et de son grief malage<sup>4</sup>  
 Lui doint<sup>5</sup> santé, car j'ay ferme esperance  
 Que, s'il avoit de son mal allegance,  
 Encor seroit, quoy qu'adez<sup>6</sup> on en die<sup>7</sup>,  
 Prince vaillant et de bonne ordonnance  
 Nostre bon Roy qui est en maladie<sup>8</sup>.

### La mort du roi Charles V.

(Extrait du LIVRE DES FAIS ET BONNES MEURS DU SAGE ROY CHARLES V)

Vers la moictié passée du mois de septembre en l'an mil trois cent quatre vingt, le roy Charles ala en son hostel de Beaulté<sup>9</sup>, ouquel peu de jours après, lui prist la maladie dont il trespasa en assez brief terme; mais de l'estat de s'enfermeté<sup>10</sup> ne quier faire grant informacion, ains selons le continue procès precedent, c'est assavoir des vertus de lui, dignes d'infinie memoire, diray de sa tres fervent foy, devocion, constance et sain entendement. Comme sa complexion soubtille<sup>11</sup> fust non puissant de porter longuement fais de si grieve maladie, en bien pou de jours fu a merveilles debilitez, et tant que sa seine discrecion, non empechiée jusques a la mort pour quelconques souffrances du corps, lui jugia que brief seroit le terme de sa vie. Pour ce volt disposer de ses der-

1. Affliction pesante. — 2. Cœur. Courage a le plus souvent ce sens jusqu'au dix-septieme siècle. — 3. Bouclier (*scutum*). — 4. Maladie. — 5. Donne (3<sup>e</sup> p. s. subj. pr.). — 6. Sans cesse. — 7. Disc. — 8. Charles VI fut frappe de folie le 5 août 1392, à l'âge de vingt-trois ans et demi. — 9. Dans le bois de Vincennes. — 10. Son infirmité. — 11. Subtile, c'est-à-dire grêle et chetive.

renieres ordonnances et tendre au salut de son ame.... (Il) requist la couronne d'espines de Nostre Seigneur par l'Evesque de Paris lui fust apportée, et aussi par l'abbé de Saint-Denis la couronne du sacre des rois; celle d'espines receipt a grans devocion, larmes et reverance, et haultement la fist mettre devant sa face; celle du sacre fist mettre soubz ses piez : adont <sup>1</sup> commença telle oroison a la sainte couronne : « O couronne precieuse, dyademe de nostre salut, tant est doulz et enmiellé le rassasiement que tu donnes, par le mystere qui en toy fu compris a nostre redempcion; si vrayement me soit celui propice duquel sang <sup>2</sup> tu fus arousee, comme mon esperit prent resjoyssesment en la visitacion de ta digne presence. » Et longue oroison y dist moult devote. Après tourna ses parolles a la couronne du sacre et dist : « O couronne de France, que tu es precieuse, et precieusement tres ville; precieuse, consideré le mistere de justice lequel en toy tu contiens et portes vigoreusement, mais ville et plus ville de <sup>3</sup> toutes choses, consideré le fais, labour, angoisses, tourmens et peines de cueur, de corps, de conscience et perilz d'ame que tu donnes a ceulx qui te portent sur leur espaulles; et qui bien a ces choses viseroit, plus tost te laisseroit en la boe <sup>4</sup> gesir, qu'il ne te releveroit pour mettre sus son chief. ».... Quant la croix lui fu presentee, la baisa et en l'embrassant commença a dire, regardant la figure de Nostre Seigneur : « Mon tres doulz Saulveur et Redempteur, qui en ce monde daignas venir affin que moy et tout l'umain lignages par la mort, laquelle voleintairement et sanz contrainte, volz <sup>5</sup> souffrir, rachetasses <sup>6</sup>, et qui moy indigne et insipient a gouverner ton reaume de France as institué ton vicaire, j'ay tant griefment vers

1. Alors (*ad tunc*). — 2. Du sang de qui. — 3. *Que*. L'Italien construit ainsi le comparatif comme le superlatif. — 4. Boe. — 5. Voulus. — 6. Afin que tu rachetasses moi et tout l'humain lignage, etc.

toy pechié, dont je dis : *mea culpa, mea gravissima culpa, mea maxima culpa*, et non obstant, mon douls Dieu, que je t'ay courroucié por deffaultes innumerables, je scay que tu es vray misericors, et ne veuls la mort du pecheur : pour ce a toy, pere de misericorde et de toute consolacion, en l'article de ma tres grant necessité, criant et t'appellant, te demande pardon. » Celle oroison finee, se fist tourner la face vers les gens et peuple qui la estoit, et dist : « Je scay bien que ou<sup>1</sup> gouvernement du royaume, en plusieurs choses, grans, moyens et petis ay offensez, et aussi mes serviteurs, auxquels je debvoye estre benigne, et non ingrat de leur loyal service; et pour ce je vous pry, ayez pitié de moy, je vous requier pardon. » Et adont se fist haulser les bras et leur joingni les mains<sup>2</sup>. Si povez savoir se grant pitié et larmes y ot gictées de ses loyaulx amis et serviteurs... Puis leur dist le Roy : « Mes amis, alez vous en, et priez pour moy, et me laissez affin que mon travail soit finé en paix. » Lors, luy tourné sus l'aultre costé, tost apres tirant a l'angoisse de sa mort, oy toute l'histoire de la passion, et auques<sup>3</sup> près de la fin de l'evngile Saint Jehan, comença a labourer<sup>4</sup> a la derreniere fin; et a peu de trais et sanglous... rendi l'espera a Nostre Seigneur, qui fu, comme dit est, environ l'eure de midi, le vingt sixiesme jour de septembre, le dit an 1380, et le quarante quatriesme de son aage, le dix septiesme de son regne.

#### 24. JEAN GERSON (1363-1429).

Jean Charlier, dit Gerson, de son lieu natal (près de Rethel), professeur au collège de Navarre, puis chancelier de l'Université de Paris, eut à la fin du siècle une grande réputation comme prédicateur. On possède sous son nom soixante-quatre sermons en français, tout remplis, il est vrai, du mauvais goût cher à l'époque, et gâtés par l'abus de l'allégorie et des divisions scolastiques; mais de

1. Au. — 2. Tendit vers eux ses mains jointes. — 3. Quelques, assez.  
4. Travailler, peiner.

grandes qualités oratoires, le mouvement, le pathétique y compensent ces défauts. Gerson joua un grand rôle aux conciles de Pise et de Constance (1414). Il mourut à Lyon en 1429. On lui a attribué, sans preuves certaines, l'*Imitation de Jésus-Christ*.

### Sermon sur la conversion différée.

Un saint hermite, nommé Arsenius, vit une telle vision :  
 int a lui une voix du ciel, et lui dist : Va hors de ta celle <sup>1</sup>  
 ou de ta maison et je te monstreray les oeuvres des hommes.  
 Et comme il fust hors, il vit ung noir Ethiopien, qu'il cou-  
 poit du bois pour faire sa charge a porter ; puis vit com-  
 ment il essayoit s'il porroit lever sa charge, et jasoit <sup>2</sup> ce qu'il  
 ne la peüst lever, car elle pesoit trop, neantmoins toudis il  
 coupoit et mettoit et adjoustoit sur son fardel. Et quant  
 le saint hermite eut veu la follie de cet Ethiopien, lui fut  
 après exposé cette vision : « Vois tu, dist la voix a ce saint  
 preudhomme ; vois-tu cest homme qui coupe ce bois et  
 toujours met buche sur buche, et toutes voyes <sup>3</sup> il ne peut  
 porter ce qu'il en a coupé ? Vrayement a lui resambent  
 tous ceux qui sont chargiez de pechiés, et neantmoins  
 chacun jour ajoutent mal sur mal, pechié sur pechié,  
 comme certes font les plusieurs qui attendent de demain a  
 demain a se convertir a Dieu, et toute la charge de leur  
 vie laissent en leur vieillesse, qui est la plus petite partie  
 de la vie de l'homme, disant qu'ils peuvent <sup>4</sup> bien esbatre  
 en leur jeunesse et satisfaire aux voluptés de la char <sup>5</sup>, ou  
 a acquerir par toutes manieres honneurs et richesses mon-  
 daines, mais en leur vieillesse se convertiront a Dieu et lais-  
 seront les oeuvres de jeunesse et Dieu volentiers les recevra.

O folle repromission <sup>6</sup> de longue vie, et qui tant de gens  
 as miserablement perdu et deceu, et deçois chacun jour  
 et pers ! O detestable presumption, qui ainsi folement  
 presumes disposer du tamps advenir, ainsi que s'il fust

1. Cellule. — 2. Déjà soit que, c'est-à-dire quoique. — 3. Toutefois. — 4. Peuvent.  
 — 5. Char. — 6. Promesse.

en ta disposition et puissance, et non seulement en la sage providence de Dieu. *Non est vestrum nosse tempora quæ Pater posuit in sua potestate* <sup>1</sup>. O presumptueuse dilacion de demain <sup>2</sup>. demain! Dy moy, je te prie, et tu viveras demain. Dieu t'a bien promis de donner pardon et remission, quant tu te convertiras a lui deuement <sup>2</sup>, mais il ne t'a point promis de demain.

1. Actes, 1, 7. — 2. Dument.

---

## IV. — QUINZIÈME SIÈCLE

---

### 25. ALAIN CHARTIER (1390-1449).

Alain Chartier, né à Bayeux, vers 1390, secrétaire de Charles VII. a laissé un grand nombre d'écrits en prose et en vers, et joui de son vivant d'une réputation immense. Il s'était inspiré heureusement des circonstances politiques au milieu desquelles il écrivait ; ses ouvrages eurent un mérite d'à-propos que le temps leur a ravi.

En prose il a quelquefois atteint à l'éloquence du style, et souvent exprimé des idées grandes et généreuses. Ses poésies sont estimables pour la régularité de la versification, la pureté de la langue et la facilité du rythme ; au reste elles pèchent par la monotonie et la froideur. Voici toutefois quelques jolis vers d'Alain Chartier sur ce lieu commun, toujours inépuisé, l'infirmité de la pauvre « créature humaine »

#### Faiblesse et misère de l'homme.

Chetive creature humaine,  
Née a travail et a paine,  
De fraelle corps revestue,  
Tant es foible et tant es vainc<sup>1</sup>,  
Tendre, passible, incertaine,  
Et de legier <sup>2</sup> abbatue !  
Ton penser te devertue <sup>3</sup>,  
Ton fol sens te nuit et tue,  
Et a nonscavoir <sup>3</sup> te maine.  
Tant es de povre venue  
Que tu ne peuz vivre saine,  
Se <sup>4</sup> des cieux n'es soustenue.

1. Légèrement, du plus léger choc. — 2. T'a faiblit. — 3. Ignorance — 4. Si.

Mais le plus célèbre écrit d'Alain Chartier, son chef-d'œuvre, est ce *quadrilogue*, publié au lendemain du traité de Troyes qui livrait la France aux Anglais ; ce livre eut dans toute la nation un immense retentissement, parce que la patrie semblait vraiment y parler par la bouche d'Alain Chartier ; c'est un dialogue entre les trois ordres de l'Etat et la France qui les conjure d'avoir pitié d'elle, et d'unir leurs efforts pour mettre fin à ses misères. Le peuple parle ainsi :

### Le peuple français à la France.

Ha ! mere, jadis habondant et plantureuse de prospérité, et ores angoisseuse et triste du declin de ta lignée, je reçoÿ bien en gré ta correction ; et congnois que tes plaintes ne sont pas desraisonnables, ne sans cause. Mais trop m'est amere deplaisance que j'aye de ce meschief la perte et le reprouche ensemble, et que m'en doyes<sup>1</sup> en rien tenir suspect. Et quant d'autruy coulpe<sup>2</sup> je porte la tres aspre penitence, je suis comme l'asne qui soustient le fardel importable ; et si suis aguillonné et batu pour faire et souffrir ce que je ne puis. Je suis le bersault<sup>3</sup> contre le quel chacun tire sagettes<sup>4</sup> de tribulation. Ha ! chetif doloireux ! Dont<sup>5</sup> vient ceste usance qui a si bestourné<sup>6</sup> l'ordre de justice, que chacun a sur moy tant de droit comme sa force luy en donne ? Le labeur de mes mains nourrist les laches et les oyseux, et ilz me persecutent de faim et de glaive. Je soustiens leur vie a la sueur et travail de mon corps, et ilz guerroyent la mienne par leurs oultrages, dont je suis en mendicité. Ilz vivent de moy, et je meur par eulx. Ilz me deussent garder des ennemis, helas ! et ilz me gardent de mengier mon pain en seureté.

On trouve aussi de belles pages dans le *Livre de l'Exil*, celle-ci par exemple où l'auteur reproche aux nobles de ne pas faire assez pour se rendre dignes de leur naissance.

<sup>1</sup>. Doÿves. — <sup>2</sup>. De la faute d'autrui. — <sup>3</sup>. Cible. Du vieux verbe *berser*, tirer de l'arc, dont l'étymologie est inconnue. — <sup>4</sup>. Flèches. — <sup>5</sup>. D'ou. — <sup>6</sup>. Tourné à l'envers.

### Aux Grands indignes de leur naissance.

Pensez que cil<sup>1</sup> qui vous a donné naistre, vous bailla seigneurie, et cil qui vous fait retourner en poudre et en vers pourris, la vous puet retollir<sup>2</sup>. Roy qui portes couronne et sceptre en ce monde, qu'as tu davantage sur un povre berger, ou que t'a donné nature et ton pere plus avant, fors ce que Dieu y a mis par privilege de grace. Tous estes d'un germe et entrez en ceste vie fræsle nuds et plorans, et en yssez despoillez, vils et abominables. Or n'y povez riens prandre pour vous senon vostre repas viatique<sup>3</sup>, ne rien en emporter fors la tache de vos defaux ou le merite de vos vertus. Et vous usurpez violemment, ou indignement exercez<sup>4</sup> l'office divin, et tournez en vostre privee gloire et a vostre plaisance et prouffit ce qui est estably pour l'onneur de Dieu et pour l'utilité de tout le peuple. Qu'est seigneurie, sinon auctorité humaine sous la puissance de Dieu, establee pour garder loy, a l'utilité publique et paix des sujets? Autrement en voulez user, car vous en faictes violence brutale en mespris de Dieu, abandonnee a rompre la loy pour le delit, cu rapine privee, ou trouble des sujets. Il vous semble que seigneurie vault autant a dire comme puissance de mal faire sans punition..... On nourrist les jeunes seigneurs es delices et a la fetardise<sup>5</sup>; des ce qu'ils sont nez, c'est a dire qu'ilz apprennent a parler, ils sont a l'escolle de gouliardies<sup>6</sup> et viles paroles; les gens les adorent es barseaux, et les duisent<sup>7</sup> a descongnoistre eux mesmes et autruy..... Ce fol langage court aujourd'huy entre les curiaux<sup>8</sup> que: « noble homme ne doit sçavoir les lettres, » et tiennent a reproche de gentillesse<sup>9</sup> bien lire

1. Celui. — 2. Reprendre. — 3. Proprement: qui nourrit votre voyage. — 4. Exercez. — 5. Paresse. De fétard (fait-tard). — 6. Grossièretés. — 7. Instruisent. — 8. Courtisans. — 9. Pour un reproche fait à leur noblesse.

ou bien escrire. Las ! qui pourroit dire plus grant folie, ne plus perilleux erreur publier ? Certes a bon droit puet estre appelee beste qui se glorifie de ressembler aux bestes en nonscavoir et se donne louange de son deffaut. C'est trop oublié le privilege d'humanité pour vivre brutalement en ignorance. Car se homme a excellence sur les bestes par sçavoir, bien doit surmonter les autres hommes en science qui sur les hommes a seigneurie. Si ne scauroye reprendre celui qui dit que le Rôy sans lettres est un asne couronné.

## 26. CHARLES D'ORLÉANS (1391-1465).

Charles d'Orléans, fils de Louis d'Orléans, que Jean sans Peur assassina, et de Valentine de Milan, naquit en 1391. Fait prisonnier à Azincourt en 1415, il fut retenu vingt-cinq ans en Angleterre, et consola sa captivité par le culte des vers ; il nous a laissé quatre cents rondeaux, cent deux ballades, trente et une chansons. Ses poésies n'ont pas beaucoup d'originalité ni une grande variété ; mais elles charment par la clarté limpide et transparente du style, et les traits fins et gracieux dont elles sont semées. Il mourut en 1465. (Voy. nos *Leçons de littérature française*, t. I, p. 107.)

### Le Printemps (*rondeau*).

Le temps a laissié son manteau  
De vent, de froidure et de pluye,  
Et s'est vestu de brouderie,  
De soleil luyant<sup>1</sup>, cler et beau.

Il n'y a beste ne oyseau  
Qu'en son jargon ne chante ou crie :  
Le temps a laissié son manteau  
De vent, de froidure et de pluye,

Riviere, fontaine et ruisseau  
Partent en livree jolie.

1. LUISANT.

Gouttes d'argent d'orfavrerie,  
 Chascun s'abille de nouveau :  
 Le temps a laissié son manteau.

**Encore est vive la souris** (*ballade*).

Nouvelles ont couru en France,  
 Par mains lieux, que j'estoye mort ;  
 Dont avoient peu deplaisance <sup>1</sup>  
 Aucuns <sup>2</sup> qui me hayent <sup>3</sup> a tort ;  
 Autres en ont eu desconfort <sup>4</sup>,  
 Qui m'ayment de loyal vouloir,  
 Comme mes bons et vrais amis.  
 Si fais a toutes gens savoir  
 Qu'encore est vive la souris.

Je n'ay eu ne mal ne grevance,  
 Dieu mercy, mais suis sain et fort,  
 Et passe temps en esperance  
 Que paix, qui trop longuement dort,  
 S'esveillera, et par accort  
 A tous fera liesse avoir <sup>5</sup>.  
 Pour ce, de Dieu soient maudis  
 Ceux qui sont dolens de veoir  
 Qu'encore est vive la souris.

Jeunesse sur moy a puissance,  
 Mais Vieillesse fait son effort  
 De m'avoir en sa gouvernance.  
 A present faillira son sort ;  
 Je suis assez loing de son port,  
 De pleurer vueil garder mon hoir <sup>6</sup>,

1. Déplaisir. — 2. Quelques-uns. — 3. Haïssent. — 4. Chagrin, découragement.  
 — 5. La paix entre la France et l'Angleterre; elle se fit longtemps attendre. Le  
 duc fut retenu vingt-cinq ans en Angleterre (de 1415 à 1440). — 6. Mon héritier

Loué soit Dieu de Paradis,  
 Qui m'a donné force et pouvoir ;  
 Qu'encore est vive la souris.

## 27. FRANÇOIS VILLON (1431-1461?).

François Villon, né à Paris, en 1431, d'une famille obscure et pauvre, eut une enfance désordonnée, une vie courte, oisive et criminelle, dont les méfaits faillirent le mener à la potence. Il écrivit en 1456 le *Petit Testament*, et en 1461 le *Grand Testament*. Ces *testaments*, genre de poésie dont Villon n'est pas l'inventeur, se composent d'une suite de legs pour la plupart satiriques, faits par le poète à divers personnages. Dans ce cadre commode, Villon a exprimé les idées et les sentiments les plus variés, mêlant tous les accents, la gaieté, l'émotion, la mélancolie, la satire. On ignore ce que Villon devint après 1461. (Voy. nos *Leçons de littérature française*, t. I, p. 120.)

Voici un admirable morceau où il rappelle et regrette sa jeunesse paresseuse et débauchée. Ces souvenirs l'amènent à déplorer la faiblesse et la misère de la condition humaine et de notre existence éphémère.

**La jeunesse perdue et la mort inévitable.**

Je plains le temps de ma jeunesse,  
 Ouquel <sup>1</sup> j'ay plus qu'autre gallé <sup>2</sup>  
 Jusque a l'entree de vieillesse,  
 Qui son partement <sup>3</sup> m'a celé.  
 Il ne s'en est a pied allé  
 N'a cheval ; las ! et comment donc ?  
 Soudainemen. s'en est vollé,  
 Et ne m'a laissé quelque don.

Allé s'en est, et je demeure,  
 Pauvre de sens et de sçavoir,  
 Triste, failly, plus noir que meure <sup>4</sup>,  
 Qui n'ay ne cens, rente, n'avoir ;  
 Des miens le moindre, je dy voir <sup>5</sup>,

1. Auquel. — 2. Me suis divertí. — 3. Départ (il se rapporte à jeunesse). — 4. Meure. — 5. Vrai.

De me desadvouer s'avance,  
Oublyans naturel devoir,  
Par faulte d'un peu de chevance<sup>1</sup>,

Bien sçay se j'eusse estudié  
Ou<sup>2</sup> temps de ma jeunesse folle,  
Et a bonnes meurs dedié,  
J'eusse maison et couche molle !  
Mais quoy ? je fuyoye l'escolle,  
Comme faict le mauvays enfant.  
En escrivant ceste parolle,  
A peu que le cueur ne me fend.

Ou sont les gratieux gallans  
Que je suyoye au temps jadis,  
Si bien chantans, si bien parlans,  
Si plaisans en faictz et en dictz ?  
Les aucuns sont mortz et roydz ;  
D'eulx n'est-il plus rien maintenant  
Respit ils ayent en paradis,  
Et Dieu saulve le remenant<sup>3</sup> !

Pauvre je suys des ma jeunesse,  
De pauvre et de petite extrace<sup>4</sup>.  
Mon pere n'eut oncq grand richesse,  
Ne son ayeul, nommé Erace.  
Pauvreté tous nous suyt et trace<sup>5</sup>,  
Sur les tumbeaulx de mes ancestres,  
Les ames desquelz Dieu embrasse<sup>6</sup>,  
On n'y voyt couronnes ne sceptres.

De povvret<sup>7</sup> me guermentant,  
Souventes fois me dit le cueur :

1. D'avoir. — 2. Au. — 3. De survivant. — 4. Extraction. — 5. Nous suit et trace. — 6. Au subjonctif. — 7. Plaignant.

« Homme, ne te doulouse <sup>1</sup> tant  
 Et ne demaine tel douleur ;  
 Se tu n'as tant qu'eust Jacques Cueur <sup>2</sup>,  
 Myeux vault vivre soubz gros bureaux <sup>3</sup>,  
 Pauvre, qu'avoir esté seigneur,  
 Et pourrir soubz riches tombeaux ! »

Si ne suys, bien le considere,  
 Filz d'ange, portant dyademe  
 D'estoille ne d'autre sydere <sup>4</sup>.  
 Mon pere est mort, Dieu en ayt l'ame.  
 Quant est du corps, il gyst soubz lame <sup>5</sup>.  
 J'entends que ma mere mourra,  
 Et le scait bien, la pauvre femme,  
 Et le filz pas ne demourra.

Je congnoys que pauvres et riches,  
 Sages et folz, prebstres et laiz <sup>6</sup>,  
 Noble et vilain, larges et chiches,  
 Petits et grans, et beaulx et laidz,  
 Dames a rebrassez <sup>7</sup> colletz,  
 De quelconque condicion,  
 Portant attours et bourreletz,  
 Mort saisit <sup>8</sup> sans exception.

Et meure Paris ou Helene <sup>9</sup>,  
 Quiconques meurt, meurt a douleur,  
 Celluy qui perd vent et alaine,  
 Son fiel se creve sur son cueur,  
 Puis sue, Dieu scait quel sueur !  
 Et n'est qui de ses maux l'allege,

1. Afflige. — 2. *Argentier* ou trésorier du roi Charles VII, célèbre par ses immenses richesses. Ses envieux le firent condamner, et dépouiller de presque tous ses biens. — 3. Etoffe de bure. — 4. Astre. — 5. Pierre du tombeau. — 6. Laiques. — 7. Retrousses. — 8. Mort saisit sages et fous, pauvres et riches, etc. — 9. Que Paris meure ou bien Hélène.

Car enfans n'a, frere ne sœur,  
Qui lors vouldist<sup>1</sup> estre son pleige<sup>2</sup>.

La mort le faict fremir, pallir,  
Le nez courber, les veines tendre,  
Le col enfler, la chair mollir,  
Joinctes<sup>3</sup> et nerfs croistre et estendre.  
Corps feminin, qui tant es tendre,  
Polly, souef<sup>4</sup>, si precieulx,  
Te faudra il ces maulx attendre ?  
Ouy, ou tout vif aller es cieulx.

## 28. LES MYSTÈRES.

On désigne sous ce nom de longs ouvrages dramatiques écrits au quinzième siècle et dans la première moitié du seizième ; ils mettent en scène des sujets tirés de l'Ancien Testament, du Nouveau Testament et de la Vie des Saints. Le plus célèbre et peut-être le meilleur des mystères est l'œuvre d'Arnoul Greban, poète manceau qui le composa vers l'an 1450 ; ce poème embrasse en 34574 vers toute l'histoire de Jésus-Christ. Une partie de cette histoire, la *Passion*, fut refaite en trente mille vers par Jean Michel, médecin d'Angers, vers 1480. Nous extrairons quelques pages de l'œuvre d'Arnoul Greban, et de celle de Jean Michel.

Une grande variété de tons règne dans les mystères ; le comique et même le bouffon s'y mêlaient au sérieux, et le gracieux au pathétique. On ne s'étonnera donc pas si le morceau que nous citons d'abord n'est qu'une agréable pastorale. (Voy. nos *Leçons de littérature française*, t. I, p. 122.)

### Éloge de la Vie pastorale.

(Extrait de la PASSION D'ARNOUL GREBAN.)

La nuit est commencée où le Messie doit naître. Les bergers, qui tout à l'heure l'adoreront les premiers, s'entretiennent ensemble du bonheur de leur paisible existence.

YSAMBERT.

Est il liesse plus serie<sup>5</sup>  
Que de regarder ces beaux champs,

1. Vouldût. — 2. Garant. — 3. Jointures. — 4. Suave. — 5. Sereine.

Et ces doux aignelez paissans,  
Saultans en la belle prairie.

PELLION.

On parle de grant seignourie,  
D'avoir donjons, palais puissans ;  
Est il liesse plus serie  
Que de regarder ces beaux champs ?

ALORIS.

Quant le beau temps voyent  
Pastoureaux s'esjoyent,  
Chantent et festoyent,  
Et n'est esbas qui ne soyent  
Entre leurs deduis <sup>1</sup>.  
Leurs chappeaux cointoient <sup>2</sup>,  
Leurs gippons <sup>3</sup> nestoient,  
Leurs moutons pourvoient,  
Leurs chiens retourner envoient  
Ceux qui sont mal duys <sup>4</sup>.  
Le jour passe, et puis,  
Quant viennent les nuis,  
Leur parc cloyent <sup>5</sup> et appoyent,  
Et se loups famis <sup>6</sup>  
Venoient qui les guerroient,  
Des chiens sont remis <sup>7</sup>.

PELLION.

Bergier qui a pennetiere  
Bien cloant <sup>8</sup>, ferme et entiere,  
C'est ung petit roy.  
Bergier qui a pennetiere

<sup>1</sup>. Plaisirs. — <sup>2</sup>. Ils ornent. — <sup>3</sup>. Jupes. — <sup>4</sup>. Dressés. — <sup>5</sup>. Ils ferment — <sup>6</sup>. Affamés. — <sup>7</sup>. Repousses. — <sup>8</sup>. Bien fermée.

A bons cloans <sup>1</sup>, par derriere  
 Fermant par bonne maniere,  
 Que lui fault-il? Quoy?  
 Il a son chapeau d'osiere,  
 Son poinsson, son alleniere <sup>2</sup>,  
 Son croc, sa houlette chere,  
 Sa boite au terquoy <sup>3</sup>,  
 Beau gippon sur soy,  
 Et par esbanoy <sup>4</sup>  
 Sa grosse fleute pleniere,  
 Soulliers de courroy <sup>5</sup>  
 A beaux tacons <sup>6</sup> par derriere,  
 Face feste <sup>7</sup> et bonne chere,  
 C'est un petit roy.

### L'Enfer.

(Extrait de la PASSION d'ARNOULD GREBAN.)

Lazare ressuscité fait à ses deux sœurs, Marthe et Magaeleine, la description de l'Enfer.

Au plus bas est le hideux gouffre  
 Tout de desesperance taint,  
 Ou sans fin art <sup>8</sup> l'eternel soufre  
 Du feu qui jamais n'est estaint.  
 La sont les malheureux contraint  
 Porter pardurable tempeste :  
 Ou espoir fault, la mort est preste.

Hideux puis, abismes parfons,  
 Chartres de piteux fers bandées,  
 Tous plains de pecheurs jusqu'au fons.  
 Illec recevant leurs souldées <sup>9</sup>.

1. Fermeture. — 2. Etui à alènes. — 3. Poix. — 4. Divertissement. — 5. Corroyés.  
 — 6. Pièce de cuir. — 7. Joyeuse. — 8. Brûle. — 9. Solde.

La crient ames malheurées,  
 En leur createur blasphémant :  
 A trop poindre, fault l'aimant.

Leurs armes sont mort pardurable,  
 Et leur cry d'un piteux hélas,  
 Leur chançon d'un dueil miserable,  
 Sans jamès espoir de soulas <sup>1</sup>.  
 Le deable les tient en ses las  
 Qui est tout prest de les payer :  
 De tel service tel loyer.

### Le vieux pêcheur.

(Extrait de la PASSION de JEAN MICHEL.)

Le vieux pêcheur Zébédée donne à ses deux fils Jacques et Jean  
 d'honnêtes conseils.

Mes enfans, congnoissés que c'est  
 De nostre povre vie humaine :  
 En ce monde n'a point d'arrest,  
 Le temps court ainsi qu'il nous maine ;  
 Et qui quiert richesse mondaine  
 Il la fault gagner loyaulment,  
 Ou encourir d'enfer la peine,  
 A jamais perdurablement.

J'ay en povre simplicité  
 Vescu sans avoir indigence ;  
 Je vy selon ma povreté ;  
 Si j'ay petit, j'ay patience.  
 Mes enfans, j'ay mis diligence  
 A pescher et gagner ma vie ;  
 Assés a qui a suffisance.  
 Des grans biens n'ay je point envye.

<sup>1</sup>. Consolation.

Jehan et Jaque, or aprenés  
 A congnoistre vent et marée;  
 Si tous deulx mon mestier tenés,  
 Vous vivrez au jour la journée.  
 Si vous avez bonne denrée,  
 Vendés bien, et a juste pris,  
 Et merciés Dieu la vesprée <sup>1</sup>  
 De tout ce que vous aurés pris

### Jésus et Marie.

(Extrait de la PASSION de JEAN MICHEL.)

A la veille de la Passion, Notre-Dame supplie son fils d'adoucir ou d'écarter pour elle-même et pour lui l'horreur de la croix.

NOTRE DAME.

Au moins vueillés, de vostre grace,  
 Mourir de mort brefve et legiere.

JÉSUS.

Je mourray de mort très amere.

NOTRE DAME.

Non pas fort villaine et honteuse.

JÉSUS.

Mais très fort ignominieuse.

NOTRE DAME.

Doncques bien loing, s'il est permis.

JÉSUS.

Au milieu de tous mes amis.

NOTRE DAME.

Soit doncques de nuit, je vous pry

JÉSUS.

Mais en pleine heure de midy.

1. Soir.

NOTRE DAME.

Mourez donc comme les barons.

JÉSUS.

Je mourrai entre deux larrons.

NOTRE DAME.

Que ce soit sous terre et sans voix.

JÉSUS.

Ce sera haut pendu en croix.

NOTRE DAME.

Vous serez au moins revestu.

JESUS.

Je serai attaché tout nu.

NOTRE DAME.

Attendez l'âge de vieillesse.

JÉSUS.

En la force de ma jeunesse.

NOTRE DAME.

Ne soit vostre sang respandu.

JÉSUS.

Je serai tiré et tendu,  
 Tant qu'on nombrera tous mes os,  
 Et dessus tout mon humain dos  
 Forgeront <sup>1</sup> pecheurs de mal plains.  
 Puis fouyront <sup>2</sup> et piez et mains  
 De fosses et plaies très grandes.

NOTRE DAME.

A mes maternelles demandes  
 Ne donnez que responses dures.

1. Allusion au texte du Ps. 428. *Supra dorsum meum fabricaverunt peccatores*

2. Creuseront.

JÉSUS.

Accomplir faut les Escriptions.

**Le vieillard et Josaphat.**

Voici encore d'assez beaux vers que nous empruntons au *Mystère du roi Avenir*, de Jean Le Prieur, maréchal des logis du roi de Sicile, René d'Anjou, vers 1475.

Josaphat est un jeune prince d'Orient que son père a fait élever dans une retraite absolue pour lui cacher l'existence de la pauvreté, de la maladie, de la vieillesse et de la mort ; le roi est païen et craint que son fils ne cherche dans la foi chrétienne un remède à ces maux humains. Josaphat s'échappe un jour de sa prison et rencontre un vieillard qui se traîne sur deux béquilles :

**LE VIEILLARD.**

Ha ! viellesse, quant tu m'as pris,  
 Tu m'as bien mis a povreté !  
 Ha ! viellesse, tu m'as osté  
 Toute ma joye et mon soulas <sup>1</sup>.  
 Helas ! viellesse, hélas ! hélas !  
 Oy <sup>2</sup> comment mon corps se complaint.

**JOSAPHAT.**

Qu'est-ce donc ? cest homme se plaint.  
 Mais venez ça, mon amy, qu'est-ce ?

**LE VIEILLARD**

Que c'est, Monseigneur. C'est viellesse  
 Qui m'a si longuement chassé  
 Qu'elle m'a en fin attaché.  
 Dirai vous : ce sont mes raisons ;  
 Se ne fussent mes deus bastons,  
 Soustenir je ne me pourroie.  
 Par elle s'esloigne ma joie.  
 Par elle fine ma liesse <sup>3</sup>.

1. Conso'ation. — 2. Entends. — 3. Finit ma gaieté

JOSAPHAT.

Et quel chose est ce de viellesse ?  
S'il vous plaist, vous le me direz.

LE VIEILLARD.

Ha ! mon enfant, vous le sarez,  
Tant vostre temps se passera.  
Pas toujours jeune ne serez.  
Ja n'est besoin de presser la.  
Quant nature s'affoiblira  
Que mettez peine de nourrir,  
Vostre charogne en viellira,  
Et ne vous pourrez soustenir.

JOSAPHAT.

Or le me comptez <sup>1</sup> sans mentir,  
Quel chose charogne nommez ?

LE VIEILLARD.

Mon enfant, pour vous advertir,  
C'est la chose que vous avez  
Que tant tendrement soustenez ;  
Dont enfin en serez trompé.  
Car garde vous ne vous donrez <sup>2</sup>  
Quant de mort attrapé serez.  
Savoir devez que nous sommes formez  
Tant seulement du limon de la terre,  
Et qui voudroit de nostre vie enquerre,  
Ce n'est sinon meschance et povreté.  
En quelque terme vous mourriez  
En la fin vous fault enviellir.

1. Jusqu'au xvi<sup>e</sup> siècle on a confondu *conter* et *compter*, qui viennent tous deux de *computare*. — 2. Donnerez.

JOSAPHAT.

Ung nouveau porpoz <sup>1</sup> me comptez.  
Et quel chose est-ce de mourir?

LE VIEILLARD.

C'est le point ou chacun venir  
Convienra en fin de sa vie.  
Du corps fait Dieu l'ame partir,  
Puis s'elle a mal fait, est pugnîe.

JOSAPHAT.

Et comment? pugnîr, qu'est-ce a dire?  
Qui est-ce qui la pugnîra?

LE VIEILLARD.

C'est Dieu en ly donnant martîre  
Selon ce que mesfait ara <sup>2</sup>.  
Sachez que tout enviellîra,  
Mort ou vîf, par cours de nature.  
Savoir dois que chacun mourra  
Et tournera en pourriture.  
Les grands n'y ont point d'avantaige  
Leur tresor, ni leur grant bagaige,  
Mon bel enfant, m'entendez-vous?  
A mort faut paier le trevaige <sup>3</sup>,  
C'est son souverain heritage;  
Par ce chemin passerons touz...

JOSAPHAT (*à lui-même*).

Qu'est ce a dire? fault il mourir?  
Qu'est ce a dire de ceste mort?  
Qu'est ce a dire? fault il pourrir?

1, Propos. — 2, Aura. — 3, Tribut.

N'y a-t-il quelque reconfort ?  
 Jamais certes n'auray confort,  
 Puisque jeunesse fault laisser.  
 Je m'en trouve esbahy tant fort  
 Que je ne le puis oublier.  
 Seigneurs, je me veux repairier<sup>1</sup>  
 Vers l'hostel, cheminez avant.

UN COURTISAN (*aux joueurs d'instruments*).

Or sus, ces instruments avant ;  
 Sus, a coup faites vous ouïr.

JOSAPHAT.

Garde n'ont de moy resjour.  
 Ostez, ostez, n'en jouez plus,  
 J'ai a penser a autres jus<sup>2</sup>,  
 Taisez-vous.

LES JOUEURS.

A vostre plaisir.

JOSAPHAT.

Et comment me fault-il mourir ?  
 Et comment, mort, m'occirras-tu ?

## 29. LA FARCE DE PATELIN.

La farce est une petite pièce exclusivement comique ou même bouffonne, qui s'attache à mettre en scène et en action tous les ridicules de la vie privée et journalière ; tous les travers de l'humanité, en les présentant surtout par leur côté risible. Le chef-d'œuvre du genre est la farce de *Pathelin*, composée vers 1465 par un poète inconnu ; elle est bien au-dessus de toutes les pièces du même genre, par la profondeur du comique.

Au début de la pièce, maître Pierre Pathelin, avocat sans causes, s'entretient tristement avec dame Guillemette, sa femme, de leur commune misère. Leurs habits montrent la corde ; et pas d'argent pour acheter du drap. La ruse y suppléera. Maître Pathelin sort de chez lui, pour aller chercher fortune. Il passe devant la boutique

<sup>1</sup>. Retourner. Même mot que *rapatrier*. — <sup>2</sup>. Jeux.



d'un riche drapier, maître Guillaume Joceaume. La scène était simple et triple à la fois : on voyait d'un côté la boutique du drapier, et de l'autre la maison de l'avocat; entre les deux, la place publique; l'action passait et repassait d'un endroit à l'autre.

La conversation s'engage entre Pathelin et le marchand :

PATHELIN.

Dieu y soit!

GUILLAUME.

Et Dieu vous doint <sup>1</sup> joye!

PATHELIN.

Or ainsi m'aist <sup>2</sup> Dieu que j'avoie  
De vous veoir grant voulenté!  
Comment se porte la santé?  
Estes-vous sain et dru, Guillaume?

GUILLAUME.

Ouy, par Dieu!

PATHELIN.

Ça, ceste paulme <sup>3</sup>.

Comment vous va?

GUILLAUME.

Et bien, vrayment,

A vostre bon commandement.

Et vous?

PATHELIN.

Par saint Pierre l'apostre

Comme celuy qui est tout vostre.

Ainsi vous esbatez.

GUILLAUME.

Et voire <sup>4</sup>!

Mais marchans, ce devez vous croire,

Ne font pas toujours a leur guise.

1. Donne. — 2. M'aide. — 3. Donnez-moi la main. — 4. Vraiment.

PATHELIN.

Comment se porte marchandise?  
S'en peut on ne soigner ne paistre<sup>1</sup>?

GUILLAUME.

Et, se m'aïst Dieu, mon doulx maistre,  
Je ne sçay; tousjours hay! avant<sup>2</sup>!

PATHELIN.

Ha! qu'estoit ung homme sçavant,  
(Je requier Dieu qu'il en ait l'ame)  
De votre pere. Doulce dame!  
Il m'est advis tout clerement  
Que c'est il de vous proprement.  
Qu'estoit ce ung bon marchand et saige!  
Vous lui ressemblez de visaige,  
Par Dieu, comme droicte peinture.  
Se Dieu eut oncq de creature  
Mercy, Dieu vray pardon lui face  
A l'ame.

GUILLAUME.

*Amen*, par sa grace.

Et de nous... Seez vous, beau sire :  
Il est bien temps de vous le dire ;  
Mais je suis ainsi gracieux.

PATHELIN.

Je suis bien, par Dieu, precieux.  
Il avoit...

GUILLAUME.

Vrayement vous seerez.

*(Pathelin s'assied.)*

PATHELIN.

Tant plus vous voy, par Dieu le pere,

1. Vivre à son aise et se bien nourrir. — 2. Il faut toujours peiner, suer et souffler.

Veez vous la, veez vostre pere <sup>1</sup> :  
 Vous lui ressemblez mieulx que goutte  
 D'eau ; je n'en fais nulle doute.  
 Quel vaillant bachelier <sup>2</sup> c'estoit,  
 Le bon preudhomme ! et si prestoit  
 Ses denrees a qui les vouloit.  
 Dieu lui pardoint ! il me souloit <sup>3</sup>  
 Tousjours de si tres bon cueur rire !  
 Pleust a Jesus Christ que le pire  
 De ce monde lui ressemblast !  
 On ne tollist pas ne n'emblast <sup>4</sup>  
 L'ung a l'autre, comme l'en <sup>5</sup> faict.  
 (*Maniant le drap d'une pièce qui est près de lui.*)  
 Que ce drap icy est bien faict !  
 Qu'est il souef <sup>6</sup>, doulx et traictis <sup>7</sup> !

La transition n'est-elle pas jolie ? Le drap est cher, car maître Guillaume a soin de surfaire. Pathelin feint de marchander, mais comme il ne payera pas, peu lui importe au fait. Donc il consent à tout ; le paquet fait, il le met sous son bras : « A présent, maître Guillaume, venez chez moi, que je vous paie. Ma femme fait rôtir une oie, dont vous mangerez votre part. Ne tardez guère ; on vous attend là-bas tout à l'heure. »

Guillaume reste seul et nous ouvre son cœur :

Or n'est il si fort entendeur  
 Qui ne trouve un plus fort vendeur :  
 Ce trompeur la est bien bec jaune <sup>8</sup>  
 Quand pour vingt et quatre solz l'aulne  
 A prins <sup>9</sup> drap qui n'en vaut pas vingt ?

Nos deux fripons sont fort contents l'un de l'autre. Mais rira bien qui dernier rira : ce ne sera ni l'un ni l'autre, ni Pathelin le retors, ni Guillaume le sot, qui n'est pas beaucoup plus honnête.

1. Vous voici, voici votre père. — 2. Quel brave garçon ! — 3. Il avait coutume — 4. On ne prendrait pas, on ne volerait pas. — 5. L'on. — 6. Suave, moelleux. — 7. Maniable. — 8. Naïf. Les petits oiseaux nouvellement éclos ont le bec jaune. — 9. Pris.

L'avocat est rentré chez lui, et conte ses exploits à dame Guillemette, qui n'en peut croire ses oreilles :

— Comment l'a il voulu prester,  
Luy qui est homme si rebelle ?  
— Par sainte Marie la belle !  
Je l'ay armé et blasonné <sup>1</sup>,  
Si qu'il me l'a presque donné.  
Je lui disoye que feu son pere  
Fut si vaillant. « Ha ! fais-je, frere,  
Qu'estes vous de bon parentaige !  
Vous estes, fais-je, de lignaige  
D'icy entour plus a louer ! »  
Mais je puisse Dieu avouer,  
S'il n'est attrait d'une peautraille <sup>2</sup>,  
La plus rebelle villenaille <sup>3</sup>,  
Qui soit, ce croy je, en ce royaume.  
« Ha ! fais-je, mon amy Guillaume,  
Que vous ressemblez bien de chere <sup>4</sup>  
Et du tout a vostre bon pere ! »  
Dieu sçait comment j'eschaffauldoye,  
Et a la fois j'entrelardoye  
En parlant de sa drapperie !  
« Et puis, fais je, sainte Marie !  
Comment prestoit il doucement  
Ses denrees si humblement ?  
C'estes vous, fais je, tout craché ! »  
Toutes fois on eust arraché  
Les dents du villain marsouin  
Son feu pere, et du babouin  
Le filz, avant qu'ilz en prestassent  
Cecy, ne qu'ung beau mot parlassent.

1. Locution proverbiale voulant dire : Je l'ai si bien amadoué. — 2. Issu d'une canaille. — 3. Racaille. — 4. Visage.

Cependant l'ennemi approche ; il taut aviser : « Je me vais coucher, dit Pathelin, et quand il viendra, dites-lui de parler bien bas ; ayez soin de faire triste mine ; affirmez que je suis au lit depuis six semaines ou deux mois. S'il répond : « Je viens de le voir chez moi, » dites-lui : « qu'il ne faut pas se moquer des pauvres gens. »

La fine commère jure de bien se tenir. On frappe ; elle ouvre en pleurant :

Helas ! sire,

Par Dieu ! se vous voulez rien dire,

Parlez plus bas. — Dieu vous gard, dame.

— Ha, plus bas. — Et quoi ? — Bon gré, m'ame...

— Ou est-il ? — Las ! ou doit il estre ?

— Le qui ? — Ha ! c'est mal dit, mon maistre !

Ou est-il ? et Dieu par sa grace

Le sache ! il garde la place

Ou il est, le povre martir,

Unze semaines sans partir...

La scène se prolonge et le quiproquo s'embrouille de la façon la plus amusante. « Il m'a pris six aunes de drap, il n'y a pas un quart d'heure. — Messire, vous vous moquez d'un pauvre moribond. — Ça, payez-moi neuf francs. — Êtes-vous hors de sens ? — Mais c'est pour s'en faire une robe. »

— Il n'a nul besoin d'avoir robe

Jamais robe ne vestira

Que de blanc ; ne se partira

D'ond <sup>1</sup> il est que les piedz devant !

Le pauvre Guillaume ne sait plus que penser. Avec une niaiserie superbe, il adresse encore une question à Guillemette :

... Et n'avez vous point d'oye

Au feu ? — C'est tres belle demande

Ah ! sire, ce n'est pas viande

Pour malades !...

1. D'où.

Cependant Pathelin, feignant le délire, se dresse sur son lit, et commence un verbiage absurde, intarissable, insensé, où il mêle toutes les langues, tous les patois. D'abord il parle en *limousin*; et Guillaume ahuri écoute sans rien comprendre; Guillemette, la bonne âme, se penche à son oreille :

Il eut ung oncle Lymosin  
 Qui fut frere de sa belle ante<sup>1</sup> :  
 C'est ce qui le faict, je me vante,  
 Gergonner<sup>2</sup> en Lymosinois.

Au *limousin* succède le *picard*.

Sa mere fut de Picardie ;  
 Pour ce, le parle maintenant.

Le *flamand* remplace le *picard*; et le *normand* vient apres le *flamand*.

Celuy qui l'apprint à l'escole  
 Estoit normand : ainsi avient  
 Qu'en la fin il luy en souvient.  
 Il s'en va.

Après le *normand* le *breton* :

Ce fut la mere de son pere  
 Qui fut attraicte<sup>3</sup> de Bretagne...  
 Il se meurt...

Après le *breton*, le *lorrain*; après le *lorrain*, le *latin*. Guillaume, épouvanté, quitte la partie pour ne pas voir mourir cet enragé sous ses yeux.

Le dyable, en lieu de ly<sup>4</sup>  
 A prins mon drap pour moy tenter  
*Benedicite*. Attenter  
 Ne puist<sup>5</sup> il ja a ma personne!

1. Tante. — 2. Jargonner. — 3. Issue. — 4. Lui. — 5. Puisse

Et puis qu'ainsi va, je le donne  
Pour Dieu, a quiconques l'a prins <sup>1</sup>.

Le premier acte finirait là, si la pièce était divisée selon nos usages modernes. L'action va se continuer dans un autre sens : il faut qu'à son tour Pathelin trouve un plus fin que lui.

L'avocat, tout à fait guéri, est sorti de son lit. Un paysan se présente à lui, l'air niais et embarrassé. C'est Thibaut Agnelet, le berger du drapier Guillaume, dont il maltraite le troupeau; son maître l'assigne devant le juge; il vient trouver Pathelin pour qu'il lui serve d'avocat :

Il est vray et verité, sire,  
Que je les luy ay assommees ;  
Tant que plusieurs se sont pasmees  
Maintes fois, et sont cheutes <sup>2</sup> mortes,  
Tant feussent elles saines et fortes ;  
Et puis je luy faisoye entendre,  
Afin qu'il ne m'en peust reprendre,  
Qu'ilz mouroient de la clavelee.  
« Ha ! faict-il, ne soit plus meslee  
Avec les autres : gette la !  
— Voulentiers ! » fais-je. Mais cela  
Se faisoit par une autre voye ;  
Car, par saint Jehan, je les mangeoye.

La chose a tant duré que le troupeau est réduit à rien, et Thibaut Agnelet, cité devant la justice. Mais il a quelques écus pour se défendre et payer un bon avocat, maître Pathelin, par exemple.

Je sçay bien qu'il a bonne cause ;  
Mais vous trouverez bien tel clause,  
Se voulez, qu'il l'aura mauvaise.

Gagner une mauvaise cause, voilà pour Pathelin double joie. Mais comment nier des faits si patents ? « Écoute, dit-il au

1. Pris. — 2. Tombées.

berger, quoi qu'on te dise ou te demande, ne réponds qu'en bêlant, comme ferait un de tes moutons : »

Ha ! ferai je, il est nice <sup>1</sup>.

Il cuide <sup>2</sup> parler a ses bestes...

A moy mesme pour quelque chose

Que je te die ne propose,

Si ne respondz point autrement.

Agnelot a bien compris, désormais il bêlera pour toute réponse.

Nous sommes devant le juge; Guillaume arrive et dépose sa plainte sans reconnaître Pathelin, qui dissimule son visage; le juge l'interpelle :

Comment vous tenez la main haute ?

Av' vous <sup>3</sup> mal aux dents, maistre Pierre ?

— Oui, elles me font telle guerre

Qu'onques mais <sup>4</sup> ne senty tel raige.

A cette voix trop connue, Guillaume lève les yeux et reconnaît l'homme qui lui a pris son drap le matin, l'homme qu'il a vu ensuite moribond dans son lit. Sa pauvre tête, qui ne fut jamais fort solide, achève de s'égarer : au lieu de moutons voilà qu'il réclame du drap.

#### LE JUGE.

Suz, revenons a ces moutons.

Qu'en fut-il ?

#### GUILLAUME.

Il en print six aulnes

De neuf francs... Or ça je disoye

A mon propos comment j'avoye

Baillé six aulnes... Doy-je dire

Mes brebis... Je vous en pry, sire...

Ce ribaut cy m'embroit les laines

1. Mais. — 2. Pense. — 3. Avez-vous, — 4. Jamais.

De mes bestes et toutes saines  
 Les fesoit mourir et perir,  
 Par les assommer et ferir  
 De gros baston sur la cervelle...  
 Quant mon drap fut sous son aisselle,  
 Il se mist en chemin grant erre <sup>1</sup>  
 Et me dist que j'allasse querre  
 Six escus d'or en sa maison...

LE JUGE.

Il n'y a rime ne raison  
 En tout quant que vous rafardez <sup>2</sup>.

Il n'y a rien à tirer du drapier. Le juge se tourne vers Agnelet. A toutes les questions il répond en bêtant. « Vous voyez, dit Pathelin, le pauvre diable est idiot. Maudit soit qui cite en justice un tel innocent. » Le juge acquitte Agnelet, faute de preuves; et il lève la séance. Guillaume, ahuri, furieux, dit à Pathelin : « Etes-vous le diable? Vous ai-je pas vu mourant tout à l'heure, dans votre lit? » — « Allez voir si j'y suis encore », dit Pathelin. Et Guillaume éperdu y court.

L'avocat et son client restent seuls : « Eh bien! Agnelet, te voilà quitte; paye-moi maintenant. — Bée. — Ce n'est plus l'heure de dire : bée, tu peux parler; paye-moi. — Bée. » Prières et menaces n'y font rien; le berger bêle pour toute réponse.

PATHELIN.

Maugrèbieu! Ay-je tant vesçu  
 Qu'un bergier, un mouton vestu,  
 Un vilain paillart me rigolle <sup>3</sup>.  
 — Bée! — Heu! Bée! L'en <sup>4</sup> me puisse prendre  
 Se je ne voys <sup>5</sup> faire venir  
 Un bon sergent! Mesavenir  
 Lui puisse il <sup>6</sup> s'il ne t'emprisonne!

LE BERGER, *s'enfuyant*.

S'il me treuve, je lui pardonne!

1. Grand train. — 2. Refardez; inventez faussement. — 3. Se moque de moi. — L'on. — 5. Vais. — 6. Puisse-t-il lui arriver malheur.

## 30. PHILIPPE DE COMINES (1445?-1511)

Philippe de Comines, né près de Hazebrouck, vers 1445, d'une famille de riches bourgeois anoblis qui étaient au service du duc de Bourgogne, quitta en 1472 Charles le Téméraire pour s'attacher à Louis XI; ce roi fit sa fortune et l'employa dans les négociations les plus importantes. Disgracié sous Charles VIII, Comines reentra en faveur et fut encore mêlé aux affaires sous Louis XII. Il mourut en 1511, laissant inédits ses admirables *Mémoires* sur le règne de Louis XI et sur l'expédition de Charles VIII au-delà des Alpes. Comines est écrivain sans chercher à l'être : c'est un homme d'affaires qui dit ce qu'il a vu et explique ce qu'il a compris, aidé d'une sagacité merveilleuse et d'une immense expérience des hommes et des choses; c'est un historien philosophe et le plus ancien de cette espèce.

## PROLOGUE DES MÉMOIRES DE COMINES.

A M. l'Arcevesque de Vienne <sup>1</sup>.

Monsieur l'arcevesque de Vienne, pour satisfaire a la requeste qu'il vous a pleu me faire de vous escrire et mettre par memoire ce que j'ay sceu et congneu des faictz du roy Loys unzième, a qui Dieu face pardon, nostre maistre et bienfaicteur, et prince digne de tres excellente memoire, je l'ay faict le plus pres de la verité que j'ay peu et sceu avoir souvenance.

Du temps de sa jeunesse ne sauroye parler, sinon par ce que je luy en ay ouy parler et dire; mais despuis le temps que je vins en son service, jusques a l'heure de son trespas, ou j'estoye present, ay faict plus continuelle residence avec luy que nul autre de l'estat a quoy je le servoye, qui pour le moins ay toujours esté des chambellans, ou occupé en ses grans affaires. En luy et tous autres princes que j'ay congneuz ou servy, ay congneu du bien et du mal : car ilz sont hommes comme nous. A Dieu seul appartient la perfection. Mais quant en ung prince la vertu et bonnes conditions precedent les vices,

1. Angelo Cato, Italien, médecin et aumônier de Louis X<sup>e</sup>, qui le fit archevêque de Vienne en 1482.

il est digne de grant louenge ; veu qu'ilz sont plus enclins en toutes choses volontaires que aultres hommes, tant pour la nourriture et petit chastoy <sup>1</sup> que ilz ont eu en leur jeunesse, que pour ce que, venans en l'eage d'homme, la pluspart des gens taschent a leur complaire, et a leurs complexions et conditions.

Et pour ce que je ne voudroye point mentir, se pourroit faire que en quelque endroit de cest escript se pourroit trouver quelque chose qui du tout ne seroit a sa louenge : mais j'ay esperance que ceulx qui le liront considereront les raisons dessusdictes. Et tant ose je bien dire de luy, a son loz <sup>2</sup>, qu'il ne me semble pas que jamais j'aye congneu nul prince ou il y eust moins de vices que en luy, a regarder le tout. Si ay je eu autant de congnoissance de grans princes, et autant de communication avec eulx, que nul homme qui ait esté en France de mon temps, tant de ceulx qui ont regné en ce royaume, que en Bretaigne et en ces parties de Flandres, en Allemaigne, Angleterre, Espagne, Portingal et Italie, tant seigneurs temporelz que spirituelz, que de plusieurs dont je n'ay eu la veue, mais congnoissance par communications de leurs ambassades, par lettres et par leurs instructions, par quoy on peult assez avoir d'informations de leur nature et condition.

### **Sur l'ambition et la mort des grands.**

Or voiez vous la mort de tant de grans hommes, en si peu de temps, qui tant ont travaillé pour s'acroistre et pour avoir gloire et tant en ont souffert de passions et de peynes, et abregé leurs vies, et par adventure leurs ames en pourront souffrir... De nostre roy, j'ay esperance (comme j'ay dit) que Nostre Seigneur ait eu misericorde de luy, et aura il des autres, s'il luy plaist.

1. Correction — 2 Louange

Mais, a parler naturellement (comme homme qui n'a grant sens naturel ne acquis, mais quelque peu d'esperience), ne luy eust il point myeulx valliū et a tous autres princes et hommes de moyen estat, qui ont vescu soubz ces grans, et vivront soubz ceulx qui regnent, eslire le moyen chemyn en ces choses? C'est assavoir moins se soucier et moins se travailler, et entreprendre moins de choses : plus craindre a offenser Dieu, et a persecuter le peuple et leurs voisins, par tant de voyes cruelles que assez ay desclairées par cy devant, et prendre des aïses et plaisirs honnestes! Leurs vies en seroient plus longues; les malladies en viendroient plus tard; et leur mort en seroit plus regrettée et de plus de gens, et moins désirée; et auroient moins de doute <sup>1</sup> de la mort.

Pourroit l'on veoir de plus beaux exemples pour congnostre que c'est peu de chose que de l'homme, et que ceste vie est miserable et briefve, et que ce n'est riens des grans ne des petiz dès ce qu'ilz sont mors : que tout homme en a le corps en horreur et en vitupere <sup>2</sup>, et qu'il fault que l'ame, sur l'heure qu'elle se separe d'eulx, aille recevoir son jugement. Et ja <sup>3</sup> la sentence est donnée selon les œuvres et merites du corps.

1. Crainte. — 2. Mépris. — 3. Déjà.

---

## V. — SEIZIÈME SIÈCLE

---

### 31. FRANÇOIS RABELAIS (1495?-1553?)

François Rabelais, né vers la fin du quinzième siècle, à Chinon, mort vers 1553, à Paris, tour à tour cordelier, bénédictin, prêtre séculier, médecin d'hôpital à Lyon, médecin d'ambassadeur à Rome, curé de Meudon, traducteur ou éditeur de livres graves, auteur d'un roman bouffon, fut surtout apprécié de ses contemporains comme érudit, comme médecin, et n'est connu de la postérité que par son *Gargantua* et son *Pantagruel* (1533 à 1552), où il a fait la satire de la société humaine en général et de celle du seizième siècle en particulier; mêlant les considérations les plus graves et les plus profondes à des bouffonneries trop souvent grossières. (Voy. nos *Leçons de littérature française*, t. 1, p. 193.)

#### **Grandgousier à son fils Gargantua (pour l'appeler à son aide contre l'invasion de Picrochole).**

(Extrait de GARGANTUA.)

La ferveur de tes estudes requeroit que de long temps ne te revocasse <sup>1</sup> de cestuy philosophicque repous, sy la confiance de noz amys et anciens confederez n'eust de present frustré la seureté de ma vieillesse. Mais puis que telle est ceste fatale destinee que par iceulx soye inquieté es quelz plus je me repousoye <sup>2</sup>, force me est te rappeler au subside des gens et biens qui te sont par droict naturel affiez <sup>3</sup>. Car ainsi comme debiles sont les armes au dehors si le conseil n'est en la maison, aussi vaine est l'estude et le conseil inutile, qui en temps opportun par vertus n'est executé et a son effect reduict. Ma deliberation n'est de provocquer, ains <sup>4</sup> de apaiser : d'assailir, mais defendre :

1. Rappelasse. — 2. Reposais. — 3. Confiés. — 4. Mais.

de conquister, mais de garder mes feaulx subjectz et terres hereditaires. Es quelles est hostilement entré Picrochole, sans cause ny occasion; et de jour en jour poursuit sa furieuse entreprinse avecques excès non tolerables a personnes libres <sup>1</sup>. Je me suis en devoir mis pour moderer sa cholere tyrannicque, luy offrent <sup>2</sup> tout ce que je pensois luy povoir estre en contentement, et par plusieurs foys ay envoyé amiablement devers luy pour entendre en quoy, par qui et comment il se sentoit oultragé, mais de luy n'ay eu responce que de volontaire deffiance, et que en mes terres pretendoit seulement droict de bien seance<sup>3</sup>. Dont j'ay congneu que Dieu eternal l'a laissé au gouvernail de son franc arbitre et propre sens, qui ne peult estre que meschant sy par grace divine n'est continuellement guidé, et pour le contenir en office et reduire a congnissance me l'a icy envoyé a molestes enseignes <sup>4</sup>. Pourtant <sup>5</sup>, mon filz bien aymé, le plus tost que faire pouras, ces lettres veues, retourne a diligence secourir non tant moy (ce que toutes foys par pitié naturellement tu doibs) que les tiens, les quelz par raison tu peuz saulver et garder. L'exploict sera faict a moindre effusion de sang que sera possible. Et si possible est par engins plus expediens, cauteles <sup>6</sup> et ruzes de guerre, nous saulverons toutes les ames : et les enverrons joyeux a leurs domiciles. Tres chier filz, la paix de Christ, nostre Redempteur, soyt avecques toy.

### Lettre de Gargantua à Pantagruel, son filz, étudiant à Paris.

(Extrait de PANTAGRUËL.)

Tres chier filz,..... ainsi comme en toy demeure l'image de mon corps, si parcillement ne reluysoient les meurs

1. Libres. — 2. Offrant. — 3. Droict de s'établir à son aise. — 4. Comme un envahisseur hostile (latin *in/estis signis*). — 5. A cause de cela. — 6. Artifices.

de l'ame, l'on ne te jugeroit estre garde et tresor de l'immortalité de nostre nom, et le plaisir que prendroys ce voyant, seroit petit, considerant que la moindre partie de moy, qui est le corps, demoureroit, et la meilleure, qui est l'ame, et par laquelle demeure nostre nom en benediction entre les hommes, seroit degenerante et abastardie. Ce que je ne dis par defiance que je aye de ta vertu, laquelle m'a esté ja par cy devant esprouvée, mais pour plus fort te encourager a proffiter de bien en mieulx. Et ce que presentement te escriz, n'est tant affin qu'en ce train vertueux tu vives, que de ainsi vivre et avoir vescu tu te resjouisses et te rafraichisses en courage pareil pour l'advenir. A laquelle entreprinse parfaire et consommer, il te peut assez souvenir comment je n'ay rien espargné : mais ainsi y ay je secouru comme si je n'eusse aultre thesor en ce monde, que de te veoir une foys en ma vie absolu et parfaict, tant en vertu, honesteté et preudhommie, comme en tout sçavoir liberal et honeste, et tel te laisser après ma mort comme un mirouir representant la personne de moy ton pere, et sinon tant excellent, et tel de faict, comme je te souhaite, certes bien tel en desir. Mais encores que mon feu pere de bonne memoire Grandgousier eust adonné tout son estude <sup>1</sup>, a ce que je profitasse en toute perfection et sçavoir politique, et que mon labeur et estude correspondit très bien, voire encores outrepassast son desir; toutesfoys, comme tu peulx bien entendre, le temps n'estoit tant idoine <sup>2</sup> ne commode es lettres comme est de present, et n'avoys copie <sup>3</sup> de telz precepteurs comme tu as eu. Le temps estoit encores tenebreux et sentant l'infelicité et calamité des Gothz, qui avoient mis a destruction toute bonne literature. Mais par la bonté divine, la lumiere

1. Masculin, selon l'étymologie, au seizième siècle. — 2. Apte et convenable.  
3. Abondance (latin *copia*).

et dignité a esté de mon eage rendue es lettres, et y voy tel amendement <sup>1</sup> que de present a difficulté seroys je receu en la premiere classe des petitz grimaulx <sup>2</sup>, qui en mon eage virile estoys (non a tord), réputé le plus sçavant dudict siecle.

Ce que je ne dis pas par jactance vaine, encores que je le puisse louablement faire en t'escripvant, comme tu as l'autorité de Marc Tulle en son livre *de vieillesse* <sup>3</sup>, et la sentence de Plutarche au livre intitulé *Comment on se peut louer sans envie* <sup>4</sup>, mais pour te donner affection de plus hault tendre. Maintenant toutes disciplines sont restituées, les langues instaurées, Grecque, sans laquelle c'est honte que une personne se die sçavant, Hebraicque, Caldaicque, Latine. Les impressions tant elegantes et correctes en usance, qui ont esté inventées de mon eage par inspiration divine, comme a contrefil <sup>5</sup> l'artillerie par suggestion diabolicque. Tout le monde est plein de gens savans, de precepteurs tresdoctes, de librairies <sup>6</sup> tresamples, qu'il m'est advis que ny au temps de Platon, ny de Ciceron, ny de Papinian <sup>7</sup>, n'estoit telle commodité d'estude qu'on y veoit maintenant. Et ne se fauldra plus doresnavant trouver en place ny en compagnie qui ne sera bien expoly en l'officine <sup>8</sup> de Minerve. Je voy les brigans <sup>9</sup>, les boureaux, les avanturiers, les palefreniers de maintenant plus doctes que les docteurs et prescheurs de mon temps.

Que diray-je? Les femmes et filles ont aspiré a ceste

1. Correction et amélioration. On dit dans ce sens *amender une terre*.

2. Ecoiers des basses classes.

3. *De senectute. Nihil necesse est de me ipso dicere quanquam est id quidem senile, cætatique nostræ conceditur.*

4. Latinisme. *Sine invidia*, c'est-à-dire sans exciter la haine.

5. Au rebours.

6. Bibliothèques.

7. Célèbre jurisconsulte romain, né vers 150, mort en 212, fut préfet du prétoire sous Septime Sévère.

8. Atelier, laboratoire.

9. Soldats indisciplinés. Est-il besoin de dire que dans ce passage l'enthousiasme de la Renaissance entraîne le bon Gargantua à une certaine exagération?

louange et manne celeste de bonne doctrine. Tant y a que en l'eage ou je suis j'ay esté contrainct de apprendre les lettres Grecques, lesquelles je n'avoys contemn   1 comme Caton, mais je n'avoys eu loysir de comprendre 2 en mon jeune eage. Et volontiers me delecte a lire les moraulx 3 de Plutarche, les beaulx dialogues de Platon, les monumens de Pausanias 4, et antiquitez de Atheneus 5, attendant l'heure qu'il plaira a Dieu mon createur me appeler et commander yssir de ceste terre. Parquoy, mon filz, je te admoneste que employe ta jeunesse a bien profiter en estude et en vertus. Tu es a Paris, tu as ton precepteur Epistemon; dont l'un 6 par vives et vocales instructions, l'autre par louables exemples te peut endoctriner. J'entens et veulx que tu aprenes les langues parfaitement. Premierement la Grecque comme le veult Quintilian. Secondement la Latine. Et puis l'Hebraicque pour les saintes letres, et la Chaldaicque et Arabicque pareillement, et que tu formes ton stille, quand a la Grecque, a l'imitation de Platon : quand a la Latine, a Ciceron. Qu'il n'y ait hystoire que tu ne tienne en memoire presente, a quoy te aydera la Cosmographie 7 de ceulx qui en ont escript. Des ars liberaux, Geometrie, Arithmetique et Musicque, je t'en donnay quelque goust quand tu estoys encores petit en l'eage de cinq a six ans, poursuis la reste 8; et de Astrologie saiche en tous les canons 9, laisse moy l'Astrologie

1. M  pris  .

2. Embrasser.

3. *Œuvres morales*. On r  unit sous ce titre tous les   crits de Plutarque autres que les *Vies des grands hommes de la Gr  ce et de Rome*.

4. Voyageur et g  ographe, auteur de l'*Itin  raire de la Gr  ce*, vivait sous Antonin et Marc-Aur  le.

5. Grammairien, auteur du *Banquet des savants*, pr  cieux ouvrage o   l'on trouve pr  s de 1,500 extraits d'auteurs anciens, perdus pour nous. Il vivait au troisi  me si  cle apr  s J.-C.

6. L'un c'est le precepteur, l'autre c'est Paris.

7. Rabelais semble donner    ce mot un sens un peu diff  rent de celui qui a cours, et entendre par *cosmographie* l'histoire g  n  rale du monde.

8. F  minin au xvi   si  cle.

9. R  gles.

divinatrice, et l'art de Lullius <sup>1</sup> comme abuz et vanitez. Du droit civil je veulx que tu saiche par cueur les beaux textes, et me les confere avecques philosophie. Et quand a la congnoissance des faitz de nature, je veulx que tu te y adonne curieusement, qu'il n'y ayt mer, riviere, ny fontaine, dont tu ne congnoisse les poissons, tous les oyseaulx de l'air, tous les arbres, arbustes et fructices <sup>2</sup> des foretz, toutes les herbes de la terre, tous les metaulx cachez au ventre des abysmes, les pierreries de tout Orient et midy, rien ne te soit incongneu.

Puis songneusement revisite les livres des mediciens Grecz, Arabes et Latins, sans contemner les Thalmudistes et Cabalistes <sup>3</sup>, et par frequentes anatomies acquiers toy parfaicte congnoissance de l'aulture monde, qui est l'homme. Et par lesquelles <sup>4</sup> heures du jour commence a visiter les saintes lettres. Premièrement en Grec, le nouveau testament et Epistres des apostres, et puis en Hebrieu le vieulx testament. Somme que je voy un abysme de science <sup>5</sup> : car doresnavant que tu deviens homme et te fais grand, il te fauldra yssir de ceste tranquillité et repos d'estude : et apprendre la chevalerie, et les armes pour defendre ma maison, et nos amys secourir en tous leurs affaires contre les assaulx des malfaisans. Et veux que de brief tu essaye combien tu as profité, ce que tu ne pourras mieulx faire, que tenent conclusions en tout sçavoir publiquement envers tous et contre tous : et hantant les gens lettrez, qui sont tant a Paris comme ailleurs. Mais par ce que selon le saige Salomon, Sapience n'entre

1. Raymond Lulle, Espagnol (1235-1315), savant compilateur de toute la science scolastique.

2. Designe surtout les plantes annuelles.

3. Le Thalmud est un corps de lois, traditions et coutumes juives, rédigé postérieurement à la Bible, jusqu'à l'an 500 après J.-C. environ. La Cabale est proprement la tradition juive concernant l'interprétation de l'Ancien Testament.

4. Comme on trouve *quas* pour *aliquas*, lesquelles parait ici signifier *quelques, certains*.

5. Gargantua est roi d'Utopie. Qu'on ne l'oublie pas en lisant ce vaste plan d'éducation.

point en ame malivole <sup>1</sup>, et science sans conscience n'es que ruine de l'ame, il te convient servir, aymer et craindr Dieu, et en luy mettre toutes tes pensées, et tout ton espoir, et par foy formée de charité estre a lui adjoinct, en sorte que jamais n'en soys desamparé par peché. Aye suspectz les abus du monde, ne metz ton cueur a vanité : car ceste vie est transitoire : mais la parolle de Dieu demeure eternellement. Soys serviable a tous tes prochains et les ayme comme toy mesmes. Revere tes precepteurs, fuis les compagnies de gens esquelz <sup>2</sup> tu ne veulx point ressembler, et les graces que Dieu te a donnees, icelles ne reçoipz en vain.

Et quand tu congnoistras que auras tout le sçavoir de par dela acquis, retourne vers moy, affin que je te voye et donne ma benediction devant que mourir. Mon filz, la paix et grace de nostre seigneur soit avecques toy. Amen.

De Utopie, ce dix septiesme jour du mois de mars.

Ton pere, Gargantua.

### L'âme et le corps,

(Extrait du Tiers livre.)

Vous voyez, lors que les enfants bien nettis <sup>3</sup>, bien repeuz et alaictiez, dorment profondement, les nourrices s'en aller esbatre en liberté, comme pour icelle heure licenciées a faire ce que voudront : car leur presence au tour du bers <sup>4</sup> sembleroit inutile. En ceste façon nostre ame lorsque le corps dort, et que la concoction <sup>5</sup> est de tous endroictz parachevee, rien plus n'y estant necessaire jusques au reveil, s'esbat et reveoit sa patrie, qui est le ciel. De la receoit participation insigne de sa prime <sup>6</sup> et divine origine et en contemplation de ceste infinie et intellectuale

1. Animée de mauvais desseins. — 2. Auxquels. — 3. Nettoyés. — 4. Berceau. — 5. Digestion. — 6. Première

sphère, le centre de la quelle est en chascun lieu de l'univers, la circonférence point <sup>1</sup> (c'est Dieu selon la doctrine de Hermès Trismegistus <sup>2</sup>) a la quelle rien ne advient, rien ne passe, rien ne dechet, tous temps sont præsens : note non seulement les choses passées en mouvemens inférieurs, mais aussi les futures : et les raportent <sup>3</sup> a son corps, et par les sens et organes d'icelluy les exposant aux amis, est dicte vaticinatrice <sup>4</sup> et prophete. Vray est qu'elle ne les raporte en tel syncerité comme elle les avoit veues, obstant <sup>5</sup> l'imperfection et fragilité des sens corporelz : comme la Lune recevant du soleil sa lumiere ne nous la communique telle, tant lucide, tant pure, tant vive et ardente comme l'avoit receue <sup>6</sup>.

### 32. CLÉMENT MAROT (1497-1544).

Clément Marot (né à Cahors en 1497) succède à une école de poètes sans génie infectés du plus lourd pédantisme. Il eut le mérite de ramener la poésie au bon sens et au naturel ; il est plein de grâce et d'esprit, surtout dans ses *épîtres* au Roi, à divers grands personnages, à ses amis. Ce sont des modèles d'urbanité délicate et spirituelle ; il a fait école en ce genre, et beaucoup l'ont imité sans le surpasser. Il a laissé en outre des *ballades*, des *rondeaux*, des *élégies*, des *épigrammes*, des tradactions en vers, et une paraphrase de quarante-neuf psaumes. Soupçonné d'adhérer au protestantisme, la protection de Marguerite de Navarre dont il était valet de chambre ne put le garantir ; il s'exila, et mourut à Turin en 1544. (Voy. nos *Leçons de littérature française*, t. I, p. 158.)

#### Marot prisonnier au Roi pour obtenir sa délivrance (1527).

Roy des François, plein de toutes bontez,  
Quinze jours a, je les ay bien comptez,

1. Célèbre définition de la Divinité, attribuée à Empédocle par Vincent de Beauvais, au treizième siècle, et reprise par Pascal qui lui a donné sa forme définitive : « C'est une sphère infinie dont le centre est partout, la circonférence nulle part. » — 2. Des philosophes alexandrins ont écrit sous le nom de ce personnage fabuleux (il signifie *Mercur*e trois fois grand). Mais le prétendu Hermès appelle seulement Dieu : *le cercle immortel*. — 3. Rapportant. — 4. Qui prédit l'avenir. — 5. S'y opposant. — 6. Dans cette page Rabelais s'amuse à soutenir la véracité des songes, probablement sans y croire, mais il défend cette opinion fautive avec une grâce et une poésie singulières.

Et dès demain seront justement seize,  
 Que je fuz faict confrere au diocese  
 De saint Marry <sup>1</sup>, en l'église Saint Pris <sup>2</sup>,  
 Si vous diray comment je fuz surpris ;  
 Et me desplaist qu'il faut que je le die.  
 Trois grands pendars vindrent, a l'estourdie,  
 En ce palais, me dire en desarroy :  
 « Nous vous faisons prisonnier par le Roy. »  
 Incontinent, qui fut bien estonné ?  
 Ce fut Marot, plus que s'il eust tonné,  
 Puis m'ont monstré ung parchemin escript  
 Ou il n'avoit seul mot de Jesuchrist ;  
 Il ne parloit tout que de playderie,  
 De conseillers et d'emprisonnerie.  
 « Vous souvient-il, ce me dirent-ilz lors,  
 Que vous estiez l'autre jour la dehors,  
 Qu'on recourut <sup>3</sup> ung certain prisonnier  
 Entre noz mains ? » Et moy de le nyer ;  
 Car soyez seur <sup>4</sup>, si j'eusse dict ouy,  
 Que le plus sourd d'entre eulx m'eust bien ouy ;  
 Et d'autre part j'eusse publicquement  
 Esté menteur ; car pourquoy et comment  
 Eussé-je peu ung autre recourir,  
 Quand je n'ay sceu moymesme secourir ?  
 Pour faire court, je n'ay sceu tant prescher  
 Que ces paillards me vouldissent <sup>5</sup> lascher.  
 Sur mes deux bras ilz ont la main posée  
 Et m'ont mené, ainsi qu'une espousée,  
 Non pas ainsi, mais plus roide ung petit.  
 Et toutesfois, j'ay plus grand appetit

1. Jeu de mots, sur le double sens de *marri*, triste, et *Marry* ou *Merry*, nom d'un saint.

2. Autre jeu de mots ; les prisonniers sont paroissiens de saint *Pris*.

3. Secourut (pour le faire echapper).

4. Sûr.

5. Vouldissent.

De pardonner a leur folle fureur  
 Qu'a celle la de mon beau procureur.  
 Que male <sup>1</sup> mort les deux jambes luy casse !  
 Il a bien prins de moy une becasse,  
 Une perdrix et ung levrault aussi ;  
 Et toutesfoys je suis encore icy.  
 Encor je croy, si j'en envoyois plus,  
 Qu'il le prendroit ; car ilz ont tant de glus  
 Dedans leurs mains, ces faiseurs de pipée <sup>2</sup>,  
 Que toute chose, ou touchent, est grippée.

Mais, pour venir au point de ma sortie,  
 Tant doucement j'ay chanté ma partie  
 Que nous avons bien accordé ensemble,  
 Si que n'ay plus affaire, ce me semble,  
 Sinon a vous. La partie est bien forte,  
 Mais le droit point ou je me reconforte :  
 Vous n'entendez procès non plus que moy ;  
 Ne plaidons point, ce n'est que tout esmoy,  
 Je vous en croy, si je vous ay mesfaict.  
 Encor, posé le cas que l'eusse faict,  
 Au pis aller n'escherroit qu'une amende.  
 Prenez le cas que je la vous demande,  
 Je prens le cas que vous me la donnez ;  
 Et si plaideurs furent onc estonnez  
 Mieulx que ceulx-cy <sup>3</sup>, je veux qu'on me delivre  
 Et que soubdain en ma place on les livre.

Si vous supply, sire, mander par lettre  
 Qu'en liberté vos gens me veuillent mettre.  
 Et si j'en sors, j'espere qu'a grand peine  
 M'y reverront, si on ne m'y rameine.

1. Mauvaise.

2. Chasse aux petits oiseaux qu'on attire en imitant le cri de la chouette, sur des branches enduites de glu ou leurs pattes se prennent (lat. *pipare*, siffler). *Piper* a puis le sens de *tromper*, parce qu'on *trompe* les oiseaux en sifflant.

3. Nous deux.

Tres humblement requerrant vostre grace  
 De pardonner a ma trop grande audace  
 D'avoir empris <sup>1</sup> ce sot escript vous faire ;  
 Et m'excusez, si, pour le mien affaire,  
 Je ne suis point vers vous allé parler.  
 Je n'ay pas eu le loysir d'y aller.

**Marot, malade et volé, au Roi pour obtenir  
 quelque subside (1531).**

On dict bien vray ; la mauvaïse fortune  
 Ne vient jamais, qu'elle n'en apporte une,  
 Ou deux, ou trois avecques elle, sire !  
 Vostre cueur noble en sçauroit bien que dire <sup>2</sup>  
 Et moy chetif, qui ne suis roy, ne rien,  
 L'ay esprouvé. Et vous compteray <sup>3</sup> bien,  
 Si vous voulez, comment vint la besongne.

J'avois ung jour un valet de Gascongne,  
 Gourmant, yvroigne et assurementeur,  
 Pipeur, larron, jureur, blasphemateur,  
 Sentant la hart de cent pas a la ronde,  
 Au demeurant le meilleur filz du monde.

Ce venerable hillot <sup>4</sup> fut adverty  
 De quelcque argent que m'aviez departy,  
 Et que ma bourse avoit grosse apostume ;  
 Si se leva plustost que de coustume  
 Et me va prendre en tapinoys icelle,  
 Puis la vous mist tres bien soubz son esselle,  
 Argent et tout, cela se doit entendre,  
 Et ne croy point que ce fust pour la rendre,  
 Car oncques puis n'en ay ouy parler

1. Entrepris.

2. Allusion aux malheurs qui avaient successivement frappé François I<sup>er</sup> après la défaite de Pavie.

3. *Conter* et *compter* (venant tous deux de *computare*) ont été confondus jusqu'au dix-septième siècle.

4. Forme gasconne du mot *fillot*; ce beau fils, ce garçon.

Brief, le villain ne s'en voulut aller  
 Pour si petit · mais encor il me happe  
 Saye <sup>1</sup> et bonnet, chausses, pourpoint et cappe ;  
 De mes habitz, en effect, il pilla  
 Tous les plus beaux ; et puis s'en habilla  
 Si justement qu'a le veoir ainsi estre,  
 Vous l'eussiez prins, en plein jour, pour son maistre.

Finablement de ma chambre il s'en va  
 Droist a l'estable, ou deux chevaux trouva,  
 Laisse le pire et sur le meilleur monte ;  
 Picque et s'en va. Pour abreger le compte,  
 Soiez certain qu'au partir dudict lieu  
 N'oublya rien, fors a me dire adieu.

Ainsi s'en va, chattoilleux de la gorge <sup>2</sup>,  
 Ledict valet, monté comme un saint George ;  
 Et vous lascia monsieur dormir son saoul,  
 Qui au resveil n'eust sceu finer <sup>3</sup> d'un soul.  
 Ce monsieur la, sire, c'estoit moymesme,  
 Qui sans mentir fuz au matin bien blesme  
 Quand je me vey sans honneste vesture,  
 Et fort fasché de perdre ma monture.  
 Mais de l'argent que vous m'aviez donné,  
 Je ne fuz point de le perdre estonné :  
 Car votre argent, tres debonnaire prince,  
 Sans point de faulte, est subject a la pince <sup>4</sup>

Bien tost après ceste fortune la,  
 Une aultre pire encores se mesla  
 De m'assaillir, et chascun jour m'assault,  
 Me menassant de me donner le sault,  
 Et de ce sault m'envoyer a l'envers,  
 Rymer soubz terre et y faire des vers.

1. Manteau, casaque.

2. La gorge lui démange déjà, parce qu'un jour il sera pendu.

3. Financer.

4. A être pincé, volé. Tout l'argent des impôts n'arrivait pas au trésor royal.

C'est une lourde et longue maladie  
 De trois bons moys, qui m'a toute estourdie  
 La pauvre teste et ne veult terminer ;  
 Ains me contrainct d'apprendre a cheminer <sup>1</sup>.  
 Tant affoibly m'a d'estrange maniere,  
 Et si m'a faict la cuisse heronniere <sup>3</sup>.

Que diray plus ? au miserable corps,  
 Dont je vous parle, il n'est demouré fors <sup>4</sup>  
 Le pauvre esprit qui lamente et souspire,  
 Et en pleurant tasche a vous faire rire.  
 Et pour aultant, sire, que suis a vous,  
 De troys jours l'ung viennent taster mon poux  
 Messieurs Braillon, Le Coq, Akaquia <sup>5</sup>,  
 Pour me garder d'aller jusque a *quia* <sup>6</sup>  
 Tout consulté, ont remis au printemps  
 Ma guarison. Mais a ce que j'entends  
 Si je ne puis au printemps arriver,  
 Je suis taillé de mourir en yver ;  
 Et en danger, si en yver je meurs,  
 De ne veoir pas les premiers raisins meurs.

Voila comment, depuis neuf mois en ça,  
 Je suis traicté. Or ce que me laissa  
 Mon larronneau, long temps a, l'ay vendu,  
 Et en sirops et julez <sup>7</sup> despendu.  
 Ce neantmoins ce que je vous en mande  
 N'est pour vous faire ou requeste ou demande ;  
 Je ne veulx point tant de gens ressembler,  
 Qui n'ont soucy aultre que d'assembler ;  
 Tant qu'ilz vivront, ils demanderont eulx  
 Mais je commence a devenir honteux,  
 Et ne veulx plus a voz dons m'arrester.

1. Alourdie. — 2. Comme un petit enfant. — 3. Comme une patte de héron. —  
 4. Hors, excepté. — 5. Médecins du roi. *Akakia* s'appelait *Sans-Malice*, et avait  
 hellénisé son nom (*ἀκακία*). — 6. Etre à bout. Etre à *quia* : c'est dire *quia*, *quia* (parce  
 que) sans pouvoir rien ajouter. — 7. Juleps.

Je ne dy pas, si voulez rien prester,  
 Que ne le preigne. Il n'est point de presteur,  
 S'il veult prester, qui ne fasse un debteur.  
 Et scavez-vous, sire, comment je paye ?  
 (Nul ne le sçait, si premier ne l'essaye.)  
 Vous me debvrez, si je puis, de retour,  
 Et vous feray encores un bon tour :  
 A celle fin qu'il n'y ait faulte nulle,  
 Je vous feray une belle cedulle <sup>1</sup>  
 A vous payer (sans usure, il s'entend),  
 Quand on verra tout le monde content ;  
 Ou si voulez, a payer ce sera,  
 Quand vostre loz et renom cessera.

Et si sentez que soys foible de reins  
 Pour vous payer, les deux princes Lorrains <sup>2</sup>  
 Me pleigeront <sup>3</sup>. Je les pense si fermes  
 Qu'ilz ne faudront pour moy a l'ung des termes  
 Je sçay assez que vous n'avez pas peur  
 Que je m'enfuye, ou que je sois trompeur ;  
 Mais il faict bon asseurer ce qu'on preste.  
 Brief, vostre paye, ainsi que je l'arreste,  
 Est aussi seure, advenant mon trespas,  
 Comme advenant que je ne meure pas.

Advisez donc si vous avez desir  
 De rien prester, vous me ferez plaisir ;  
 Car, puis ung peu, j'ay basty a Clement,  
 La ou j'ay faict un grand desboursement,  
 Et a Marot <sup>4</sup> qui est ung peu plus loing,  
 Tout tumbera, qui n'en aura le soing.

Voila le poinct principal de ma lettre ;  
 Vous scavez tout, il n'y fault plus rien mettre.

1. Billet. — 2. Le duc Claude de Guise et son frère le cardinal de Lorraine. —  
 3. Cautionneront. — 4. On a prétendu que ces noms désignaient des domaines réels  
 appartenant à Marot. C'est gâter tout le sel de cette fine plaisanterie.

Rien mettre, las ! Certes, et si feray <sup>1</sup>,  
 Et ce faisant, mon style j'enfleray  
 Disant : O roy, amoureux des neufz Muses,  
 Roy en qui sont leurs sciences infuses,  
 Roy, plus que Mars, d'honneur environné,  
 Roy le plus roy qui fut oncq couronné,  
 Dieu tout puissant te doint <sup>2</sup>, pour t'estrener,  
 Les quatre coings du monde gouverner,  
 Tant pour le bien de la ronde machine,  
 Que pour autant que sur tous en es digne <sup>3</sup> !

### 33. BONAVENTURE DESPÉRIERS (1500?-1544).

Bonaventure Despériers, né dans les premières années du seizième siècle, obtint par ses vers gracieux et faciles la protection de la reine Marguerite de Navarre et la perdit par la publication d'un petit livre intitulé *Cymbalum mundi* (*la Cymbale du Monde*) où il paraît avoir voulu railler, sous une forme allégorique et détournée, toutes les religions révélées. Réduit à l'extrême misère, il se tua, dit-on, en 1544. Après sa mort on publia sous son nom un recueil de contes (*les nouvelles Récréations et joyeux Devis*) écrits dans le goût populaire, d'un style alerte et vif; nous en tirons le vieux récit qui est devenu, entre les mains de La Fontaine, *la Laitière et le Pot au Lait*. (Voy. nos *Leçons de littérature française*, t. I, p. 197.)

#### Comparaison des Alchemistes <sup>4</sup> à la bonne femme qui portait une potée de lait au marché.

Chacun sçait que le commun langaige des Alchemistes, c'est qu'ilz se promettent un monde de richesses, et qu'ilz sçavent des secrets de nature que tous les hommes ensemble ne sçavent pas; mais à la fin tout leur cas s'en va en fumée, tellement que leur alchemie se pourroit plus proprement dire : *Art qui mine*, ou *Art qui n'est mie* <sup>5</sup>; et ne les sçauroit on mieux comparer qu'à une bonne femme

1. Et toutefois je le ferai, j'y ajouterai quelque chose.

2. Donne (au subjonctif).

3. On prononçait *dine*, et le mot rimait ainsi avec *machine*.

4. Alchimistes.

5. Qui n'existe pas.

qui portoit une potée de lait au marché, faisant son compte ainsi : qu'elle la vendroit deux liards ; de ces deux liards elle en achepteroit une douzaine d'œufs, lesquels elle mettroit couver, et en auroit une douzaine de poussins ; ces poussins deviendroient grands, et vaudroyent cinq solz la piece ; ce seroit un escu et plus, dont elle achepteroit deux cochons, masle et femelle, qui deviendroyent grands et en feroient une douzaine d'autres, qu'elle vendroit vingt solz la piece après les avoir nourriz quelque temps : ce seroyent douze francs, dont elle achepteroit une jument, qui porteroit un beau poulain, lequel croistroit et deviendroit tant gentil ; il saulteroît et feroit *hin*. Et, en disant *hin*, la bonne femme, de l'aise qu'elle avoit en son compte, se print a faire la ruade que feroit son poulain, et, en la faisant, sa potée de lait va tomber, et se respandit toute. Et voila ses œufs, ses poussins, ses chapons, ses cochons, sa jument et son poulain, tous par terre. Ainsi les Alquemistes, après qu'ils ont bien fournayé<sup>1</sup>, charbonné, lutté<sup>2</sup>, soufflé, distillé, calciné, congelé, fixé<sup>3</sup>, liquetié, vitrefié, putrefié, il ne faut que casser un alembic pour les mettre au compte de la bonne femme.

#### 34. BLAISE DE MONLUC (1501-1577).

Entre les auteurs des nombreux *Mémoires* écrits au seizième siècle, Monluc est l'un des plus goûtés. Né à Condom, en 1501, il guerroya toute sa vie, en Italie ou dans les guerres civiles ; et quand la vieillesse l'eut réduit à s'enfermer dans sa maison, il raconta ce qu'il avait vu et fait, dans un style tout personnel, alerte, animé, vivant : on lui a reproché de se montrer partout un peu trop satisfait de lui-même ; mais nous sommes disposés à lui pardonner cet excès d'amour-propre, auquel nous devons ses *Commentaires*, comme on verra dans la préface rapportée ci-dessous. Il mourut en 1577. (Voy. nos *Leçons de littérature française*, t. I, p. 198.)

1. Travaillé au fourneau.

2. Luter, fermer (une cornue par exemple) avec du lut, sorte d'enduit très tenace.

3. Terme de chimie. Mettre un corps volatil en état de supporter l'action du feu sans se sublimer ou se volatiliser (LITRÉ).

### Préface des commentaires.

M'estant retiré chez moy, en l'aage de soixante et quinze ans, pour trouver quelque repos, après tant et tant de peines par moy souffertes pendant le temps de cinquante-cinq ans, que j'ay porté les armes pour le service des roys mes maistres, ayant passé par degrez, et par tous les ordres du soldat, enseigne, lieutenant, capitaine en chef, maistre de camp<sup>1</sup>, gouverneur des places, lieutenant de roy es provinces de Toscane et de la Guyenne, et mareschal de France : me voyant stropiat<sup>2</sup> presque de tous mes membres, d'arquebuzades, coups de pique et d'espée, et a demi inutile, sans force et sans esperance de recouvrer guerison de ceste grande arquebuzade que j'ay au visage : après avoir remis la charge du gouvernement de Guyenne entre les mains de Sa Majesté, j'ay voulu employer le temps qui me reste, a descrire les combats ausquels je me suis trouvé pendant cinquante et deux ans que j'ay commandé : m'asseurant que les capitaines qui liront ma vie, y verront des choses desquelles ils se pourront aider se trouvant en semblables occasions, et desquelles ils pourront aussi faire profit et acquerir honneur et reputation. Et encore que j'aye eu beaucoup d'heur<sup>3</sup>, et de bonne fortune aux combats que j'ay entrepris, quelquefois (comme il sembloit) sans grande raison, si<sup>4</sup> ne veux-je pas que l'on pense que j'en attribue la bonne issue et que j'en donne la louange a autre qu'a Dieu. Car quand on verra les combats ou je me suis trouvé on jugera que c'est de ses œuvres. Aussi l'ay-je tousjours invoqué en toutes mes actions avec grande confiance de

1. Ou mestre-de-camp, colonel d'un régiment d'infanterie ou de cavalerie.

2. Italien *stroppiato*, estropié.

3. Bonheur (lat. *augurium*).

4. Toutefois.

sa grace. En quoy il m'a tellement assisté que je n'ay jamais esté deffait, ny surpris en quelque fait de guerre ou j'aye commandé : ains <sup>1</sup> tousjours rapporté victoire et honneur. Il faut que nous tous, qui portons les armes, ayons devant les yeux, que ce n'est rien de nous sans la bonté divine, laquelle nous donne le cœur et le courage pour entreprendre et executer les grandes et hazardeuses entreprises qui se presentent a nous.

Et pource que ceux qui liront ces commentaires, lesquels deplairont aux uns et seront agreables aux autres, trouveront peut estre estrange, et diront que c'est mal fait a moy d'escrire mes faits, et que je devois laisser prendre cette charge a un autre, je leur diray pour toute response, qu'en escrivant la verité et en rendant l'honneur a Dieu, ce n'est pas mal fait. Le temoignage de plusieurs qui sont encores en vie, fera foy de ce que j'ay escrit. Nul aussi ne pouvoit mieux représenter les desseins, entreprises et executions, ou les faits survenus en icelles, que moy-mesme, qui ne derobe rien de l'honneur d'autrui. Le plus grand capitaine qui ait jamais esté, est Cesar, qui m'en a monstré le chemin, ayant luy-mesme escrit ses commentaires, escrivant la nuict ce qu'il executoit le jour. J'ay donc voulu dresser les miens, mal polis, comme sortans de la main d'un soldat, et encore d'un Gascon qui s'est toujours plus soucié de bien faire que de bien dire : lesquels contiennent tous les faits de guerre auxquels je me suis trouvé, ou qui se sont executez a mon occasion, commençant dès mes premiers ans, que je sortis de page <sup>2</sup>, pour monstrer a ceux que je laisse apres moi, qui suis aujourd'huy le plus vieux capitaine de France, que je n'ay jamais eu repos, pour acquerir de l'honneur

1. Mais (latin, ante). Mais vient de magis. Ains et mais signifient donc avant et plus.

2. Sortir de page, être hors de page, c'est avoir accompli son temps de service dans les pages.

en faisant service aux roys mes maistres, qui <sup>1</sup> esteit mon seul but, fuyant tous les plaisirs et voluptez qui destournent de la vertu et grandeur les jeunes hommes que Dieu a douez de quelques parties recommandables, et qui sont sur le point de leur avancement. Ce n'est pas un livre pour les gens de sçavoir, ils ont assez d'historiens, mais bien pour un soldat, capitaine, et peut estre qu'un lieutenant de roy <sup>2</sup> y pourra trouver de quoy apprendre. Pour le moins puis-je dire que j'ay escrit la verité, ayant aussi bonne memoire a present que j'eus jamais, me resouvant et des lieux et des noms, combien que je n'eusse jamais rien escrit. Je ne pensois pas en cet aage me mesler d'un tel mestier ; si c'est bien ou mal, je m'en remets a ceux qui me feront cet honneur de lire ce livre, qui est proprement le discours de ma vie.

C'est a vous, capitaines mes compagnons, a qui principalement il s'adresse : vous en pourrez peut estre tirer du profit. Vous devez estre certains, que puisqu'il y a si longtems que je suis esté <sup>3</sup> en vostre degré, et ay si longuement exercé la charge de capitaine de gens de pied, de maistre de camp par trois fois, et de colonel <sup>4</sup>, il faut que vous croyez que j'ay retenu quelque chose de cet estat la, et que par longue esperience j'ay veu advenir aux capitaines beaucoup de bien, et a d'autres beaucoup de mal. De mon temps, il en a esté degradé des armes et de noblesse, d'autres ont perdu la vie sur un eschaffaut, d'autres deshonnorez et retirez en leurs maisons, sans que jamais les roys ny autres en ayent voulu faire plus compte. Et au contraire j'en ay veu d'autres parvenir, qui ont porté la picque a six francs de paye, faire des actes si belliqueux, et se sont trouvez si capables, qu'il en a eu

1. Pronom relatif neutre (ce qui).

2. Celui qui commandait en l'absence du gouverneur dans une place de guerre.

3. Conjugaison italienne. *Io sono stato*.

4. Colonel général de l'infanterie française. Monluc reçut cette charge en 1558.

prou<sup>1</sup>, qui estoient filz de pauvres laboureurs, qui se sont avancez plus avant que beaucoup de nobles, pour leur hardiesse et vertu. Et pource que toutes ces choses sont assées par devant moy, j'en puis parler sans mentir.

### 35. JEAN CALVIN (1509-1564).

Jean Calvin, né à Noyon, en 1509, mort à Genève en 1564, surtout célèbre comme fondateur de la secte qui porte son nom, fut en même temps un remarquable écrivain. Bossuet a dit de lui « qu'il excellait à parler la langue de son pays aussi bien qu'homme de son temps ». Son livre de *l'Institution de la religion chrétienne*, écrit d'abord en latin, puis traduit en français par son auteur, offre dans un style un peu froid et uniforme, mais sobre et contenu, des qualités de force et de gravité que la prose française n'avait pas encore montrées dans un ouvrage de si longue haleine. La lettre-dédicace à François I<sup>er</sup>, publiée quatre ans avant la traduction française, en tête de l'édition latine, est un morceau éloquent et quelquefois pathétique. On sent encore parfois dans le français de Calvin le souvenir embarrassé de la période latine ; mais Descartes lui-même, en écrivant cent ans plus tard le *Discours de la méthode*, donnait prise au même reproche. (Voy. nos *Leçons de littérature française*, t. I, p. 201.)

### La Providence.

Le Seigneur s'attribue toute puissance, et veut que nous la reconnaissons estre en luy, non pas telle que les sophistes l'imaginent, vaine, oisive et quasi assoupie, mais tousjours veillante, pleine d'efficace et d'action, et aussi qu'il ne soit pas seulement en general et comme en confus<sup>2</sup> le principe du mouvement des creatures (comme si quelqu'un ayant une fois fait un canal, et adressé la voie d'une eau a passer dedans, la laissoit puis après<sup>3</sup> ecouler d'elle-mesme); mais qu'il gouverne mesme et conduise sans cesse tous les mouvements particuliers. Car ce que Dieu est reconnu tout puissant n'est pas pour ce qu'il puisse faire toutes choses, et neanmoins se repose, ou que

1. Beaucoup (étymologie probable, le latin *probe*).

2. Confusément.

3. Ensuite.

par une inspiration generale il continue l'ordre de nature tel qu'il l'a disposé du commencement ; mais d'autant que, gouvernant le ciel et la terre par sa providence, il compasse <sup>1</sup> tellement toutes choses, que rien n'advient sinon qu'il l'a déterminé dans son conseil. Car quand il est dit au psaume (Ps. CXV,3) qu'il fait tout ce qu'il veut, cela s'entend d'une volonté certaine et propos deliberé. Et de fait, ce seroit une maigre fantaisie d'exposer les mots du Prophete selon la doctrine des philosophes, a sçavoir, que Dieu est le premier motif, pour ce qu'il est le principe et la cause de tout mouvement, en lieu que plustost c'est une vraie consolation, de laquelle les fideles adoucissent leur douleur en adversité, a sçavoir, qu'ils ne souffrent rien que ce ne soit par l'ordonnance et le commandement de Dieu, d'autant qu'ils sont sous sa main. Que si le gouvernement de Dieu s'estend aussi a toutes ses oeuvres, c'est une cavillation <sup>2</sup> puerile de le vouloir enclorre et limiter dedans l'influence et le cours de nature. Et certes tous ceux qui restreignent en si estroite limite la providence de Dieu, comme s'il laissoit toutes les creatures aller librement selon le cours ordinaire de nature, desrobent a Dieu sa gloire, et se privent d'une doctrine qui leur seroit fort utile : veu qu'il n'y a rien plus miserable que l'homme, si ainsi estoit que les mouvements naturels du ciel, de l'air, de la terre et des eaux eussent leur cours libre contre lui. Et il ne faut pas penser qu'il y ait autrement moyen de corriger ou apaiser les espouvantements ou craintes excessives et superstitieuses que nous concevons aiseement quand les dangers se presentent, ou que nous les apprehendons. Je dis que nous sommes craintifs d'une façon superstitieuse, si quand les creatures nous menacent ou presentent quelque espouvantement, nous les redoutons

1. Dispose exactement.

2. Latinisme. Raillerie.

comme si elles avoient quelque pouvoir de nuire d'elles mesmes, ou qu'il nous en vinst quelque dommage par cas fortuit, ou que Dieu ne fust point suffisant pour nous aider a l'encontre d'icelles. Comme pour exemple, le Prophete defend aux enfants de Dieu de craindre les estoiles et signes du ciel, comme font les incredules. Certes il ne condamne point toute crainte, mais d'autant que les infideles transferent le gouvernement du monde de Dieu aux estoiles, ils imaginent que tout leur bonheur ou leur malheur depend d'elles, et non pas de la volonte de Dieu. Ainsi, au lieu de craindre Dieu, ils craignent les estoiles, les planetes et cometes. Ainsi, qui voudra eviter cette infidelite, qu'il se souviene toujours que la puissance, action ou mouvement qu'ont les creatures, n'est point une chose qui se promene ou voltige a leur plaisir ; mais que Dieu, par conseil secret, y gouverne tellement tout, que rien n'advient qu'il n'ait lui-mesme determine de son sceu <sup>1</sup> et vouloir.

Par quoy, que ceci soit bien resolu, c'est que quand on parle de la providence de Dieu, ce mot ne signifie pas qu'estant oisif au ciel il specule <sup>2</sup> ce qui se fait en terre ; mais plustost qu'il est comme un patron de navire qui tient tout gouvernail pour adresser <sup>3</sup> tous evenements.

### 36. JACQUES AMYOT (1513-1593).

Jacques Amyot, le seul écrivain que de simples traductions aient élevé à la gloire, naquit à Melun, en 1513, d'une famille pauvre, et ne put s'instruire qu'avec des difficultés inouïes. Devenu professeur à l'Université de Bourges, il commença ses traductions ; il traduisit Longus, Héliodore, Diodore de Sicile et Plutarque, qu'il fit connaître et goûter à la France et qui devint, dans le français d'Amyot, comme un livre national. Les *Vies* parurent en 1559 ; les *œuvres morales* en 1572. Amyot, pourvu de riches abbayes, fait précepteur des fils de Henri II et grand aumônier de France, mourut évêque d'Auxerre en 1593. Sa traduction de Plutarque a tout le charme et

1. Su. De sa propre science. — 2. Observe. — 3. Diriger.

la fraîcheur d'un original. Le style d'Amyot, pur, naturel et riche a été admiré de tous, même au dix-septième siècle et par Vaugelas, qui dit de cet auteur « que personne n'a jamais su mieux que lui le génie et le caractère de la langue française ». (Voy. nos *Leçons de littérature française*, t. I, p. 202.)

### La mort de Pompée<sup>1</sup>.

(Extrait de la VIE DE POMPÉE.)

Ce pendant la barque s'approcha, et Septimius se leva le premier en pieds<sup>2</sup> qui salua Pompeius en langage romain du nom d'*Imperator*, qui est à dire, souverain capitaine, et Achilles le salua aussi en langage grec, et luy dit qu'il passast en sa barque pour ce que le long du rivage il y avoit force vase et des bancs de sable, tellement qu'il n'y avoit pas assez eau pour sa galere ; mais en mesme temps on voyoit de loing plusieurs galeres de celles du roy<sup>3</sup> que l'on armoit en diligence et toute la coste couverte de gens de guerre, tellement que quand Pompeius et ceulx de sa compagnie eussent voulu changer d'avis, ilz n'eussent plus sceu se sauver, et si y avoit davantage<sup>4</sup> qu'en monstrant de se deffier<sup>5</sup>, ilz donnoyent au meurtrier quelque couleur<sup>6</sup> d'exécuter sa meschanceté. Parquoy prenant congé de sa femme Cornelia, laquelle desja avant le coup faisoit les lamentations de sa fin, il commanda à deux Centeniers qu'ilz enrassent en la barque de l'Ægyptien devant luy, et à l'un de ses serfs affranchiz qui s'appelloit Philippus, avec un autre esclave qui se nommoit Scynes. Et comme ja Achilles lui tendoit la main de dedans sa barque, il se retourna devers sa femme et son filz et leur dit ces vers de Sophocles :

1. Chateaubriand dit dans l'*Itinéraire*, que le récit de la mort de Pompée est selon lui « le plus beau morceau de Plutarque et d'Amyot son traducteur ».

2. Se dressa sur ses pieds.

3. Du roi d'Egypte, Ptolémée.

4. Il y avait cela de plus.

5. En montrant de la défiance.

6. Prétexte, occasion.

« Qui en maison de Prince entre, devient  
Serf, quoy qu'il soit libre quand il y vient <sup>1</sup>. »

Ce furent les dernières paroles qu'il dit aux siens quand il passa de sa galère en la barque ; et pource qu'il y avoit loing de la galère jusques a la terre ferme, voyant que par ce chemin personne ne lui entamoit propos d'amiable entretien, il regarda Septimius au visage et luy dit : « Il me semble que je te recognois, compagnon, pour avoir autrefois esté a la guerre avec moy. » L'autre lui feit signe de la teste seulement qu'il estoit vray, sans luy faire autre response ne caresse quelconque : par quoy n'y ayant plus personne qui dist mot, il prit en sa main un petit livret dedans lequel il avoit escript une harengue en langage grec qu'il vouloit faire a Ptolomæus, et se meit a la lire. Quand ilz vindrent a approcher de la terre, Cornelia avec ses domestiques et familiers amis se leva sur ses pieds, regardant en grande destresse quelle seroit l'issue. Si luy sembla qu'elle devoit bien esperer quand elle apperceut plusieurs des gens du roy qui se presenterent a la descente comme pour le recueillir et l'honorer, mais sur ce point ainsi comme il prenoit la main de son affranchy Philippus pour se lever plus a son aise, Septimius vint le premier par derriere, qui luy passa son espee a travers le corps, après lequel Salvius et Achilles desguainerent aussi leurs espees, et adonc <sup>2</sup> Pompeius tira sa robe a deux mains au devant de sa face, sans dire ne faire aucune chose indigne de luy, et endura vertueusement <sup>3</sup> les coups qu'ilz luy donnerent, en soupirant un peu seulement, étant aagé de cinquante-neuf ans, et ayant achevé sa vie le jour ensuyvant celui de sa nativité. Ceulx qui estoient dedans les vaisseaux a la rade, quand ilz apperceurent ce meurtre, jetterent une si grande clameur que l'on l'en-

1. Fragment d'une tragédie perdue. — 2. Alors (*ad tunc*). — 3. Courageusement.

tendoit jusques a la coste, et levans en diligence les ancras se meirent a la voile pour s'enfuir, a quoy leur servit le vent qui se leva incontinent frais aussi tost qu'ilz eurent gagné la haulte mer, de maniere que les Ægyptiens qui s'appareilloient pour voguer apres eulx, quand ilz veirent cela, s'en deporterent <sup>1</sup> et ayans couppé la teste en jetterent le tronc du corps hors de la barque, exposé a qui eut envie de voir un si miserable spectacle. Philippus son affranchy demoura toujours auprès, jusques a ce que les Ægyptiens furent assouviz de le regarder, et puis l'ayant lavé de l'eau de la mer, et enveloppé d'une sienne pauvre chemise, pour ce qu'il n'avoit autre chose, il chercha au long de la greve ou il trouva quelque demourant d'un vieil bateau de pescheur, dont les pieces estoyent bien vieilles, mais suffisantes pour brusler un pauvre corps nud et encore non tout entier. Ainsi comme il les amassoit et assembloit, il survint un Romain, homme d'aage, qui en ses jeunes ans avoit esté a la guerre sous Pompeius, si luy demanda : « Qui es-tu, mon amy, qui fais cest apprest pour les funeraillles du grand Pompeius ? » Philippus luy respondit qu'il estoit un sien affranchy. « Ha ! dit le Romain, tu n'auras pas tout seul cest honneur, et te prie vueille moy recevoir pour compagnon en une si sainte et si devote rencontre <sup>2</sup>, a fin que je n'aye point occasion de me plaindre en tout et partout de m'estre habitué <sup>3</sup> en pais estranger, ayant en recompense de plusieurs maux que j'y ay endurez, rencontré au moins ceste bonne adventure de pouvoir toucher avec mes mains, et aider a ensevelir le plus grand Capitaine des Romains. » Voila comment Pompeius fut ensepulturé. Le lendemain Lucius Lentulus ne sachant rien de ce qui estoit passé, ains <sup>4</sup> venant de Cypre, alloit cinglant au long du rivage et aperceut un feu de

1. Abandonnèrent leur dessein. — 2. Occurrence. — 3. D'avoir fixé ma demeure.  
— 4. Mais.

funerailles, et Philippus auprès, lequel il ne recongneut pas du premier coup : si luy demanda : « Qui est celuy qui ayant ici achevé le cours de sa destinée, repose en ce lieu? » Mais soudain jettant un grand soupir, il ajousta : « Helas ! a l'aventure est ce toy <sup>1</sup>, grand Pompeius? » puis descendit en terre la ou tantost après il fut pris et tué. Telle fut la fin du grand Pompeius.

Il ne passa gueres de temps après que Cæsar n'arrivast en Ægypte, ainsi troublée et estonnée <sup>2</sup>; là ou luy fut la teste de Pompeius présentée, mais il tourna la face en arriere pour ne la point voir, et ayant en horreur celui qui la luy presentoit comme un meurtrier excommunié <sup>3</sup>, se prit a plorer; bien prit il l'anneau duquel il cachettoit ses lettres, qui luy fut aussi présenté, et ou il y avoit engravé en la pierre un lion tenant une espée; mais il fait mourir Achilles et Pothinus, et leur Roy mesme, Ptolomæus, ayant esté desfait en une bataille au long de la riviere du Nil, disparut de maniere que l'on ne sceut oncques puis qu'il estoit <sup>4</sup> devenu.

### 37. PIERRE DE RONSARD (1524-1585).

Pierre de Ronsard, né près de Vendôme (1524), mort en 1585, adulé de son temps, injustement méprisé au dix-septième siècle et au dix-huitième, incomplètement réhabilité au nôtre, est un poète rempli de défauts, mais dont le rôle est considérable dans notre histoire littéraire. Il est le véritable fondateur de notre poésie classique. Il voulut tout renouveler dans la poésie; il n'y réussit qu'en partie. Il créa une langue poétique, varia les rythmes à l'infini, leur prêta une harmonie inconnue avant lui. Il renouvela l'inspiration en puisant abondamment aux sources antiques. Son imitation fut souvent indiscreète et crue, mais, quoiqu'en ait dit Boileau, il est faux qu'il ait parlé grec et latin en français; on lui reprochera plus justement d'avoir souvent pensé, senti comme un Grec et un Romain. Ses principales œuvres sont les *Odes*, les *Amours*, le *Bocage royal*, les *Hymnes*, les *Discours des misères de ce temps*; la *Franciade*, essai malheureux d'épopée. Il fut le chef et le plus grand d'un groupe de poètes qui s'intitula la *Pleiade* en souvenir de la Pleiade alexandrine qui avait fleuri sous les Ptolémées. Les sept

1. Serais-ce toi par hasard? — 2. Epouvantée. Le terme s'est affaibli. — 3. Le mot fait un anachronisme. Un sacrilège en horreur à tous. — 4. Ce qu'il était.

de la Pléiade sont Jean Daurat ou Dorat (1500 ? - 1588), qui enseigna le grec à Ronsard ; Pontus de Thyard (1521-1605) ; Pierre de Ronsard (1524-1585) ; Joachim du Bellay (1524-1560) ; Remy Belleau (1528-1577) ; Etienne Jodelle (1532-1573) ; Jean Antoine de Baif (1532-1589). (Voy. nos *Leçons de littérature française*, t. I, p. 164.)

### La Rose.

(Extrait du livre 1<sup>er</sup> des ODES.)

Mignonne, allons voir si la rose  
 Qui ce matin avait desclose <sup>1</sup>  
 Sa robe de pourpre au soleil,  
 A point perdu ceste vesprée <sup>2</sup>  
 Les plis de sa robe pourprée,  
 Et son teint au vostre pareil.

Las <sup>3</sup> ! voyez comme en peu d'espace  
 Mignonne, elle a dessus la place,  
 Las ! las ! ses beautez laissé cheoir !  
 O vraiment marastre Nature,  
 Puis qu'une telle fleur ne dure  
 Que du matin jusques au soir !

Donc, si vous me croyez, mignonne,  
 Tandis que vostre âge fleuronne  
 En sa plus verte nouveauté,  
 Cueillez, cueillez vostre jeunesse  
 Comme a ceste fleur, la vieillesse  
 Fera ternir vostre beauté.

### Építaphe d'une jeune fille.

(Extrait de la deuxième partie des AMOURS.)

Comme on void sur la branche au mois de may la rose  
 En sa belle jeunesse, en sa première fleur,

1. Ouverte. — 2 Ce soir. — 3. Hélas. Hélas est composé de deux mots, l'interjection *Hé!* et l'adjectif *las*: comme si l'on disait: Hé! las que je suis. Au moyen âge, une femme disait: Hé! lasse!

Rendre le ciel jaloux de sa vive couleur,  
Quand l'aube de ses pleurs au point du jour l'arrose,

La Grace dans sa feuille et l'Amour se repose,  
Embasment<sup>1</sup> les jardins et les arbres d'odeur ;  
Mais, batue ou de pluye ou d'excessive ardeur<sup>2</sup>  
Languissante, elle meurt, feuille a feuille desclose.

Ainsi, en ta premiere et jeune nouveauté,  
Quand la terre et le ciel honoroient ta beauté,  
La Parque t'a tuée, et cendre tu reposes.

Pour obseques reçois mes larmes et mes pleurs,  
Ce vase plein de laict, ce panier plein de fleurs,  
Afin que, vif et mort, ton corps ne soit que roses.

### Les Rois morts.

(Extrait du BOGAGE ROYAL.)

L'autre jour que j'estois au temple a Saint-Denys,  
Regardant tant de rois en sepulture mis,  
Qui nagueres faisoient trembler toute la France ;  
Qui, ores<sup>3</sup> par honneur et ores par vengeance,  
Menoient un camp armé, tuoient et commandoient,  
Et de leur peuple avoient les biens qu'ils demandoient  
Et les voyant couchez, n'ayans plus que l'escorce,  
Comme buches de bois, sans puissance ni force,  
Je disois a part moy : Ce n'est rien que des rois....

### La Mort.

(Extrait des HYMNES.)

Ainsi qu'un prisonnier, qui jour et nuict endure  
Les manicles<sup>4</sup> aux mains, aux pieds la chaisne dure,

1. Embasment. — 2. Chaleur. — 3. Maintenant, tantôt. — 4. Entraves qui lient les mains.

Se doit bien rejouir a l'heure qu'il se voit  
 Delivré de prison; ainsi l'homme se doit  
 Rejouir grandement, quand la Mort luy deslie  
 Le lien qui serroit sa miserable vie....

Puis que l'on est contrainct sur la mer voyager,  
 Est-ce pas le meilleur, après maint grand danger,  
 Retourner en sa terre, et revoir son rivage?  
 Puis qu'on est resolu d'accomplir un voyage,  
 Est-ce pas le meilleur de bien tost mettre a fin  
 Pour regagner l'hostel; la longueur du chemin?  
 De ce chemin mondain qui est dur et penible,  
 Espineux, raboteux, et fascheux au possible,  
 Maintenant large et long, et maintenant estroit,  
 Ou <sup>1</sup> celuy de la Mort est un chemin tout droit,  
 Si certain a tenir que ceux qui ne voyent goutte  
 Sans fourvoyer d'un pas n'en faillent <sup>2</sup> point la route?...

Je te salue, heureuse et profitable Mort,  
 Des extremes douleurs medecin et confort!  
 Quand mon heure viendra, deesse, je te prie  
 Ne me laisse longtemps languir en maladie,  
 Tourmenté dans un lit; mais, puis qu'il faut mourir,  
 Donne moy que soudain je te puisse encourir  
 Ou pour l'honneur de Dieu, ou pour servir mon prince,  
 Navré <sup>3</sup>, poitrine ouverte, au bord de ma province <sup>4</sup>.

### La Guerre civile.

(Extrait des DISCOURS DES MISÈRES DE CE TEMPS.)

Morte est l'autorité; chacun vit a sa guise  
 Au vice desreglé la licence est permise;  
 Le desir, l'avarice et l'erreur insensé <sup>5</sup>  
 Ont c'en dessus dessous <sup>6</sup> le monde renversé.

1. Tandis que. — 2. Manquent. — 3. Blessé. — 4. En défendant la frontière de mou pays. — 5. Masc. au seizième siècle. — 6. Orthographe conforme à l'étymologie : ce (qui est) en dessus (mi?), en dessous.

On a fait des lieux sainets une horrible voirie,  
 Un assassinement et une pillerie,  
 Si bien que Dieu n'est seur <sup>1</sup> en sa propre maison;  
 Au ciel est revolée et Justice et Raison,  
 Et en leur place, hélas ! regne le brigandage,  
 La haine, la rancueur <sup>2</sup>, le sang et le carnage.

Tout va de pis en pis : le sujet a brisé  
 Le serment qu'il devoit a son roy mesprisé ;  
 Mars, enflé de faux zele et de fausse apparence,  
 Ainsi qu'une furie agite nostre France,  
 Qui, farouche a son prince, opiniastre suit  
 L'erreur d'un estrangier qui folle la conduit.

Tel voit on le poulain, dont la bouche trop forte  
 Par bois et par rochers son escuyer emporte,  
 Et malgré <sup>3</sup> l'esperon, la houssine et la main,  
 Se gourme <sup>4</sup> de sa bride et n'obeit au frein ;  
 Ainsi la France court, en armes divisée,  
 Depuis que la raison n'est plus autorisée... .  
 .... Ha ! que diront la-bas, sous les tombes poudreuses,  
 De tant de vaillants roys les ames genereuses ?  
 Que dira Pharamond, Clodion et Clovis ?  
 Nos Pepins, nos Martels, nos Charles, nos Loys,  
 Qui de leur propre sang versé parmy la guerre  
 Ont acquis a nos roys une si belle terre ?

Que diront tant de ducs et tant d'hommes guerriers  
 Qui sont morts d'une playe au combat les premiers,  
 Et pour France ont souffert tant de labeurs extremes,  
 La voyant aujourd'huy destruire par nous-mesmes ?

Ils se repentiront d'avoir tant travaillé,  
 Querellé, combattu, guerroyé, bataillé,  
 Pour un peuple mutin divisé de courage <sup>5</sup>,  
 Qui perd en se jouant un si bel heritage.

1. En sûreté. — 2. Rancune. — 3. Malgré. — 4. Se raidit contre la bride. —  
 5. Cœur.

## 38. JOACHIM DU BELLAY (1524-1560).

Joachim du Bellay, Angevin, né en 1524, mort en 1560, peut-être avant d'avoir pu donner toute la mesure de son génie, fut, après Ronsard, le meilleur poète de la Pléiade. Il partagea, sous la direction de Daurat, les études de Ronsard, et eut l'honneur de donner le signal et comme le programme de la révolution poétique en publiant (1549) *la Défense et Illustration de la langue française*, manifeste éclatant de la jeune école, où il témoigne à la fois de son ardent amour pour l'antiquité classique et pour la langue française, de son profond dédain pour la littérature du moyen âge. Il a laissé des *Odes* et des *Sonnets*; les *Regrets* et les *Antiquités de Rome*, écrits durant un long séjour en Italie, où il s'ennuya; les *Jeux rustiques*, petits poèmes nés d'une inspiration champêtre et familière. (Voy. nos *Leçons de littérature française*, t. I, p. 173.)

## Le poète.

(Extrait de la DÉFENSE ET ILLUSTRATION DE LA LANGUE FRANÇAISE.)

Scache, lecteur, que celuy sera veritablement le poète que je cherche<sup>1</sup> en nostre langue, qui me fera indigner, appaiser, esjouir, douloir<sup>2</sup>, aimer, haïr, admirer, estonner; brief, qui tiendra la bride de mes affections, me tournant ça et la a son plaisir. Voyla la vraye pierre de touche ou il faut que tu esprouves tous poèmes et en toutes langues. Je m'attends bien qu'il s'en trouvera beaucoup de ceux qui ne trouvent rien bon, sinon ce qu'ils entendent et pensent pouvoir imiter, auxquels nostre poète ne sera pas agreable : qui diront qu'il n'y a aucun plaisir, et moins de profit a lire tels escrits, que ce ne sont que fic-tions poëtiques, que Marot n'a point ainsi escrit. A tels, pour ce qu'ils n'entendent la poësie que de nom, je ne suis deliberé de respondre, produisant pour defense tant d'ex-cellens ouvrages poëtiques, grecs, latins et italiens, aussi alienes<sup>3</sup> de ce genre d'escrire, qu'ils approuvent tant, comme ils sont eux-mesmes elongnés de toute bonne eru-

1. Cherche. Orthographe étymologique (*circare*).

2. M'affliger.

3. Etrangers à.

dition. Seulement veux je admonester celuy qui aspire à une gloire non vulgaire, s'elongner de ces ineptes admirateurs, fuir ce peuple ignorant, peuple ennemy de tout rare et antique sçavoir : se contenter de peu de lecteurs à l'exemple de celuy, qui pour tous auditeurs ne demandoit que Platon ; et d'Horace, qui veut ses œuvres estre leus de trois ou quatre seulement, entre lesquels est Auguste <sup>1</sup>

### Le beau voyage.

(Extrait des REGRETS.)

Heureux qui, comme Ulysse, a fait un beau voyage,  
Ou comme cestuy la <sup>2</sup> qui conquit la toison <sup>3</sup>,  
Et puis est retourné, plein d'usage <sup>4</sup> et raison,  
Vivre entre ses parents le reste de son aage !

Quand reverray je, hélas ! de mon petit village  
Fumer la cheminée, et en quelle saison  
Reverray je le clos de ma pauvre maison,  
Qui m'est une province, et beaucoup davantage ?

Plus me plaist le sejour qu'ont basty mes ayeux,  
Que des palais romains le front audacieux,  
Plus que le marbre dur me plaist l'ardoise <sup>5</sup> fine ;

Plus mon Loyre <sup>6</sup> gaulois que le Tybre latin,  
Plus mon petit Liré <sup>7</sup> que le mont Palatin,  
Et plus que l'air marin la douceur angevine <sup>8</sup>.

1. On voit percer ici ce dédain tout aristocratique de la faveur populaire, qui a fait de la Pleiade l'école poétique la moins accessible à l'intelligence des lecteurs médiocrement cultivés. Notre littérature classique tout entière a conservé quelque chose de ce caractère : elle est très célèbre, elle n'est pas véritablement populaire. La littérature du moyen âge l'avait été bien davantage.

2. Celui-là.

3. Jason, qui conquit la Toison d'Or.

4. Expérience.

5. On connaît les ardoisières de l'Anjou.

6. Le Loir et la Loire coulent près d'Angers ; mais Liré est sur la Loire en face d'Ancenis. Du Bellay a fait masculin le nom de la Loire, parce qu'il est masculin en latin.

7. Village voisin d'Angers, lieu natal de Du Bel'ay.

8. La tiédeur du climat d'Anjou.

**A la France.**

(Extrait des REGRETS.)

France, mere des arts, des armes et des loix,  
 Tu m'as nourry longtemps du lait de ta mamelle :  
 Ores <sup>1</sup>, comme un aigneau qui sa nourrisse appelle,  
 Je remplis de ton nom les antres et les bois.

Si tu m'as pour enfant advoüé quelquefois,  
 Que ne me respons tu maintenant, ô cruelle ?  
 France, France, respons a ma triste querelle <sup>2</sup> :  
 Mais nul, sinon Echo, ne respond a ma voix.

Entre les loups cruels j'erre parmy la plaine,  
 Je sens venir l'hyver, de qui la froide halcine  
 D'une tremblante horreur fait herisser ma peau.

Las ! tes autres aigneaux n'ont faute de pasture ;  
 Ils ne craignent le loup, le vent ny la froidure ;  
 Si <sup>3</sup> ne suis-je pourtant le pire du troupeau.

**Le vanneur de blé aux vents.**

(Extrait des JEUX RUSTIQUES.)

A vous, troppe <sup>4</sup> legere,  
 Qui d'aile passagere  
 Par le monde volez,  
 Et d'un sifflant murmure  
 L'ombrageuse verdure  
 Doucement esbranlez,  
 J'offre ces violettes,  
 Ces lis et ces fleurettes  
 Et ces roses icy <sup>5</sup>,

1. Maintenant. — 2. Plainte (*querela*). — 3. Toutefois. — 4. Troupe. — 5. Ces roses-ci.

Ces merveillettes <sup>1</sup> roses  
 Tout freschement esclouses  
 Et ces œillets aussi.

De vostre douce halaine  
 Eventez ceste plaine,  
 Eventez ce sejour,  
 Cependant que j'ahanne <sup>2</sup>  
 A mon blé, que je vanne  
 A la chaleur du jour.

39. REMI BELLEAU (1528-1577).

Remi Belleau, né à Nogent-le-Rotrou, en 1528, fut attaché à la maison de René d'Elbeuf, prince lorrain. Poète agréable, mais sans force, il a laissé les *Pierres précieuses*, poème descriptif; et la *Bergerie*, pastorale en prose et en vers. Il traduisit Anacréon en jolis vers. Sa mort arriva en 1577. (Voir nos *Leçons de littérature française*, tome I, p. 175.)

**Avril.**

(Extrait de la BERGERIE.)

Avril, l'honneur et des bois  
 Et des mois,  
 Avril, la douce esperance  
 Des fruitcs qui sous le coton  
 Du bouton,  
 Nourrissent leur jeune enfance...

Avril, c'est ta douce main  
 Qui du sein  
 De la nature, desserre  
 Une moisson de senteurs  
 Et de fleurs,  
 Embasment l'air et la terre...

1. Merveilleuses.

2. Je peine et je fatigue (onomatopée).

Avril, la grace et le ris  
 De Cypris <sup>1</sup>,  
 Le flair et la douce haleine ;  
 Avril, le parfum des dieux  
 Qui des cieux  
 Sentent l'odeur de la plaine.

C'est toy, courtois et gentil,  
 Qui d'exil  
 Retires ces passageres,  
 Ces arondelles <sup>2</sup> qui vont,  
 Et qui sont  
 Du printemps les messageres.

L'aubespine et l'aiglantin  
 Et le thyn,  
 L'œillet, le lis et les roses,  
 En ceste belle saison,  
 A foison  
 Monstrent leurs robes escluses...

May vantera ses fraischeurs,  
 Ses fruitcs meurs <sup>3</sup>  
 Et sa feconde rosee.  
 La manne et le sucre doux,  
 Le miel roux  
 Dont sa grace est arrosee.

Mais moy je donne ma voix  
 A ce mois  
 Qui prend le surnom de celle  
 Qui de l'escumeuse mer

1. Vénus qui avait un temple célèbre à Chypre.

2. Hirondelles.

3. Mûrs.

Veit germer  
Sa naissance maternelle <sup>1</sup>.

**La pierre aqueuse.**

(Extrait des PIERRES PRÉCIEUSES.)

C'estoit une belle brune  
Filant au clair de la lune  
Qui laissa choir son fuzeau  
Sur le bord d'une fontaine :  
Mais courant après sa laine,  
Plonge la teste dans l'eau,

Et se noya, la pauvrete !  
Car a sa voix trop foiblete  
Nul son desastre sentit ;  
Puis assez loin ses compagnes  
Parmi les verdes campagnes  
Gardoyent leur troupeau petit.

Ha ! vous, nymphes fontanieres,  
Trop ingrates et trop fieres  
Qui ne vinstes au secours  
De ceste jeune bergere  
Qui faisant la mesnagere  
Noya le fil de ses jours.

Mais en souvenance bonne  
De la bergere mignonne,  
Esmeus de pitié, les Dieux  
En ces pierres blanchissantes  
De larmes tousjours coulantes  
Changent l'esmail de ses yeux.

1. Vénus, née de l'écume des flots; le mois d'avril lui était consacré, *Petiferum aprilis vindicat alma Venus* (Ausone).

## 40. HENRI ESTIENNE (1528-1598).

Henri Estienne, de l'illustre famille d'imprimeurs-libraires, éditeur de 170 auteurs anciens, auteur du *Tresor de la langue grecque*, nous intéresse surtout par trois ouvrages qu'il écrivit sur la langue française : le *Traité de la conformité du langage français avec le grec*, les deux *Dialogues du nouveau langage français italianisé*; le *Projet de l'œuvre intitulée : De la précellence du langage français*. Dans le premier il affirme à tort la prochaine et directe parenté de notre langue avec le grec. Dans le second il combat vivement l'invasion des mots et des tours italiens qui menaçaient de corrompre la pureté de la langue française. Dans le troisième il montre que notre langue ne le cède en richesse et en variété à aucune langue moderne, non pas même à l'italien qui était alors en France l'objet d'un engouement très exagéré. (Voir nos *Leçons de littérature française*, tome I, p. 204.)

## De la richesse du vocabulaire français.

(Extrait de la CONFORMITÉ DU LANGAGE FRANÇOIS AVEC LE GREC.)

Avant d'emprunter des langues modernes, pourquoy ne ferions nous plus tost <sup>1</sup> fucilleter nos Romains <sup>2</sup> et desrouiller force beaux mots tant simples que composez qui ont pris rouille pour avoir esté si longtems hors d'usage.... Mais il nous en prend comme aux mauvais menagers <sup>3</sup> qui pour avoir plus tost faict empruntent de leurs voisins ce qu'ils trouveroyent chez eux s'ils vouloyent prendre la peine de le chercher. Et encores faisons nous bien pis quand nous laissons sans sçavoir pour quoy, les mots qui sont de nostre creu <sup>4</sup> et que nous avons en main, pour nous servir de ceux que nous avons ramassez d'ailleurs... Messieurs les courtisans se sont oubliez jusques la d'emprunter d'Italie leurs termes de guerre, laissant leurs propres et anciens, sans avoir esgard a la consequence que portoit un tel emprunt; car d'icy a peu d'ans qui sera celuy qui ne pensera que la France ait appris

1. Ne préférerions-nous.

2. On désignait ainsi tous les ouvrages en vieux français par opposition aux écrits latins.

3. Celui qui conduit un ménage, une maison.

4. Cré.

l'art de la guerre en l'eschole de l'Italie, quand il verra qu'elle usera des termes italiens? Ne plus ne moins qu'en voyant les termes grecs de tous les arts liberaux estre gardez es autres langues, nous jugeons (et a bon droict) que la Grece a esté l'eschole de toutes les sciences. Voila comment un jour les disciples auront le bruit <sup>1</sup> d'avoir esté les maistres; et plusieurs casaniers qui se seront tousjours tenus le plus loing des coups qu'ils auront peu <sup>2</sup>, auront bien a leur aise acquis la reputation d'avoir esté les plus vaillans. Pour tant <sup>3</sup> ne m'esbahi je point d'eux s'ils nous font si grand marché <sup>4</sup> de leurs mots, veu que oultre le payement qu'ils en reçoivent maintenant, ils s'attendent d'en avoir un jour si bonne recompense : mais je m'esbahi grandement de nous, comment nous ne nous appercevons que par ceste belle traffique <sup>5</sup>, nous leur vendons ce qui nous est plus cher qu'à nulle autre nation, voire si cher que tous les jours <sup>6</sup> nous le rachetons de nostre propre sang. Or me suffit-il d'avoir entamé ce propos particulier; je le laisseray poursuivre a quelque autre qui aura meilleur loisir et peult estre aussi meilleur moyen de ce faire. Cependant ce que j'en ay dict a esté en qualité de vray François, natif du cœur de la France <sup>7</sup> et d'autant plus jaloux de l'honneur de sa patrie.

#### 41. ETIENNE PASQUIER (1529-1615).

Etienne Pasquier, avocat (1529-1615), n'est pas à bien parler un écrivain, mais un érudit ingénieux, infatigable et utile. Son livre, intitulé *les Recherches de la France*, est le premier grand inventaire qu'on ait dressé des richesses de notre histoire nationale; il reste

1. La réputation.

2. Peu.

3. A cause de cela.

4. S'ils les importent chez nous en si grand nombre.

5. Féminin au seizième siècle; la forme *traffic* était masculine.

6. Notre honneur militaire.

7. De Paris.

l'un des plus abondants et des plus précieux. Dans cet immense amas de connaissances variées et d'opinions sur mille sujets, il en est plusieurs qui peuvent sembler aujourd'hui banales, mais elles le sont devenues grâce à Etienne Pasquier qui les a fait entrer le premier dans le courant de la tradition générale en France. A la veille d'une époque où le dédain et l'oubli du moyen âge vont s'imposer à tous les esprits, Pasquier aime encore le passé de la France et l'étudie avec ardeur. (Voir nos *Leçons de littérature française*, tome I, p. 207.)

### Ronsard et son école.

(Extrait du livre VII des RECHERCHES DE LA FRANCE.)

Ce fut une belle guerre que l'on entreprit lors contre l'ignorance;... auparavant tous ceux-ci, notre poesie françoise consistoit en dialogues, chants royaux, ballades, rondeaux, epigrammes, elegies, epistres, eglogues, chansons, estrennes, epitaphes, complaints, blasons<sup>1</sup>, satyres en forme de coq-a-l'asne;... la pluspart des quelles (pieces) despleut aux nouveaux poetes, par ce que Du Bellay en son second livre de la *Deffence de la langue françoise*, commande par exprès<sup>2</sup> au poete qu'il veut former, de laisser aux jeux Floraux de Tholose et au Puy<sup>3</sup> de Rouen... telles espisseries (ce sont ses mots) qui corrompoient le goust de nostre langue et ne servoient sinon a porter tesmoignage de nostre ignorance. Et au lieu de cela introduisismes, entre autres, deux nouvelles especes de poesie, les odes dont nous empruntasmes la façon des Grecs et Latins, et les sonnets que nous tirasmes des Italiens... Quant a la comedie et tragedie, nous en devons le premier plant<sup>4</sup> a Estienne Jodelle... Il fit deux tragedies, la Cleopatre et la Didon; et deux comedies, la Rencontre et l'Eugene<sup>5</sup>... Cette comedie et la Cleopatre

1. Descriptions d'une personne ou d'une chose; Marot les mit à la mode, ainsi que les coq-à-l'âne, petits poèmes décousus dont l'incohérence apparente recouvrait des traits satiriques déguisés sous des fadaises.

2. Expressément.

3. Les Puyx etaient les académies littéraires du moyen âge. Les juges des concours poétiques siégeaient sur une estrade, appelée *puy* (éminence).

4. La tige première.

5. Erreur. *Eugène* ou la *Rencontre* ne fait qu'une comédie.

furent representees devant le Roy Henry a Paris, en l'hostel de Reims avec un grand applaudissement de toute la compagnie, et depuis encore au college de Boncour, ou toutes les fenestres estoient tapissees d'une infinité de personnages d'honneur et la cour si pleine d'escoliers que les portes du college en regorgeoient. Je le dy comme celui qui y estois present, avec le grand Tornebus <sup>1</sup>, en une mesme chambre. Et les entreparleurs estoient tous hommes de nom; car mesme Remy Belleau et Jean de la Peruse <sup>2</sup> jouoient les principaux roulets <sup>3</sup>; tant estoit lors en reputation Jodelle envers eux... Quant aux hymnes et poemes heroïques, tel qu'est *la Franciade*, nous les devons seuls et pour le tout a Ronsard... En tant que touche Remy Belleau, je le pense avoir esté, en matiere de gayetez <sup>4</sup>, un autre Anacreon de nostre siecle. Il voulut imiter Sannazar <sup>5</sup> aux œuvres dont il nous a fait part, car tout ainsi que Sannazar, Italien, en son *Arcadie*, fait parler des pasteurs en prose... aussi fait le semblable nostre Belleau en sa *Bergerie*. La poesie de Philippe Des Portes est doux-coulante... Mais surtout on ne peut assez haut louer la memoire du grand Ronsard... Jamais poete n'escrivit tant comme lui... et toutesfois en quelque espeece de poesie ou il ait appliqué son esprit, en imitant les anciens, il les a ou surmontez ou pour le moins esgalez; car quant a tous les poetes qui ont escrit en leurs vulgaires <sup>6</sup>, il n'a point son pareil... Petrarque n'escrivit qu'en un subject, et cestuy <sup>7</sup> en une infinité: il a en nostre langue representé uns <sup>8</sup> Homere, Pindare, Theocrite, Virgile, Catulle, Ho-

1. Adrien Turnebe (1512-1565), professeur de grec au Collège Royal (collège de France).

2. Auteur d'une tragédie de *Médée*.

3. Rôles.

4. Poesies légères.

5. Sannazar, de Naples (1458-1530), poète latin et italien.

6. En leurs langues vulgaires, non en latin.

7. Celui-ci, Ronsard.

8. Au lieu de un Homère, un Pindare, etc., on plaçait ainsi un au pluriel devant une enumeration.

race, Pétrarque, et par mesme moyen diversifié son style en autant de manieres qu'il luy a pleu, ores<sup>1</sup> d'un ton haut, ores moyen, ores bas. Chascun luy donne la gravité, et à Du Bellay la douceur, et quant a moy, il me semble que quand Ronsard a voulu doux-couler, comme vous voyez dans ses Elegies, vous ne trouverez rien de tel en l'autre... En Ronsard je ne fais presque nul triage, tout y est beau... Les troubles estant survenus vers l'an 1560, par l'introduction de la nouvelle religion, il escrivit contre ceux qui estoient d'avis de la soutenir par les armes. Il y avoit plusieurs esprits gaillards<sup>2</sup> de ceste partie, qui par un commun vœu armerent leurs plumes contre luy. Je lui imputois a malheur que luy, auparavant chéri, honoré, courtiisé par tant d'escrits, se fust fait nouvelle butte<sup>3</sup> de moquerie; mais certes il eut interest de faire ce coup d'essay, par ce que les vers que l'on escrivit contre luy aiguiserent sa colere et son esprit de telle façon que je suis contraint de me dementir et dire qu'il n'y a rien de si beau en tous ses œuvres que les responses qu'il leur fit, soit a repousser leurs injures, soit a haut-louer l'honneur de Dieu et de son Eglise. Conclusion : luy qui d'ailleurs en commune conversation estoit plein de modestie, magnifie sur toutes choses son nom par ses vers, et luy promet immortalité en tant de belles et diverses manieres, que la posterité auroit honte de ne luy enteriner<sup>4</sup> sa requeste.

#### 42. ETIENNE DE LA BOËTIE (1530-1563).

Étienne de La Boétie, l'illustre ami de Montaigne, né à Sarlat en 1530, mort à trente-trois ans (1563), n'a laissé que des vers assez médiocres que Montaigne publia, et un *Traité de la servitude vo-*

1. Tantôt.

2. Vigoureux.

3. On dit de même : en butte aux moqueries.

4. Ratifier juridiquement. La prédiction ne s'est pas réalisée; il n'est pas probable que jamais Ronsard soit replacé au rang où l'avait mis d'abord l'admiration de ses contemporains.

*lontaine, qu'on a quelquefois produit sous ce titre plus bref : le Contre Un. C'est en effet une déclamation brillante et sincère contre le despotisme; et quelques-uns des traits lancés contre « le tyran » s'adressaient peut-être au monarque. L'art est grand chez La Boétie ; mais il ne se cache pas assez. Au reste si l'on en croit Montaigne, La Boétie n'avait que seize ou dix-huit ans lorsqu'il écrivit cet ouvrage, au sortir du collège, encore tout imbu de sa juvénile admiration pour les républiques antiques. C'est peut-être par prudence que Montaigne s'est plu à rajeunir ainsi l'auteur du *Traité* : au moins est-il certain que La Boétie dut revoir et corriger son œuvre dans un âge un peu plus mûr. (Voir nos *Leçons de littérature française*, tome I, p. 214.)*

### La tyrannie.

Mais, o bon Dieu ! que peut estre cela ? comment dirons-nous que cela s'appelle ? quel malheur est cestuy la ? ou quel vice ? ou plustost quel malheureux vice ? veoir un nombre infiny, non pas obeïr, mais servir : non pas estre gouvernez, mais tyrannisez ; n'ayants ny biens, ni parents, ny enfants, ny leur vie mesme, qui soit a eulx ! Souffrir les pilleries, les paillardises, les cruaultez, non pas d'une armee, non pas d'un camp barbare contre lequel il faudroit despendre <sup>1</sup> son sang et sa vie devant ; mais d'un seul, non pas d'un Hercules, ne d'un Samson ; mais d'un seul hommeau <sup>2</sup> et le plus souvent du plus lasche et femenin de la nation ; non pas accoustumé a la pouldre <sup>3</sup> des batailles, mais encores a grand'peine au sable des tournois ; non pas qui puisse par force commander aux hommes, mais tout empesché de servir vilement à la moindre femmelette ! Appellerons nous cela lascheté ? Dirons-nous que ceulx là qui servent, soyent couards et recreus <sup>4</sup> ? Si deux, si trois, si quatre ne se deffendent d'un, cela est estrange, mais toutesfois possible ; bien pourra l'on dire lors, a bon droict, que c'est faulte de cœur : mais

1. Dépenser.

2. Petit homme.

3. Poussières.

4. Excede de fatigue; part. passé du vieux verbe *se recroire* (*se recroder*), se rendre, s'abandonner à l'ennemi.

si cent, si mille endurent d'un seul, ne dira l'on pas qu'ils ne veulent poinct, non qu'ils n'osent pas se prendre a luy, et que c'est, non couardise, mais plustost mespris et desdaing. Si l'on veoid, non pas cent, non pas mille hommes, mais cent pais, mille villes, un million d'hommes, n'assaillir pas un seul, duquel le mieulx traicté de tous en receoit ce mal d'estre serf et esclave, comment pourrions nous nommer cela? est-ce lascheté?....

Pauvres gents et miserables, peuples insensez, nations opiniastres en vostre mal, et aveugles en vostre bien, vous vous laissez emporter devant vous le plus beau et le plus clair de vostre revenu, piller vos champs, voler vos maisons, et les despouiller des meubles anciens et paternels! Vous vivez de sorte que vous pouvez dire que rien n'est a vous; et sembleroit que meshuy<sup>1</sup> ce vous seroit grand heur de tenir a moitié<sup>2</sup> vos biens, vos familles et vos vies; et tout ce degast, ce malheur, cette ruyne, vous vient, non pas des ennemys, mais bien certes de l'ennemy et de celuy que vous faictes si grand qu'il est, pour lequel vous allez si courageusement a la guerre, pour la grandeur du quel vous ne refusez poinct de presenter a la mort vos personnes. Celuy qui vous maistrise tant, n'a que deux yeulx, n'a que deux mains, n'a qu'un corps, et n'a aultre chose que ce qu'a le moindre homme du grand nombre infiny de vos villes; si non qu'il a plus que vous tous, c'est l'avantage que vous luy faictes pour vous destruire. D'ou a il prins tant d'yeulx d'ou vous espie il, si vous ne les luy donnez? Comment a il tant de mains pour vous frapper, s'il ne les prend de vous? Les pieds dont il foule vos citez, d'ou les a il, s'ils ne sont des vostres? Comment a il aulcun pouvoir sur vous, que par vous

1. Désormais, à partir de ce jour (*magis hodie*).

2. Garder la moitié en cedant l'autre.

autres mesmes? Comment vous oseroit il courir sus, s'il n'avoit intelligence avecques vous? Que vous pourroit il faire, si vous n'estiez receleurs du larron qui vous pille, complices du meurtrier qui vous tue, et traistres de vous mesmes? Vous semez vos fruicts, a fin qu'il en face le degast; vous meublez et vous remplissez vos maisons, pour fournir a ses voleries; vous nourrissez vos enfants, a fin qu'il les mene, pour le mieulx qu'il face, en ses guerres, qu'il les mene a la boucherie, qu'il les face les ministres de ses convoitises, les executeurs de ses vengeances; vous rompez a la peine vos personnes, a fin qu'il se puisse mignarder en ses delices, et se veautrer dans les plaisirs; vous vous affoiblissez, a fin de le faire plus fort et roide a vous tenir plus courte la bride; et de tant d'indignitez, que les bestes mesmes ou ne sentiroient point, ou n'endureroient point, vous pouvez vous en delivrer, si vous essayez, non pas de vous en delivrer, mais seulement de le vouloir faire. Soyez resolu de ne servir plus, et vous voyla libres. Je ne veulx pas que vous le poulriez, ny le bransliez<sup>1</sup>; mais seulement ne le soubstenez<sup>2</sup> plus; et vous le verrez, comme un grand colosse a qui on a derobbé la base, de son poids mesme fondre en bas, et se rompre.

#### 43. FRANÇOIS DE LA NOUE (1531-1591).

François de La Noue, dit Bras de Fer, né en 1531, mort en 1591, des suites d'une blessure reçue au siège de Lamballe, servit quarante ans dans le parti protestant. Prisonnier des Espagnols en Flandre pendant plusieurs années, il employa sa captivité à étudier les *Vies* de Plutarque et à écrire ses *Discours politiques et militaires*, au nombre de vingt-six; ils roulent sur l'histoire de son temps et sur diverses questions de politique et de religion. Le plus précieux est le dernier, qui contient une partie de sa biographie, et qu'on a publié sous le titre de *Mémoires de La Noue*. L'auteur, esprit modéré, s'efforce de demeurer impartial dans le récit des guerres civiles; cette modération n'ôte rien à l'énergie et à la vivacité de son style.

1. L'ébranliez.

2. Soutenez.

### La guerre.

Ce fut une grande fatigue d'avoir esté si longtems en campagne par chaud, par froid, et chemins difficiles, et quasi tous jours en terres ennemies, ou les propres paysans<sup>1</sup> faisoient autant la guerre que les soldats; qui sont inconveniens<sup>2</sup> ou se trouva plusieurs fois ce grand chef Annibal quand il fut en Italie. Alors est-ce une belle escole de voir comment on accommode les conseils<sup>3</sup> a la necessité. Du commencement tels labeurs sont si odieux qu'ils font murmurer les soldats contre leurs propres chefs; puis quand ils se sont un peu accoustumez et endurcis a ces penibles exercices, ils viennent a entrer en bonne opinion d'eux mesmes, voyans qu'ils ont comme surmonté ce qui espouvante tant de gens; et principalement les delicates. Voila quelles sont les belles galleries et les beaux promenoirs des gens de guerre; et puis leur lit d'honneur est un fossé ou une harquebusade les aura renversez. Mais tout cela a la verité est digne de remuneration et de louange, mesmement<sup>4</sup> quand ceux qui marchent par ces sentiers, et souffrent ces travaux, maintiennent<sup>5</sup> une cause honneste, et en leurs procedures<sup>6</sup> se monstrent pleins de valeur et de modestie.

#### 44. ANTOINE DE BAÏF (1532-1589).

Jean-Antoine de Baïf naquit à Venise en 1532, fils de l'ambassadeur de France en cette ville. Il partagea les études de Ronsard au collège de Coqueret, et ses premiers vers parurent peu après les premiers vers de Ronsard. Baïf a beaucoup écrit, et même une partie de son œuvre est demeurée manuscrite. On loue dans son *Anti-*

1. Les paysans mêmes.

2. Tournure brève qu'il faut regretter; nous dirions aujourd'hui : Ce sont là des inconveniens, etc.

3. Les desseins, les partis à prendre.

4. Surtout.

5. Défendent.

6. En leur conduite.

*gone*. traduite de Sophocle, l'énergie et la simplicité du style : dans ses *Mimes* la variété, le naturel de l'esprit ; les fables, les apologues de tout genre, les proverbes, les maximes, les petits récits gais ou touchants abondent dans cet agréable recueil. Les poésies d'amour de Baïf ont moins d'originalité. Il a laissé aussi des vers métriques composés en français selon le système prosodique des Grecs et des Latins (vaine et fâcheuse tentative). Baïf mourut en 1589. (Voir nos *Leçons de littérature française*, tome I, p. 97.)

### Antigone.

Créon a défendu d'ensevelir Polynice, frère d'Antigone ; celle-ci a désobéi, le tyran l'interroge et la menace de mort (ces vers sont traduits de Sophocle).

CRÉON.

Toy, toy qui tiens penchant la teste contrebas,  
Dy, le confesses-tu, ou nies<sup>1</sup> tu le cas ?

ANTIGONE.

J'avoue<sup>2</sup> l'avoir fait, et je ne le vous nie.

CRÉON. (*Au garde.*)

Quant est de toy, va-t-en ou tu auras envie,  
Absous de ce forfait. (*A Antigone.*) Toy, qui as fait l'offense,  
Dy-moy sans delai<sup>3</sup>, scavois tu la deffense ?

ANTIGONE.

Ouy, je la scavois, et chacun comme moy.

CRÉON.

Et tu as bien osé faire contre la loy ?

ANTIGONE.

Aussi n'estoit ce pas une loy, ni donnée  
Des dieux, ni saintement des hommes ordonnée ;  
Et je ne pensoy pas que tes loix peussent tant  
Que toy, homme mortel, tu vinsses abatant  
Les saintes loix des dieux, qui ne sont seulement  
Pour durer aujourd'huy, mais eternellement ;  
Et pour les bien garder j'av mieux aimé mourir

1. *Ni-es*, dissyllabe.

2. *J'a-vou-e*, trissyllabe.

3. Sans faire delai.

Que ne les gardant point, leur courroux encourir ;  
 Et m'a semblé meilleur leur rendre obeissance  
 Que de creindre un mortel qui a moins de puissance  
 Or si davant le temps, me faut quitter la vie,  
 Je le comte pour gain, n'ayant de vivre envie,  
 Car qui ainsi que moy, vit en beaucoup de maux,  
 Que perd il en mourant, sinon mille travaux !  
 Aussi ce ne m'est pas une grande douleur  
 De mourir, pour sortir hors d'un si grand malheur ;  
 Mais ce m'ust bien esté un plus grand deconfort <sup>1</sup>  
 Si, sans point l'inhumer, j'usse laissé le mort  
 Duquel j'estois la sœur, fille de mesme mere <sup>2</sup> :  
 Mais, l'ayant fait, la mort ne me peut estre amerø.  
 Or, si tu dis que j'ay follement fait l'offense,  
 Encor plus follement tu as fait la deffence.

### Fables.

(Extrait des MIMES.)

Tout l'estié chanta la cigale ;  
 Et l'hyver elle eut la faim vale <sup>3</sup> :  
 Demande a manger au fourmi <sup>4</sup>.  
 « Que fais-tu tout l'esté ? — Je chante.  
 — Il est hyver ; dance, faineante <sup>5</sup>. »  
 Apprend des bestes, mon ami.

Le lion et l'ours se liguerent ;  
 Une proie ensemble questerent <sup>6</sup>.  
 La prennent, en sont en debat.  
 Le renard leur querelle avise ;

1. Désespoir, découragement.

2. Jocaste.

3. Faim subite et impérieuse. L'étymologie de *vale* est inconnue. *Fringale* est une corruption de *faim vale*.

4. Masculin au xvi<sup>e</sup> siècle.

5. On prononçait *fai-niante* (*nian*, diphthongue).

6. Cherchèrent.

A l'emblee<sup>1</sup> emporte leur prise,  
La mange, durant leur combat.

A ce que l'on dit, tous les hommes  
De nature ainsi faits nous sommes,  
Qu'un bissac au cou nous portons.  
Poche devant, poche derriere :  
Davant (c'est l'humaine maniere)  
Les fautes d'autrui nous mettons,

Derriere nous jettons les nostres,  
Voyans clair aux pechez des autres,  
Aux nostres avons les yeux clos.  
Si jamais vous ay fait service  
Qui vous ait pleu, voyez mon vice  
En la poche dessus mon dos.

#### 45. ÉTIENNE JODELLE (1532-1573).

Étienne Jodelle, né à Paris en 1532, était le plus jeune poète de la *Pléiade*; il fut toutefois célèbre en même temps que Ronsard, grâce à l'heureuse audace qui lui fit composer dès l'âge de dix-neuf ans *Cleopâtre* (1552), tragédie à l'imitation des anciens et surtout de Sénèque; l'œuvre est très faible, mais elle répondait aux goûts du jour, elle eut un immense succès. Jodelle donna une autre tragédie, *Didon se sacrifiant*; une comédie, *Eugène*; hors du théâtre il eut peu de succès et dispersa dans cent efforts malheureux la verve et le talent dont la nature l'avait doué. (Voir nos *Leçons de littérature française*, tome I, p. 97.)

#### Imprécations de Didon<sup>2</sup>.

(Extrait de DIDON SE SACRIFIANT.)

Voyez s'il a sa face ou sa parole esmeue !  
Voyez si seulement il a flechi sa veue !  
Voyez s'il a pitié de ceste pauvre amante  
Qu'a grand tort un amour enraciné tourmente,

1. *Embler*, c'est proprement enlever en volant (comme un oiseau de proie). Latin : *involare*. Les deux sens de voler (*volare*, *furari*) se rencontrent dans ce verbe. Au reste *voler* dans les deux sens vient aussi de *volare*.

2. Elle maudit Enée qui l'abandonne. Voy. *Eenide*, l. IV.

Plus qu'on ne voit Sisyphe aux enfers tourmenté  
 Sans relache contraint de son fardeau porté!  
 Voire plus que celui qui sans cesse se roue<sup>1</sup>  
 Emportant de son pois et soy mesme et sa roue.  
 Car tousjours aux enfers un tourment est egal!  
 Mais plus je vais avant, et plus grant est mon mal  
 . . . . . Ha! grands dieux, que nous sommes  
 Vous et moy, bien trahis! La foy, la foy des hommes  
 N'est seure nulle part. Las! comment, fugitif,  
 Tourmenté par sept ans de mer en mer, chetif,  
 Tant qu'il sembloit qu'au port la vague favorable  
 L'eust jetté par despit, souffreteux, miserable,  
 Je l'ay, je l'ay receu, non en mon amitié  
 Seulement, mais (helas! trop folle) en la moitié  
 De mon royaume aussi; j'ay ses compagnons me . . .  
 Ramené de la mort. Ha! une couleur blesme  
 Me prend par tout le corps, et presque les fureurs  
 Me jettent hors de moy, après tant de faveurs.  
 Maintenant, maintenant, il vous a les augures  
 D'Apollon; il vous a les belles aventures  
 De Lycie<sup>2</sup>, il allegue et me paye en la fin  
 D'un messenger des dieux qui haste son destin.  
 C'est bien dit, c'est bien dit, les dieux n'ont autre affaire!  
 Ce seul soucy les peut de leur repos distraire!  
 Je croirois que les dieux affranchis du soucy  
 Se vissent empescher<sup>3</sup> d'un tel que cestuy-cy!  
 Va, je ne te tiens point! va, va, je ne replique  
 A ton propos, pipeur<sup>4</sup>; suy ta terre italique.  
 J'espere bien enfin (si les bons dieux, au moins  
 Me peuvent estre ensemble et vengeurs et tesmoins)

1. Se met au supplice comme un criminel roué.

2. Les oracles d'Apollon Lycien. Cf. Virgile, *Enéide*, IV, 376 :

Nunc augur Apollo. — Nunc Lyciæ sortes.

3. Embarrasser.  
Trompeur.

Qu'avec mille sanglots tu verras le supplice  
 Que le juste destin garde a ton injustice.  
 Assez tost un malheur se fait a nous sentir ;  
 Mais las ! tousjours trop tard se sent un repentir.  
 Quelque isle plus barbare, ou les flots equitables  
 Te porteront en proye aux tigres, tes semblables ;  
 Le ventre des poissons, ou quelque dur rocher  
 Contre lequel les flots te viendront attacher,  
 Ou le fons<sup>1</sup> de ta nef, après qu'un trait de foudre  
 Aura ton mas<sup>2</sup>, ta voile et ton chef<sup>3</sup> mis en poudre,  
 Sera ta sepulture, et mesmes en mourant  
 Mon nom entre tes dents on t'orra<sup>4</sup> murmurant,  
 Nommant Didon ! Didon ! et lors tousjours presente  
 D'un brandon infernal, d'une tenaille ardente,  
 Comme si de Megere on m'avoit fait la sœur,  
 J'engraveray<sup>5</sup> ton tort dans ton parjure cœur :  
 Car quand tu m'auras fait croistre des morts le nombre,  
 Par tout devant tes yeux se roydira mon ombre.  
 Tu me tourmentes, mais en l'effroyable trouble  
 Ou sans fin tu seras, tu me rendras au double  
 Le loyer de mes maux. La peine est bien plus grande  
 Qui voit sans fin son fait<sup>6</sup> : telle je la demande ;  
 Et si les dieux du ciel ne m'en faisoient raison,  
 J'esmouvrois, j'esmouvrois l'infernale maison.  
 Mon dueil n'a point de tin. Une mort inhumaine  
 Peut vaincre mon amour, non pas vaincre ma haine.

46. MICHEL DE MONTAIGNE (1533-1592).

Michel de Montaigne, né le 28 février 1533, au château de Montaigne, entre Bergerac et Castillon, devint conseiller au Parlement

1. Fond.

2. Mât.

3. Tête.

4. Futur d'ouïr.

5. Graver profondément.

6. Qui voit qu'elle durera toujours.

de Bordeaux, où il connut La Boétie : leur amitié est restée célèbre. Vers 1572, il se retira dans son château et commença les *Essais*. Les deux premiers livres parurent en 1580; le troisième en 1588. Dans l'intervalle Montaigne avait voyagé en Suisse, en Allemagne, en Italie et occupé quatre ans la dignité de maire de Bordeaux. Il mourut le 13 septembre 1592. Les *Essais* sont l'histoire de ses pensées et de ses opinions, écrite sans ordre, sans plan, au hasard de sa fantaisie et des circonstances : il est question de tout dans ce livre inépuisable, et tout y est traité souvent d'une façon profonde et toujours d'une façon personnelle. Mais le style des *Essais*, riche, varié, tout rempli de nuances délicates et de finesses très déliées, reste encore le mérite suprême du livre. (Voir nos *Leçons de littérature française*, tome I, p. 208.)

### Comment naquit le projet d'écrire les *Essais*.

Dernièrement que je me retiray chez moy, deliberé, autant que je pourroy, ne me mesler d'autre chose que de passer en repos et a part ce peu qui me reste de vie, il me sembloit ne pouvoir faire plus grande faveur a mon esprit, que de le laisser en pleine oysiveté s'entretenir soy mesmes, et s'arrester et rasseoir en soy, ce que j'esperois qu'il peust mesnuy<sup>1</sup> faire plus aysement, devenu avec le temps plus poisant et plus meur; mais je trouve

Variam semper dant otia mentem<sup>2</sup>,

qu'au rebours, faisant le cheval eschappé, il se donne cent fois plus de carriere a soy mesmes qu'il ne prenoit pour autruy; et m'enfante tant de chimeres et monstres fantasques les uns sur les autres, sans ordre et sans propos, que, pour en contempler a mon ayse l'ineptie et l'estrangeté, j'ay commencé de les mettre en rolle<sup>3</sup>, esperant avec le temps luy en faire honte a lui mesmes.

### De l'éducation.

Ce grand monde est le mirouer<sup>4</sup> ou il nous faut regar-

1. Voy. p. 154, n. 1.

2. Lucain, IV, 704.

3. *Mettre en rolle*, c'est-à-dire coucher par écrit (lat. *rotulus*, rouleau).

4. Miroir.

ier, pour nous cognoistre de bon biais. Somme, je veux que ce soit le livre de mon escolier. Tant d'humeurs, de sectes, de jugemens, d'opinions, de loix et de coustumes, nous apprennent a juger sainement des nostres, et apprennent nostre jugement a recognoistre son imperfection et sa naturelle foiblesse : qui n'est pas un legier apprentissage : tant de remuements d'estat et changements de fortune publique nous instruisent a ne faire pas grand miracle de la nostre : tant de noms, tant de victoires et conquestes ensevelies sous l'oubliance, rendent ridicule l'esperance d'eterniser nostre nom par la prise de dix argoulets<sup>1</sup> et d'un poullier<sup>2</sup> qui n'est cognu que de sa cheute...

C'est grand cas que les choses en soyent la en nostre siecle, que la philosophie soit, jusques aux gens d'entendement, un nom vain et fantastique, qui se treuve de nul usage et de nul pris, par opinion et par effect. Je croy que ces ergotismes<sup>3</sup> en sont cause, qui ont saisi ses avenues. On a grand tort de la peindre inaccessible aux enfans, et d'un visage renfroigné, sourcilleux et terrible : qui me l'a masquee de ce faux visage, pasle et hideux ? Il n'est rien plus gay, plus gaillard, plus enjoué, et a peu que je ne die follastre ; elle ne presche que feste et bon temps : une mine triste et transie montre que ce n'est pas la son giste. Demetrius le grammairien<sup>4</sup> rencontrant, dans le temple de Delphes, une troupe de philosophes assis ensemble, il leur dit : « Ou je me trompe, ou, a vous voir la contenance si paisible et si gaye, vous n'estes pas en grand discours entre vous. » A quoy l'un d'eux, Heracleon le megarien, respondit : « C'est a faire a ceux qui cherchent si le futur du verbe *θάλλω* a double *λ*, ou qui cherchent la dérivation des comparatifs *χείρον* et

1. Archers à cheval ; plus tard arquebusiers à cheval.

2. Poulailier.

3. Raisonnemens captieux et embrouillés où *ergo* revenait sans cesse. D'où *ergoter*, *ergoteur*. Du Cange (au mot *argutio*) cite les formes *hargoter*, *hargoteur*, qui semblent indiquer une autre etymologie (*ergot*). Comparer le latin *argutor*.

4. Voy. Plutarque, *Morales* : *Pourquoi ont cessé les oracles*.

βέλτιον, et des superlatifs χείριστον et βέλτιστον, qu'il faut rider le front s'entretenant de leur science : mais quant aux discours de la philosophie, ils ont accoutumé d'esgayer et resjouir ceulx qui les traictent, non les renfroigner et contrister. » L'ame qui loge la philosophie doit, par sa santé, rendre sain encores le corps : elle doit faire luyre jusques au dehors son repos et son aise ; doit former a son moule le port exterior, et l'armer, par consequent, d'une gratieuse fierté, d'un maintien actif et allaire, et d'une contenance contante et debonnaire. La plus expresse marque de la sagesse, c'est une esjouissance constante ; son estat est, comme des choses au-dessus de la lune, toujours serein : c'est *Baroco* et *Baralipton*<sup>1</sup> qui rendent leurs supposts ainsi crottez et enfumez ; ce n'est pas elle : ils ne la cognoissent que par ouyr dire. Comment ? elle faict estat de sereiner les tempestes de l'ame, et d'apprendre la faim et les fiebvres a rire<sup>2</sup>, non par quelques epicycles<sup>3</sup> imaginaires, mais par raisons naturelles et palpables : elle a pour son but la vertu, qui n'est pas, comme dit l'eschole, plantee a la teste d'un mont coupé, rabotteux et inaccessible : ceulx qui l'ont approchee la tiennent, au rebours, logee dans une belle plaine fertile et fleurissante, d'ou elle void bien souz soy toutes choses ; mais si peut on y arriver, qui en scait l'adresse, par des routtes ombrageuses, gazonnees et douxfleurantes<sup>4</sup>, plaisamment, et d'une pente facile et polie, comme est celle des voutes celestes. Pour n'avoir hanté cette vertu supreme, belle, triumpante, amoureuse, delicieuse pareillement et courageuse, ennemie professe et irreconciliable d'aigreur, de desplaisir, de

1. Termes mnémoniques forgés par les scolastiques pour désigner certaines formes de syllogismes.

2. A rire de la faim et des fièvres.

3. Petit cercle dont le centre touche à la circonférence d'un cercle plus grand. Montaigne fait sans doute allusion à quelque emploi de cette figure dans la magie ou l'astrologie judiciaire.

4. Parfumées. *Doux* est adverbe ; et *fleurer* signifie exhaler une odeur.

crainte et de contrainte, ayant pour guide nature, fortune et volupté pour compagnes; ils sont allez, selon leur foiblesse, faindre cette sotte image, triste, querelleuse, despite<sup>1</sup>, menaceuse, mineuse<sup>2</sup>, et la placer sur un rocher a l'escart, emmy<sup>3</sup> des ronces; fantosme a estonner les gents<sup>4</sup>... Si ce disciple se rencontre de si diverse condition, qu'il ayme mieux ouyr une fable, que la narration d'un beau voyage, ou un sage propos, quand il l'entendra; qui, au son du tabourin qui arme la je ne ardeur de ses compagnons, se destourne a un autre qui l'appelle au jeu des batteleurs; qui, par souhait, ne trouve plus plaisant et plus doux revenir poudreux et victorieux d'un combat, que de la paulme ou du bal, avec le prix de cet exercice: je n'y trouve autre remede, sinon<sup>5</sup> qu'on le mette pastissier dans quelque bonne ville, fust il fils d'un duc; suivant le precepte de Platon, « qu'il faut colloquer les enfans, non selon les facultez de leur pere, mais selon les facultez de leur ame. »

...C'est un bel et grand agencement sans doubtte que le grec et le latin, mais on l'achepte trop cher. Je diray icy une façon d'en avoir meilleur marché que de coustume, qui a esté essayee en moy mesmes: s'en servira qui voudra. Feu mon pere, ayant faict toutes les recherches qu'homme peut faire parmy les gens scavans et d'entendement, d'une forme d'institution exquise<sup>6</sup>, feut advisé de cet inconvenient qui estoit en usage; et luy disoit on

1. Adjectif. Pleine de dépit, de mauvaise humeur.

2. Latinisme: *minari*, menaçante.

3. Au milieu de (*in medio*, comme *parmi*, de *per medium*).

4. Page celebre et charmante. Mais est-ce bien la vertu que Montaigne a dépeinte ici, ou seulement la volupté délicate et les « grâces décentes »?

*Junctaque Nymphis gratiæ decentes.* (HORACE.)

5. Variante très remarquable que fournit l'exemplaire des *Essais* annoté par Montaigne, et conservé à Bordeaux: « Je n'y trouve aultre remede sinon que de bonne heure son gouverneur l'estrange, s'il est sans tesmoings, ou qu'on le mette pastissier dans quelque bonne ville, etc. »

6. Choisie, recherchée.

que cette longueur que nous mettions a apprendre les langues qui ne leur coustoient rien, est la seule cause pourquoy nous ne pouvons arriver a la grandeur d'ame et de cognoissance des anciens Grecs et Romains. Je ne croy pas que c'en soit la seule cause. Tant y a, que l'expedient que mon pere y trouva, ce fut qu'en nourrice, et avant le premier desnouement de ma langue, il me donna en charge a un Allemand, qui depuis est mort fameux medecin en France, du tout<sup>1</sup> ignorant de nostre langue, et tresbien versé en la latine. Cettuy cy, qu'il avoit fait venir exprès, et qui estoit bien cherement gagé, m'avoit continuellement entre les bras. Il en eut aussi avec luy deux autres moindres en sçavoir, pour me suivre, et soulager le premier : ceux cy ne m'entretenoient d'autre langue que latine. Quant au reste de sa maison, c'estoit une regle inviolable que ny luy mesme, ny ma mere, ny valet, ny chambriere, ne parloient en ma compagnie qu'autant de mots de latin que chacun avoit appris pour jargonner avec moy. C'est merveille du fruict que chacun y fit : mon pere et ma mere y apprirent assez de latin pour l'entendre, et en acquirent a suffisance pour s'en servir a la necessité, comme firent aussi les autres domestiques qui estoient plus attachez a mon service. Somme, nous nous latinizames tant, qu'il en regorgea jusques a nos villages tout autour, ou il y a encores, et ont pris pied par l'usage, plusieurs appellations latines d'artisans et d'utiles. Quant a moy, j'avois plus de six ans, avant que j'entendisse non plus de françois ou de perigordin que d'arabesque ; et, sans art, sans livre, sans grammaire ou precepte, sans fouet, et sans larmes, j'avois appris du latin tout aussi pur que mon maistre d'escole le sçavoit : car je ne le pouvois avoir meslé ny alteré.

1. Entièrement.

### Des belles défaites.

L'estimation et le prix d'un homme consiste au cœur et en la volonté : c'est là où gist son vray honneur. La vaillance c'est la fermeté, non pas des jambes et des bras, mais du courage et de l'ame : elle ne consiste pas en la valeur de nostre cheval, ny de noz armes, mais en la nostre. Celuy qui tombe obstiné en son courage, *si succiderit, de genu pugnat*<sup>1</sup> ; qui, pour quelque danger de la mort voisine, ne relasche aucun point de son assurance ; qui regarde encores, en rendant l'ame, son ennemy d'une veue ferme et desdaigneuse<sup>2</sup>, il est battu, non pas de nous, mais de la fortune ; il est tué, non pas vaincu : les plus vaillans sont par fois les plus infortunez. Aussi y a il des pertes triomphantes a l'envi des victoires. Ny ces quatre victoires sœurs, les plus belles que le soleil aye onques veu de ses yeux, de Salamine, de Platées, de Mycale, de Sicile, n'oserent onques opposer toute leur gloire ensemble a la gloire de la desconfiture du roy Leonidas et des siens au pas de Thermopyles.

### La justice et la médecine au village de Lahontan.

Le baron de Caupene en Chalosse<sup>3</sup>, et moy, avons en commun le droit de patronage d'un benefice<sup>4</sup> qui est de grande estendue, au pied de noz montagnes, qui se nomme *Lahontan*. Il est des habitans de ce coin, ce qu'on dit de ceux de la vallée d'Angrougne : ils avoient une vie a part, les vestemens et les mœurs a part ; regis

1. Sénèque, *De Providentia*, ch. II.

2. « Apres que tous les partis furent abattus, il sembla encore se soutenir seul et seul encore menacer le favori victorieux de ses tristes et intrepides regards. » (Bossuet, parlant du cardinal de Retz, dans l'oraison funèbre de Michel Le Tellier.)

3. Pays de Gascogne (Landes) ; villes principales : Dax, Hagetmau, Saint-Sever, Aire. Les seigneurs de Caupene appartenaient à la famille de Montesquiou.

4. Charge ecclésiastique pourvue d'un revenu.

et gouvernez par certaines polices et coutumes particulieres receues de pere en filz, ausquels ils s'obligeoient, sans autre contrainte que de la reverence de leur usage. Ce petit estat s'estoit continué de toute ancienneté en une condition si heureuse, qu'aucun juge voisin n'avoit esté en peine de s'informer de leur affaire; aucun advocat employé a leur donner advis, ni estranger appellé pour esteindre leurs querelles, et n'avoit on jamais veu aucun de ce destroit<sup>1</sup> a l'aumosne : ils fuyoient les alliances et le commerce de l'autre monde, pour n'alterer la pureté de leur police : jusques a ce, comme ils recitent, que l'un d'entre-eux, de la memoire de leurs peres, ayant l'ame espoinçonnée d'une noble ambition, alla s'adviser, pour mettre son nom en credit et reputation, de faire l'un de ses enfans maistre Jean, ou maistre Pierre<sup>2</sup> : et l'ayant fait instruire a escrire en quelque ville voisine, en rendit enfin un beau notaire de village. Cettuy cy, devenu grand, commença a desdaigner leurs anciennes coutumes, et a leur mettre en teste la pompe des regions de deça : le premier de ses comperes a qui on escorna une chevre, il lui conseilla d'en demander raison aux juges royaux d'autour de la; et de cettuy cy a un autre, jusques a ce qu'il eust tout abastardy. A la suite de cette corruption, ils disent qu'il y en survint incontinent une autre de pire consequence, par le moyen d'un medecin a qui il print envie d'espouser une de leurs filles, et de s'habituer<sup>3</sup> parmy eux. Cettuy cy commença a leur apprendre premierement le nom des fiebvres, des rheumes et des apostemes<sup>4</sup>, la situation du cœur, du foye et des intestins, qui estoit une science jusques lors tresesloignée de leur cognoissance; et, au lieu de l'ail, de quoy ils avoyent pris

1. Pays étroit et resserré.

2. Personnage important de son village.

3. Fixer sa résidence.

4. *Apostème* (par corruption, on dit aussi *apostume*), abcès.

a chasser toutes sortes de maux, pour aspres et extremes qu'ils fussent, il les accoustuma, pour une toux ou pour un morfondement<sup>1</sup>, a prendre les mixtions estrangeres, et commença a faire traficque non de leur santé seulement, mais aussi de leur mort. Ils jurent que, depuis lors seulement, ils ont apperceu que le serain appesantissoit la teste, que le boire, ayant chault, apportoit nuisance, et que les vents de l'automne estoyent plus griefs que ceux du printemps; que, depuis l'usage de cette medecine, ils se trouvent accablez d'une legion de maladies inaccoustumees, et qu'ils appercoivent un general deschet en leur ancienne vigueur, et leurs vies de moitié raccourcies.

### Éloge de Paris.

Je ne veux pas oublier cecy, que je ne me mutine jamais tant contre la France, que je ne regarde Paris de bon œil : elle<sup>2</sup> a mon cœur dès mon enfance : et m'en est advenu, comme des choses excellentes ; plus j'ay veu, depuis, d'autres villes belles, plus la beauté de cette cy peut et gagne sur mon affection : je l'ayme par elle mesme, et plus en son estre seul, que rechargée de pompe estrangere : je l'ayme tendrement, jusques a ses verrues et a ses taches : je ne suis François que par cette grande cité, grande en peuples, grande en felicité de son assiette; mais surtout grande et incomparable en varieté, et diversité de commoditez ; la gloire de la France, et l'un des plus nobles ornements du monde. Dieu en chasse loing nos divisions ! Entiere et unie, je la trouve deffendue de toute autre violence : je l'advise, que de tous les partis, le pire sera celuy qui la metra en discorde ; et ne crains pour elle, qu'elle mesme : et crains pour elle autant certes

1. Refroidissement.

2. Cette ville.

que pour autre piece de cet estat. Tant qu'elle durera, je n'auray faute de retraicte ou rendre mes abboys <sup>1</sup>, suffisante a me faire perdre le regret de toute autre retraicte.

### Éloge de la vie militaire.

Il n'est occupation plaisante comme la militaire; occupation et noble en execution (car la plus forte, genereuse et superbe de toutes les vertus est la vaillance), et noble en sa cause : il n'est point d'utilité, ny plus juste ny plus universelle, que la protection du repos et grandeur de son pays. La compagnie de tant d'hommes vous plaist, nobles, jeunes, actifs; la veue ordinaire de tant de spectacles tragiques; la liberté de cette conversation sans art; et une façon de vie masle et sans ceremonie; la varieté de mille actions diverses; cette courageuse harmonie de la musique guerriere qui vous entretient et eschauffe et les oreilles et l'ame; l'honneur de cet exercice; son aspreté mesme et sa difficulté, que Platon estime si peu, qu'en sa Republique il en faict part aux femmes et aux enfants: vous vous conviez aux rolles et hazards particuliers, selon que vous jugez de leur esclat et de leur importance, soldat volontaire; et voyez quand la vie mesme y est excusablement employee,

Pulchrumque mori succurrit in armis <sup>2</sup>.

De craindre les hazards communs qui regardent une si grande presse; de n'oser ce que tant de sortes d'ames osent, et tout un peuple, c'est a faire a un cœur mol et bas outre mesure: la compagnie assure <sup>3</sup> jusques aux enfants. Si d'autres vous surpassent en science, en force, en

1. Comme le cerf pressé par les chiens.

2. Virgile, *Énéide*, II, 317.

3. Rassurance.

fortune, vous avez des causes tierces a qui vous en prendre ; mais de leur ceder en fermeté d'ame, vous n'avez a vous en prendre qu'a vous. La mort est plus abjecte, plus languissante et penible dans un lict qu'en un combat : les fiebvres et les caterrhes, autant douloureux et mortels, qu'une harquebuzade. Qui seroit faict a porter valeureusement les accidents de la vie commune, n'auroit point a grossir son courage pour se rendre gendarme. *Vivere, mi Lucilli, militare est*<sup>1</sup>.

#### 47. ROBERT GARNIER (1534-1590).

Robert Garnier, né à la Ferté-Bernard en 1534, mort en 1590, s'est montré souvent un grand poète dans sept tragédies qu'il nous a laissées ; ses narrations ont de l'éclat ; ses chœurs sont remarquables par l'essor lyrique et la variété des rythmes. Mais la vraie science du théâtre, l'art de construire une pièce animée, intéressante et de développer une situation dramatique par la lutte des caractères opposés ou des passions contraires, lui a fait défaut. Les sept tragédies de Garnier sont : *Porcie* (1568) ; *Hippolyte* (1573) ; *Cornélie* (1574) ; *Marc-Antoine* (1578) ; *la Tronde* (1578) ; *Antigone* (1578) ; *les Juives* (1580), son chef-d'œuvre ; dans la tragi-comédie de *Bradamante* (1580), imitée de l'Arioste, Garnier créa un genre nouveau, destiné à fleurir jusqu'au milieu du xvii<sup>e</sup> siècle.

#### La mort de Marc-Antoine.

(Extrait de MARC-ANTOINE.)

Croyant Cléopâtre morte, Antoine s'est percé de son épée ; apprenant qu'elle vit, il se fait hisser dans la tour où elle s'est retranchée.

A ces mots, le pauvre homme, emeu de grande joye,  
Sachant qu'elle vivoit, a nous prier s'employe  
De le rendre a sa dame ; et lors dessus nos bras  
Le portons au sepulchre <sup>2</sup>, où nous n'entrasmes pas :  
Car la Royne craignant d'estre faite captive,  
Et a Rome menée en un triomphe vive,  
N'ouvrit la porte, ainçois <sup>3</sup> une corde jetta

1. Sénèque, Ep. XCVI.

2. La tour où Cléopâtre s'est comme ensevelie.

3. Mais plutôt.

D'une haute fenestre, ou l'on l'empaqueta :  
 Puis ses femmes et elle a mont <sup>1</sup> le souleverent,  
 Et a force de bras jusqu'en haut l'attirerent.  
 Jamais rien si piteux au monde ne fut veu :  
 L'on montoit d'une corde Antoine peu a peu,  
 Que l'ame alloit laissant : sa barbe mal peignée,  
 Sa face et sa poitrine estoit de sang baignée ;  
 Toutesfois tout hideux et mourant qu'il estoit,  
 Ses yeux demi-ouverts sur la Roine jettoit,  
 Lui tendoit les deux mains, se soulevoit luy mesme,  
 Mais son corps retomboit d'une foiblesse extreme.  
 La miserable dame ayant les yeux mouillez,  
 Les cheveux sur le front sans art esparpillez,  
 La poitrine de coups sanglantement plombée <sup>2</sup>,  
 Se penchoit contre bas, a teste recourbée,  
 S'enlaçoit a la corde, et de tout son effort  
 Courageuse attiroit cet homme demi-mort.  
 Le sang lui devaloit <sup>3</sup> au visage, de peine  
 Les nerfs lui roidissoient, elle estoit hors d'haleine.  
 Le peuple qui d'abas <sup>4</sup> amassé regardoit,  
 De gestes et de voix a l'envi luy aidait :  
 Tous crioient, l'excitoient, et souffroient en leur ame,  
 Penant <sup>5</sup>, suant ainsi que cette pauvre dame :  
 Toutesfois invaincue, au travail dura tant,  
 De ses femmes aidée, et d'un cœur si constant,  
 Qu'Antoine fut tiré dans le sepulchre sombre.  
 Ou je croy que des morts il augmente le nombre.

1. De bas en haut (*ad montem*).

2. Noircie.

3. Descendait le long du visage.

4. En bas.

5. Peinant.

## L'Immortalité.

(Chœur extrait de la TRAOADE.)

Se peut-il faire qu'en nos corps,  
 Gisans dans le sepulchre morts,  
 Loge nostre ame ?  
 Et, combien qu'ils soient consummez <sup>1</sup>,  
 Elle n'abandonne jamais  
 Leur froide lame <sup>2</sup> ?

Que le feu devorant qui bruit,  
 Et en cendre nos os réduit,  
 N'a pas la force  
 De nous manger entierement,  
 Ains de nous bruler seulement  
 L'humaine escorce ?

Ou s'il nous consume si bien,  
 Que du tout il ne reste rien,  
 Rien ne demeure :  
 Et que des lors mesme, des lors  
 Que l'esprit dernier <sup>3</sup> est dehors,  
 Tout l'homme meure ?

Non ; mais comme d'un bois gommeux  
 Sort en flambant un air fumeux  
 Qui haut se guide,  
 Et vole bien avant es cieux,  
 Se perd, esloigne de nos yeux,  
 Dedans le vuide ;

Ainsi de nostre corps mourant  
 La belle ame se retirant

1. Consumés.

2. La lame est la pierre qui couvre le sépulcre.

3. Le dernier souffle.

Au ciel remonte,  
Invisible aux humains regards,  
Et la, franche des mortels dards  
La Parque dompte <sup>1</sup>.

Elle sejourne avec les Dieux  
En un repos délicieux,  
Toute divine :  
Se bienheurant <sup>2</sup> d'avoir quitté  
La terre pour le ciel vouté,  
Son origine.

D'avoir sans violens efforts  
Faussé de son terrestre corps  
Les chartres closes,  
Pour, loin de son faix escarté,  
Contempler en sa liberté  
Les saintes choses.

La le mortel souci ne point <sup>3</sup>,  
La Lachesis ne file point ;  
La l'inconstance  
Du hazard qui flotte toujours  
Sur nos chefs en cet humain cours  
Ne fait nuisance.

La de ce lourd fardeau bientost,  
Qui mon ame en tristesse enclost,  
Du tout delivre <sup>4</sup>,  
Puisse-je au saint palais des Dieux.  
Franche de ces maux ennuyeux,  
Ajamais vivre !

1. Elle dompte la Parque.

2. Se félicitant.

3. Pique (de *poindre*).

4. Adjectif. Délivré.

**Le sac de Jérusalem.**

(Extrait des JUIVS.)

C'est la reine qui parle, femme du roi Sédécias, vaincu et prisonnier.

Jerusalem estoit a demi renversée :

La plus grand part du peuple et des chefs estoient morts,  
Nous avions soustenu mille sanglans efforts,

Resolus a la mort, plus que lyonnes fieres,

Deffendant leurs petits qu'on force en leurs tanieres :

La faim plus que le fer, palles nous combattoit

Et la ferocité de nos cœurs abattoit.

Le peuple allangouré <sup>1</sup>, sans courage et sans force,

Descharné se trainoit, n'ayant rien que l'escorce

Qui luy couvroit les os, et cette maigre faim

Estouffoit les enfans en demandant du pain.

Nous ressemblions <sup>2</sup>, errans par les places dolantes,

Non des hommes vivans, mais des larves <sup>3</sup> errantes,

Et ja cette fureur tellement nous pressoit

Que de son propre enfant la mere se paissoit.

Las ! je transi d'horreur, je forcene <sup>4</sup>, j'affole ;

Ce triste souvenir m'arreste la parole !.....

Or le sac de Sion et sa captivité

Predits, estoient venus a leur temps limité :

Ja le mal nous touchoit (telle estoit l'ordonnance

Du grand Dieu, qui vouloit chastier nostre offense),

Et comme, lors qu'il veut nous punir rudement,

Il fait que nous perdons tout humain jugement,

Nous en fusmes ainsi, car n'ayant corps de garde,

Sentinelle ni ronde, et sans nous donner garde,

1. Réduit en langueur.

2. Mot de trois syllabes *blions* était diphthongue.

3. Fantômes.

4. Je suis hors de sens d'où *forcene*, au lieu de *forzene* (*foris, sensus*).

Comme si retirez fussent nos ennemis,  
 En nos couches sans peur reposions endormis;  
 Quand (o cruel meschef!) lors que la nuict ombreuse  
 Vers le jour sommeillant cheminoit paresseuse,  
 Par le ciel tenebreux; que le somme enchanteur  
 Versoit dedans nos yeux une aveugle moiteur;  
 Qu'en la terre et au ciel toute chose estoit coye,  
 Tous animaux dormans fors la plaintive orfroye<sup>1</sup>,  
 Le camp de Babylon sans crainte des hazars,  
 Avec grands hurlemens eschele<sup>2</sup> les rampars,  
 Donne dedans la breche, et ne trouvant deffense,  
 Rangé par escadrons dans la ville s'elance:  
 Gaigne les carrefours, s'empare des lieux forts,  
 Et sur le temple saint fait ses premiers efforts.  
 Tout est mis aux couteaux<sup>3</sup>, on n'espargne personne,  
 A sexe ou qualité le soldat ne pardonne,  
 Les femmes, les enfans, et les hommes agez,  
 Tombent sans nul esgard pesle-meslé esgorgez.  
 Le sang, le feu, le fer, coule, flambe, resonance,  
 On entend maint tabour<sup>4</sup>, mainte trompette sonne,  
 Tout est jonché de morts; l'ennemi sans pitié  
 Meurtrist ce qu'il rencontre, et le foule du pié.  
 Or le roy, qui soudain entendit cet esclandre,  
 Troublé, saute du lict et va ses armes prendre,  
 Pour mourir au combat; mais ayant entendu  
 De ses gens effroyez que tout estoit perdu,  
 Il descend en secret avecque sa famille,  
 Et par une poterne abandonne la ville.  
 Un chemin se presente aux montagnes tendant  
 Pour gagner l'Arabie et laisser l'occident:  
 Il est rude, pierreux, rabotteux et sauvage,

1. Orfraie.

2. Escalade.

3. Egorge.

4. Tambour.

Les rocs des deux costez malaisent<sup>1</sup> le passage :  
 Ores<sup>2</sup> il faut grimper a mont<sup>3</sup> un rocher droit,  
 Or il faut devaler<sup>4</sup> par un chemin estroit.  
 Vous voyez a nos pieds l'horreur d'un precipice.  
 Qui fait, en le voyant, que le poil en herisse.  
 Un torrent bruit a bas<sup>5</sup>, qui court en bouillonnant,  
 Entraînant maints ormeaux qu'il va deracinant.  
 La le roy, ses enfants, et nous autres, pauvrettes,  
 Cheminions en frayeur par des voyes<sup>6</sup> secrettes.  
 La nuict estoit obscure, et nos humides yeux  
 Ne voyoient pour conduire aucune lampe aux cieux :  
 Toutefoïs en bronchant, en tombant a toute heure  
 Nous franchissons en fin cette rude demeure :  
 Descendons en la plaine et hastons nostre pas,  
 Chaque mere portant son enfant en ses bras.  
 Vous eussiez eu pitié de nous voir demi nues  
 Courant et haletant par sentes<sup>7</sup> incogneues,  
 Le front eschevelé, regardant a tous coups  
 Si l'ennemi sanglant accouroit après nous.

## 48. VAUQUELIN DE LA FRESNAYE (1536-1607).

Vauquelin de la Fresnaye, né à Falaise en 1536, vécut dans l'ombre à Caen, où il était président au présidial; il y mourut en 1607. Très jeune encore il avait publié les *Foresteries*, idylles champêtres; après un silence de cinquante années, il fit paraître en 1605 les poésies de toute sa vie : c'était un *Art poétique* en trois livres, codé littéraire un peu diffus, mais ingénieux, des doctrines de la Pléiade; rempli de renseignements et d'aperçus curieux sur l'entreprise poétique de Ronsard et de ses disciples; des *Idyllies*, petits poèmes rustiques; des *Sonnets*, des *Epigrammes*, des *Satires*; c'est lui qui introduisit ce genre nouveau, la satire, en France; on y trouve une peinture parfois vigoureuse des mœurs du temps.

1. Bendent mal aisé.

2. Tantôt. Or au vers suivant a le même sens.

3. (*Ad montem*) de bas en haut.

4. Descendre.

5. En bas.

6. Dissyllabe, *voi-e*.

7. Sentiers.

**Aux jeunes poètes.**

(Extrait de l'ART POÉTIQUE.)

**Jeunes, prenez courage, et que ce mont terrible**  
 Qui du premier abord vous semble inaccessible <sup>1</sup>  
 Ne vous estonne point. Jeunesse, il faut oser,  
 Qui veut au haut du mur son enseigne poser.  
 A haute voix desja la neuvaine cohorte <sup>2</sup>  
 Vous gaigne, vous appelle et vous ouvre la porte,  
 Vous montre une guirlande, un verdoyant lien,  
 Dont ceint les doctes fronts le chantre Delien <sup>3</sup>,  
 Et par un cri de joye anime vos courages  
 A vous ancrer au port en depit des orages :  
 Elle repand desja des paniers pleins d'œillets,  
 Des roses, des boutons, rouges, blancs, vermeillets,  
 Remplissant l'air de musc, de fleurettes menues,  
 Et d'un parfum suave enfanté dans les nues :  
 Ces belles fleurs du ciel vos beaux chefs toucheront,  
 Et sous vos pieds encor la terre enjoncheront.  
 Dans le ciel, obscurci de ces fleurs expandues,  
 Sont les divines voix des Muses entendues.  
 Voyez comme d'odeurs un nuage epaisi  
 De manne, d'ambrosie, et de nectar aussi  
 Fait pleuvoir dessus vous une odeur embamee  
 Qui d'un feu tout divin rend vostre ame enflamee.  
 Les vers sont le parler des anges et de Dieu ;  
 La prose, des humains. Le poete au milieu  
 S'elevant jusqu'au ciel, tout repeu d'ambrosie,  
 En ce langage escrit sa belle poésie.

1. Le Parnasse. Vauquelin crie d'abord : « Courage, avancez. » Boileau : « Prenez garde, n'avancez pas, consultez longtemps. »

2. Les neuf Muses.

3. Apollon, dieu de Délos.

## A la France.

Du paresseux sommeil ou tu gis endormie  
Desja par si long temps, o France, esveille-toy;  
Respire, desdaigneuse, et tes offences voy,  
Ne sois point ton esclave, et ta propre ennemie.

Repren ta liberté, gueri ta maladie;  
Et ton antique honneur, o France, ramentoy<sup>1</sup> :  
Legere, desormais, sans bien savoir pourquoi  
Dans un sentier tortu ne donne a l'estourdie.

Si tu regardois bien les annales des Rois  
Tu connoistrois avoir triomphé mille fois  
De ceux qui veulent ore amoindrir ta puissance.

Sans toy, qui contre toy, despite<sup>2</sup>, ouvres le sein,  
Ces ventres de harpie, ejunez<sup>3</sup> par souffrance,  
N'auroient jamais osé passer le Rhin germain.

## 49. LA SATIRE MÉNIPPÉE (1594).

L'un des chefs-d'œuvre de la prose au xvi<sup>e</sup> siècle est la *Satire Ménippée*, qui parut au commencement de 1594, et acheva par le ridicule ce parti des Ligueurs abattu déjà par les armes de Henri IV. Six bourgeois de Paris se réunirent pour l'écrire : Jacques Gillot, chanoine de la Sainte Chapelle; Pierre Le Roy, chanoine; Nicolas Rabin, avocat; Jean Passerat, professeur au Collège Royal; le médecin Florent Chrestien; le jurisconsulte Pierre Pithou (1539-1595). Il y faut joindre Gilles Durant, jurisconsulte et poète, à qui l'on doit le récit du *Trepas de l'Ane ligueur*, qui a été réuni à la *Ménippée* dans la plupart des éditions. Passerat (1534-1602) est l'auteur des jolies stances *A chacun nature donne*, etc. Quant à la *Harangue* mise dans la bouche de M. d'Aubray<sup>4</sup>, ce discours, la pièce maîtresse de la satire, est l'œuvre de Pierre Pithou. (Voy. nos *Leçons de Littérature française*, tome I, page 217.)

1. Rappelle en ton esprit (*re-ad-mentem-habe*).

2. Adjectif. Irritée.

3. Epuises par le jeûne.

4. Depute du tiers état aux États généraux de 1593 et ancien prévôt des marchands de Paris.

**Paris soumis aux Ligueurs.**

(Extrait de la Harangue de M. d'AUBRAY.)

O Paris qui n'es plus Paris, mais une spelunque<sup>1</sup> de bestes farouches, une citadelle d'Espagnols, Wallons et Napolitains, un asyle et seure retraicte de voleurs, meurtriers, et assassinateurs, ne veux tu jamais te ressentir de ta dignité et te souvenir qui tu as esté, au prix de ce que tu es? Ne veux tu jamais te guarir de ceste frenesie, qui pour un legitime et gracieux roi, t'a engendré cinquante roytelets et cinquante tyrans? Te voila aux fers, te voila en l'Inquisition d'Espagne, plus intolerable mille fois, et plus dure a supporter aux espritz nez libres et francs, comme sont les François, que les plus cruelles morts dont les Espagnols se scauroient adviser. Tu n'as peu supporter une legere augmentation de tailles et d'offices<sup>2</sup>, et quelques nouveaux edicts qui ne t'importoient nullement; et tu endures qu'on pille tes maisons, qu'on te rançonne jusques au sang, qu'on emprisonne tes senateurs, qu'on chasse et bannisse tes bons citoyens et conseillers, qu'on pende, qu'on massacre tes principaux magistrats : tu le vois et tu l'endures; tu ne l'endures pas seulement, mais tu l'approuves et le loues, et n'oserois et ne scaurois faire autrement. Tu n'as peu supporter ton roy si debonnaire<sup>3</sup>, si facile, si familier, qui s'estoit rendu comme citoyen et bourgeois de ta ville, qu'il a enrichie, qu'il a embellie de sumptueux bastimens, accreue de fortz et superbes ramparts, ornee de privileges et exemptions honorables. Que dis-je? peu<sup>4</sup> supporter? c'est bien pis : tu l'as chassé de sa ville, de sa maison, de son liet. Quoy chassé? Tu l'as poursuivy. Quoy poursuivy? Tu l'as assassiné, canonisé

1. Caverne (*spelunca*).

2. Charges publiques vendues à prix d'argent.

3. Henri III.

4. Pu (tu n'as pu).

l'assassinateur<sup>1</sup> et fait des feux de joye de sa mort. Et tu vois maintenant combien cette mort t'a proufité, car elle est cause qu'un autre<sup>2</sup> est monté en sa place, bien plus vigilant, bien plus laborieux, bien plus guerrier, et qui sçaura bien te serrer de plus près, comme tu as, a ton dam<sup>3</sup>, desja expérimenté.

**Il n'est que de bien courir.**

(Par PASEFRAT.)

A chacun nature donne  
Des pieds pour le secourir :  
Les pieds sauvent la personne ;  
Il n'est que de bien courir.

Ce vaillant prince d'Aumale<sup>4</sup>,  
Pour avoir fort bien couru,  
Quoy qu'il ait perdu sa male,  
N'a pas la mort encouru.

Ceux qui estoyent a sa suite  
Ne s'y endormirent point,  
Sauvants par heureuse fuitte  
Le moule de leur pourpoint.

Quand ouverte est la barriere,  
De peur de blasme encourir,  
Ne demeurez point derriere :  
Il n'est que de bien courir.

Courir vaut un diadesme ;  
Les coureurs sont gens de bien.

1. Jacques Clément.

2. Henri IV.

3. Dommage (*damnum*).

4. Claude de Lorraine perdit la bataille de Senlis en mai 1589 et prit la fuite.

Tremont et Balagny mesme  
Et Congy <sup>1</sup> le sçavent bien.

Bien courir n'est pas un vice,  
On court pour gagner le prix.  
C'est un honneste exercice;  
Bon coureur n'est jamais pris.

Qui bien court est homme habile  
Et a Dieu pour son confort ;  
Mais Chamois et Menneville <sup>2</sup>  
Ne coururent assez fort.

Souvent celuy qui demeure  
Est cause de son meschef ;  
Celuy qui fuit de bonne heure,  
Peut combattre derechef.

Il vaut mieux des pieds combattre,  
En fendant l'air et le vent,  
Que se faire occire ou battre  
Pour n'avoir pris le devant.

Qui a de l'honneur envie  
Ne doit pourtant en mourir :  
Ou il y va de la vie  
Il n'est que de bien courir.

**A mademoiselle ma commère, sur le trépas de son âne**

(PAR GILLES DURANT.)

Depuis que la guerre enragée  
Tient nostre muraille assiegée  
Par le dehors, et qu'au dedans

1. Trois fuyards de Senlis.

2. Tués à Senlis.

On nous fait allonger les dents  
 Par la faim (qui sera suivie  
 D'une autre fin... de nostre vie),  
 Je jure que je n'ai point eu  
 Douleur qui m'ait tant abbatu,  
 Et qui m'ait semblé plus amere  
 Que pour vostre asne, ma commere.  
 Vostre asne, hélas ! o quel enuuy !  
 Je meurs quand je repense a luy...  
 Tousjours en quelque part que j'aïlle,  
 En l'esprit me revient la taille,  
 Le maintien et le poil poly  
 De cet animal tant joly.  
 J'ay tousjours en la souvenance  
 Sa façon et sa contenance :  
 Car il sembloit, le regardant,  
 Un vray mulet de president,  
 Lorsque d'une gravité douce  
 Couvert de sa petite housse  
 Qui jusqu'au bas luy devalloit <sup>1</sup>,  
 A Poulangis il s'en alloit  
 Parmi les sablons et les fanges,  
 Portant sa maïstresse a vendanges,  
 Sans jamais broncher d'un seul pas  
 Car Martin souffert ne l'eust pas,  
 Martin qui tousjours par derriere,  
 Avoit la main sur sa croupiere.....  
 Or bien, il est mort sans envie,  
 La Ligue lui cousta la vie :  
 Pour le moins eut-il ce bonheur  
 Que de mourir au lict d'honneur  
 Et de verser son sang a terre

1. Descendait.

Parmi les efforts de la guerre ;  
 Non point de vieillesse accablé,  
 Rogneux, galeux, au coin d'un blé ;  
 Plus belle fin luy estoit due :  
 Sa mort fut assez cher vendue,  
 Car au boucher qui l'acheta  
 Trente escuz d'or-sol<sup>1</sup> il cousta  
 Sa chair par membres despecée  
 Tout soudain en fut dispersee<sup>2</sup>  
 Au legat, et le vendit-on  
 Pour veau peut estre, ou pour mouton.  
 De cete façon magnifique  
 En la necessité publique,  
 (O rigueur estrange du sort !)  
 Vostre asne, ma commere, est mort,  
 Vostre asne qui par aventure  
 Fut un chef d'œuvre de nature.  
 Depuis ce malheur advenu,  
 Martin malade est devenu,  
 Tant il portoit une amour forte  
 A ceste pauvre beste morte.  
 Helas ! qui peut voir sans pitié  
 Un si grand effet d'amitié !  
 De moi, je le dy sans reproche,  
 Quoy que je ne feusse si proche  
 Du desfunct, comme estoit Martin,  
 J'ay tel ennuy de son destin  
 Que depuis quatre nuicts entières  
 Je n'ay sceu clorre les paupieres...

1. Ancien terme de banque employé pour évaluer les monnaies de telle façon qu'il faut tripler la somme énoncée; trente écus d'or-sol vaut quatre-vingt-dix écus Sol (terme d'alchimie) est le nom de l'or, sous l'emblème du soleil.

2. Morcelée.

## 50. PIERRE DE BOURDEILLE, abbé de BRANTÔME

(1540-1614).

Pierre de Bourdeille, abbé séculier de Brantôme, Périgourdin comme Montaigne, naquit vers 1540 d'une famille noble et fut élevé dans la maison de Marguerite, reine de Navarre. Quoique pourvu à seize ans d'une abbaye, il mena une vie toute militaire et pendant trente ans courut l'Europe au service de tous les souverains de son temps. En 1584, devenu perclus à la suite d'une chute de cheval, il essaya d'écrire pour se consoler, et jusqu'à sa mort qui arriva en 1614, il ne cessa plus de raconter tout ce qu'il avait vu dans sa vie aventureuse, tout ce qu'il avait observé ou seulement ouï dire sur les hommes et sur les choses. Son style est incorrect, mais piquant et naturel; sa véracité est suspecte; sa moralité est insuffisante; il est plein d'indulgence et même d'admiration pour les plus vicieux personnages pourvu qu'ils aient apporté quelque élégance dans leurs vices; cette réflexion ne s'applique pas à la belle page qui suit, où il loue si bien l'illustre Bayard.

**Mort de Bayard.**

(Extrait des VIES DES GRANDS CAPITAINES FRANÇAIS.)

En ceste mesme retraicte<sup>1</sup> fut tué aussy ce gentil et brave M. de Bayard, a qui ce jour M. de Bonnivet qui avoit esté blessé en un bras d'une heureuse harquebusade<sup>2</sup> et, pour ce se faisoit porter en litiere, luy donna toute la charge et le soin de l'armée, et de toute la retraicte et luy avoit recommandé l'honneur de France. M. de Bayard qui avoit eu quelque picque auparavant avec luy, respondit : « J'eusse fort voulu et qu'il eust ainsy pleu<sup>3</sup> à Dieu, que vous m'eussiez donné ceste charge honorable en fortune plus favorable a nous autres qu'astheure<sup>4</sup> : toutesfois ainsy que ce soit que l'advanture traicte avec moy<sup>5</sup>, je feray en sorte que, tant que je vivray, rien ne tombera entre les mains de l'ennemy que je ne le defende valeureusement. »

1. La retraite de Romagnano. Bayard fut tué le 30 avril 1524.

2. L'incapable Bonnivet, favori de François I<sup>er</sup>, avait essuyé revers sur revers en Italie : il fut tué à Pavie (1525).

3. Pleu.

4. Qu'à cette heure.

5. De quelque façon que la fortune me traite.

Ainsy qu'il le promit, il le tint; mais les Espagnols et le marquis de Pescayre, usant de l'occasion, furent si opportuns a chasser les François, qu'ainsy que M. de Bayard les faisoit retirer tousjours peu a peu, voicy une grande mousquetade qui donna a <sup>1</sup> M. de Bayard, qui luy fracassa tous les rains. Aussitost se sentant frappé, il s'escria : « Ah ! mon Dieu ! je suis mort. » Si prit son espée par la poignée, et en baisa la croisée <sup>2</sup>, en signe de la croix de Nostre Seigneur; il dict tout haut : *Miserere mei, Deus!* puis comme failly des esprits, il cuida tumber de cheval; mais encore eust il le cœur de reprendre l'arçon de la selle, et demeura ainsy jusqu'a ce qu'un gentilhomme, son maistre d'hostel, survint qui luy aida a descendre et a l'appuyer contre un arbre.

Soudain voyla une rumeur parmy les deux armées que M. de Bayard estoit mort... Les nostres s'en effrayarent grandement; si bien que le desordre se mit parmi eux, et les Imperiaux <sup>3</sup> a les chasser. Si n'y eust il gallant homme parmy eux qui ne le regretta; et le venoit voir qui pouvoit, comme une belle relique, en passant et chassant tousjours; car il avoit ceste coustume de leur faire la guerre la plus honneste du monde, et la plus courtoise; et y en eust aucuns <sup>4</sup> qui furent si courtois et bons qui le voulurent emporter en quelque logis la près; mais lui les pria qu'ils le laissassent dans le champ mesme qu'il avoit combattu, ainsi qu'il convenoit a un homme de guerre et comme il avoit tousjours désiré mourir armé... Sur ce arriva M. le marquis de Pescayre, qui lui dict : « Je voudrois de bon cœur, Monsieur de Bayard, avoir donné la moitié de mon vaillant <sup>5</sup>,

1. Frappa.

2. Poignée en forme de croix.

3. Sous-entendu : *se mirent* (exprimé dans la proposition précédente)

4. Quelques-uns.

5. Participe présent archaïque de *valoir*; employé substantivement au sens de *fonds de bien*.

et que je vous tinsse mon prisonnier bien sain et sauve<sup>1</sup> affin que vous vous puissiez ressentir par courtoisies que recevrriez de moy, combien j'estime vostre valeur et haute prouesse. Je me soubviens qu'estant bien jeune, le premier los<sup>2</sup> que vous donnarent ceux de ma nation fut qu'ils disoient : *Muchos grisonnes y pocos Bayardos*<sup>3</sup>. Aussi depuis que j'ay eu cognoissance des armes, je n'ay point ouy parler d'un chevalier qui approchast de vous. Et puis qu'il n'y a remede a la mort, je prie Dieu qu'il retire vostre belle ame auprès de luy comme je croy qu'il le fera... »

M. du Bellay<sup>4</sup> dict que M. de Bourbon<sup>5</sup> le voyant en passant, luy dict : « Monsieur de Bayard, vrayement j'ay grand pitié de vous. — Ah! Monsieur, pour Dieu! n'en ayez point de pitié, mais ayez la plustost de vous qui combattez contre vostre foy et vostre roy; et moy je meurs pour mon roy et pour ma foy. » Je croy que ce mot picqua un peu M. de Bourbon; mais et lui et tous estoient si aspres a donner la chasse, et suivre la victoire, que M. de Bourbon ne s'en soucia autrement, et aussi qu'il voyoit bien qu'il disoit vray...

Il fut tendu a M. de Bayard un beau pavillon pour se reposer et puis aiant demeuré en cest estat deux ou trois heures, il mourut; et les Espagnols enlevarent son corps avec tous les honneurs du monde, en l'église, et par l'espace de deux jours luy fut faict service très solennel : et puis le rendirent a ses serviteurs, qui l'emmenarent en Dauphiné, a Grenoble; et la, receu par la cour du parlement et une infinité de monde qui l'allarent recueillir et luy firent de beaux et grands services en la grand eglise de

1. Sauf.

2. Louange.

3. Beaucoup de grisons (ânes) et peu de Bayards, c'est-à-dire de bons chevaux. Bayard est le nom du cheval des quatre fils Aymon.

4. Martin du Bellay, auteur de *Mémoires*.

5. Le célèbre connétable disgracié par François I<sup>er</sup>.

Nostre Dame; et puis fut porté enterrer a deux lieues de la, chez les Minimes<sup>1</sup>.

#### 51. PIERRE DE LARIVEY (1540? 1612?)

Pierre de Larivey, Italien d'origine, mais né à Troyes vers 1540, mort après 1611, a publié six comédies en 1579 et trois autres en 1611; toutes sont en prose et traduites d'originaux italiens; mais l'auteur a transposé fort habilement le langage, les mœurs, les personnages et l'intrigue, pour adapter son œuvre au goût de son temps et de son pays. Son style est excellent, net, vif, aisé, plein de verve comique. Molière a beaucoup lu Larivey et lui doit plusieurs inventions plaisantes (par exemples dans l'*Avare*). Regnard aussi l'a mis à profit (dans le *Retour imprévu*).

#### L'avare volé.

(Extrait des Esprits.)

SÉVERIN.

Mon Dieu, qu'il me tarδοit que je fusse despesché<sup>2</sup> de cestuy-ci, afin de reprendre ma bourse! J'ai faim, mais je veux encore espargner ce morceau de pain que j'avois apporté; il me servira bien pour mon soupper, ou pour demain mon disner, avec un ou deux navets cuits entre les cendres. Mais a quoi depends je<sup>3</sup> le temps, que je ne prends ma bourse, puisque je ne voy personne qui me regarde? O m'amour, t'es-tu bien portée?... Jesus, qu'elle est legiere! Vierge Marie, qu'est-ce cy qu'on a mis dedans? Helas! je suis destruit, je suis perdu, je suis ruiné! Au voleur, au larron, au larron! Prenez-le, arrestez tous ceux qui passent, fermez les portes, les huis, les fenestres. Miserable que je suis, ou cours-je? a qui le dis-je? je ne sçay ou je suis, que je fais, ni ou je vas! Helas! mes amis, je me recommande a vous tous; secourez-moi, je vous prie; je suis mort, je suis perdu. Enseignez-moi qui m'a desrobbé mon ame, ma vie, mon cœur et toute mon esperance. Que n'ai-

1. Religieux de l'ordre de Saint-François.

2. Debarrassé.

3. Depensé-je.

je un licol pour me pendre ! car j'aime mieux mourir que vivre ainsi : hélas ! elle est toute vuide. Vrai Dieu ! qui est ce cruel qui tout a un coup m'a ravi mes biens, mon honneur et ma vie ? Ah ! chetif que je suis, que ce jour m'a esté malencontreux ! A quoi<sup>1</sup> veux-je plus vivre, puisque j'ai perdu mes escus que j'avois si soigneusement amassez, et que j'aimois et tenois plus chers que mes propres yeux ? mes escus que j'avois espargnez, retirant le pain de ma bouche, n'osant manger mon saoul ? et qu'un autre joyt maintenant de mon mal et de mon dommage ?

FRONTIN.

Quelles lamentations enten-je la ?

SÉVERIN.

Que ne suis-je auprez de la riviere, afin de me noyer !

FRONTIN.

Je me doute que c'est.

SÉVERIN.

Si j'avois un cousteau, je me le planterois dans l'estomac.

FRONTIN.

Je veux veoir s'il dict a bon escient. Que voulez-vous faire d'un cousteau, seigneur Severin ? Tenez, en voila un.

SÉVERIN.

Qui es tu ?

FRONTIN.

Je suis Frontin ; me voyez-vous pas ?

SÉVERIN.

Tu m'as desrobbé mes escus, larron que tu es ; ça, ren-les-moi, ren-les-moi ou je t'estranglerai.

FRONTIN.

Je ne sçay que vous voulez dire.

SÉVERIN.

Tu ne les as pas, donc ?

1. Pourquoi.

FRONTIN.

Je vous dis que je ne scay que c'est .

SÉVERIN.

Je scay bien qu'on me les a desrobez

FRONTIN.

Et qui les a prins?

SÉVERIN.

Si je ne les trouve, je delibere me tuer moi-mesme.

FRONTIN.

Hé, seigneur Severin, ne soyez pas si colere.

SÉVERIN.

Comment! colere! j'ai perdu deux mille escus!

FRONTIN.

Peut-estre que les retrouverez; mais vous disiez toujours que n'aviez pas un liard, et maintenant vous dictes que avez perdu deux mille escus.

SÉVERIN.

Tu te gabbes <sup>1</sup> encore de moi, meschant que tu es!

FRONTIN.

Pardonnez-moi.

SÉVERIN.

Pourquoi donc ne pleures-tu?

FRONTIN.

Pour ce que j'espere que les retrouverez.

SÉVERIN.

Dieu le veuille! A la charge de te donner cinq bons sols.

FRONTIN.

Venez disner; dimanche, vous les ferez publier au prosne, quelcun vous les rapportera.

SÉVERIN.

Je ne veux plus boire ne manger, je veux mourir ou les trouver.

1. Railles.

FRONTIN.

Allons, vous ne les trouvez pas pourtant, et si<sup>1</sup> ne disnez pas.

SÉVERIN.

Ou veux-tu que j'alle? au lieutenant criminel?

FRONTIN.

Bon!

SÉVERIN.

Afin d'avoir commission de faire emprisonner tout le monde?

FRONTIN.

Encore meilleur! Vous les retrouverez. Allons: aussi bien ne faisons-nous rien ici.

SÉVERIN.

Il est vrai, car encore quelcun de ceux-la (*montrant les spectateurs*) les eust, il ne les rendroit jamais. Jesus, qu'il y a de larrons en Paris!

FRONTIN.

N'ayez peur de ceux qui sont ici, j'en repon, je les cognois tous.

SÉVERIN.

Helas! je ne puis mettre un pied devant l'autre. O ma bourse!

FRONTIN.

Ho! vous l'avez; je voy bien que vous vous mocquez de moi.

SÉVERIN.

Je l'ai voirement, mais hélas! elle est vuide, et elle estoit pleine.

FRONTIN.

Si vous ne voulez faire autre chose, nous serons ici jusques a demain.

1. Toutefois.

## SÉVERIN.

Frontin, aide-moi, je n'en puis plus. O ma bourse, hélas  
ma pauvre bourse<sup>1</sup> !

## 52. PHILIPPE DESSPORTES (1546-1606).

Philippe Desportes naquit à Chartres en 1546. Sa sœur, Simonne Desportes, devait donner le jour, vingt-sept ans plus tard, à Malthurin Régnier. Poète favori du duc d'Anjou, plus tard Henri III. Desportes fit sous ce prince une immense fortune et jouit d'une grande réputation. Il avait quatre abbayes valant 10 000 écus de rente. Il imita beaucoup les anciens et surtout les Italiens Pétrarque et Sannazar. Dans ses dernières années il composa des poésies religieuses malheureusement inférieures à ses poésies profanes. (Voy. nos *Leçons de littérature française*, tome I, p. 189.)

## Le tombeau d'Icare.

(Extrait des *Amours d'Hippolyte*.)

Icare est cheut<sup>2</sup> icy, le jeune audacieux,  
Qui pour voler au ciel eut assez de courage :  
Icy tomba son corps degarny de plumage,  
Laisant tous braves cœurs de sa cheute envieux.

O bienheureux travail d'un esprit glorieux,  
Qui tire un si grand gain d'un si petit dommage !  
O bienheureux malheur ; plein de tant d'avantage  
Qu'il rende le vaincu des ans victorieux !

Un chemin si nouveau n'estonna sa jeunesse,  
Le pouvoir lui faillit, mais non la hardiesse :  
Il eut pour le brusler des astres le plus beau.

Il mourut, poursuivant une haute aventure ;  
Le ciel fut son desir, la mer sa sepulture :  
Est-il plus beau dessein ou plus riche tombeau<sup>3</sup> ?

1. Comparez cette scène avec l'imitation qu'en a faite Molière dans *l'Avare*.

2. Tombé. Participe passé archaïque de choir.

3. Ce beau sonnet est imité d'un sonnet de Sannazar.

**Vœux modestes.**

(Extrait des BERGERIES.)

O bienheureux qui peut passer sa vie,  
 Entre les siens, franc <sup>1</sup> de haine et d'envie,  
 Parmi les champs, les forests et les bois,  
 Loin du tumulte et du bruit populaire,  
 Et qui ne vend sa liberté pour plaire  
 Aux passions des princes et des rois !

Il n'a soucy d'une chose incertaine,  
 Il ne se paist d'une esperance vaine,  
 Nulle faveur ne le va decevant,  
 De cent fureurs il n'a l'ame embrasee,  
 Et ne maudit sa jeunesse abusee,  
 Quand il ne trouve a la fin que du vent.

Il ne fremist, quand la mer courroucée  
 Enle ses flots, contrairement poussée  
 Des vens esmeus, soufflans horriblement ;  
 Et quand la nuit a son aise il sommeille,  
 Une trompette en sursaut ne l'esveille  
 Pour l'envoyer du lit au monument <sup>2</sup>.

L'ambition son courage n'attise ;  
 D'un fard trompeur son ame il ne deguise ;  
 Il ne se plaist a violer sa foy ;  
 Des grands seigneurs l'oreille il n'importune,  
 Mais en vivant content de sa fortune,  
 Il est sa cour, sa faveur et son roy....

Ainsi vivant, rien n'est qui ne m'agrée ;

1. Libre.

2. Tombeau.

J'oy<sup>1</sup> des oiseaux la musique sacrée  
 Quand au matin ils benissent les cieus,  
 Et le doux son des bruyantes fontaines  
 Qui vont coulant de ces roches hautaines,  
 Pour arrouser nos prez delicieux...

Douces brebis, mes fidelles compaignes,  
 Hayes<sup>2</sup>, buissons, forests, prez et montagnes  
 Soyez temoins de mon contentement !  
 Et vous, o dieux ! faites, je vous supplie,  
 Que cependant que durera ma vie  
 Je ne connoisse un autre changement.

### 53. AGRIPPA D'AUBIGNÉ (1552-1630).

Agrippa d'Aubigné était né en Saintonge le 8 février 1552 ; son père était protestant ; le fils demeura toute sa vie un champion fougueux de la même cause. Il combattit contre Henri III, la Ligue et les Guises ; il servit Henri IV, mais en sujet souvent insoumis, toujours difficile ; sous Louis XIII, il prit le parti de s'exiler à Genève (1620). Il y mourut dix ans plus tard. Ses œuvres sont considérables : il a laissé des *Mémoires* de sa vie racontée à ses enfants ; une *Histoire universelle* qui embrasse quarante années, de 1560 à 1600 ; un roman satirique (*les Aventures du baron de Farneste*) ; les *Tragiques*, son œuvre capitale, poème en neuf mille vers, où il donne cours à sa passion politique et religieuse et maudit les persécuteurs de la foi calviniste, en exaltant leurs victimes. Les belles pages abondent dans cette œuvre inégale et heurtée. Presque achevée avant la fin du xvi<sup>e</sup> siècle, elle ne parut qu'en 1616, trop tard, et n'excita aucune attention. (Voy. nos *Leçons de littérature française*, tome I, page 185.)

#### Les frères ennemis.

(Extrait des *TRAGIQUES*, livre des *MISÈRES*.)

Le poète compare la France à une mère qui nourrit de son lait deux enfants ; mais l'un d'eux, jaloux de son frère, l'arrache du sein maternel.

Ce volleur acharné, cet Esau<sup>3</sup> malheureux  
 Faict degast du doux lait qui doit nourrir les deux ;

1. J'entends.

2. Haies (dissyllabe, *hai-e*).

3. Esau, ici dissyllabe.

Si<sup>1</sup> que pour arracher a son frere la vie,  
 Il meprise la sienne, et n'en a plus d'envie.  
 Mais son Jacob, pressé d'avoir jeusné mesui<sup>2</sup>,  
 Estouffant quelque temps en son cœur son ennui,  
 A la fin se defend, et sa juste colere  
 Rend a l'autre un combat dont le champ est la mere  
 Ni les souspirs ardents, les pitoyables cris,  
 Ni les pleurs rechauffez ne calment les esprits ;  
 Mais leur rage les guide et leur poison les trouble,  
 Si bien que leur courroux par leurs coups se redouble,  
 Leur conflict se rallume et faict si furieux  
 Que d'un gauche<sup>3</sup> malheur ils se crevent les yeux.  
 Cette femme explorée en sa douleur plus forte  
 Succombe a sa douleur, mi vivante, mi morte.  
 Elle void les mutins tous dechirez, sanglans,  
 Qui ainsi que du cœur, des mains se vont cerchans.  
 Quand pressant a son sein d'une amour maternelle  
 Celui qui a le droit et la juste querelle,  
 Elle veut le sauver ; l'autre qui n'est pas las,  
 Viole, en poursuivant, l'asile de ses bras.  
 Adonc<sup>4</sup> se perd le laict, le suc de sa poitrine ;  
 Puis, aux derniers abois de sa proche ruine,  
 Elle dit : « Vous avez, felons, ensanglanté  
 Le sein qui vous nourrit et qui vous a porté.  
 Or<sup>5</sup> vivez de venin, sanglante geniture ;  
 Je n'ai plus que du sang pour vostre nourriture ! »

### Le Jugement dernier.

(Extrait des TRAGIQUES, livre du JUGEMENT.)

Vous avez dict, perduz : « Nostre nativité

1. Tant.
2. Jusqu'aujourd'hui (*magis rodre*).
3. Sinistre (synonyme de *gauche*).
4. Alors (*ad tunc*).
5. Maintenant.

N'est qu'un sort<sup>1</sup> ; nostre mort, quand nous aurons esté,  
 Changera notre haleine en vent et en fumée.  
 Le parler<sup>2</sup> est du cœur l'estincelle allumée.  
 Ce feu esteint, le corps en cendre deviendra ;  
 L'esprit, comme air coulant, parmy l'air s'espandra ;  
 Le temps avalera<sup>3</sup> de nos faicts la memoire,  
 Comme un nuage espais estend sa masse noire »...

O enfans de ce siecle, o abusez mocqueurs,  
 Imployables esprits, incorrigibles cœurs,  
 Vos esprits trouveront en la fosse profonde  
 Vray, ce qu'ils ont pensé une fable en ce monde.  
 Ils languiront en vain de regret sans mercy.  
 Vostre ame a sa mesure<sup>4</sup> enflera de soucy.  
 Qui vous consolera ? L'amy qui se desole,  
 Vous grincera les dents au lieu de la parole.  
 Les saints vous aymoient-ils ? Un abysme est entre eux ;  
 Leur chair ne s'esmeut plus, vous estes odieux.  
 Mais n'esperez-vous point fin a vostre souffrance ?  
 Point n'esclaire<sup>5</sup> aux enfers l'aube de l'esperance.  
 — Dieu auroit-il sans fin esloigné sa merci ?  
 — Qui a peché sans fin souffre sans fin aussi.  
 La clemence de Dieu fait au ciel son office,  
 Il desploye aux enfers son ire et sa justice....  
 Transis, desesperez il n'y a plus de mort,  
 Qui soit pour vostre mer des orages le port.  
 Que si vos yeux de feu jettent l'ardente veue  
 A l'espoir du poignard, le poignard plus ne tue.  
 — Que la mort, direz-vous, estoit un doux plaisir !  
 La mort morte ne peut vous tuer, vous saisir.  
 Voulez-vous du poison ? En vain cet artifice.

1. Hasard.

2. La parole.

3. Dévorera.

4. Autant qu'elle pourra enfler.

5. Luit

Vous vous précipitez ? En vain le précipice.  
 Courez au feu brusler ; le feu vous gellera.  
 Noyez vous ; l'eau est feu, l'eau vous embrasera.  
 La peste n'aura plus de vous miséricorde.  
 Estranglez vous ; en vain vous tordez une corde.  
 Criez après l'enfer. De l'enfer il ne sort  
 Que l'éternelle soif de l'impossible mort.

## 54. JEAN BERTAUT (1552-1611).

Jean Bertaut naquit à Caen (1552), trois ans seulement avant Malherbe ; mais il fut plus précoce que son compatriote ; ses œuvres poétiques étaient depuis longtemps composées, lorsqu'elles parurent en 1601 dans une édition encore fort incomplète. Disciple de Desportes, il reproduit assez bien sa manière dans ce qu'elle a de tendre et de doux ; même il est souvent plus harmonieux que Desportes. Tour à tour conseiller au parlement de Grenoble, secrétaire du roi, aumônier de la reine Marie de Médicis, enfin évêque de Seez ; Bertaut mourut dans cette ville en 1611. (Voy. nos *Leçons de littérature française*, tome I, page 182.)

## Tristesse.

Toute paix, toute joye  
 A prins<sup>1</sup> de moy congé,  
 Laissant mon ame en proye  
 A cent mille soucis dont mon cœur est rongé.  
 La pitié, la justice,  
 La constance et la foy,  
 Cedant a l'artifice  
 Dedans les cœurs humains sont esteintes pour moy.  
 L'ingratitude paye  
 Ma fidelle amitié,  
 La calomnie essaye  
 A rendre mes tourments indignes de pitié.  
 En un cruel orage  
 On me laisse perir,

1 Pris.

Et, courant au naufrage,  
Je voy chacun me plaindre et nul me secourir...

Et ce qui rend plus dure  
La misere ou je vy,  
C'est ès maux que j'endure  
La memoire de l'heur<sup>1</sup> que le ciel m'a ravy.

Felicité passée,  
Qui ne peux revenir,  
Tourment de ma pensée,  
Que n'ay je, en te perdant, perdu le souvenir<sup>2</sup>!

1. Bonheur (du latin *augurium*).

2. Ce couplet fut très admiré, il resta longtemps célèbre : Sainte-Beuve dit (dans la *Poésie française au xvi<sup>e</sup> siècle*) : « Nos mères le savent encore et l'ont chanté. Léonard et La Harpe à l'envi l'avaient rajeuni en romance. Fontenelle a remarqué que les solitaires de Port-Royal le trouvèrent si beau qu'ils le voulurent consacrer, en le citant (dans le commentaire de Job de M. de Saci) ».

# TABLE DES MATIÈRES

---

AVERTISSEMENT.....	v
<i>Les serments de Strasbourg. — La cantilène de sainte Eulalie.</i>	vii

## I. — ONZIÈME ET DOUZIÈME SIÈCLES.

1. <i>La chanson de Roland</i> .....	1
(Le Cor, p. 2. — Mort de Roland, p. 6. — Mort d'Aude, p. 11).	
2. <i>Aliscans</i> .....	12
3. <i>La belle Doette</i> , chanson.....	17
4. <i>Appel à la Croisade</i> , chanson.....	19
5. QUESNES DE BÉTHUNE.....	20
6. WACE.....	23
(La révolte des paysans, p. 23).	
7. <i>Adam</i> .....	27
(La tentation, p. 27).	

## II. — TREIZIÈME SIÈCLE.

8. <i>L'Histoire de Guillaume le maréchal</i> .....	31
9. COLIN MUSSET .....	35

10. <i>L'Absent</i> , chanson.....	35
11. MARIE DE FRANCE.....	37
12. GUILLAUME DE LORRIS ET JEAN DE MEUN.....	39
(Éloge de la pauvreté, p. 39).	
13. <i>Roman du Renard</i> .....	4
14. <i>La Housse partie</i> , fabliau.....	48
15. RUTEBEUF.....	51
(La pauvreté de Rutebeuf, p. 51).	
16. JEAN BODEL.....	53
(La mort des Croisés, p. 53).	
17. VILLEHARDOUIN.....	57
(Le défi des Croisés, p. 58).	
18. JOINVILLE (1224-1319). ..	59
(Saint Louis devant Chypre, p. 59).	
19. <i>Aucassin et Nicolette</i> .....	64
(L'évasion, p. 64).	

### III. — QUATORZIÈME SIÈCLE.

20. <i>Miracles de Notre-Dame</i> . .....	67
(Miracle du roi Thierry, p. 67. — Miracle de saint Guillaume, p. 69).	
21. JEAN FROISSART (1337-1410).....	70
(La comtesse Jeanne de Montfort au siège de Hennebon, p. 70).	
22. EUSTACHE DESCHAMPS (1340-1410).....	73
(Ballade du pauvre homme, p. 73. — Mieux vaut honneur que honteuse richesse, p. 74. — Qui pendra la sonnette au chat? p. 75).	
23. CHRISTINE DE PISAN (1363? — 1431?).....	76
(La maladie du roi Charles VI, p. 76. — La mort du roi Charles V, p. 77).	
24. JEAN GERSON (1363-1429).....	79
(Sermon sur la conversion différée, p. 80).	

## IV. — QUINZIÈME SIÈCLE.

25. ALAIN CHARTIER (1390-1449).....	32
(Faiblesse et misère de l'homme, p. 82. — Le peuple français à la France, p. 83. — Aux grands indignes de leur naissance, p. 84).	
26. CHARLES D'ORLÉANS (1391-1465).....	85
(Le printemps, p. 85. — Encore est vive la souris, p. 86).	
27. FRANÇOIS VILLON (1431-1461).....	87
(La jeunesse perdue et la mort inévitable, p. 87).	
28. <i>Les Mystères</i> .....	90
(Éloges de la vie pastorale, p. 90. — L'enfer, p. 92. — Le vieux pêcheur, p. 93. — Jésus et Marie, p. 94. — Le vieillard et Josaphat, p. 96).	
29. <i>La farce de Pathelin</i> .....	99
30. PHILIPPE DE COMINES (1445? — 1511).....	109
(Prologue des Mémoires, p. 109. — Sur l'ambition et la mort des grands, p. 110).	

## V. — SEIZIÈME SIÈCLE.

31. FRANÇOIS RABELAIS (1495? — 1553?).....	112
(Grandgousier à son fils Gargantua, p. 112. — Lettre de Gargantua à Pantagruel, p. 113. — L'âme et le corps, p. 118).	
32. CLÉMENT MAROT (1497-1544).....	119
(Marot prisonnier, au roi, p. 119. — Marot malade et volé, au roi, p. 122).	
33. BONAVENTURE DES PÉRIERS (1500? — 1544).....	126
(Comparaison des alquemistes à la bonne femme qui portait une potée de lait au marché, p. 126).	
34. BLAISE DE MONLUC (1501-1577).....	127
(Préface des Commentaires, p. 128).	

25. JEAN CALVIN (1509-1564).....	131
(La Providence, p. 131).	
36. JACQUES AMYOT (1513-1593).....	133
(La mort de Pompée, p. 134).	
37. PIERRE DE RONSARD (1524-1587).....	137
(La Rose, 138. — Épitaphe d'une jeune fille, p. 138. — Les rois morts, p. 139. — La mort, p. 139. — La guerre civile, p. 140).	
38. JOACHIM DU BELLAY (1524-1560).....	142
(Le poète, p. 142. — Le beau voyage, p. 143. — A la France, p. 144. — Le vanneur de blé aux vents, p. 144).	
39. REMI BELLEAU (1528-1577).....	145
(Avril, p. 145. — La pierre aqueuse, p. 147).	
40. HENRI ESTIENNE (1528-1598).....	148
(De la richesse du vocabulaire français, p. 148).	
41. ÉTIENNE PASQUIER (1529-1615).....	149
(Ronsard et son école, p. 150).	
42. ÉTIENNE DE LA BOÉTIE (1530-1563).....	152
(La tyrannie, p. 153).	
43. FRANÇOIS DE LA NOUE (1531-1591).....	155
(La guerre, p. 156).	
44. ANTOINE DE BAÏF (1532-1592).....	156
(Antigone, p. 157. — Fables, p. 158).	
45. ÉTIENNE JODELLE (1532-1573).....	159
(Imprécations de Didon, p. 159).	
46. MICHEL DE MONTAIGNE (1533-1592).....	161
(Comment naquit le projet d'écrire les <i>Essais</i> , p. 162. — De l'éducation, p. 162. — Des belles défaites, p. 167. — La justice et la médecine au village de Lahontan, p. 167. — Éloge de Paris, p. 169. — Éloge de la vie militaire, p. 170).	
47. ROBERT GARNIER (1534-1590).....	171
(La mort de Marc-Antoine, p. 171. — L'immortalité, p. 173. — Le sac de Jérusalem, p. 175).	

48. VAUQUELIN DE LA FRESNAYE (1536-1607).....	177
(Aux jeunes poètes, p. 178. — A la France, p. 179).	
49. <i>La Satire Ménippée</i> (1594).....	179
(Paris soumis aux ligueurs, p. 180. — Il n'est que de bien courir, p. 181. — A mademoiselle ma commère, sur le trépas de son âne, p. 182).	
50. PIERRE DE BOURDEILLE, abbé de BRANTÔME (1540-1614).....	185
(Mort de Bayard, p. 185).	
51. PIERRE DE LARIVEY (1540? — 1612?).....	188
(L'avare volé, p. 188).	
52. PHILIPPE DESPORTES (1546-1606).....	192
(Le tombeau d'Icare, p. 192. — Vœux modestes, p. 193).	
53. AGRIPPA D'AUBIGNÉ (1552-1630).....	194
(Les frères ennemis, p. 194. — Le jugement dernier, p. 195).	
54. JEAN BERTAUT (1852-1611).....	197
(Tristesse, p. 197).	



MASSON & C<sup>ie</sup>, ÉDITEURS.

120, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, PARIS (VI<sup>e</sup>).

---

P. n° 577.

(Novembre 1908.)

---

EXTRAIT DU CATALOGUE CLASSIQUE<sup>1</sup>

---

(Année Scolaire 1908-1909)

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

GRAMMAIRE

# Cours de Grammaire

Par H. BRELET

Ancien élève de l'École normale supérieure, Agrégé de Grammaire  
Professeur de Quatrième au lycée Janson-de-Sailly.

---

Nous avons achevé le *Nouveau Cours de Grammaire française* de M. H. BRELET, dont les premiers volumes ont trouvé un accueil si favorable auprès des maîtres et des élèves. Ainsi se trouve rempli le programme de M. Brelet : il a publié également des cours parallèles de **Grammaire latine** et de **Grammaire grecque**. Est-il nécessaire de faire ressortir l'avantage de ces trois cours formant un tout dont les différentes parties ont entre elles des liens de parenté, grâce auxquels les débutants dans l'étude d'une nouvelle langue, loin de se trouver dépayés, retrouvent la méthode avec laquelle ils sont déjà familiarisés :

Voir au verso le détail des **Cours de Grammaire française**, de **Grammaire latine** et de **Grammaire grecque**, ainsi que les modifications apportées à ces deux derniers cours pour les mettre en conformité avec les nouveaux programmes de 1902.

---

(1) Nous appelons particulièrement l'attention sur les ouvrages entièrement nouveaux, conformes aux derniers programmes, publiés par notre maison depuis la mise en application du plan d'études du 31 mai 1902, et à l'arrêté du 27 juillet 1905. Notre collection d'ouvrages, destinés à l'enseignement primaire supérieur, s'est également fort enrichie dans ces dernières années.

GRAMMAIRE

**Nouveau Cours**  
de  
**Grammaire Française**  
Par H. BRELET

I

CLASSES PRÉPARATOIRES

**Premières leçons de Grammaire française**, à l'usage des Classes Préparatoires, par H. BRELET et MATHEY, professeur de Huitième au lycée Janson-de-Sailly. *Nouvelle édition*, corrigée. 1 vol. in-16, cartonné toile souple. . . . . 2 fr.

Ce volume comprend à la fois les leçons et les exercices qui y correspondent.

II

CLASSES ÉLÉMENTAIRES

**Éléments de Grammaire française**, à l'usage des classes de Huitième et de Septième, par H. BRELET. *Cinquième édition*, revue et corrigée. 1 vol. in-16, cartonné toile souple. . . . . 2 fr.

**Exercices sur les Éléments de Grammaire française**, à l'usage des classes de Huitième et de Septième, par V. CHARPY, agrégé de Grammaire, professeur de Quatrième au lycée Janson-de-Sailly. *Cinquième édition*. 1 vol. in-16, cartonné toile souple. . . . 2 fr.

III

PREMIER CYCLE

*Divisions A et B.*

**Abrégé de Grammaire française**, à l'usage des classes de Sixième et de Cinquième, par H. BRELET. *Cinquième édition*, revue et corrigée. 1 vol. in-16, cartonné toile souple. . . . . 2 fr. 50

**Exercices sur l'Abrégé de Grammaire française**, à l'usage des classes de Sixième et de Cinquième, par H. BRELET et V. CHARPY. *Quatrième édition*. 1 vol. in-16, cartonné toile souple. . . 2 fr. 50

IV

**Grammaire française**, à l'usage de la classe de Quatrième et des Classes supérieures, par H. BRELET. *Troisième édition*. 1 vol. in-16, cartonné toile. . . . . 3 fr.

**Exercices sur la Grammaire française**, à l'usage de la classe de Quatrième et des Classes supérieures, par H. BRELET et V. CHARPY. 1 vol. in-16, cartonné toile. . . . . 3 fr.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

GRAMMAIRE

NOUVEAU COURS

DE

Grammaire Latine

et de

Grammaire Grecque

Par H. BRELET

*Volumes in-16, cartonnés toile anglaise.*

**Abrégé de Grammaire latine.** (*Premier cycle* : Sixième, Cinquième, Quatrième et Troisième A. — *Deuxième cycle* : Secondes-Premières A. B. C.) *Septième édition* . . . . . 2 fr.

**Abrégé de Grammaire grecque.** (*Premier cycle* : Quatrième et Troisième A. — *Deuxième cycle* : Deuxième et Première A). *Troisième édition* . . . . . 2 fr.

Nous publions ces deux *Abrégés* pour répondre au mouvement d'opinion qui s'est prononcé contre certaines tendances des grammairiens modernes à donner à leurs livres un caractère trop savant. Pour ceux qui voudraient pousser plus loin leurs études, nous continuons à vendre nos Cours supérieurs de Grammaire latine et grecque.

**EXERCICES CORRESPONDANTS**

**Exercices latins** (*Versions et thèmes*), (classe de **Sixième**), par M. V. CHARPY, agrégé de grammaire, professeur de Quatrième au lycée Janson-de-Sailly. *Troisième édition*. . . . . 2 fr.

**Exercices latins** (*Versions et thèmes*), (classe de **Cinquième**), par MM. BRELET et V. CHARPY. *Deuxième édition*. . . . . 2 fr. 50

**Exercices latins** (*Versions et thèmes*), (classe de **Quatrième**), par MM. H. BRELET et P. FAURE, professeur de Rhétorique au lycée Janson-de-Sailly. *Troisième édition, revue et corrigée*. . . . . 2 fr. 50

**Exercices latins** (*Versions et thèmes*), (**classes supérieures**), par MM. H. BRELET et P. FAURE. . . . . 3 fr.

**Exercices grecs** (*Versions et thèmes*), (classe de **Cinquième**), (*ancien programme*), par MM. H. BRELET et V. CHARPY, *Deuxième édition*. . . . . 1 fr. 50

**Exercices grecs** (*Versions et thèmes*), sur les déclinaisons et les conjugaisons, (classe de **Quatrième**) (*nouveau programme*), par MM. H. BRELET et V. CHARPY. *Nouvelle édition*. . . . . 2 fr.

**Exercices grecs** (*Versions et thèmes*), sur la syntaxe (**classes supérieures**), par MM. H. BRELET et P. FAURE. . . . . 3 fr.

**COURS SUPÉRIEUR**

**Grammaire latine** (Classes supérieures). *Sixième édition*. . . 2 fr. 50

**Grammaire grecque** (Classes supérieures). *Troisième édition*. 3 fr. »

**Tableau des exemples des grammaires grecque et latine** (classe de Quatrième et classes supérieures). 1 vol. petit in-8°, cartonné. . . . . 80 c.

**Chrestomathie grecque**, ou Recueil de textes gradués (classes de Quatrième et de Troisième). *Nouvelle édition entièrement refondue* . . . . . 2 fr. 50

**Épître historique grecque** (classe de Quatrième), avec deux cartes en couleurs et figures dans le texte . . . . . 2 fr.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

LANGUES VIVANTES

Ouvrages de MM.

**CLARAC**

Agrégé de l'Université,  
Professeur au lycée Montaigne.

et

**WINTZWEILLER**

Agrégé de l'Université,  
Professeur au Lycée Louis-le-Grand

Rédigés conformément aux programmes du 31 mai 1902

**Livre élémentaire d'allemand**

Méthode de langage, de lecture et d'écriture

CLASSES ÉLÉMENTAIRES

1 vol. in-16, illustré de nombreuses figures. 1 vol in-16, cart. toile. 2 fr. 50

**Erstes Sprach- und Lesebuch**

Classes de Sixième et de Cinquième

5<sup>e</sup> édit. 1 vol. in-16, cart. toile. . . . . 3 fr.

**Zweites Sprach- und Lesebuch**

Classe de Quatrième

4<sup>e</sup> édit. 1 vol. in-16, cart. toile. . . . . 2 fr.

**Drittes Sprach- und Lesebuch**

Classe de Troisième

4<sup>e</sup> édit. 1 vol. in-16, cart. toile . . . . . 2 fr.

**Viertes Sprach- und Lesebuch**

Classe de Seconde

5<sup>e</sup> édit. 1 vol. in-16, cart. toile. . . . . 2 fr. 50

**Fünftes Sprach- und Lesebuch**

Classe de Première

avec la collaboration de M. MARESCHELLE, professeur au lycée de Nancy.

2<sup>e</sup> édit. 1 vol. in-16, cart. toile. . . . . 3 fr.

**Sechstes Sprach- und Lesebuch**

Classes de philosophie, mathématiques, Saint-Cyr.

1 vol. in-16, cart. toile. . . . . 3 fr.

**Deutsche Übungen für Sexta u. Quinta**

Devoirs et exercices sur le Erstes Lesebuch.

1 vol. in-16, cart. toile. . . . . 1 fr. 50

**Deutsche Übungen für Quarta**

Devoirs et exercices sur le Zweites Lesebuch.

1 vol. in-16, cart. toile. . . . . 1 fr. 50

**Deutsche Übungen für Tertia**

Devoirs et exercices sur le Drittes Lesebuch.

1 vol. in-16, cart. toile . . . . . 1 fr. 50

---

---

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

---

---

LANGUES VIVANTES (Suite)

**Deutsche Grammatik**

2<sup>e</sup> édition. 1 vol. in-16, cart. toile. . . . . 1 fr. 50

**Extraits des Auteurs allemands**

**I. Classes de Quatrième et de Troisième**

2<sup>e</sup> édition. 1 vol. in-16, cart. toile. . . . . 2 fr. 50

**II. Classes de Seconde et de Première**

1 vol. in-16, cart. toile. . . . . 3 fr.

---

**Ouvrages de M. VESLOT**

Agrégé de l'Université, professeur au lycée de Versailles.

Rédigés conformément aux programmes du 31 mai 1902

**Lectures anglaises**

Pour les classes de Seconde et de Première.

1 vol. in-16, cartonné toile. . . . . 3 fr.

---

**English Grammar**

Deuxième édition. 1 vol. in-16, cartonné toile. . . . . 1 fr. 50

---

**Grammaire Espagnole**

Par I. GUADALUPE,

Troisième édition, revue et augmentée

professeur au Collège Rollin

1 volume in-16, cartonné toile anglaise. . . . . 3 fr.

---

---

LITTÉRATURE

**Ouvrages de**

**MM. E. BAUER et DE SAINT-ÉTIENNE**

Professeurs à l'École alsacienne.

**Premières Lectures Littéraires**

1 vol. in-16, cartonné toile (*Quinzième édition.*) . . . . . 1 fr. 50

---

**Nouvelles Lectures Littéraires**

Avec notes et notices, et Préface par M. PETIT DE JULLEVILLE

1 vol. in-16, cartonné toile (*Neuvième édition.*) . . . . . 2 fr. 50

---

**Récitations Infantines**

à l'usage des classes élémentaires des lycées et collèges

1 vol. in-16, avec figures, cartonné toile (*Deuxième édition.*) . 1 fr. 25

LITTÉRATURE

Ouvrages de M. PETIT DE JULLEVILLE

Professeur à la Faculté des lettres de Paris.

HISTOIRE

DE LA

Littérature Française

On peut se procurer séparément :

DES ORIGINES A CORNEILLE. Dix-septième édition. 1 vol. in-16, cart. toile. . . . . 2 fr.

DE CORNEILLE A NOS JOURS. Dix-septième édition revue et mise à jour, par M. Auguste AUDOLLENT, maître de conférences à l'Université de Clermont. 1 vol. in-16, cart. toile . . . . . 2 fr.

Depuis les origines jusqu'à nos jours

Nouvelle édition, augmentée pour la période contemporaine. 1 vol. in-16, cart. toile. . . . . 4 fr.

MORCEAUX CHOISIS

des Auteurs français

poètes et prosateurs

AVEC NOTES ET NOTICES

1 vol. in-16, cart. toile . . . . . 5 fr.

On vend séparément :

I. MOYEN AGE ET XVI<sup>e</sup> SIÈCLE. — II. XVII<sup>e</sup> SIÈCLE. — III. XVIII<sup>e</sup> ET XIX<sup>e</sup> SIÈCLES.

Chaque volume, cart. toile verte, est vendu séparément . . . . . 2 fr.

Nouvelle édition renfermant environ 400 extraits des principaux écrivains depuis le onzième siècle jusqu'à nos jours, avec de courtes notices d'histoire littéraire. Cette nouvelle édition, revue et mise à jour par M. A. Audolent, maître de conférences à l'Université de Clermont, a été augmentée d'un choix d'extraits des écrivains contemporains depuis Leconte de Lisle et Flaubert jusqu'à A. Daudet, Pierre Loti, Anatole France, Guy de Maupassant, Paul Bourget et Edmond Rostand.

LEÇONS

de Littérature Grecque

Par M. CROISSET, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres.

10<sup>e</sup> édition. 1 vol. in-16, cart. toile. . . . . 2 fr.

LEÇONS

de Littérature Latine

Par MM. LALLIER, maître de conférences, et LANTOINE, secrétaire de la Faculté des lettres de Paris.

9<sup>e</sup> édition. 1 vol. in-16, cartonné. . . . . 2 fr.

PREMIÈRES LEÇONS

D'HISTOIRE LITTÉRAIRE

Littérature grecque, littérature latine, littérature française, par MM. CROISSET, LALLIER et PETIT DE JULLEVILLE.

8<sup>e</sup> édition. 1 vol. in-16, cartonné toile . . . . . 2 fr.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

DIVERS

**BRUNOT**, professeur à la Faculté des lettres de Paris.

**Précis de Grammaire historique de la langue française**, avec une introduction sur les origines et le développement de cette langue. *Ouvrage couronné par l'Académie française*, 4<sup>e</sup> édition augmentée d'indications bibliographiques et d'un index. 1 vol. in-18, cart. toile verte . . . . . 6 fr.

**CAUSSADE (De)**, Conservateur à la Bibliothèque Mazarine, membre des commissions d'examens de l'Hôtel de Ville.

**Notions de Rhétorique et étude des genres littéraires**. 10<sup>e</sup> édit. 1 vol. in-18, toile anglaise . . . . . 2 fr. 50

**Littérature grecque**. 6<sup>e</sup> édit. 1 vol. in-18, toile anglaise. 3 fr.

**Littérature latine**. 4<sup>e</sup> édit. 1 vol. in-18, toile anglaise. 6 fr.

**LE GOFFIC (Charles)** et **THIEULIN (Édouard)**, professeurs agrégés de l'Université.

**Nouveau traité de versification française**, à l'usage des lycées et des collèges, des écoles normales, du brevet supérieur et des classes de l'enseignement secondaire des jeunes filles, 4<sup>e</sup> édition revue et augmentée. 1 vol. in-16, cart. toile. 1 fr. 50

**LIARD**, vice-recteur de l'Académie de Paris.

**Logique** (cours de Philosophie), 8<sup>e</sup> édition. 1 volume in-18, cartonné toile. . . . . 2 fr.

**MORILLOT (Paul)**, professeur à la Faculté de Grenoble.

**Le Roman en France depuis 1610 jusqu'à nos jours**. *Lectures et Esquisses*. 1 vol. in-16. . . . . 5 fr.

**CLÉDAT**, professeur à la Faculté des lettres de Lyon, lauréat de l'Académie française.

**Précis d'orthographe et de grammaire phonétiques** pour l'enseignement du français à l'étranger. 1 vol. in-18. . . 1 fr.

**HANNEQUIN**, professeur à la Faculté des lettres de Lyon.

**Introduction à l'étude de la psychologie**. 1 volume in-18. . . . . 1 fr. 50

**SOLEIROL de SERVES**, médecin gymnaste et M<sup>me</sup> **LE ROUX**, professeur de gymnastique au lycée de Versailles.

**Manuel de Gymnastique rationnelle et pratique** (Méthode Suédoise). 2<sup>e</sup> édition revue. 1 vol. in-16, avec figures dans le texte, cartonné toile anglaise . . . . . 2 fr.

HISTOIRE

CAHIER d'HISTOIRE (L'Antiquité)

CLASSES DE SIXIÈME

Par E. SIEURIN

Professeur au Collège de Melun.

1 vol. in-4°, avec nombreuses figures et cartes . . . . . 1 fr. 50

Nouveau Cours d'Histoire

PAR L.-G. GOURRAIGNE (1)

Professeur au lycée Janson-de-Sailly

et à l'École normale supérieure d'enseignement primaire de Saint-Cloud.

**Le moyen âge et le commencement des temps modernes** (*Classes de Cinquième A et B.*) 1 volume in-16, avec nombreuses figures, cartonné toile. . . . . 5 fr.

**Les Temps modernes** (*Classes de Quatrième A et B.*) 1 vol. in-16, avec nombreuses figures, cartonné toile. . . . . 5 fr.

**L'Époque contemporaine** (*Classes de Troisième A et B.*) 1 vol. in-16, cartonné toile. . . . . 3 fr.

**Histoire moderne** (*Classes de Seconde*), (pour paraître en 1909).

**Histoire moderne.** (*Classes de Première A, B, C, D.*) 1 vol. in-16, avec nombreuses figures, cartonné toile. . . . . 5 fr.

**Histoire contemporaine de 1815 à 1889** (*Classes de Philosophie A et de Mathématiques A.*) 1 vol. in-16, cart. toile. 5 fr.

Histoire de la Civilisation ancienne

Jusqu'au dixième siècle (Orient, Grèce, Rome, les Barbares)

(*Classes de Seconde et de Première*).

PAR CH. SEIGNOBOS

Docteur ès lettres, maître de conférences à la Faculté des lettres de Paris.

1 vol. in-16 de 450 pages, cartonné toile . . . . . 4 fr.

Cartes d'Étude

Pour servir à l'enseignement de l'Histoire

Antiquité, moyen âge, temps modernes et contemporains

PAR E. SIEURIN

Atlas in-4 de 122 cartes et cartons, cart. 4<sup>e</sup> édition. . . . . 2 fr. 50

(1) V. page 11. — Cours de Saint-Cyr.

**ENSEIGNEMENT SECONDAIRE**

**HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE**

*Nouvelle édition entièrement refondue*

**Cartes d'Étude**

POUR SERVIR A L'ENSEIGNEMENT

DE LA

**Géographie et de l'Histoire**

**I. — ENSEIGNEMENT SECONDAIRE**

- Classe de Sixième.** — I. Géographie générale, Amérique, Australie. II. Antiquité. 10<sup>e</sup> édition, augmentée de 10 cartes historiques . . . . . 1 fr. 80
- Classe de Cinquième.** — I. Asie, Insulinde. Afrique. II. Moyen âge. 11<sup>e</sup> édition, augmentée de 9 cartes historiques . . . . . 1 fr. 80
- Classe de Quatrième.** — I. Europe. II. Temps modernes. 9<sup>e</sup> édition, augmentée de 14 cartes historiques . . . . . 1 fr. 80
- Classe de Troisième.** — I. France et Colonies. II. Époque contemporaine. 12<sup>e</sup> édit., augmentée de 14 cartes historiques 2 fr. »
- Classe de Seconde.** — I. Géographie générale. II. Histoire ancienne (Orient et Grèce) et Histoire moderne (jusqu'en 1715). 3<sup>e</sup> édition, augmentée de 15 cartes historiques . . . . . 2 fr. »
- Classe de Première.** — I. France et Colonies. II. Histoire ancienne (Rome) et Histoire moderne (1715-1815). 12<sup>e</sup> édition, augmentée de 14 cartes historiques . . . . . 2 fr. »
- Classes de Philosophie et de Mathématiques.** — I. Les principales puissances du monde. II. Histoire contemporaine depuis 1815. 2<sup>e</sup> édition, entièrement refondue, augmentée de 9 cartes historiques. . . . . 2 fr. »

**Histoire de la Civilisation**

PAR CH. SEIGNOBOS

VOLUMES IN-16, CARTONNÉS TOILE MARRON, AVEC FIGURES

- Histoire de la civilisation ancienne** (Orient, Grèce, Rome). 4<sup>e</sup> édition . . . . . 3 fr. »
- Histoire de la civilisation au moyen âge et dans les temps modernes.** 4<sup>e</sup> édition. . . . . 3 fr. »
- Histoire de la civilisation contemporaine.** 5<sup>e</sup> édition. 3 fr.

GÉOGRAPHIE

COURS COMPLET  
DE GÉOGRAPHIE

Conforme aux programmes du 31 mai 1902

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

M. MARCEL DUBOIS

Professeur de Géographie coloniale à la Faculté des lettres de Paris,  
Maître de conférences à l'École normale de jeunes filles de Sèvres.

9 volumes in-8°, cartonnés toile anglaise grise.

PREMIER CYCLE

*Divisions A et B.*

- Géographie générale.** — **Amérique, Australasie**, avec cartes et croquis, avec la collaboration de M. Aug. Bernard, Docteur ès lettres, professeur de Faculté. (*Classe de Sixième.*) . . . 2 fr. 50
- Afrique — Asie — Insulinde**, avec cartes, et croquis, avec la collaboration de H. SCHIRMER, maître de conférences à l'Université de Paris et de M. Camille GUY, gouverneur du Sénégal. 4<sup>e</sup> édition entièrement refondue. (*Classe de Cinquième.*) . . 2 fr. 50
- Europe**, avec la collaboration de MM. DURANDIN et MALET, professeurs agrégés d'histoire et de géographie. 4<sup>e</sup> édition entièrement refondue. (*Classe de Quatrième.*) . . . . . 3 fr.
- Géographie de la France et de ses Colonies.** — 3<sup>e</sup> édition entièrement refondue. (*Classe de Troisième.*) . . . . . 2 fr. 50

DEUXIÈME CYCLE

*Sections A. B. C. D.*

- Géographie générale.** Avec cartes et croquis, 2<sup>e</sup> édition. (*Classe de Seconde.*) . . . . . 4 fr.
- Géographie de la France et de ses Colonies.** — *Cours supérieur*, avec figures et cartes, 5<sup>e</sup> édition. (*Classe de Première.*) . 4 fr.
- Les Principales Puissances du Monde** avec la collaboration de M. J.-G. KERGMARD, 2<sup>e</sup> édition (*Classes de Philosophie et de Mathématiques*) . . . . . 4 fr. 50

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

GÉOGRAPHIE

CLASSES ÉLÉMENTAIRES

Cours d'Histoire et de Géographie

PAR

E. SIEURIN

Professeur au collège de Melun.

**Classes préparatoires**

1 volume in-16 cartonné toile, avec nombreuses figures. 2 fr. 50

**Classe de Huitième**

2<sup>e</sup> édition. 1 vol. in-16 cartonné toile, avec nombreuses fig. 2 fr. 50

**Classe de Septième**

2<sup>e</sup> édition. 1 vol. in-16 cartonné toile, avec nombreuses fig. 2 fr. 50

Cahiers Sieurin

à l'usage des élèves de l'Enseignement secondaire

- I. — Classe de 6<sup>e</sup>. *Géographie générale, Amérique, Australasie* (2<sup>e</sup> édition). . . . . 0 fr. 60
- II. — Classe de 5<sup>e</sup>. *Asie, Insulinde, Afrique* (2<sup>e</sup> édition). 0 fr. 60
- III. — Classe de 4<sup>e</sup>. *Europe* (2<sup>e</sup> édition) . . . . . 0 fr. 75
- IV. — Classes de 3<sup>e</sup> et de 1<sup>re</sup>. *France et Colonies* (2<sup>e</sup> édition) . . . . . 0 fr. 75
- V. — Classes de Philosophie et de Mathématiques. *Les principales Puissances du monde.* . . . . 0 fr. 75

ÉCOLE SPÉCIALE MILITAIRE DE SAINT-CYR

*Vient de paraître*

Cours d'Histoire contemporaine

Rédigé conformément au programme du 17 juillet 1908

PAR

L.-G. GOURRAIGNE

Professeur agrégé d'Histoire et de Géographie au lycée Janson-de-Sailly et à l'École coloniale.

Fascicule I. 1 volume in-8°.

ÉCOLES NORMALES PRIMAIRES

CARTES D'ÉTUDE

pour servir à l'enseignement de la géographie

(LES CINQ PARTIES DU MONDE)

Par MM. Marcel DUBOIS et E. SIEURIN

1 atlas in-4°, de 140 cartes et 415 cartons, relié toile. . . . 6 fr. 50

**ENSEIGNEMENT SECONDAIRE**

**PHYSIQUE**

*Ouvrages rédigés conformément*

*aux programmes du 31 mai 1902*

SOUS LA DIRECTION DE M.

**E. FERNET**

Inspecteur général de l'Instruction publique.

PAR MM.

**FAIVRE-DUPAIGRE**

Inspecteur de l'Académie de Paris.

**CARIMEY**

Professeur au lycée Saint-Louis.

**Nouveau cours**

**de Physique élémentaire**

DEUXIÈME CYCLE (SCIENCES)

(Sections C et D)

- I. **Classe de Seconde C D.** 2<sup>e</sup> édit. avec 250 fig. c. toile 5 fr.
- II. **Classe de Première C D.** 2<sup>e</sup> édit. av. 391 fig. c. toile 4 fr.
- III. **Classe de Mathématiques A et B.** 2<sup>e</sup> édition.  
1 vol. avec 522 fig., cartonné toile. . . . . 4 fr.

**Cours élémentaire de Physique**

DEUXIÈME CYCLE (LETTRES)

(Sections A et B)

- I. **Classe de Seconde A B.** 2<sup>e</sup> éd. 1 vol. avec 271 fig.  
cart. toile . . . . . 2 fr. 50
- II. **Classe de Première A B.** 1 vol. avec 214 fig.  
cart. toile . . . . . 2 fr. 50
- III. **Classe de Philosophie.** 2<sup>e</sup> éd. 1 vol. avec 253 fig.  
cart. toile. . . . . 4 fr. »

*Traité de Physique élémentaire*, de Ch. Drion et E. Fernet. 13<sup>e</sup> édition, par E. FERNET, avec la collaboration de J. FAIVRE-DUPAIGRE. 1 vol. avec 665 fig. 8 fr. Cartonné . . . 9 fr.

*Cours de Physique pour la classe de Mathématiques spéciales.* 4<sup>e</sup> édition (entièrement nouvelle), par E. FERNET et J. FAIVRE-DUPAIGRE, 1 vol. grand in-8, avec 758 fig. . . 18 fr.

**ENSEIGNEMENT SECONDAIRE**

**GÉOMÉTRIE**

**Ouvrages de MM.**

**Ch. VACQUANT**

Ancien Inspecteur général  
de l'Instruction publique.

**A. MACÉ DE LÉPINAY**

Professeur de mathématiques spéciales  
au lycée Henri IV.

Programmes du 27 juillet 1905

*Classes de Sciences*

**Premiers éléments de Géométrie** (Premier Cycle), (5<sup>e</sup> B. 4<sup>e</sup> B et 3<sup>e</sup> B) 3<sup>e</sup> édition modifiée, 1 vol. in-16, cartonné toile . . . 3 fr. 50

**Éléments de Géométrie** (Second Cycle), (*Seconde et Première C et D, Mathématiques*). 16<sup>e</sup> édition. Un vol. in-16, cartonné toile. 5 fr. 25

*Classes de Lettres*

**Premières notions de Géométrie élémentaire.**

**1<sup>re</sup> Partie** (Premier Cycle), (4<sup>e</sup> A et 3<sup>e</sup> A). 16<sup>e</sup> édition. 1 vol. in-16, cart. toile . . . . . 2 fr.

**2<sup>e</sup> Partie** (Second Cycle) (*Seconde et Première A et B*). 16<sup>e</sup> édition. 1 vol. in-16, cartonné toile. . . . . 1 fr. 50

Les 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> parties réunies sont vendues en un seul volume, in-16, cartonné toile anglaise . . . . . 3 fr. 25

**Cours de Géométrie élémentaire**, à l'usage des élèves de mathématiques élémentaires, avec des compléments destinés aux candidats à l'École Normale et à l'École Polytechnique. 7<sup>e</sup> édition. 1 volume avec 1000 figures . . . . . 9 fr.  
Cartonné . . . . . 10 fr.

**TRIGONOMÉTRIE**

**Ouvrages des mêmes auteurs**

**Cours de Trigonométrie.** Nouvelle édition entièrement refondue et conforme aux derniers programmes.

**1<sup>re</sup> partie** (Première C et D et Mathématiques). 1 vol. in-8<sup>e</sup>, broché . . . . . 3 fr. »

**2<sup>e</sup> partie** (Compléments destinés aux élèves de Mathématiques spéciales). 1 vol. in-8<sup>e</sup>, broché . . . . . 2 fr. 50

**DROIT USUEL**

**Cours élémentaire de Droit usuel**

**Par T. VAQUETTE**

Docteur en droit

Deuxième Édition. 1 vol. in-16, cartonné toile . . . . . 2 fr. 50

SCIENCES NATURELLES

COURS ÉLÉMENTAIRE

D'HISTOIRE NATURELLE

(Zoologie, Botanique, Géologie et Paléontologie)

Rédigé conformément aux programmes du 31 mai 1902

PAR MM.

**M. BOULE**

Professeur au Muséum d'histoire naturelle.

**E.-L. BOUVIER**

Professeur au Muséum d'histoire naturelle, Membre de l'Institut.

**H. LECOMTE**

Professeur au Muséum d'histoire naturelle.

8 volumes in-16, cartonnés toile anglaise et illustrés de très nombreuses figures

**PREMIER CYCLE**

- Notions de Zoologie (sixième A et B), par E.-L. BOUVIER. 2 fr. 50  
Notions de Botanique (cinquième A et B), par H. LECOMTE, 2<sup>e</sup> édition. . . . . 2 fr. 75  
Notions de Géologie (cinquième B et quatrième A), par M. BOULE, 2<sup>e</sup> édition . . . . . 1 fr. 75  
Notions de Biologie, d'Anatomie et de Physiologie appliquées à l'homme (troisième B), par E.-L. BOUVIER. . . . . 2 fr. 50

**SECOND CYCLE**

- Conférences de Géologie (seconde A, B, C, D). 2<sup>e</sup> édition, par M. BOULE . . . . . 2 fr. 50  
Éléments d'Anatomie et de Physiologie végétales (Philosophie et Mathématiques A et B), par H. LECOMTE . . . . . 2 fr. 50  
Éléments d'Anatomie et de Physiologie animales (Philosophie et Mathématiques A et B), par E.-L. BOUVIER . . . . . 4 fr.  
Conférences de Paléontologie (Philosophie A et B et Mathématiques A et B), par BOULE . . . . . 2 fr.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

CHIMIE

**Traité élémentaire de Chimie**, par M. TROOST, membre de l'Institut, professeur honoraire à la Faculté des sciences de Paris, avec la collaboration de Ed. PECHARD, chargé de cours à la Faculté des Sciences de Paris.

14<sup>e</sup> édition, entièrement refondue et corrigée. 1 vol. in-8, avec 548 figures dans le texte. Broché, 8 fr. — Cartonné toile. . . . . 9 fr.

Cet ouvrage diffère très notablement de l'édition précédente. Les auteurs, s'inspirant des idées nouvelles introduites dans l'enseignement, ont supprimé un grand nombre d'expériences historiques et de préparations surannées qui encombraient l'enseignement. Ces suppressions leur ont permis de donner plus d'importance à la partie industrielle, si intimement liée au développement de la chimie, et d'exposer avec plus de précision les théories modernes dont l'utilité pédagogique est incontestable.

**Précis de Chimie**, par MM. TROOST et PÉCHARD.

38<sup>e</sup> édition, conforme aux nouveaux programmes. 1 vol. in-18, avec 306 figures, cartonné. . . . . 3 fr. 50

Pour répondre à la division des études en deux cycles, deux caractères ont été adoptés. Les parties imprimées en gros caractères correspondent au premier cycle, celles en petits caractères, au second cycle.

---

---

MÉMENTOS

à l'usage des Candidats aux Baccalauréats de l'Enseignement classique et moderne et aux Écoles du Gouvernement.

Vient de paraître :

**Mémento de Chimie**, par M. A. DYBOWSKI, professeur au lycée Louis-le-Grand. 8<sup>e</sup> édition. 1 vol. in-12 . . . 3 fr.

**Questions de Physique. Énoncés et Solutions**, par R. CAZO, docteur ès sciences. 3<sup>e</sup> édition. 1 vol. in-12. 2 fr.

**Mémento d'Histoire naturelle**, par M. MARAGE, docteur ès sciences. 1 vol. in-12, avec 102 fig. . . . . 2 fr.

**Conseils pour la Composition française, la version, le thème et les épreuves orales**, par A. KELLER. 1 vol. in-12. . . . . 1 fr.

**Résumé du Cours de Philosophie sous forme de plans**, par A. KELLER. 1 vol. in-12. . . . . 2 fr.

**Histoire de la Philosophie**, par A. KELLER. 1 vol. 1 fr.

**ENSEIGNEMENT SECONDAIRE**

**DIVERS**

LAPPARENT (A. de), membre de l'Institut.

**Abrégé de Géologie.** 6<sup>e</sup> édition entièrement refondue.  
1 vol. in-16, avec 163 figures, et une carte géologique de  
la France. . . . . 4 fr.

**Traité de Géologie.** 5<sup>e</sup> édition entièrement refondue  
et considérablement augmentée. 3 vol. gr. in-8° contenant  
xvi-2016 pages, avec 883 figures. . . . . 38 fr.

**Précis de Minéralogie.** 5<sup>e</sup> édition. 1 vol. in-18, avec  
335 figures et 1 planche, cartonné toile. . . . . 5 fr.

**Leçons de Géographie physique.** 5<sup>e</sup> édition, 1 vol.  
grand in-8, avec 205 fig. et 1 planche en couleurs. 12 fr.

MAUDUIT, ancien professeur au lycée Saint-Louis.

**Précis d'Arithmétique.** 8<sup>e</sup> éd. 1 vol. in-18, cart. 1 fr. 40

NEVEU (Henri), agrégé de l'Université.

**Cours d'Algèbre,** à l'usage des classes de Mathématiques.  
3<sup>e</sup> édit. entièrement refondue. 1 vol. in-8 . . . . . 9 fr.

ROUBAUDI, professeur de mathématiques au lycée Buffon.

**Cours de Géométrie descriptive.** *Nouvelle édition,*  
*conforme aux programmes du 27 juillet 1905.*

Fasc. I. *Classe de Première C et D,* 5<sup>e</sup> édition, avec 165  
fig. . . . . 2 fr. 50

Fasc. II. *Classe de Mathématiques A et B,* 5<sup>e</sup> édition, avec 214  
fig. . . . . 3 fr.

Les 2 fascicules réunis en un seul volume . . . . . 5 fr.

**DESSIN**

**Traité pratique de  
Composition décorative  
à l'usage des Jeunes Gens**

RÉPONDANT AUX NOUVEAUX PROGRAMMES DU DESSIN ET DU MODELAGE DES ÉCOLES NORMALES  
D'INSTITUTEURS, DES ÉCOLES PROFESSIONNELLES, DES ÉCOLES D'OUVRIERS D'ART

**Par M. FRECHON**

Professeur à l'École primaire supérieure de Melun.

1 volume in-4<sup>e</sup>, cartonné toile. . . . . 5 fr. 50

---

---

CERTIFICAT D'ÉTUDES  
PHYSIQUES, CHIMIQUES ET NATURELLES  
(P. C. N.)

---

## Cours élémentaire de Zoologie

Par Rémy PERRIER

Chargé de cours à la Faculté des sciences de Paris.

4<sup>e</sup> édition, revue. 1 vol. avec 721 figures, relié toile. 10 fr.

**Zoologie pratique**, basée sur la dissection des animaux les plus répandus, par L. JAMMES, maître de conférences à la Faculté des sciences de Toulouse. 1 vol. in-8<sup>o</sup> de 560 p. avec 317 figures dans le texte. . . . . 18 fr.

**Traité des Manipulations de Physique**, par B.-C. DAMIEN, professeur, et R. PAILLOT, chef des travaux pratiques à la Faculté de Lille. 1 vol. in-8<sup>o</sup> avec 246 figures. 7 fr.

**Éléments de Botanique**, par PH. VAN TIEGHEM, de l'Institut, professeur au Muséum 4<sup>e</sup> édition, revue et augmentée. 2 vol. in-16 de 1170 p. avec 580 fig., cartonnés. 12 fr.

**Éléments de Chimie organique et de Chimie biologique**, par W. CHESSNER DE CONINCK, professeur à la Faculté des sciences de Montpellier. 1 vol. in-16. . . 2 fr.

**Éléments de Chimie des métaux**, par W. CHESSNER DE CONINCK. 1 vol. in-16 . . . . . 2 fr.

---

---

---

---

== BREVET ÉLÉMENTAIRE ET COURS SPÉCIAUX ==  
HISTOIRE DE FRANCE

des origines à nos jours

par E. SIEURIN et C. CHABERT

Professeurs d'Histoire à l'École primaire supérieure de Melun.

3<sup>e</sup> édition. 1 volume in-16. . . . . 2 fr. 50

---

## GÉOGRAPHIE de la FRANCE

et des CINQ PARTIES du MONDE

---

Par E. SIEURIN

4<sup>e</sup> édition. 1 volume in-16 avec 149 cartes dans le texte. 2 fr. 50

== ENSEIGNEMENT PRIMAIRE SUPÉRIEUR ==  
**COURS de PHYSIQUE & de CHIMIE**

---

Par **P. MÉTRAL**

Agrégé de l'Université, professeur à l'École primaire supérieure Colbert, Paris.

1<sup>re</sup> année. — **Physique et Chimie**, 5<sup>e</sup> édition. 1 vol. 2 fr. 50

2<sup>e</sup> année. — **Physique et Chimie**, 4<sup>e</sup> édition. 1 vol. 3 fr. 50

3<sup>e</sup> année. — **Physique et Chimie**, 5<sup>e</sup> édition. 1 vol. 2 fr. 50

Ce Cours se vend également ainsi divisé :

**Cours de Physique** (1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> années) . . . . . 4 fr. »

**Cours de Chimie** (1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> années). . . . . 3 fr. 50

---

**COURS D'ARITHMÉTIQUE (THÉORIQUE et PRATIQUE)**

---

Par **M. H. NEVEU**

Agrégé de l'Université, professeur à l'École Lavoisier.

4<sup>e</sup> édition. 1 volume in-16, cartonné toile. . . . . 3 fr.

---

**COURS D'ALGÈBRE (THÉORIQUE et PRATIQUE)**

---

Suivi de NOTIONS DE TRIGONOMÉTRIE

Par **M. H. NEVEU**

2<sup>e</sup> édition. 1 volume in-16, cartonné toile. . . . . 3 fr.

---

**COURS DE GÉOMÉTRIE (THÉORIQUE et PRATIQUE)**

---

Par MM. **H. NEVEU** et **BELLENGER**

1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> années (Géométrie plane). 1 vol. in-16, avec figures, cartonné  
toile . . . . . 3 fr. 50

3<sup>e</sup> année (Géométrie dans l'espace). 1 vol. in-16, cart. toile. . . 3 fr.

---

**COURS D'INSTRUCTION CIVIQUE**

---

Par **Albert MÉTIN**

Professeur aux Ecoles primaires supérieures de Paris:

2<sup>e</sup> édition. 1 volume in-16 avec figures, cartonné toile. . . 1 fr. 50

---

**COURS D'ÉCONOMIE POLITIQUE**

---

**et de DROIT USUEL**

---

Par **Albert MÉTIN**

1 volume in-16, cartonné toile. . . . . 2 fr.

== ENSEIGNEMENT PRIMAIRE SUPÉRIEUR ==

GÉOGRAPHIE

COURS DE GÉOGRAPHIE

Par **Marcel DUBOIS**

Professeur à la Faculté des lettres de Paris,

et **E. SIEURIN**,

Professeur au Collège de Melun.



1<sup>re</sup> année. — *Notions générales de Géographie physique.* —  
L'OCÉANIE, L'AFRIQUE, L'AMÉRIQUE. 1 vol. cart. toile. 2 fr.

2<sup>e</sup> année. — EUROPE, ASIE, 1 vol. cart. toile. . 2 fr.

3<sup>e</sup> année. — FRANCE ET COLONIES, 1 vol. cart. toile. 2 fr.

Chaque volume est illustré de très nombreuses gravures  
cartes et croquis.



CARTES D'ÉTUDE

pour servir à l'Enseignement  
de la Géographie et de l'Histoire

Par MM. **Marcel DUBOIS** et **E. SIEURIN**

*Première année.* — Océanie, Afrique, Amérique, Géographie  
générale. — Moyen âge et Temps modernes. 11<sup>e</sup> édition,  
augmentée de 16 cartes historiques. . . . . 2 fr. 25

*Deuxième année.* — Europe, Asie. — Temps modernes et  
contemporains. 11<sup>e</sup> édition, augmentée de 15 cartes histori-  
ques. . . . . 2 fr. 25

*Troisième année.* — France et Colonies — Le Monde contem-  
porain, 12<sup>e</sup> édition augmentée de 16 cartes historiques. . . 2 fr. 25



CAHIERS SIEURIN

**Première année.** Géographie générale. — Océanie. Afrique,  
Amérique (2<sup>e</sup> édition) . . . . . 0.75

**Deuxième année.** Europe, Asie . . . . . 0.90

**Troisième année.** France et Colonies (2<sup>e</sup> édition) . . . 0.75

== ENSEIGNEMENT PRIMAIRE SUPÉRIEUR ==  
**COURS D'HISTOIRE**

Par **E. SIEURIN** et **C. CHABERT**

Professeurs à l'École primaire supérieure de Melun.

- 1<sup>re</sup> année. — **Histoire de France de 1453 à 1789**, 5<sup>e</sup> édition  
refondue et illustrée. 1 vol. . . . . 2 fr. »  
2<sup>e</sup> année. — **Histoire de France de 1789 à nos jours**, 4<sup>e</sup> édition.  
refondue et illustrée. 1 vol. . . . . 2 fr. »  
3<sup>e</sup> année. — **Le Monde contemporain**. 5<sup>e</sup> édition refondue et  
illustrée. 1 vol. . . . . 2 fr. »

~~~~~  
**COURS DE COMPTABILITÉ**

PAR **Gabriel FAURE**

Professeur à l'École des Hautes Études commerciales et à l'École commerciale  
1 volume in-16, cartonné toile. . . . . 5 fr.

~~~~~  
**COURS D'HISTOIRE NATURELLE**

PAR MM.

**M. BOULE**

Professeur au Muséum

**Ch. GRAVIER**

Assistant au Muséum

**H. LECOMTE**

Professeur au Muséum

5 volumes in-16, avec nombreuses figures dans le texte, cartonnés toile.

- 1<sup>re</sup> année. 1 volume, avec 398 figures dans le texte. . . . . 2 fr. 50  
2<sup>e</sup> année. 1 volume, avec 371 figures . . . . . 3 fr. »  
3<sup>e</sup> année. 1 volume avec 668 figures . . . . . 3 fr. 50

~~~~~  
**LECTURES MÉTHODIQUES ALLEMANDES**

PAR MM. **CLARAC** et **WINTZWEILLER**

Agrégés de l'Université.

1 volume in-16, cartonné toile. . . . . 3 fr.

~~~~~  
**TEXTES FRANÇAIS**

**Lectures et Explications**

A L'USAGE DES 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> ET 3<sup>e</sup> ANNÉES

*Avec Introduction, Notes et Commentaires*

Par **Ch. WEVER**

Ancien professeur d'École primaire supérieure, Professeur au Collège de Melun  
1 vol. in-16 de 460 pages, cartonné toile . . . . . 3 fr.

# Extraits des Classiques Grecs et Latins

TRADUITS EN FRANÇAIS

Seconde et de Première; elle sera particulièrement utile, dans les sections: **Latin-Grec, Latin-Langues vivantes, Latin-Sciences**, aux candidats à la première partie du Baccalauréat, qui n'ont pas le temps de lire en entier, dans le texte même, tous les auteurs du programme.

Quant à l'inconvénient qu'il pourrait y avoir à mettre entre les mains des jeunes gens la traduction, même partielle, de tel ou tel écrivain, la circulaire ministérielle du 15 janvier 1890 nous paraît devoir lever tous les scrupules à cet égard: « Un emploi judicieux des traductions, dit-elle, peut rendre de très grands services, non pas bien entendu que les traductions puissent en toutes circonstances dispenser des originaux.....; mais, si l'étude directe des originaux doit rester sans conteste au premier rang, **les traductions n'en ont pas moins aussi leur rôle à jouer**, et un rôle plus considérable sans aucun doute que celui qui leur est souvent attribué dans la tradition de nos lycées. » Chacun des volumes comprend une notice biographique et littéraire, des notes et un index quand il a paru nécessaire.

**Homère.** *Odyssée* (Analyse et Extraits), par M. ALLÈGRE, professeur à la Faculté des lettres de Lyon.

**Plutarque.** *Vies des Grecs illustres* (Choix), par M. LEMERCIER, maître de conférences à la Faculté des lettres de Caen.

**Hérodote** (Extraits), par M. CORRÉARD, professeur au lycée Charlemagne.

**Plutarque.** *Vies des Romains illustres* (Choix), par M. LEMERCIER.

**Virgile** (Analyse et Extraits), par M. H. LANTOINE.

**Xénophon** (Analyse et Extraits), par M. VICTOR GLACHANT, professeur au lycée Buffon.

**Eschyle, Sophocle, Euripide** (Extraits), par M. PUECH, maître de conférences à la Faculté des lettres de Paris.

**Plaute, Térence** (Extraits choisis), par M. AUDOLLENT, maître de conférences à la Faculté des lettres de Clermont.

**Eschyle, Sophocle, Euripide** (Pièces choisies), par M. PUECH, maître de conférences à la Faculté des lettres de Paris.

**Aristophane.** Pièces choisies par M. FERTÉ, professeur au lycée Charlemagne.

**Sénèque.** Extraits par M. LEGRAND, professeur au lycée Buffon.

**Cicéron.** Traités. Discours. Lettres, par M. H. LANTOINE.

**César, Salluste, Tite-Live, Tacite** (Extraits), par M. H. LANTOINE, secrétaire de la Faculté des lettres de Paris.

Chaque volume est vendu cartonné toile anglaise. 2 fr.

ENSEIGNEMENT COMMERCIAL

Éléments de Commerce et de Comptabilité

Par **Gabriel Faure**

Professeur à l'École des Hautes Études commerciales et à l'École commerciale  
HUITIÈME ÉDITION

1 volume petit in-8, cartonné toile anglaise. . . . . 4 fr.

ENSEIGNEMENT DU DESSIN (JEUNES FILLES)

*Viennent de paraître :*

Cours élémentaire

de Composition décorative

*Répondant aux programmes des Cours supérieurs et complémentaires des Ecoles primaires et des Écoles annexes, — des Classes élémentaires des Collèges et des Lycées de Jeunes filles, — de la première année des Écoles primaires supérieures du Certificat d'études primaires.*

Par **H. FRECHON**

Professeur à l'École primaire supérieure de Melun.

1 cahier in-4 de 56 pages. . . . . 1 fr.

Traité pratique de  
**Composition décorative**

à l'usage des Jeunes Filles

RÉPONDANT AUX PROGRAMMES DES COURS COMPLÉMENTAIRES, DES ÉCOLES PRIMAIRES SUPÉRIEURES ET PROFESSIONNELLES, DES ÉCOLES NORMALES

Par **H. FRECHON**

1 volume in-4° avec planches, cartonné . . . . . 3 fr. 50

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DES JEUNES FILLES

HISTOIRE

**Histoire de la Civilisation**

PAR **CH. SEIGNOBOS**

Docteur ès lettres, Maître de conférences à la Faculté des lettres de Paris.

**VOLUMES IN-16, CARTONNÉS TOILE VERTE, AVEC FIGURES**

**Histoire de la civilisation.** — *Histoire ancienne de l'Orient.* — *Histoire des Grecs.* — *Histoire des Romains.* — *Le Moyen âge jusqu'à Charlemagne.* 9<sup>e</sup> édition avec 105 figures. . . . . 3 fr. 50

**Histoire de la civilisation.** — *Moyen âge depuis Charlemagne.* — *Renaissance et temps modernes.* — *Période contemporaine.* 8<sup>e</sup> édition avec 72 figures . . . . . 5 fr. »

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DES JEUNES FILLES

LITTÉRATURE

**Morceaux Choisis**  
à l'usage des  
**Classes Préparatoires**

TROISIÈME ÉDITION, REVUE ET AUGMENTÉE

plus complet, est pour les enfants de 11 à 13 ans une préparation aux études littéraires :

Les morceaux choisis comprennent 3 volumes in-18 cartonnés toile. Chacun des 2 premiers volumes est vendu 1 fr. 50; le troisième est vendu 2 fr. 50.

---

---

*Publiés par Mesdames  
CHAPELOT, BOUCHEZ  
et HOCDÉ, Professeurs  
au lycée Fénélon.*

*Le premier degré et le  
deuxième degrés'adres-  
sent aux fillettes de 6 à  
9 ans. Le troisième  
degré est destiné aux  
élèves de 9 à 11 ans.  
Le quatrième degré,*

GÉOGRAPHIE

*Première, deuxième et troisième années.*

Voir **Cours de Géographie**, par MM. MARCEL DUBOIS, professeur à la Faculté des lettres de Paris, et E. SIEURIN, professeur au collège de Melun. (Voir p. 19.)

*Quatrième année.*

**Géographie générale**, par M. MARCEL DUBOIS  
*(En préparation).*

*Cinquième année.*

**Les principales puissances du monde**, par  
MM. MARCEL DUBOIS et J.-G. KERGMARD. 1 vol. in-8, cartonné  
toile . . . . . 4 fr. 50

---

**Cartes d'étude pour servir  
à l'enseignement de la Géographie**

PAR MM.

**MARCEL DUBOIS & E. SIEURIN**

---

(Voir la division de ces cartes, page 19)

24 Librairie MASSON et C<sup>ie</sup>, 120, boulevard Saint-Germain, Paris

*Le plus sérieux — Le mieux informé — Le plus complet  
Le mieux illustré — Le plus répandu*

DE TOUS LES JOURNAUX DE VULGARISATION SCIENTIFIQUE

Fondé en 1873 par GASTON TISSANDIER

# LA NATURE

REVUE DES SCIENCES

et de leurs Applications aux Arts et à l'Industrie

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

DIRECTION

L. DE LAUNAY

Professeur à l'École des Mines.  
et à l'École des Ponts et Chaussées.

E.-A. MARTEL

Ancien Président de la Commission centrale  
de la Société de Géographie

*Chaque Numéro comprend*

SEIZE PAGES GRAND IN-8° COLOMBIER

tirées sur beau papier couché, luxueusement illustrées  
de très nombreuses figures, contenant de nombreux articles  
de vulgarisation scientifique, clairs, intéressants, variés,  
signés des noms les plus connus et les plus estimés

UN SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ DE HUIT PAGES, COMPRENANT

Les Nouvelles scientifiques, recueil  
précieux d'informations.

Sous la rubrique **Science appliquée**,  
la description des *petites inventions  
nouvelles* et des *appareils inédits* (photo-  
graphie, électricité, outillage d'ama-  
teur, physique, chimie, etc.), *pratiques,  
intéressants ou curieux.*

Des recettes et procédés utiles.  
Des récréations scientifiques.

Une bibliographie.

La Boîte aux Lettres, par laquelle  
les milliers d'abonnés de *La Nature*,  
correspondent entre eux. C'est aussi  
sous cette rubrique que la Direction  
répond, avec une inlassable complai-  
sance, aux demandes les plus variées  
des abonnés.

Le Bulletin météorologique de la  
semaine.

PARIS	DÉPARTEMENTS	UNION POSTALE
Un an . . . . . 20 fr.	Un an . . . . . 25 fr.	Un an . . . . . 26 fr.
Six mois . . . . . 10 fr.	Six mois . . . . . 12 50	Six mois . . . . . 13 fr.

62980. — Imprimerie LAHURE, 9, rue de Fleurus, à Paris



La Bibliothèque  
Université d'Ottawa  
Echéance

The Libra  
University of  
Date Due

---

--	--	--



a39003



002285939b

CE PQ 1109

.P4M6 V1

C00 PETIT DE JUL MORCEAUX C

ACC# 1385302

